

**Chronique sportive ou politique? Le Canadien de Montréal et la crise constitutionnelle
canadienne dans *La Presse*, *Le Devoir* et la *Gazette* (1976-1995)**

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention du grade de Maître ès Art (M.A.) en
histoire

Département d'histoire
Faculté des Arts
Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

Notre thèse de maîtrise s'intéresse à la manière dont on a débattu, dans trois journaux de la ville de Montréal (*La Presse*, *Le Devoir* et la *Gazette*), de l'équipe de hockey du Canadien de Montréal et de sa composition ethnolinguistique à partir de l'élection du Parti Québécois de René Lévesque en 1976 jusqu'au second référendum sur la souveraineté du Québec en 1995, autrement dit pendant un conflit politique majeur au Québec appelé la crise constitutionnelle canadienne. Alors que l'équipe du Canadien connaît une diminution marquée du nombre de joueurs francophones dans sa formation dans les années 1970 et 1980, suivi par une re francisation partielle du club au début des années 1990, au même moment où la société québécoise est à la croisée des chemins au niveau constitutionnel, nous souhaitons déterminer si ce club de hockey est devenu un enjeu politique au cours de la crise constitutionnelle canadienne. Compte tenu de l'importance symbolique du Canadien au Québec, les discussions entourant l'alignement de cette équipe dans les quotidiens étudiés ont-elles pu avoir une dimension politique à proprement dit? Plus encore, les débats politiques de la crise constitutionnelle ont-ils pu s'immiscer dans ces débats sportifs sur le Canadien?

Notre thèse a permis de déterminer que, durant la crise constitutionnelle canadienne, le Canadien de Montréal est devenu un « lieu de mémoire », tel que défini par l'historien Pierre Nora : de nombreux chroniqueurs étudiés (tant francophones qu'anglophones) ont cherché à figer, dans leurs écrits, le passé et l'identité historique de l'équipe (telles qu'ils les concevaient) qu'ils jugeaient alors menacés, afin que la mémoire de ce club puisse continuer à exister dans le présent. Par ailleurs, nous avons pu remarquer que les débats portant sur la composition ethnolinguistique du Canadien ont souvent recoupé les débats sur l'avenir politique et

constitutionnel de la société québécoise, parfois implicitement, souvent très explicitement. Le Canadien est donc devenu un lieu dans lequel l'on a débattu de la situation constitutionnelle québécoise entre 1976 et 1995. Ce faisant, notre thèse permet d'enrichir notre compréhension du rôle de la presse comme organe de transmission d'idées politique et comme relais politique entre les élites et la masse.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je désire remercier mon directeur de thèse, le professeur Michel Bock, d'avoir bien voulu m'accepter comme étudiant à la maîtrise et pour toute l'aide qu'il m'a offerte. Par ailleurs, j'aimerais remercier chaleureusement les professeurs François Charbonneau et Serge Durflinger d'avoir lu et examiné cette thèse et d'y avoir apporté de judicieux commentaires.

J'aimerais aussi remercier mes parents (Line et Benoît) ainsi que ma sœur (Élyse) pour m'avoir supporté et encouragé tout au long de la réalisation de cette thèse de maîtrise et d'avoir toujours eu confiance en moi.

Mes remerciements s'adressent également au personnel de la bibliothèque de l'Université d'Ottawa ainsi que celui de la bibliothèque municipale de Hawkesbury, qui m'ont aidé à mener mes recherches et accueilli (avant la pandémie de COVID-19).

Enfin, je désire exprimer ma gratitude à l'Université d'Ottawa et au gouvernement de l'Ontario pour leur appui financier.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
REMERCIEMENTS	iv
INTRODUCTION.....	1
AVANT-MATCH.....	1
Présentation du contexte historique.....	2
Quand le sport rencontre le politique : le cas du Canadien de Montréal au Québec	2
Un avenir politique incertain au Québec : la crise constitutionnelle canadienne, 1976-1995 ..	8
Problématique.....	16
Survol historiographique	19
Sport et politique.....	19
La crise constitutionnelle canadienne	24
Sources et méthodologie.....	29
Structure du travail	39
CHAPITRE I.....	41
PREMIÈRE PÉRIODE : LE CANADIEN DE MONTRÉAL ET L’AFFIRMATION NATIONALE DES FRANCO-QUÉBÉCOIS, 1976-1982.....	41
Le Canadien de Montréal en tant que symbole national	45
Un symbole national québécois	45
Un symbole national canadien.....	52
La symbolique du Canadien de Montréal en péril.....	59
La minorisation du fait français chez le Canadien de Montréal	59
Un Canadien de Montréal principalement francophone?	72
Bilan partiel	82

CHAPITRE II.....	85
DEUXIÈME PÉRIODE : LE CANADIEN DE MONTRÉAL ET LE QUÉBEC, ENTRE NATIONALISME ET MULTICULTURALISME, 1983-1989.....	85
Le Parti Québécois et le Canadien de Montréal	90
Le Parti Québécois et la lutte contre la subordination des francophones du Québec	90
Le Parti Québécois et les anglophones	95
« Des Flying Frenchmen à la Légion étrangère » : internationalisation et dénationalisation du Canadien de Montréal.....	101
Le Canadien de Montréal et le nationalisme québécois.....	101
Le multiculturalisme, un impératif moral	110
« À bras raccourcis sur les Pure-Laine » : la direction du Canadien et le traitement des joueurs francophones du club.....	117
« Deux poids deux mesures selon qu'on parle la bonne langue? »	118
Les critiques de Réjean Tremblay.....	123
Bilan partiel	128
 CHAPITRE III	 130
TROISIÈME PÉRIODE : LE CANADIEN DE MONTRÉAL AU TEMPS DE LA REPRISE DU NATIONALISME QUÉBÉCOIS, 1989-1995	130
De nouveaux joueurs francophones chez le Canadien	135
Le Canadien de Montréal, « l'équipe de chez nous »	135
Le point de vue anglophone.....	144
Le Canadien de Montréal au moment du référendum de 1995	154
L'affirmation nationale québécoise	157
Le point de vue fédéraliste : entre réconciliation et « ligne dure ».....	162
Bilan partiel	170
 CONCLUSION	 172
PROLONGATION.....	172

ANNEXE A.....	177
GRAPHIQUE #1 : NOMBRE D'ARTICLES RETENUS SELON L'ANNÉE DE PARUTION ET DU JOURNAL	177
ANNEXE B.....	178
TABLEAU #1 : NOMBRE D'ARTICLES RETENUS SELON L'ANNÉE DE PARUTION ET DU JOURNAL.....	178
BIBLIOGRAPHIE	179
Études	179
Autre matériel utilisé	185
Sources étudiées	186

INTRODUCTION

AVANT-MATCH

Encore aujourd'hui, certains intellectuels et penseurs considèrent le sport comme étant intrinsèquement apolitique puisqu'il s'agirait, selon eux, d'un moyen d'asservissement de la masse¹. C'est le cas, notamment, du célèbre penseur Noam Chomsky, qui estime que le sport serait, en quelque sorte, « l'opium du peuple » : d'après sa perspective, le sport ne serait qu'un simple divertissement qui servirait à distraire la population des enjeux politiques et sociaux véritablement importants. Selon Chomsky, le sport permettrait ainsi de « build [...] up irrational attitudes of submission to authority² ». Or, plusieurs exemples contredisent cette assertion et mettent en lumière le caractère hautement politique que peut revêtir le sport. Pensons à la crise qu'a traversée la NFL (la ligue nationale de football aux États-Unis) en 2016 et en 2017 à la suite de la décision de certains joueurs, dont le quart-arrière vedette des 49'ers de San Francisco, Colin Kaepernick, de poser un genou au sol durant l'hymne national américain pour protester contre la brutalité policière à l'endroit de la communauté afro-américaine et pour s'opposer aux politiques du Président Donald Trump. Pensons aussi au joueur de soccer de l'Union de Philadelphie, Alejandro Bedoya, qui, lors d'un match suivant la tuerie d'El Paso au Texas, en juillet 2019, a critiqué l'inaction du Congrès américain concernant la question du contrôle des armes à feu aux États-Unis. Ces deux exemples récents laissent croire que le sport, en plus d'être un phénomène culturel, peut aussi recouper des débats éminemment politiques. Il existe donc des liens solides

¹ Mark Achbar, *Manufacturing consent: Noam Chomsky and the Media. The companion book to the award-winning film by Peter Wintonick and Mark Achbar*, Montréal/ New York, Black Rose Books, 1994, p. 90.

² *Ibid.*, p. 91 et 92.

qui unissent le sport au politique, ce qui signifie que les débats politiques qui secouent une société peuvent, parfois, s'exprimer à travers le sport.

S'il est donc admis qu'une jonction entre le sport et le politique peut exister, il devient intéressant de s'interroger à savoir si, dans l'histoire, d'autres débats politiques ont su s'exprimer à travers le sport, de quelque manière que ce soit. Le cas du Québec pourrait bien nous en offrir un exemple, où le sport du hockey, et en particulier la principale équipe de cette province, le Canadien de Montréal, ont su acquérir, au fil du temps, une valeur symbolique et politique pour un bon nombre de Québécois. De plus, à partir de 1976, le Québec est au cœur d'un important conflit de nature constitutionnelle s'échelonnant sur une période d'environ vingt ans.

Présentation du contexte historique

Quand le sport rencontre le politique : le cas du Canadien de Montréal au Québec

Ainsi, le hockey a su s'inscrire dans le politique au Québec puisqu'il a donné voix au nationalisme québécois³. En effet, même si plusieurs auteurs ont révélé que le hockey est un symbole important de l'identité canadienne (et non pas seulement québécoise) et qu'il peut donc être un puissant facteur d'unité nationale canadienne⁴, il ne faut pas oublier, comme le souligne entre autres Élise Pépin, que le hockey peut être aussi « parfois le lieu d'expression des conflits sociaux qui hantent le Canada⁵ ». Compte tenu du fait que les équipes de hockey sont

³ Jean Harvey, « Whose Sweater is This? The Changing Meanings of Hockey in Québec », dans : *Artificial Ice: Hockey, Culture and Commerce*, David Whitson et Richard Gruneau (éd.), Peterborough, Broadview Press, 2006, p. 30.

⁴ Voir notamment Richard Gruneau et David Whitson, *Hockey Night in Canada: Sport, Identities and Cultural Politics*, Toronto, Garamond Press, 1993, p. 101 et 275. Voir aussi Tony Patoine, « On est Canayen ou ben on l'est pas. Hockey, nationalisme et identité au Québec et au Canada », dans : *La vraie dureté du mental : Hockey et philosophie*, Normand Baillargeon et Christian Boissonot (éd.), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 9 et Élise Pépin, « Hockey sur glace et construction identitaire au Canada », *Études canadiennes/ Canadian Studies*, no. 65 (2008), p. 44.

⁵ Élise Pépin, *op. cit.*, p. 51.

généralement perçues comme étant des « représentants » de leur communauté⁶, ce sport peut donc revêtir un caractère hautement symbolique, voire politique, en étant en mesure de mettre en scène symboliquement les tensions internes du pays, notamment celles opposant les francophones aux anglophones. Anouk Bélanger affirme qu'au Québec, le hockey a été « bien plus qu'un jeu⁷ » puisqu'il aurait, selon elle, « servi d'exutoire à des frustrations collectives et de véhicule de l'expression populaire⁸ » de l'identité collective nationale des Québécois francophones⁹ distincte de celle des anglophones¹⁰. Ce sport aurait donc permis aux Canadiens français et aux Québécois d'affirmer leur statut de « communauté spécifique¹¹ », pour reprendre les mots de Pépin. Ainsi, d'après cette dernière, « le hockey devint le lieu où pouvait s'exprimer l'identité canadienne [-] française, où cette communauté pouvait s'opposer, ne serait-ce que sur le plan sportif, aux anglophones¹² », ce qui fait dire à Fannie Valois-Nadeau que ce sport a été, pour le peuple québécois, un « véhicule [pour leurs] aspirations nationales¹³ ».

C'est surtout grâce au club de hockey du Canadien de Montréal¹⁴, devenu, au fil des ans, un véritable symbole national pour un grand nombre de Franco-Québécois et de Canadiens

⁶ Richard Gruneau et David Whitson, *op. cit.*, p. 136.

⁷ Anouk Bélanger, « Le hockey au Québec, bien plus qu'un jeu : analyse sociologique de la place centrale du hockey dans le projet identitaire des Québécois », *Loisir et société/ Society and Leisure*, vol. 19, no. 2 (1996), pp. 539-557.

⁸ *Ibid.*, p. 540.

⁹ Petite précision terminologique : avant les années 1960, tous les francophones du Canada, y compris ceux du Québec (qui constituaient la très grande majorité de cette population), s'identifiaient comme des « Canadiens français », eux qui avaient alors une conscience collective de former un seul et même peuple dispersé un peu partout au pays. À partir des années 1960 survient, cependant, un « éclatement » du référent canadien-français : les francophones du Québec commencent alors à s'identifier exclusivement à leur province et à devenir des « Québécois ». (Voir entre autres Marcel Martel, *Le Canada français : récit de sa formation et de son éclatement, 1850-1967*, Ottawa, Société d'histoire du Canada, 1998, 35 p.)

¹⁰ Anouk Bélanger, *op. cit.*, p. 540-541.

¹¹ Élise Pépin, *op. cit.*, p. 51.

¹² *Ibid.*, p. 52.

¹³ Fannie Valois-Nadeau, *Quand le cœur a ses raisons. Analyse de la construction mythique du Club de Hockey le Canadien de Montréal*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, 2009, p. 34.

¹⁴ Aussi connu sous les surnoms suivants : le Tricolore, le CH, les Glorieux, les Habitants (Habs), la Sainte-Flanelle, le Bleu-Blanc-Rouge ou encore les Flying Frenchmen.

français selon certains auteurs¹⁵, que le hockey a pu être interprété à travers un filtre d'interprétation nationalitaire au Québec. Pour bien saisir toute la charge symbolique et même politique de cette équipe dans la communauté canadienne-française puis québécoise, il faut comprendre qu'au moment de sa fondation en 1909 par John Ambrose O'Brien, le Canadien devait être un club exclusivement composé de joueurs francophones, afin de représenter la nation canadienne-française¹⁶. Lors de sa création, le Canadien de Montréal avait donc l'ambition, en quelque sorte, de devenir l'équipe nationale du Canada français¹⁷. Même si, comme nous le rappellent François Black et Jean Harvey, l'équipe n'a jamais été exclusivement formée de joueurs francophones (elle a toujours aligné des joueurs anglophones, si bien qu'elle a toujours été formée d'un mélange de francophones et d'anglophones), il n'en demeure pas moins qu'elle a toujours été reconnue comme telle par ses partisans francophones¹⁸. Il faut souligner également que le Canadien a su compter, dans son histoire, sur un nombre considérable de grands joueurs vedettes de langue française, tels que Maurice Richard, Jean Béliveau et Guy Lafleur, facilitant ainsi l'identification de la population francophone à cette équipe¹⁹. Selon Black et Harvey, le Canadien de Montréal a donc été perçu par de nombreux francophones du Québec et du Canada comme étant le « porte-étendard » de leur nation²⁰. Une autre raison essentielle expliquant la portée symbolique de ce club au sein de cette population tient à ses exploits et à ses réalisations

¹⁵ François Black, *Habitants et glorieux : les Canadiens de 1909 à 1960*, Laval, Éditions Mille-Îles, 1997, p. 16. Voir aussi les travaux d'Emmanuel Lapierre (*À toi pour toujours? Le Canadien de Montréal comme enjeu national d'une guerre culturelle*, Mémoire de maîtrise, Département d'histoire, Université de Montréal, 2011, p. 58 ; « La Soirée du Hockey in Montréal: National Stakes in a Cultural War », dans : *The Same but Different: Hockey in Québec*, Jason Blake et Andrew C. Holman (éd.), Montréal, McGill University Press, 2017, p. 68 ; « Nationalisme culturel et performance dans l'histoire du Canadien de Montréal. Une étude de cas (1926-2012) », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 15, nos. 1-2 (2012), p. 321-322.).

¹⁶ François Black, *op. cit.*, p. 17.

¹⁷ Jean Harvey, *op. cit.*, p. 36.

¹⁸ François Black, *op. cit.*, p. 45 et 66 ; Jean Harvey, *op. cit.*, p. 37.

¹⁹ Jean Harvey, *op. cit.*, p. 37.

²⁰ François Black, *op. cit.*, p. 68 ; Jean Harvey, *op. cit.*, p. 34.

sur la patinoire²¹. Depuis qu'elle a joint les rangs de la Ligue nationale de hockey (LNH) en 1917, l'équipe montréalaise a remporté la coupe Stanley (trophée remis à l'équipe de hockey championne des séries éliminatoires) à 23 reprises²², ce qui en fait, et de loin, le club de hockey professionnel le plus titré de l'histoire de ce sport. Autrement dit, comme le mentionne Pépin,

[le] *Canadien*, en incarnant une communauté francophone victorieuse, permit au nationalisme latent des Canadiens français de s'exprimer pleinement [...]. L'équipe de hockey était devenue un substitut de la communauté [canadienne-française] et menait sur la glace des batailles que la population elle-même ne se sentait en mesure de mener ailleurs. Le palmarès des *Canadiens* de Montréal permettait aux Canadiens français de dominer les Canadiens anglais et on peut supposer que c'est cela qui séduisait les Canadiens français et expliquait leur ferveur²³.

En gagnant contre des clubs canadiens et américains composés presque exclusivement de joueurs anglophones, le Tricolore a donc pu être le porteur des aspirations du peuple canadien-français²⁴, et même de légitimer leur rêve d'émancipation nationale²⁵, d'après certains auteurs. Ainsi, en se basant sur des conclusions faites par la sociologue Lisa Anne Gunderson, l'historien Emmanuel Lapierre soutient que « le *Canadien de Montréal* a [...] incarné [...] une forme d'expression politique²⁶ » pour les Franco-Québécois en représentant un « symbole national de résistance et de fierté » pour eux²⁷.

Précisons que le *Canadien* de Montréal tient lieu de symbole aussi pour la minorité de langue anglaise du Québec. En effet, comme le souligne Lapierre, les anglophones de la province voient le *Canadien* comme étant porteur d'une identité spécifiquement et exclusivement

²¹ Jean Harvey, *op. cit.*, p. 36.

²² Le *Canadien* a aussi gagné la coupe Stanley une autre fois avant son adhésion dans la LNH, portant à 24 le nombre de coupes Stanley remportées par le club dans son histoire.

²³ Élise Pépin, *op. cit.*, p. 52.

²⁴ Jean Harvey, *op. cit.*, p. 39.

²⁵ Anouk Bélanger, *op. cit.*, p. 548 ; Emmanuel Lapierre, *À toi pour toujours? Le Canadien de Montréal comme enjeu national d'une guerre culturelle*, *op. cit.*, p. 56.

²⁶ Emmanuel Lapierre, *À toi pour toujours? Le Canadien de Montréal comme enjeu national d'une guerre culturelle*, *op. cit.*, p. 55.

²⁷ Emmanuel Lapierre, « Nationalisme culturel et performance dans l'histoire du *Canadien* de Montréal. Une étude de cas (1926-2012) », *op. cit.*, p. 322.

canadienne et cherchent à mettre l'accent sur le caractère bilingue du club²⁸. Par conséquent, le Tricolore représenterait un symbole national canadien pour les Anglo-Québécois, ce qui signifie que les « Habs » auraient une valeur symbolique différente, voire même divergente, pour les francophones et les anglophones du Québec. Selon Lapierre, ces deux conceptions nationales du Canadien de Montréal se livreraient même une véritable lutte symbolique qui constituerait, d'après ses mots, la manifestation plus large d'une « guerre culturelle entre deux nations culturelles concurrentes sur le territoire du Québec, les anglophones et les francophones²⁹ ». Dans l'esprit de Lapierre, le Canadien constituerait « un enjeu national dans la guerre culturelle que se livrent » ces deux communautés³⁰.

Toutefois, durant la période de la crise constitutionnelle canadienne (1976-1995), un conflit politique que nous décrivons sous peu, le Canadien de Montréal est en évolution. À la fin des années 1970, soit au tout début de cette crise constitutionnelle, la présence francophone au sein des Glorieux³¹ demeure, somme toute, encore relativement importante : environ la moitié de l'équipe est composée de joueurs francophones, dont les vedettes Guy Lafleur, Serge Savard, Yvan Cournoyer, Jacques Lemaire et Guy Lapointe. Cette équipe est également considérée comme étant la meilleure équipe, et de loin, de toute la LNH durant cette période : en plus de remporter, de 1976 à 1979, quatre coupes Stanley consécutives, les équipes du Canadien de la fin des années 1970 abaissent plusieurs records, dont celui du plus grand nombre de victoire et celui du plus petit nombre de défaites accumulées pendant une saison. Cependant, au cours des années 1980, une nouvelle période de l'histoire de l'équipe du Canadien débute, laquelle voit l'érosion

²⁸ Emmanuel Lapierre, « La Soirée du Hockey in Montréal: National Stakes in a Cultural War », *op. cit.*, p. 81.

²⁹ Emmanuel Lapierre, *À toi pour toujours? Le Canadien de Montréal comme enjeu national d'une guerre culturelle*, *op. cit.*, p. 3.

³⁰ *Ibid.*, p. 2.

³¹ Surnom donné au Canadien qui fait référence aux nombreuses coupes Stanley remportées par le club dans son histoire.

progressive de son caractère francophone. En effet, les années 1980 sont marquées, chez le Tricolore, par une rapide défrancisation de l'équipe, où plusieurs joueurs francophones quittent l'organisation et sont remplacés principalement par des joueurs non seulement Canadiens anglais, mais aussi par des joueurs d'origine américaine et européenne, une première dans l'histoire du club. Durant les années 1980, sa composition ethnolinguistique se diversifie grandement, provoquant ainsi une diminution drastique du nombre de joueurs francophones, qui deviennent fortement minoritaires au sein du club³². Parallèlement à cette défrancisation, le Canadien devient beaucoup moins dominant sur la patinoire que par le passé : même si l'équipe continue de se maintenir parmi les bonnes formations de la LNH, elle gagne beaucoup moins de matchs qu'avant et connaît beaucoup moins de succès. L'équipe connaîtra néanmoins une certaine re-francisation de son alignement au cours des années 1990, principalement sous l'impulsion de dirigeants francophones comme Ronald Corey et Serge Savard, arrivés au sein de l'organisation montréalaise en 1983.

En plus de tout cela, il est important de relever que pendant la crise constitutionnelle, le Canadien voit son hégémonie symbolique sur le Québec menacé par l'arrivée, en 1979, d'une nouvelle équipe de la LNH à Québec, soit les Nordiques. Cette équipe, qui évoluait dans un autre circuit professionnel (l'Association mondiale de hockey) avant de rejoindre les rangs de la LNH et qui a utilisé, au début de son existence, la corde nationaliste pour gagner des appuis au sein de l'ensemble de la population de la province³³, est devenue le principal rival du Tricolore jusqu'à son déménagement au Colorado en 1995.

³² Jean-Pierre Augustin et Christian Poirier, « Les territoires symboliques du sport : le hockey comme élément identitaire du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, no. 1 (2000), p. 117.

³³ *Ibid.*, p. 118-119. Par exemple, le chandail des Nordiques reprenait directement des symboles identitaires québécois, comme les couleurs bleu et blanche de même que la fleur de lys.

Un avenir politique incertain au Québec : la crise constitutionnelle canadienne, 1976-1995

Tout ceci se déroule sous fond de crise politique majeure au Québec et au Canada. Le 15 novembre 1976, le Parti Québécois, une formation politique souverainiste alors dirigée par René Lévesque, prend le pouvoir au Québec. Cette élection, en plus de provoquer un sentiment d'effervescence et de fierté nationale au sein de la population franco-québécoise, marque aussi le début d'une crise constitutionnelle entre le Québec et le Canada. Ce conflit, qui menace véritablement l'unité nationale canadienne³⁴, a comme enjeu principal l'avenir politique et constitutionnel du Québec au sein, ou à l'extérieur, du Canada.

En 1980, après avoir adopté, durant son mandat, des mesures qui visent à protéger le français dans la province et à intégrer les immigrants à la majorité francophone (comme la loi 101), le gouvernement Lévesque tient, conformément à sa promesse faite lors des élections de 1976, un référendum portant sur un mandat de négocier la souveraineté-association³⁵. Lors de cette consultation, l'option souverainiste est rejetée par environ 60% des Québécois, en partie en raison de la promesse du Premier ministre canadien de l'époque, Pierre Elliott Trudeau, de renouveler le fédéralisme canadien en rapatriant la constitution canadienne et en y incluant une Charte des droits et libertés³⁶, et de donner, par-là, une dernière chance au fédéralisme canadien³⁷. Pendant les négociations entourant la refonte constitutionnelle tenues en 1980-1981, le gouvernement Lévesque tente de faire valoir les demandes traditionnelles du Québec en matière constitutionnelle, notamment l'obtention, pour le Québec, de certains pouvoirs politiques

³⁴ Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1986, p. 185 ; Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Tome II : Le Québec depuis 1930 (Nouvelle édition révisée)*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1989, p. 737.

³⁵ Paul-André Linteau et al., *op. cit.*, p. 429.

³⁶ *Ibid.*, p. 430.

³⁷ Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé (1980-1987)*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2005, p. 88.

additionnels comme un droit de veto sur les amendements constitutionnels³⁸. Refusant les demandes de la province québécoise, le Premier ministre Trudeau et son ministre de la Justice, Jean Chrétien, élaborent une entente constitutionnelle avec tous les Premiers ministres des provinces canadiennes, à l'exception de René Lévesque³⁹, semant la colère d'une bonne partie de la population franco-québécoise. Le Québec n'entérine donc pas la constitution canadienne, finalement rapatriée au pays en avril 1982. Les successeurs de Trudeau et de Lévesque, respectivement le progressiste-conservateur Brian Mulroney et le libéral Robert Bourassa, tentent, par la suite, de réintégrer formellement le Québec dans le giron constitutionnel, notamment avec l'accord du lac Meech en 1987. Rappelons sommairement que cette entente octroie un statut particulier à la province québécoise dans la Confédération canadienne (puisque'elle formerait une « société distincte ») et lui accorde un droit de veto constitutionnel⁴⁰. Mais cet accord, qui doit être entériné par toutes les provinces canadiennes pour entrer en vigueur, n'est finalement pas adopté puisque les parlements du Manitoba et de Terre-Neuve refusent de le ratifier. Certains analystes attribuent l'échec de Meech, en partie à tout le moins, à l'adoption de la loi 178 par le gouvernement québécois en 1988, une loi qui choque une bonne partie du Canada anglais en raison de l'utilisation, par Bourassa, de la clause dérogatoire de la Charte canadienne des droits et libertés pour garantir la prédominance du français dans l'affichage commercial⁴¹. Mulroney et Bourassa reviennent à la charge en 1992 avec l'accord de

³⁸ John English, *Trudeau : Regardez-moi bien aller! Tome 2 : 1968-2000*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2009, p. 499-500.

³⁹ Cette entente est conclue dans la nuit du 5 au 6 novembre 1981 entre Chrétien et les représentants de toutes les provinces sauf le Québec, événement qui sera connu sous le nom de la « nuit des longs couteaux ». Plusieurs nationalistes prétendent que le Québec a été volontairement exclu des tractations par Chrétien, tandis que ce dernier affirme, au contraire, qu'il n'a pas été en mesure de joindre la délégation du Québec, qui résidait non pas au Château Laurier d'Ottawa comme tous les autres délégués, mais bien à un hôtel de Hull.

⁴⁰ Michael Behiels, *The Meech Lake primer: conflicting views of the 1987 Constitutional Accord*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1989, p. 139 et 142.

⁴¹ André Burelle, « Un louvoyeur qui gardait le cap », dans : *Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille*, Guy Lachapelle et Robert Comeau (éd.), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 221.

Charlottetown (une autre entente qui vise, entre autres choses, à réintégrer le Québec dans la constitution), rejeté par une majorité de Canadiens et de Québécois lors d'un référendum pancanadien. Suite à l'échec de ces deux accords et à la recrudescence du nationalisme québécois au début des années 1990⁴², un nouveau gouvernement péquiste, cette fois sous la gouverne de Jacques Parizeau, est élu à la tête de la province en 1994. Un an plus tard, un second référendum portant sur la question de la souveraineté du Québec est tenu, où un peu moins de 51% des Québécois se prononcent contre le projet de souveraineté. C'est avec l'échec crève-cœur de ce second référendum que la crise constitutionnelle canadienne prend fin⁴³.

Au cours de cette crise, trois options, correspondant à trois visions d'avenir pour le Québec, sont offertes aux Québécois. La première option est celle des souverainistes. Les principaux ténors de cette option, comme René Lévesque, croient que le Canada est en fait formé de deux nations⁴⁴ distinctes, soit les francophones et les anglophones. Partant du postulat que le Québec, berceau historique de la nation canadienne-française⁴⁵, ne pourra jamais disposer d'une souveraineté nécessaire à l'intérieur de la Confédération canadienne pour assumer pleinement son rôle de gouvernement national des Canadiens français⁴⁶, les souverainistes proposent aux Québécois un projet de « souveraineté-association », c'est-à-dire la formation, sur le territoire canadien, de deux États-nations souverains (le Canada et le Québec), qui seraient associés économiquement par un nouveau pacte constitutionnel à la suite d'une négociation d'égal à égal

⁴² Jean-François Lisée, *Le Tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1994, p. 77.

⁴³ Notons qu'il s'agit ici seulement d'un survol général de ce conflit, qui sera abordé plus en détail dans cette thèse.

⁴⁴ C'est-à-dire un peuple souverain constitué dans un territoire qui lui est propre. (Voir Eric Hobsbawm, *Nations et nationalismes depuis 1780*, traduit de l'anglais par Dominique Peters, Paris, Gallimard, 2001 [1990], p. 42.)

⁴⁵ Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 134 ; Jean-François Nadeau, *Bourgault*, Montréal, Lux Éditeur, 2007, p. 247.

⁴⁶ Michael Gauvreau, *The hand of God: Claude Ryan and the fate of Canadian Liberalism, 1925-1971*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2017, p. 425.

entre ces deux entités⁴⁷. Par conséquent, la souveraineté-association de René Lévesque prône l'autonomie politique du Québec avec le maintien de certains liens économiques avec le reste du Canada, tout cela afin de faire du Québec une société principalement francophone⁴⁸. Mentionnons qu'au sein de l'option souverainiste se trouve une aile plus radicale, celle des indépendantistes comme Jacques Parizeau et Pierre Bourgault⁴⁹. Ces derniers favorisent plutôt l'indépendance complète du Québec, sans aucune forme d'association avec le Canada⁵⁰. Pour les souverainistes, qu'ils soient du type « souveraineté-association » comme Lévesque, ou bien du type « indépendance totale » comme Parizeau, il est essentiel que le Québec acquière la souveraineté, notamment en raison du fait qu'ils pensent que « [s]ans elle, la survie des Québécois francophones, qui doivent coexister avec 250 millions de Nord-Américains de langue anglaise, n'est pas garantie à long terme⁵¹ ».

La deuxième option offerte aux Québécois est celle du fédéralisme canadien tel qu'envisagé par Pierre Elliott Trudeau. Cette vision, que l'on retrouve notamment dans la Charte canadienne des droits et libertés enchâssée dans la constitution canadienne lors de son rapatriement en 1982, nie d'emblée la dualité nationale du Canada⁵². Selon Trudeau, il n'existerait qu'une seule nation sur le territoire canadien, la nation canadienne, composée d'individus d'origine ethnique diverse qui, par-delà leurs différences, viennent s'y greffer à titre individuel. D'après cette perspective, les francophones du Canada ne seraient donc pas un pôle

⁴⁷ Pierre Godin, *René Lévesque, l'espoir et le chagrin (1976-1980)*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2001, p. 350.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 25.

⁴⁹ Fondateur du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN), premier parti politique véritablement indépendantiste au Québec dans les années 1960, Pierre Bourgault devient militant du Parti Québécois à la suite de la mort du RIN dans les années 1970. Durant ses années au PQ, Bourgault ne se gêne pas, d'ailleurs, pour critiquer vertement Lévesque, trouvant que ce dernier n'allait pas assez loin avec son projet de souveraineté-association.

⁵⁰ Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé (1980-1987)*, *op. cit.*, p. 388. Ce qui n'empêchera pas Parizeau, lors du référendum de 1995, de proposer aux Québécois un nouveau « partenariat économique et politique » avec le Canada, très proche du concept de souveraineté-association de Lévesque.

⁵¹ Pierre Godin, *René Lévesque, l'espoir et le chagrin (1976-1980)*, *op. cit.*, p. 304.

⁵² Guy Laforest, « L'esprit de 1982 », dans : *Le Québec et la restructuration du Canada (1980-1992). Enjeux et perspectives*, Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (éd.), Sillery, Septentrion, 1991, p. 149.

d'intégration sociétale en eux-mêmes, mais bien un groupe ethnique parmi tant d'autres au Canada devant s'intégrer comme tel à la société canadienne⁵³. En d'autres termes, il n'y aurait qu'une seule nation canadienne, formée de plusieurs communautés ethnoculturelles dont les francophones⁵⁴. Tous les individus vivant au Canada ne sauraient être autre chose que Canadiens malgré leur bagage culturel différent. Cette nation canadienne imaginée par Trudeau serait ainsi basée sur la diversité ethnoculturelle de ses citoyens. Soulignons donc que la vision canadienne trudeauiste embrasse le multiculturalisme, une idéologie valorisant le « patrimoine culturel des différents individus qui composent la société⁵⁵ ». D'ailleurs, dans un énoncé de politiques livrée à la Chambre des communes en 1971, Trudeau affirme qu'« il n'y a pas de culture officielle [au Canada] et aucun groupe ethnique n'a la préséance. Il n'y a pas de citoyens, pas un groupe de citoyens qui soit autre que canadien et tous doivent être traités équitablement⁵⁶ ». À cet effet, les trudeauistes souhaitent que tous les citoyens canadiens, d'un océan à l'autre, puissent jouir des mêmes droits individuels, peu importe leur langue, leur origine ethnique et où ils se trouvent au pays⁵⁷. C'est pourquoi ils refusent catégoriquement d'accorder un statut spécial au Québec et à ses citoyens dans la Confédération canadienne. Au fond, nous pouvons résumer la pensée de Pierre Elliott Trudeau comme suit : que l'on soit d'origine française, anglaise, italienne, ukrainienne, allemande, que l'on vive au Québec, en Ontario, en Alberta, tous sont Canadiens et tous doivent être traités de la même façon. Les francophones et les Québécois ne sont pas un groupe spécial au sein du Canada et doivent avoir les mêmes droits individuels, ni plus ni moins,

⁵³ Voir Pierre Elliott Trudeau, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité libre*, vol. 13, no. 46 (1962), pp. 3-16. Voir aussi la réponse d'Hubert Aquin à ce texte de Trudeau (« La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté*, vol. 42, no. 23 (1962), pp. 299-325.).

⁵⁴ Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé (1980-1987)*, op. cit., p. 44.

⁵⁵ Danic Parenteau, « Critiques du multiculturalisme canadien », *L'Action nationale*, vol. 100, no. 3 (2010), p. 37.

⁵⁶ Cité dans John English, *Trudeau : Regardez-moi bien aller! Tome 2 : 1968-2000*, op. cit., p. 146.

⁵⁷ Josée Legault, *L'invention d'une minorité : Les Anglo-Québécois*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1992, p. 66.

que les autres citoyens canadiens et les autres groupes ethniques qui forment le pays⁵⁸. Bien que Trudeau s'objecte au biculturalisme et à la dualité nationale au nom du multiculturalisme, conception qu'il trouve plus inclusive, il faut tout de même préciser que le bilinguisme se trouve au cœur de son grand projet canadien. En effet, il ne faut pas oublier qu'il adopte, en 1969, la Loi sur les langues officielles, qui fait de l'anglais et du français les deux langues officielles du pays⁵⁹. Pour Trudeau, le Canada se doit donc d'être un pays pluraliste, certes, mais résolument bilingue⁶⁰. Le droit de parler dans l'une ou l'autre des deux langues officielles partout au pays est, d'ailleurs, un droit individuel que Trudeau veut garantir à tous les Canadiens et qu'il inclura dans sa Charte des droits et libertés⁶¹. Mais face à la montée du nationalisme et du souverainisme québécois dans les années 1960 et 1970, les trudeauistes craignent que les Canadiens français décident de se replier sur le Québec et de rester en vase clos dans la province⁶², alors qu'ils devraient plutôt pouvoir se sentir chez eux partout au Canada⁶³. Pierre Godin, biographe de René Lévesque, résume bien la pensée de Trudeau à cet égard : « Être maître chez soi au Québec, c'est beau ; mais être maître partout au Canada, c'est encore mieux. Une demi-souveraineté à l'intérieur du Canada sera plus profitable aux francophones, croit-il, qu'une pleine souveraineté hors Canada⁶⁴. » En 1967, Trudeau affirme, dans un ouvrage intitulé *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, que

[l]a question qui se pose dès lors est de savoir si la collectivité [canadienne-française] doit concentrer ses énergies sur le territoire du Québec, ou si elle doit prendre le Canada tout entier comme point d'appui. – À

⁵⁸ Pour une explication de la vision trudeauiste, le lecteur peut également consulter Jean-François Lisée, *op. cit.*, p. 109, qui rapporte une discussion entre Trudeau et le Premier ministre terre-neuvien, Joey Smallwood.

⁵⁹ Robert Bothwell, *Une histoire du Canada*, traduit de l'anglais par Michel Buttiens, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009 [2006], p. 416.

⁶⁰ John English, *op. cit.*, p. 354.

⁶¹ Josée Legault, *op. cit.*, p. 119.

⁶² John English, *Trudeau : Citoyen du monde. Tome 1 : 1919-1968*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2006, p. 429.

⁶³ Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 142.

⁶⁴ Pierre Godin, *René Lévesque, l'espoir et le chagrin (1976-1980)*, *op. cit.*, p. 358.

mon avis, elle doit faire l'un et l'autre, et j'estime qu'à cette fin, elle ne saurait trouver un meilleur instrument que le fédéralisme⁶⁵.

En somme, les trudeauistes proposent aux Québécois un projet de fédéralisme canadien centralisateur basé sur le multiculturalisme, le bilinguisme et un nationalisme canadien dit « civique », c'est-à-dire un type de nationalisme dont les principaux critères d'inclusion sont la citoyenneté et le partage de mêmes valeurs et de mêmes droits, sans égard à l'origine ethnique des individus⁶⁶.

La troisième et dernière option qui émerge au cours de cette crise constitutionnelle se veut en fait une position mitoyenne entre le souverainisme québécois et le fédéralisme canadien trudeauiste⁶⁷, souvent qualifiée de « troisième voie constitutionnelle » ou encore de « fédéralisme asymétrique »⁶⁸. Cette option, portée sur la scène québécoise entre autres par Claude Ryan⁶⁹ et Robert Bourassa, est mise de l'avant lors des ententes qui visaient à intégrer le Québec dans la constitution canadienne, soit les accords du lac Meech et de Charlottetown. À l'instar des trudeauistes, les fédéralistes asymétriques envisagent la place du Québec à l'intérieur de la Confédération canadienne, mais à la différence des premiers, les seconds croient que le biculturalisme et la dualité culturelle et sociétale, et non pas le multiculturalisme, devraient être au cœur du grand projet canadien⁷⁰. Ainsi, pour reprendre les mots de l'historien Michael Gauvreau, les fédéralistes asymétriques comme Ryan sont d'avis que le Canada est « a nation

⁶⁵ Pierre Elliott Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Éditions HMH, 1967, p. 38. Il s'agit d'un recueil d'articles rédigés par Trudeau dans la revue *Cité libre* dans les années 1950 et 1960.

⁶⁶ Le nationalisme civique est opposé au nationalisme ethnique, ce dernier étant un type de nationalisme dont le principal critère d'inclusion et d'exclusion est l'origine ethnique. D'ailleurs, de nombreux trudeauistes croient que le nationalisme québécois pourrait constituer une forme de nationalisme ethnique, en plus d'être du racisme et de la xénophobie mal assumé. Pour plus d'information à ce sujet, voir Raymond Breton, « From Ethnic to Civic Nationalism. English Canada and Quebec », *Ethnic and Racial Issues*, vol. 11, no. 1 (1986), pp. 85-102.

⁶⁷ Michael Gauvreau, *op. cit.*, p. 364.

⁶⁸ Olivier Maril, *La raison et l'équilibre. Libéralisme, nationalisme et catholicisme dans la pensée de Claude Ryan au Devoir (1962-1978)*, Montréal, Éditions Varia, 2002, 292 p.

⁶⁹ Rédacteur-en-chef du *Devoir* de 1962 à 1978, Claude Ryan est le chef du Parti Libéral du Québec de 1978 à 1983 et un ministre influent dans le cabinet Bourassa lors de son second mandat dans les années 1980, responsable notamment des questions constitutionnelles.

⁷⁰ Michael Gauvreau, *op. cit.*, p. 277 et 278.

founded on an equal partnership between two founding peoples⁷¹ », soit les Canadiens anglais et les Canadiens français. D'après cette approche, les Canadiens français ne seraient donc pas qu'une simple communauté ethnique parmi tant d'autres au sein de la grande mosaïque culturelle canadienne : ils seraient, plutôt, l'un des deux peuples fondateurs du Canada, ce qui lui donnerait ainsi droit à une certaine reconnaissance dans la fédération canadienne. En outre, les fédéralistes asymétriques pensent que le Québec, étant « l'expression politique du Canada français⁷² », constituerait une « société distincte » au sein du Canada (dit autrement, le Québec, le cœur de la société francophone du Canada, ne serait pas une province canadienne comme les autres), et donc qu'il devrait recevoir un statut particulier dans la fédération. Pour ce faire, ils proposent d'accorder à la province certains pouvoirs politiques spéciaux, comme un droit de veto constitutionnel, pour lui assurer une marge de manœuvre nécessaire à l'intérieur de la fédération canadienne afin qu'elle puisse remplir pleinement son rôle national⁷³. Cette option envisage une Confédération canadienne décentralisée, où le Québec pourrait disposer de la souveraineté minimale nécessaire pour favoriser son épanouissement culturel. Ce faisant, les tenants de cette « troisième voie constitutionnelle » sont à la fois fédéralistes et nationalistes québécois⁷⁴ et ils cherchent à donner plus d'autonomie politique à cette province (surtout en ce qui concerne les questions linguistiques et culturelles), sans toutefois avoir recours à l'indépendance. Pour les fédéralistes asymétriques, il s'agit donc d'acquiescer, comme le souligne Robert Bourassa, « [l]a souveraineté culturelle du Québec au sein du marché commun canadien⁷⁵ ».

⁷¹ *Ibid.*, p. 277.

⁷² Michael Gauvreau, *op. cit.*, p. 348 ; Olivier Marçil, *op. cit.*

⁷³ Olivier Marçil, *op. cit.*

⁷⁴ Michel Sarra-Bournet, « De Victoria à Charlottetown : le “bon sens” géopolitique de Robert Bourassa », dans : *Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille*, *op. cit.*, p. 245.

⁷⁵ Cité dans André Burelle, *op. cit.*, p. 216.

Problématique

Dans le cadre de cette thèse, nous souhaitons analyser la manière dont les changements dans la formation du Canadien de Montréal ont été interprétés dans l'espace public montréalais, et plus précisément dans les principaux journaux de la métropole québécoise, au moment où la crise constitutionnelle battait son plein. Dès lors, nous chercherons à déterminer comment les chroniqueurs sportifs de certains quotidiens de Montréal ont traité et débattu du Tricolore et de sa composition ethnolinguistique de l'élection du Parti Québécois en 1976 jusqu'au second référendum sur la souveraineté du Québec en 1995. Ainsi, compte tenu de l'importance de cette équipe comme symbole de l'identité nationale à la fois pour les Franco-Québécois et pour la minorité anglo-québécoise, les discussions entourant l'alignement du club ont-elles pu faire l'objet d'un débat non seulement sportif au sens strict, mais aussi politique? Par ailleurs, nous nous interrogerons à savoir si les débats politico-constitutionnels qui avaient cours au même moment ont pu influencer, directement ou indirectement, la teneur de ces débats sportifs. Il s'agira donc d'étudier et d'analyser les articles de journaux que nous aurons sélectionnés sous un angle politique. Par conséquent, nous chercherons à mettre en relation ces débats sportifs entourant la composition ethnolinguistique du Canadien avec la crise et les débats politiques qui avaient cours au Québec et au Canada à la même époque. Autrement dit, nous effectuerons une lecture politique d'une question sportive, ce qui signifie que nous étudierons ces débats sportifs à la lumière des débats politiques. Plus encore, nous tenterons de déterminer si cet enjeu sportif a pu être, de façon plus large, l'expression d'un débat politique, à savoir si les débats qui ont fait rage durant la crise constitutionnelle canadienne se sont transposés dans les chroniques sportives de la même période traitant de la composition ethnolinguistique du Tricolore. Pour tout dire, nous tâcherons d'évaluer si, à l'instar des deux exemples que nous avons présentés au tout début de ce travail, les débats qui se sont déroulés pendant la crise constitutionnelle canadienne ont pu

déborder de la sphère politique et, ainsi, ont pu se prolonger à l'extérieur de cette sphère à travers ces chroniques sportives.

Pour mener à terme notre analyse, nous nous poserons un certain nombre de questions qui nous permettront de mettre en relation les débats sportifs dans la presse montréalaise entourant le Canadien de Montréal avec certains aspects du débat politique québécois et canadien se déroulant au même moment. D'abord, dans le contexte du conflit constitutionnel, nous nous demanderons si le CH a pu être présenté comme un vecteur de nationalisme ou, de manière plus générale, comme un symbole national (québécois ou canadien) par les chroniqueurs sportifs à l'étude. Ensuite, nous tenterons de voir si la décroissance du nombre de joueurs francophones chez le Canadien représente une source d'inquiétude pour ces chroniqueurs. Si oui, nous nous interrogerons à savoir si les inquiétudes exprimées par les nationalistes et les souverainistes québécois par rapport à la place des francophones au Canada se reflètent dans les inquiétudes des commentateurs sportifs concernant la place des francophones au sein du Tricolore. L'internationalisation que connaît la formation du Canadien durant les années 1980 nous permet aussi de poser la question du multiculturalisme et de l'immigration internationale, nous amenant donc à nous demander si ces chroniqueurs voient d'un bon œil, ou non, l'arrivée d'une plus grande pluralité ethnoculturelle dans le vestiaire de l'équipe. En dernière instance, nous nous demanderons si les journalistes étudiés dressent un parallèle entre les succès et les insuccès du club et sa composition ethnolinguistique.

Pour nous aider à mieux comprendre ces débats entourant le Canadien de Montréal à cette époque, nous tâcherons aussi de déterminer si cette équipe a pu représenter, au cours de la période étudiée, un « lieu de mémoire », selon le concept de l'historien Pierre Nora. D'après lui, les lieux de mémoire constituent n'importe quel lieu, qu'il soit d'ordre matériel et concret

(comme un cimetière, un musée ou un monument), ou encore abstrait et intellectuellement construit (comme une célébration ou une commémoration)⁷⁶, dans lequel s'incarne la mémoire⁷⁷. Les lieux de mémoire comprennent donc tout élément qui témoigne de la présence du passé dans le présent⁷⁸. Il faut comprendre que, pour l'historien, une société érige un lieu de mémoire lorsqu'elle croit qu'un fondement de son patrimoine est en train de changer par les aléas du temps et que ce changement en menace l'existence matérielle ou symbolique. L'on constate donc

un basculement de plus en plus rapide dans un passé définitivement mort, la perception globale de toute chose comme disparue – une rupture d'équilibre. L'arrachement de ce qui restait encore de vécu dans la chaleur de la tradition, dans le mutisme de la coutume, dans la répétition de l'ancestral, sous la poussée d'un sentiment historique de fond⁷⁹.

Ainsi, le groupe social réalise que l'objet qu'il observe présentement n'est plus tout à fait le même que celui qui existe dans ses souvenirs⁸⁰. C'est à ce moment-là, « où la conscience de rupture avec le passé se confond avec le sentiment d'une mémoire déchirée ; mais où le déchirement réveille encore assez de mémoire pour que puisse se poser le problème de son incarnation⁸¹ », que la mémoire populaire de cet objet se réfugie et se cristallise dans un endroit, afin que cette mémoire puisse continuer d'exister dans le présent⁸². Lorsqu'un lieu quelconque devient investi d'une mémoire, ce lieu devient alors un lieu de mémoire. De ce fait,

[I]es lieux de mémoire, ce sont d'abord des restes. La forme extrême où subsiste une conscience commémorative dans une histoire qui l'appelle, parce qu'elle l'ignore. [...] [C]e sont les buttes témoins d'un autre âge, des illusions d'éternité. [...] Ce sont des bastions sur lesquels on s'arc-boute⁸³.

⁷⁶ Pierre Nora, « Présentation », dans : *Les lieux de mémoire. I : La République*, Paris, Éditions Gallimard, 1984, p. VII ; Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », dans : *Les lieux de mémoire. I : La République*, *op. cit.*, p. XXXIX.

⁷⁷ C'est-à-dire les représentations populaires du passé, en opposition avec l'histoire, qui se trouve à être la reconstitution du passé par les historiens et les savants.

⁷⁸ Pierre Nora, « Présentation », *op. cit.*, p. VIII ; Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », *op. cit.*, p. XXXVII.

⁷⁹ Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », *op. cit.*, p. XVII.

⁸⁰ *Ibid.*, p. XXIV.

⁸¹ *Ibid.*, p. XVII.

⁸² *Ibid.*, p. XVII.

⁸³ *Ibid.*, p. XXIV.

Par conséquent, l'objectif premier du lieu de mémoire est d'interrompre le cours de l'histoire, d'enfermer, dans un lieu, la mémoire et les souvenirs de tout élément du patrimoine d'une société menacé de disparaître physiquement ou symboliquement :

[L]a raison d'être fondamentale d'un lieu de mémoire est d'arrêter le temps, de bloquer le travail de l'oubli, de fixer un état des choses, d'immortaliser la mort, de matérialiser l'immatériel pour [...] enfermer le maximum de sens dans le minimum de signes⁸⁴.

Ceci étant expliqué, nous tenterons de voir, dans notre thèse, si certains acteurs ont cherché à figer dans le temps une certaine conception du Canadien de Montréal et de son histoire qu'ils considéraient comme étant en voie de disparition.

Survol historiographique

Sport et politique

Notre démarche s'inscrit dans un courant historiographique qui vise à étudier les imbrications du politique dans la culture populaire en général. Par exemple, des chercheurs ont étudié, dans le contexte québécois, comment les enjeux politiques, en particulier ceux touchant à la question nationale, ont su s'insérer dans la culture populaire au Québec, plus précisément dans l'humour et la chanson. En analysant les textes de chansonniers québécois des années 1960, comme Raymond Lévesque et Claude Gauthier, Bruno Roy constate que les thèmes principaux de l'idéologie de la décolonisation (surtout la question de l'exploitation du peuple québécois et de l'utilisation de la violence pour se libérer de l'opresseur) sont présents dans de nombreuses chansons québécoises de l'époque, et ce bien avant la fameuse crise d'octobre de 1970⁸⁵. Roy remarque aussi que l'on retrouve des « traces⁸⁶ » des événements d'octobre 1970 dans plusieurs chansons québécoises, notamment dans *L'alouette en colère* de Félix Leclerc. D'autres auteurs, comme Gilles Perron, soutiennent également que des chanteurs québécois des années 1960 et

⁸⁴ *Ibid.*, p. XXXV.

⁸⁵ Bruno Roy, « Des airs d'Octobre », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no. 1 (2002), p. 62-63.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 70.

1970, comme Robert Charlebois, Gilles Vigneault et Félix Leclerc, ont su, dans leurs chansons, exprimer la nouvelle identité québécoise en formation à ce moment-là, en plus de chanter et de célébrer l'indépendance du Québec que l'on souhaitait voir arriver bientôt⁸⁷. Pour sa part, l'historien Robert Aird avance que l'humour au Québec a eu « une forte connotation nationaliste⁸⁸ ». Il croit, par exemple, que les spectacles *Les Fridolinades* de Gratien Gélinas, de par sa critique sociale du Québec de l'Après Deuxième Guerre mondiale, ont su préparer le terrain de la Révolution tranquille⁸⁹. Il affirme aussi que dans les années 1960 et 1970, le groupe les Cyniques ont su exprimer, dans leurs sketches, les idéaux souverainistes qui commençaient à prendre forme après la Révolution tranquille⁹⁰.

En ce qui nous concerne, nous étudierons, dans notre thèse, une autre composante essentielle de la culture populaire, soit le sport. Comme le rappelle le sociologue Maurice Roche, le sport constitue un phénomène éminemment politique puisqu'il contribue à la construction identitaire (personnelle et collective) et qu'il peut symboliser cette identité⁹¹. C'est dans cette optique que plusieurs historiens et spécialistes des sciences sociales ont analysé un fait sportif sous un angle politique, à l'instar de ce que nous souhaitons faire dans cette thèse.

Les études portant sur le caractère politique du sport peuvent être divisées en deux grandes catégories. Dans un premier temps, certains auteurs se sont intéressés au sport comme créateur de consensus et d'unité nationale. Ils cherchent donc à démontrer que le sport peut permettre de solidifier les liens nationaux déjà existants. Par exemple, l'historien Laurent Dubois

⁸⁷ Voir Gilles Perron, « La chanson québécoise. De l'*Osstidcho* à aujourd'hui », *Québec français*, no. 145 (2007), pp. 54-56 et Gilles Perron, « Les valeurs collectives dans la chanson québécoise », *Québec français*, no. 147 (2007), pp. 30-32. Voir aussi Bruno Roy, *op. cit.*, p. 64.

⁸⁸ Robert Aird, *Histoire politique du comique au Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2010, p. 7.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 142.

⁹⁰ Robert Aird, *L'histoire de l'humour au Québec de 1945 à nos jours*, Montréal, VLB Éditeur, 2004, 164 p.

⁹¹ Maurice Roche, *Sport, popular culture and identity*, Chelsea, Meyer & Meyer, 1998, 224 p.

a étudié la victoire de l'équipe nationale française de soccer lors de la Coupe du monde en 1998 et a cherché à comprendre comment cette victoire a pu affecter l'unité nationale française⁹². Selon Dubois, le triomphe de l'équipe de soccer de France, en raison de sa composition multiethnique, aurait contribué à un véritable dialogue entre les différents groupes ethniques formant la société française, permettant ainsi un rapprochement, du moins au moment de la Coupe du monde, entre ces différents groupes et une plus grande acceptation de la diversité culturelle au pays⁹³. De même, Michael Butterworth s'est efforcé à démontrer que le Super Bowl (le match final de la NFL) constitue une affirmation et une manifestation du patriotisme américain⁹⁴. De ce fait, cet événement sportif représenterait un facteur unificateur dans la société américaine puisqu'il permettrait de réactualiser, à chaque année, ce patriotisme dans l'esprit des citoyens américains⁹⁵. Pour sa part, Pierre-Luc Beauchamp s'est questionné sur le rôle de la « Série du siècle » de 1972 (une série de huit parties de hockey opposant l'équipe nationale soviétique à un club composé des meilleurs hockeyeurs canadiens, remportée in extremis par le Canada) comme « catalyseur de l'identité canadienne⁹⁶ ». Ainsi, Beauchamp a tenté de déterminer si cet événement a permis la construction d'une identité nationale pancanadienne. Pour l'historien, la Série du siècle aurait bel et bien permis la création d'un « sentiment d'appartenance au Canada⁹⁷ » au moment où se déroulait l'événement, mais ce sentiment ne serait pas durable à long terme, surtout au Québec, comme en fait foi la montée du nationalisme québécois dans les années qui ont suivi. En résumé, ces études nous révèlent que le sport peut,

⁹² Laurent Dubois, *The Soccer Empire: The World Cup and the Future of France*, Los Angeles, University of California Press, 2010, 329 p.

⁹³ *Ibid.*, p. 157.

⁹⁴ Michael Butterworth, « Fox Sport, Super Bowl XLII, and the Affirmation of American Civil Religion », *Journal of Sport & Social Issues*, vol. 32, no. 3 (2008), p. 319.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 318.

⁹⁶ Pierre-Luc Beauchamp, « La série du siècle de 1972 : un catalyseur de l'identité canadienne? », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, no. 2 (2014), p. 78.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 78.

effectivement, soutenir l'unité nationale, mais que le sentiment national construit par le sport est très éphémère et n'est pas fixe dans le temps : le sport semble donc permettre le développement de ce que Philippe Liotard appelle un « nationalisme de l'instant⁹⁸ ». Toutefois, comme nous le rappelle Élise Pépin, « ce “nationalisme de l'instant”[, aussi éphémère soit-il,] est capital dans l'édification de l'idée de nation⁹⁹ ».

D'autres chercheurs ont aussi analysé le rôle du sport comme vecteur de contestation. Ils cherchent donc à comprendre comment le sport peut porter les revendications de certains groupes et exprimer les antagonismes en relation avec les questions nationales. Par exemple, Vincente Rodriguez Ortega a démontré que l'équipe de soccer du FC Barcelone représente un symbole de l'identité catalane¹⁰⁰. Dans le contexte de la crise d'indépendance catalane, le FC Barcelone peut être considéré comme étant une expression du nationalisme catalan : à travers ses nombreux succès, cette équipe donnerait une voix à ce peuple pour exprimer leurs demandes nationales et permettrait même de légitimer le projet d'indépendance politique de la Catalogne¹⁰¹. Par ailleurs, Oshebeng Alphonse Konyaditse a cherché à mettre en lumière le rôle du soccer dans la contestation du système d'apartheid et des politiques ségrégationnistes en Afrique du Sud¹⁰². En effet, par la décision de certaines autorités sportives locales de créer des ligues et des clubs de soccer mixtes, ce sport serait donc devenu un lieu d'affirmation des revendications d'égalité raciale¹⁰³. Au niveau québécois, certains auteurs ont étudié les dimensions politiques de « l'émeute Richard », un soulèvement populaire survenu à Montréal en mars 1955 suite à la

⁹⁸ Philippe Liotard, « Le sport au secours des imaginaires nationaux », *Quasimodo*, vol. 3, no. 4 (1997), p. 22. Cité dans Élise Pépin, *op. cit.*, p. 50.

⁹⁹ Élise Pépin, *op. cit.*, p. 50.

¹⁰⁰ Vincente Rodriguez Ortega, « Soccer, nationalism and the media in contemporary Spanish society: La Roja, Real Madrid & FC Barcelona », *Soccer & Society*, vol. 17, no. 4 (2016), p. 632.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 632.

¹⁰² Oshebeng Alphonse Konyaditse, *The politics of South Africa football*, Johannesburg, African Perspective Publishing, 2010, 174 p.

¹⁰³ *Ibid.*

suspension du joueur vedette du Canadien de Montréal, Maurice Richard, par le président de la LNH de l'époque, Clarence Campbell. C'est le cas, entre autres, de Suzanne Laberge et d'Alexandre Dumas, qui ont cherché à démontrer que cette émeute a « fait figure de catalyseur du mouvement d'affirmation nationale » des Canadiens français¹⁰⁴. Selon eux, cet événement serait devenu une sorte d'exutoire par lequel le peuple canadien-français, soumis et dominé par la communauté anglophone, a décidé de manifester sa colère contre son sort¹⁰⁵. Dans sa thèse de maîtrise, David Di Felice, reprenant une conclusion similaire à celle de Laberge et Dumas, affirme que ce soulèvement populaire aurait permis l'extériorisation des frustrations et du sentiment national qui habitaient les Canadiens français¹⁰⁶. Pour ces auteurs, « l'émeute Richard » représenterait donc un moment au cours duquel les aspirations nationales du peuple canadien-français ont été exprimées, si bien que plusieurs penseurs considèrent cet événement comme un prélude à la Révolution tranquille¹⁰⁷.

Pour finir cette revue historiographique des études qui ont porté un regard politique sur le sport, nous souhaitons signaler les travaux de Terry Gitersos, dont la problématique et l'approche sont semblables aux nôtres. Effectivement, le chercheur s'est intéressé à la couverture des principaux quotidiens de la province de Québec de la rivalité entre le Canadien de Montréal et des Nordiques de Québec entre 1979 et 1984 pour y déceler la façon dont les journalistes sportifs ont présenté l'identité nationale québécoise dans leurs écrits¹⁰⁸. Pour Gitersos, la langue française

¹⁰⁴ Suzanne Laberge et Alexandre Dumas, « L'affaire Richard/Campbell : un catalyseur de l'affirmation des Canadiens français », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no. 2 (2003), p. 31.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 38.

¹⁰⁶ David Di Felice, *The "Rocket Riot": A Socio-Historical Examination of Sports, Culture and the Construction of Symbolic Identities*, Thèse de maîtrise, Département d'histoire, Queen's University, 1999, 228 p.

¹⁰⁷ Voir notamment Anouk Bélanger, *op. cit.*, p. 547 et Tony Patoine, *op. cit.*, p. 18.

¹⁰⁸ Terry Gitersos, « Ça devient une question d'être maîtres chez nous » : *The Canadiens, Nordiques, and the Politics of Québécois Nationalism, 1979-1984*, Thèse de doctorat, Département de kinésiologie, University of Western Ontario, 2011, 404 p. ; Terry Gitersos, « Labour, Francophonization and National Identity in Hockey's Battle of Québec, 1980-1983 », dans : *The Same but Different: Hockey in Québec*, *op. cit.*, pp. 114-135. (Cet article se trouve à être, en fait, une version remaniée de sa thèse de doctorat.)

et la descendance franco-québécoise constitueraient les deux éléments centraux de l'identité nationale prônée par ces journalistes, ce qui ferait en sorte que cette vision du « Nous » québécois serait, d'après lui, basée sur l'ethnicité. Ainsi, « [t]he identity represented through this hockey coverage excluded and even demonized [some] Québec residents, such as Anglophones, who deviated from these norms¹⁰⁹ ». Gitersos semble donc avoir une conception très trudeauiste du nationalisme québécois exprimé par les chroniqueurs sportifs qu'il a étudiés, en ce sens qu'il s'agirait, selon l'auteur, d'un nationalisme ethnique et intolérant¹¹⁰. Bien que certaines similitudes puissent être tracées entre notre démarche et celle de Gitersos, soulignons tout de même qu'en plus du fait qu'il ne couvre pas la totalité de la période de la crise constitutionnelle, les débats au sens large de ce conflit (ceux opposant le souverainisme, le fédéralisme trudeauiste et le fédéralisme asymétrique) de même que d'autres questions qui se trouvent au cœur de notre démarche, comme celle concernant le multiculturalisme et l'immigration internationale, n'intéressent pas le chercheur¹¹¹. Ce dernier étudie donc le nationalisme québécois exclusivement.

La crise constitutionnelle canadienne

En ce qui concerne l'historiographie de la crise constitutionnelle, il est important de mentionner, à prime abord, qu'en raison du fait que cet événement est assez récent dans l'histoire canadienne, il a surtout été examiné et étudié, pour l'instant, par des politologues. Les historiens,

¹⁰⁹ Terry Gitersos, «*Ça devient une question d'être maîtres chez nous*»: *The Canadiens, Nordiques, and the Politics of Québécois Nationalism, 1979-1984*, op. cit., p. iv.

¹¹⁰ Voir la note 66 de cette introduction.

¹¹¹ Terry Gitersos, «*Ça devient une question d'être maîtres chez nous*»: *The Canadiens, Nordiques, and the Politics of Québécois Nationalism, 1979-1984*, op. cit., p. 26-27.

pour leur part, ne se sont pas encore beaucoup intéressés à cet événement, pourtant majeur dans l'histoire du pays¹¹².

Les études portant sur la crise constitutionnelle canadienne se sont surtout penchées sur les origines de cette crise et ont cherché à comprendre qui en était le principal artisan. Encore une fois, ces études peuvent être divisées en deux grandes catégories. D'une part, certains ont voulu jeter le blâme sur Pierre Elliott Trudeau et les politiques qu'il a mises de l'avant alors qu'il était Premier ministre du Canada (1968-1984). Ainsi, des politologues, comme Guy Laforest, ont voulu montrer que les politiques trudeauistes en matière de langues officielles et de multiculturalisme ont été responsables du déclenchement de ce conflit constitutionnel car ces politiques rejetaient le principe d'un Canada dualiste formé par deux sociétés distinctes (l'une française et l'autre anglaise), une conception du pays qui serait partagée par un très grand nombre de Québécois et qui aurait été nécessaire pour que le Québec adhère au grand projet canadien¹¹³. La constitution canadienne de 1982 et l'échec de l'accord du lac Meech, suivant la vision trudeauiste du Canada, rendaient impossibles la réalisation de ce rêve de dualité au pays. Ce rêve semblait pourtant vouloir devenir réalité dans les années 1960, où après la création de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme par le gouvernement libéral de Lester B. Pearson en 1963, le Canada aurait connu un moment où « une possibilité s'ouv[r]ait pour penser autrement les relations entre les francophones et les anglophones, un moment où [...] la biculturalité pass[ait] de symbole à option politique viable¹¹⁴ », pour reprendre les mots de

¹¹² À l'exception de Frédéric Bastien, dans son ouvrage *La Bataille de Londres : Dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel* (Montréal, Boréal, 2013, 476 p.) et de Michael Behiels, dans son livre *The Meech Lake primer: conflicting views of the 1987 Constitutional Accord* (Ottawa, University of Ottawa Press, 1989, 564 p.).

¹¹³ Guy Laforest, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Septentrion, 1992, 265 p.

¹¹⁴ Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada : Une histoire intellectuelle de la Commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2018, p. 14.

Valérie Lapointe-Gagnon¹¹⁵. Soulignons qu’au sein de cette commission, la conception d’un Canada dualiste où le Québec pourrait jouir d’un statut spécial, conception partagée par André Laurendeau, l’un des deux commissaire-en-chef, semblait d’ailleurs recueillir la faveur d’une majorité de commissaires¹¹⁶. Mais tel qu’expliqué plus haut, Trudeau a œuvré, durant toute sa carrière politique, à répudier cette conception du pays, qui aurait permis d’éviter, selon des penseurs comme Laforest, le conflit constitutionnel entre le Québec et le reste du Canada si elle avait été dûment adoptée.

De façon similaire, Kenneth McRoberts affirme que les origines de la crise constitutionnelle remontent à la mise en œuvre, dans les années 1970 et 1980, de la « stratégie d’unité nationale » de Pierre Elliott Trudeau, visant à faire du Canada une seule et véritable nation, dont tous les membres partageraient des valeurs communes telles que le bilinguisme et le multiculturalisme, et donc à rejeter la dualité nationale en tant que principe instituant du pays. Pour que cette nouvelle conception du Canada soit véritablement partagée par tous les Canadiens, il était donc nécessaire que les Québécois abandonnent l’idée qu’ils puissent se construire une référence (nationale) autonome : autrement dit, ils devaient délaissier leur sentiment d’appartenance au Québec pour plutôt embrasser une identité exclusivement canadienne et réduire leur « francité » à un phénomène non pas sociétal ou national, mais simplement ethnique. Mais cette stratégie a échoué, selon McRoberts, car les Québécois n’ont pas voulu renoncer à leur référence nationale québécoise et les Canadiens anglais, qui ont largement adopté la conception

¹¹⁵ Lapointe-Gagnon croit également que cette commission serait en fait l’aboutissement logique des efforts entrepris par de nombreux intellectuels canadiens au lendemain de la Seconde Guerre mondiale de provoquer un plus grand dialogue entre les francophones et les anglophones au pays. (Voir Valérie Lapointe-Gagnon, « Les origines intellectuelles de la commission Laurendeau-Dunton : de la présence d’une volonté de dialogue entre les deux peuples fondateurs du Canada au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, 1945-1965 », *Mens*, vol. 14-15, nos. 1-2 (2014), pp. 131-173.)

¹¹⁶ Valérie Lapointe-Gagnon, « De l’atteinte de l’égalité entre les “deux peuples fondateurs” : débats sur le bilinguisme à la commission Laurendeau-Dunton, 1963-1971 », *Bulletin d’histoire politique*, vol. 26, no. 2 (2018), p. 107.

trudeauiste du Canada, ne voulaient plus reconnaître le caractère distinct du Québec, d'où la difficulté à résoudre la « question québécoise »¹¹⁷.

Toujours en ce qui concerne les critiques du trudeauisme, soulignons que certains auteurs ont aussi exploré le processus du rapatriement de la constitution canadienne mené par Trudeau et se sont interrogés sur la validité même de la constitution de 1982. Ainsi, l'historien Frédéric Bastien a remarqué dans ses recherches que des juges de la Cour suprême du Canada (dont le juge en chef Bora Laskin) sont intervenus directement dans le processus politique du rapatriement constitutionnel afin d'accélérer les choses et donner un coup de main à Trudeau, violant, de ce fait, le principe de séparation des pouvoirs politiques et judiciaires. Cette intervention du judiciaire dans le politique amène Bastien à affirmer que la constitution canadienne est invalide et à se demander si ce processus de rapatriement de la constitution canadienne n'aurait pas été, ni plus ni moins, un coup d'État orchestré par Trudeau¹¹⁸.

D'autre part, des penseurs tels que Max Nemni et Michael Behiels estiment, au contraire, que le grand responsable de la crise constitutionnelle canadienne n'est pas Pierre Elliott Trudeau, mais bien Brian Mulroney. En effet, ces penseurs supposent que la stratégie dite de « réconciliation nationale » du gouvernement Mulroney, visant à amener le Québec à signer l'entente constitutionnelle de 1981-1982 dans « l'honneur et l'enthousiasme »¹¹⁹, aurait fortement exagéré la prétendue trahison qu'aurait vécue le Québec lors des négociations entourant le rapatriement de la constitution canadienne et aurait galvanisé les Québécois dans leurs demandes

¹¹⁷ Kenneth McRoberts, *Un pays à refaire. L'échec des politiques constitutionnelles canadiennes*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1999, 485 p.

¹¹⁸ Frédéric Bastien, *op. cit.*, p. 351.

¹¹⁹ Voir notamment : Michael Behiels, *Canada's Francophone Minority Communities: Constitutional Renewal and the Winning of School Governance*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 249 ; Michael Behiels, *The Meech Lake primer: conflicting views of the 1987 Constitutional Accord*, *op. cit.*, p. 468 ; Pierre Godin, René Lévesque, *l'homme brisé (1980-1987)*, *op. cit.*, p. 344.

traditionnelles pour une plus grande autonomie politique¹²⁰. Ce faisant, les actions entreprises par le gouvernement Mulroney auraient permis, selon Nemni, de ranimer le mouvement nationaliste québécois (qui connaît un creux de vague après l'échec référendaire de 1980 et le rapatriement de la constitution canadienne en 1982), ce qui, au final, aurait fortement compromis l'unité nationale canadienne¹²¹. Il va sans dire que ces auteurs voient d'un œil très favorable les différentes mesures adoptées par Pierre Elliott Trudeau, qui permettent, d'après leur perspective, de garantir l'unité nationale canadienne et de favoriser l'épanouissement des minorités ethnoculturelles au pays. Par exemple, en étudiant l'histoire de l'éducation dans les deux langues officielles au Canada, l'historien Matthew Hayday avance que la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 aurait permis la survie, et même le développement, des communautés minoritaires francophones du pays, en leur garantissant l'accès à l'éducation dans leur langue¹²².

Comme nous pouvons le constater, les études portant sur la crise constitutionnelle canadienne ont surtout abordé cet événement sous un angle strictement politique. L'originalité de notre démarche réside dans le fait qu'elle permettra de proposer un nouveau regard sur la crise constitutionnelle canadienne, c'est-à-dire que nous l'examinerons plutôt sous le prisme d'un élément de la culture populaire, soit le sport professionnel. Nous tenterons donc de voir si cet événement a pu avoir un impact et des répercussions dans d'autres champs sociaux que celui du champ politique au sens strict. Pour le sociologue français Pierre Bourdieu, un « champ » est un univers social autonome au sein du grand monde social ; il s'agit d'un microcosme à l'intérieur du grand macrocosme social¹²³. Selon Bourdieu, la société serait donc composée de plusieurs

¹²⁰ Max Nemni, « Le “dés” accord du Lac Meech et la construction de l'imaginaire symbolique des Québécois », dans : *Le Québec et la restructuration du Canada (1980-1992). Enjeux et perspectives*, op. cit., pp. 165-198.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² Matthew Hayday, *Bilingual Today, United Tomorrow. Official Languages in Education and Canadian Federalism*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, 258 p.

¹²³ Pierre Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Les Presses Universitaires de Lyon, 2000, p. 52.

champs autonomes et distincts les uns des autres, où des acteurs se disputent les ressources et le capital (matériel, symbolique et social), et où les « vainqueurs » de chaque champ (ceux qui accumulent le plus de capital) se rencontrent dans le champ politique, lequel se trouve au-dessus des autres champs. Ainsi, notre thèse permettra d'enrichir notre compréhension des débats politiques canadiens des années 1970, 1980 et 1990 : en raison du fait que les études qui ont été faites jusqu'à maintenant sur la crise constitutionnelle canadienne se limitent au champ politique, notre thèse cherchera à mesurer l'influence que cet événement a pu avoir à l'intérieur d'une des composantes du champ de la culture populaire, soit celle du sport.

Sources et méthodologie

Pour répondre aux questionnements qui orientent notre travail, nous avons choisi d'étudier les chroniques sportives provenant de trois journaux montréalais, soit *La Presse*, *Le Devoir* et la *Gazette*. Nous nous sommes arrêté sur ces quotidiens en particulier pour trois raisons principales. Premièrement, ces journaux comptent parmi les publications les plus importantes à Montréal en termes de lectorat et de rayonnement dans la communauté. Ainsi, *La Presse*, qui se targue d'être « le plus grand quotidien français d'Amérique¹²⁴ », a toujours été le quotidien ou l'un des quotidiens (francophones) les plus lus à Montréal, même chose pour la *Gazette*, lui qui domine la part de marché anglophone, tandis que *Le Devoir*, malgré son tirage relativement limité, est reconnu pour son journalisme de grande qualité¹²⁵. Deuxièmement, ces trois quotidiens nous offrent une diversité de positionnements idéologiques par rapport à la question de l'avenir politique du Québec. Même s'il existe peu d'études portant sur les orientations idéologiques de *La Presse* pendant la période qui nous intéresse, Yves Frenette a tout de même démontré que

¹²⁴ Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse. Tome II : Le plus grand quotidien français d'Amérique, 1916-1984*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1984, 284 p.

¹²⁵ Voir Marie-Ève Carignan et Claude Martin, « Analyse de statistiques historiques sur le lectorat du quotidien québécois *Le Devoir* de 1910 à 2000 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 70, no. 3 (2017), pp. 55-79.

durant la crise économique des années 1930, *La Presse* est un journal libéral et capitaliste qui « ne remet jamais en cause le système économique et politique canadien¹²⁶ » puisqu'il cherche à « [d]éfend[re] les intérêts des milieux des affaires¹²⁷ ». Quarante ans plus tard, maintenant sous la propriété de Power Corporation (une compagnie financière appartenant à la famille Desmarais), *La Presse* est un journal faisant la promotion du fédéralisme canadien et qui s'oppose catégoriquement au projet de souveraineté du Québec¹²⁸. Mais soulignons que le fédéralisme de *La Presse* emprunte souvent davantage à « l'asymétrisme » qu'au trudeauisme, comme en fait foi cette déclaration de principe préparée par le rédacteur-en-chef Roger Lemelin en 1972 : « Le journal LA PRESSE croit en un Québec fort au sein d'une Confédération suffisamment souple pour satisfaire aux légitimes aspirations des Canadiens de langue et de culture françaises¹²⁹. » Fondé en 1910 par le politicien Henri Bourassa, *Le Devoir*, seul quotidien véritablement indépendant au Québec, a toujours été résolument nationaliste, suivant ainsi les convictions idéologiques de son fondateur¹³⁰. Sous la gouverne de Claude Ryan dans les années 1960 et 1970, le journal adopte une position éditoriale fédéraliste asymétrique, ligne éditoriale qui sera reprise par les successeurs de Ryan dans les années 1980, Jean-Louis Roy et Benoît Lauzière¹³¹. Mais avec l'arrivée de Lise Bissonnette à la tête du journal en 1990, *Le Devoir* devient alors ouvertement souverainiste¹³², étant d'ailleurs le seul quotidien canadien à appuyer le camp du « Oui » lors du référendum de 1995. Pour sa part, la *Gazette*, seul journal montréalais de langue

¹²⁶ Yves Frenette, « Les éditoriaux de *La Presse*, 1934-1936 : une défense de la démocratie libérale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, no. 3 (1979), p. 462.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 462.

¹²⁸ Cyrille Felteau, *op. cit.*, p. 216. Voir aussi Jean-François Lisée, *op. cit.*, p. 243 et Jean-François Nadeau, *op. cit.*, p. 348.

¹²⁹ Cité dans Cyrille Felteau, *op. cit.*, p. 216.

¹³⁰ Lise Bissonnette, « Préface – Une œuvre de liberté », dans : *Le Devoir, reflet du Québec au 20^e siècle*, Robert Lahaise (éd.), Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1994, p. 9-10.

¹³¹ Lucia Ferreti, « Les directeurs du *Devoir* et l'opinion : élection, langue et Constitution », dans : *Le Devoir, reflet du Québec au 20^e siècle, op. cit.*, p. 100-101 et 105.

¹³² Louis Cornellier, *Lire le Québec au quotidien : petit manuel critique et amoureux de journalisme québécois à l'usage de ceux qui souhaitent bien lire les quotidiens d'ici*, Montréal, Éditions Varia, 2005, p. 128.

anglaise depuis la fermeture du *Montreal Star* en 1979, est, aux dires de la politologue Josée Legault, l'un des principaux canaux de diffusion du discours public dominant de la communauté anglo-québécoise : les prises de position éditoriales de ce journal endossent le fédéralisme canadien trudeauiste et adoptent un discours fortement anti-souverainiste¹³³. Ces trois publications se distinguent donc idéologiquement quant à la question nationale au Québec. Cependant, mentionnons d'emblée que nous pourrions voir, tout au long de cette thèse, qu'un journal ne se limite pas seulement à sa position éditoriale : certains chroniqueurs (dans le cas qui nous intéresse, des chroniqueurs sportifs) peuvent, parfois, exprimer des prises de position divergentes de celles de la politique éditoriale officielle de leur quotidien. Par exemple, Réjean Tremblay, figure de proue des pages sportives de *La Presse*, prônera, en discutant du Canadien de Montréal pendant la crise constitutionnelle, la souveraineté du Québec. Il faut donc garder en tête la ligne éditoriale de chaque journal, tout en se rappelant que certains chroniqueurs peuvent s'en éloigner. Troisièmement, l'étude de ces trois journaux nous permettra de prendre en compte non seulement les points de vue de journalistes francophones, mais aussi ceux d'Anglo-Montréalais. Somme toute, le choix de ces journaux a pour but d'étudier notre problématique en fonction de deux grands pôles d'analyse, c'est-à-dire sous une dimension linguistique (l'analyse des commentateurs francophones et anglophones) et sous une dimension idéologique (soit en fonction des convictions fédéralistes, nationalistes ou souverainistes des journaux).

Certains seront peut-être surpris de voir que nous avons décidé d'inclure *Le Devoir* dans notre étude. En effet, ce journal a la réputation d'être « élitiste » et traite généralement peu des enjeux populaires¹³⁴, comme le sport professionnel. D'ailleurs, en consultant les deux graphiques

¹³³ Josée Legault, *op. cit.*, p. 31.

¹³⁴ Marie-Ève Carignan et Claude Martin, *op. cit.*, p. 56.

en annexe que nous avons nous-même préparés¹³⁵, qui permettent, entre autres choses, d'examiner la répartition des articles et des chroniques retenus pour cette thèse en fonction du journal de provenance, nous pouvons voir très clairement que *Le Devoir* a été, de façon significative, beaucoup moins présent dans ce débat public que les deux autres journaux à l'examen. Nous avons choisi, malgré tout, d'inclure *Le Devoir* dans notre étude pour deux raisons. D'une part, puisque notre thèse en est une non seulement sur l'histoire du sport mais aussi sur l'histoire politique, *Le Devoir* devenait une source intéressante, étant une voix nationaliste francophone incontournable à Montréal qui s'intéresse particulièrement aux questions politiques et constitutionnelles ainsi qu'aux grands débats d'idées qui touchent la société québécoise. D'autre part, même si *Le Devoir* n'est pas reconnu pour sa couverture sportive, certaines indications nous laissent tout de même croire que ce journal n'est pas totalement indifférent au sport, en particulier au Tricolore, et peut, parfois, y inclure des considérations politiques lorsqu'il en parle. Par exemple, quelques jours après l'émeute Richard en 1955, l'éditorialiste André Laurendeau écrit un célèbre papier intitulé « On a tué mon frère Richard », dans lequel il affirme que « [l]e nationalisme canadien-français paraît s'être réfugié dans le hockey. La foule qui clamait sa colère [...] n'était pas animée seulement par le goût du sport ou le sentiment d'une injustice contre son idole. C'était un peuple frustré qui protestait contre le sort¹³⁶ ». Après avoir reconnu que « [l]es sentiments qui animaient la foule [...] étaient assurément confus¹³⁷ », Laurendeau se demande malgré tout : « [E]st-ce beaucoup se tromper que d'y reconnaître de vieux sentiments [...] auxquels [Honoré] Mercier faisait jadis appel quand il

¹³⁵ Voir l'Annexe A et l'Annexe B de ce travail.

¹³⁶ André Laurendeau, « On a tué mon frère Richard », *Le Devoir*, 21 mars 1955, p. 4.

¹³⁷ *Ibid.*

parcourait la province en criant : « On a tué mon frère Riel »¹³⁸ », ce qui l’amène à conclure que cette émeute « trahit ce qui dort derrière l’apparente indifférence et longue passivité des Canadiens français¹³⁹ ». Par ailleurs, certains chroniqueurs sportifs du *Devoir*, notamment Jean Dion (embauché par le journal en 1996, soit peu de temps après la période que nous étudions), sont reconnus pour mélanger le sport et la politique dans leurs chroniques. Ces exemples nous indiquent que *Le Devoir* a offert, dans ses pages, des réflexions politiques sur l’équipe du Canadien durant son histoire. Dès lors, il devient intéressant de se demander si ce journal a pu proposer d’autres réflexions du genre sur ce club en plein cœur de la crise constitutionnelle canadienne. En outre, même si les articles retenus en provenance du *Devoir* n’ont pas été aussi nombreux que ceux des deux autres quotidiens à l’étude, il faut quand même relever que ce journal a fourni un échantillon d’articles appréciables et utiles pour notre travail.

Les journaux nous apparaissent comme des sources dignes d’intérêt en raison du fait qu’ils prennent une part non négligeable à la formation et au développement d’un espace public au sein d’une collectivité particulière¹⁴⁰. Selon le philosophe allemand Jürgen Habermas, le concept d’espace public peut être défini comme étant un lieu intermédiaire entre les citoyens et les instances étatiques, qui permet aux premiers de débattre collectivement de questions jugées d’intérêt commun et d’influencer, par leurs discussions, les décisions des autorités¹⁴¹. Ainsi, la presse est une composante essentielle de l’espace public puisqu’elle forme un endroit de discussion publique entourant des enjeux sociaux d’importance pour les citoyens. Les quotidiens

¹³⁸ *Ibid.* Laurendeau fait ici référence aux protestations du Premier ministre du Québec Honoré Mercier suite à la pendaison, en 1885, du chef de la résistance métisse dans l’ouest canadien, Louis Riel, condamnation considérée comme une injustice au Québec.

¹³⁹ André Laurendeau, « On a tué mon frère Richard », *Le Devoir*, 21 mars 1955, p. 4.

¹⁴⁰ Serge Miville, « À quoi sert au Canadien français de gagner l’univers canadien s’il perd son âme de francophone? » *Représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la « rupture » du Canada français*, Thèse de maîtrise, Département d’histoire, Université d’Ottawa, 2012, p 13.

¹⁴¹ Jürgen Habermas, *L’espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduit de l’allemand par Marc Launay, Paris, Payot, 1993 [1962], 324 p.

montréalais ont donc permis d'animer et d'alimenter le débat dans l'espace public de la métropole entourant la composition ethnolinguistique du Canadien de Montréal, ce qui signifie que l'examen des journaux nous permettra de comprendre si cet enjeu sportif a pu recouper des débats politiques pendant la crise constitutionnelle. De plus, comme nous le verrons plus en détail tout au long de cette thèse, les journaux peuvent permettre de diffuser des idées à un large public et, ainsi, devenir des « caisses de résonance », d'une certaine manière, dans les débats qui touchent une société. De cette façon, la presse peut donc devenir une sorte de relais entre les élites politiques et intellectuelles et le reste de la population. En d'autres termes, les journaux jouent un rôle prépondérant dans la propagation des idées au sein de la société. Insistons sur le fait que nous tenterons de comprendre et d'analyser le débat entourant le Tricolore seulement dans l'espace public ; ce que les citoyens montréalais ont pensé privément de ces enjeux est une autre question que cette thèse n'a pas l'objectif d'aborder.

Par contre, il est important de relever certaines limites que comporte notre projet. Tout d'abord, il est essentiel de mentionner que tous les journaux retenus pour ce travail proviennent exclusivement de Montréal. Alors, nous ne prendrons pas en compte l'analyse de chroniqueurs sportifs œuvrant pour des quotidiens de l'extérieur de la métropole, ce qui implique que notre thèse permettra de dégager uniquement une perspective montréalaise (voire « montréalocentriste ») des enjeux que nous étudierons. Deux raisons principales motivent cette décision de se concentrer seulement sur la presse montréalaise. D'une part, en raison du fait que le Canadien est un club basé à Montréal, nous voulions d'abord et avant tout connaître l'opinion de chroniqueurs et de journalistes travaillant dans la métropole, ceux-ci étant particulièrement investis dans la couverture du CH. D'autre part, en raison de la place prépondérante qu'occupent le hockey et plus spécifiquement le club du Canadien dans les médias de Montréal, nous croyons

être en mesure de bâtir un corpus d'articles suffisamment imposant pour un projet de maîtrise en privilégiant les publications montréalaises.

Soulignons aussi que nous avons décidé d'écarter certains quotidiens importants de la métropole, comme le *Montréal-Matin*, le *Montreal Star* et *Le Journal de Montréal*. Nous avons choisi d'écarter le *Montréal-Matin* et le *Montreal Star* puisqu'ils ne couvrent pas l'ensemble de la période de la crise constitutionnelle (ils ferment leurs portes en 1978 et 1979 respectivement). Pour ce qui est du *Journal de Montréal*, il nous a fallu faire des choix pour mener à terme notre projet de maîtrise dans un délai raisonnable, nous qui avons à consulter un grand volume de journaux, et ce pour une période d'environ une vingtaine d'années. Avec les trois quotidiens que nous avons sélectionnés, nous estimons disposer d'un échantillonnage suffisant pour mener à bien l'analyse proposée.

Par ailleurs, signalons que l'examen des journaux ne nous permettra pas de saisir entièrement le débat dans l'espace public montréalais entourant le Canadien de Montréal pendant le conflit constitutionnel canadien car la presse n'a pas été le seul média à avoir débattu de la composition ethnolinguistique de cette équipe pendant la période étudiée. En effet, d'autres médias, comme la télévision et la radio, ont participé, eux aussi, à ce débat public et ont pu y apporter un éclairage supplémentaire. L'organe de presse constitue, de ce fait, une source parmi d'autres pour cerner un débat dans l'espace public¹⁴². Nous avons décidé de retenir uniquement les journaux dans notre analyse en raison du fait que les documents produits par les principales stations radiophoniques et télévisuelles qui auraient pu aborder les enjeux qui nous intéressent n'ont pas été conservés ou archivés. Conséquemment, les sources radiophoniques et télévisuelles nous sont difficilement accessibles et parfois même inexistantes, à la différence des archives des

¹⁴² Serge Miville, *op. cit.*, p. 12.

journaux que nous souhaitons étudier, qui ont été archivées et même parfois numérisées par Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Des raisons logistiques nous amènent donc à écarter la radio et la télévision de notre étude. Mentionnons, néanmoins, que l'étude exclusive des journaux nous donnera l'avantage de pouvoir compter sur un corpus composé d'un seul type de sources, ce qui facilitera grandement notre analyse. Réitérons aussi le fait que la presse montréalaise a beaucoup couvert le Tricolore au cours des années qui nous intéressent, signifiant, par le fait même, qu'il existe un nombre suffisant d'articles et de chroniques pour mener à bien ce projet.

Pour trouver des articles et des chroniques pertinents dans les journaux que nous avons choisis, nous avons procédé à un dépouillage exhaustif de la section des sports de chacune de ces publications, et ce pendant toutes les saisons de hockey comprises dans la période que nous étudions, c'est-à-dire du mois de septembre (qui marque l'ouverture des camps d'entraînement des équipes de la LNH) jusqu'au repêchage du mois de juin. Pour ajouter d'autres articles à notre corpus, nous avons également consulté les pages éditoriales et le courrier des lecteurs de chaque journal au moment des controverses de nature linguistique qui ont secoué l'entourage du Canadien de Montréal et qui auraient pu entraîner une réflexion plus large à l'extérieur des pages sportives. Citons, par exemple, la sélection de l'espoir saskatchewanais Doug Wickenheiser au tout premier rang du repêchage de 1980 à la place du Québécois Denis Savard ; la décision de l'entraîneur-chef Pat Burns de laisser de côté Claude Lemieux lors des séries éliminatoires de 1989 (décision interprétée, comme nous le verrons plus tard, comme une manifestation d'un problème plus large au sein de la direction du Tricolore, qui aurait de la difficulté à gérer ses joueurs francophones) ; ainsi que les propos du nouveau capitaine, Mike Keane, qui a mentionné, à quelques semaines seulement du référendum de 1995, qu'il ne voyait pas la nécessité

d'apprendre le français. Lors de ces controverses, nous avons dépouillé quotidiennement les pages éditoriales et le courrier des lecteurs de tous les journaux à l'étude pendant environ deux ou trois semaines après l'événement en question, afin de laisser le temps aux lettres des lecteurs d'être acheminées et publiées.

Une précision méthodologique s'impose en ce qui concerne la façon dont nous avons recueilli notre corpus d'articles à l'étude pour cette thèse. Il est important de relever que nous avons retenu que les articles et les chroniques portant sur le *Canadien* de Montréal qui contenaient une prise de position idéologique pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à la situation politique du Québec et du Canada. Ainsi, les articles sur le CH abordant d'autres questions politiques que ceux de la crise constitutionnelle canadienne (comme la situation politique américaine) ou encore qui ne font que rapporter des faits sportifs n'ayant aucun contenu politique et idéologique (les comptes rendus des matchs, par exemple) ont été exclus de notre corpus. Mentionnons également que les débats politiques qui nous intéressent entourant le *Canadien* ne constituent pas la majorité de ce qui a été écrit sur cette équipe de hockey à cette époque dans les quotidiens que nous avons examinés. En effet, il faut souligner que ce qui retient majoritairement l'attention des chroniqueurs sportifs à l'étude dans cette thèse concerne, bien évidemment, le sport en tant que tel (la performance du club et des joueurs, les mouvements de personnel, etc.). Après tout, ces journalistes sportifs sont, d'abord et avant tout, payés pour discuter de sport avec leurs lecteurs et non pas pour faire du « commentaire politique ». Ceci étant dit, cette assertion ne doit pas mener à banaliser, pour autant, notre démarche : le débat qui

nous intéresse s'est, tout de même, manifesté assez régulièrement dans les pages sportives des journaux que nous avons retenus durant la crise constitutionnelle canadienne¹⁴³.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettons-nous d'y aller de quelques observations générales à propos des principaux résultats de notre recherche, afin de contextualiser le lecteur. Tout d'abord, nous verrons, dans cette thèse, que les chroniqueurs sportifs montréalais ont mené, à leur manière, la bataille constitutionnelle, c'est-à-dire que leur couverture sportive du *Canadien* de Montréal pendant la crise constitutionnelle canadienne a reflété les affrontements qui ont eu lieu dans l'arène politique et constitutionnelle au même moment. Qui plus est, deux grandes figures antagonistes ont été particulièrement actives à ce niveau, soit Réjean Tremblay de *La Presse* et Tim Burke de la *Gazette*. Tremblay et Burke ont donc été les deux principales têtes d'affiche (mais non les seules) du débat que nous avons analysé dans la presse montréalaise¹⁴⁴. Par ailleurs, en consultant les deux graphiques en annexe de ce travail, nous pouvons déceler trois moments forts au cours de notre période globale, soit lors des deux référendums portant sur la souveraineté du Québec (1980 et 1995) ainsi qu'en 1989, peu de temps après l'adoption de la loi 178 par le gouvernement Bourassa, qui a ranimé, en quelque sorte, les tensions constitutionnelles et politiques entre le Québec et le Canada. Ces trois grandes vagues ont également été accompagnées de trois autres « sous-vagues », survenues en 1976-1977 (l'élection du PQ et l'adoption de la loi 101), en 1985 (l'élection du gouvernement Bourassa) et en 1990-1992 (l'échec de Meech et de Charlottetown). Tout ceci nous amène à croire que la situation politique et constitutionnelle semble avoir influencé les moments où les débats entourant le CH et sa

¹⁴³ Même si, comme nous les verrons un peu plus loin, ce débat s'est manifesté plus souvent à des moments précis entre 1976 et 1995, correspondant à des moments-forts de la crise constitutionnelle canadienne.

¹⁴⁴ Spécifions qu'en plus de sa carrière de chroniqueur sportif à *La Presse*, Réjean Tremblay est aussi le scénariste d'une série de télévision culte au Québec, intitulée *Lance et compte*. Cette série dramatique de fiction, diffusée à partir de 1986 d'abord à Radio-Canada puis à TVA, raconte les péripéties d'une équipe de hockey professionnelle imaginaire, le National de Québec.

composition ethnolinguistique sont apparus en masse dans la presse montréalaise lors de la période que nous avons étudiée.

Structure du travail

Notre travail comprendra trois chapitres divisés selon un découpage chronologique effectué en fonction non seulement de l'évolution de la composition ethnolinguistique du Canadien de Montréal, mais aussi du contexte politique. Le premier chapitre englobera la période allant de 1976 à 1982. Nous y aborderons les différents symboles nationaux qui ont été rattachés au CH et les menaces perçues par les chroniqueurs sportifs montréalais quant à la pérennité de ce symbole, dans un contexte politique marqué par l'élection du Parti Québécois en 1976, la tenue d'un référendum portant sur la souveraineté du Québec en 1980 et le rapatriement de la constitution canadienne par le gouvernement Trudeau en 1982. Le deuxième chapitre s'étendra de 1983 à 1989. Nous analyserons alors comment la nomination de hauts-dirigeants francophones à la tête du club et l'accélération de la défrancisation de l'équipe (avec l'arrivée de joueurs européens et américains au sein de la formation) ont été accueillis et ont pu être mis en relation l'une avec l'autre par certains journalistes. Ce chapitre sera aussi l'occasion pour certains chroniqueurs sportifs de faire le bilan des années au pouvoir du PQ et des conséquences que l'élection de 1976 a eue sur le Canadien, dans un contexte où une sorte de morosité politique et un désintérêt par rapport à la question nationale enveloppaient la société québécoise après les événements de 1980 et 1982. Le troisième et dernier chapitre couvrira la période de 1989 à 1995. Dans un contexte politique fort mouvementé au Québec, marqué par l'échec des accords du lac Meech et de Charlottetown, la recrudescence du nationalisme et du souverainisme québécois et la tenue d'un second référendum sur la souveraineté du Québec en 1995, nous étudierons la

refrancisation partielle qu'a connue le Tricolore à cette époque et les nombreuses controverses de nature linguistiques qui ont secoué le club pendant la campagne référendaire de 1995.

CHAPITRE I

PREMIÈRE PÉRIODE : LE CANADIEN DE MONTRÉAL ET L’AFFIRMATION NATIONALE DES FRANCO-QUÉBÉCOIS, 1976-1982

Dès son arrivée au pouvoir en novembre 1976, le gouvernement du Parti Québécois de René Lévesque se donne comme mandat d’affirmer clairement la primauté du français au Québec¹. Pour ce faire, les péquistes veulent modifier la loi 22, loi adoptée par le gouvernement libéral de Robert Bourassa en 1974. Bien que cette loi ait fait du français la seule langue officielle de la province, elle n’en a pas fait assez, selon le PQ, pour arrêter le déclin du français et rendre cette langue utile dans la vie de tous les jours au Québec². C’est ainsi qu’en 1977, Camille Laurin, ministre du Développement culturel, présente un projet de Charte de la langue française, dont le livre blanc est déposé au mois d’avril. Concrètement, cette charte vise à rendre l’affichage commercial unilingue français obligatoire et à faire du français la langue de travail au Québec³. Elle vise aussi à intégrer les immigrants à la majorité francophone de la province en interdisant le libre-choix de l’école aux enfants : selon une clause de cette charte, surnommée la « clause Québec », seuls les enfants dont au moins un parent a reçu son éducation en anglais au Québec pourront fréquenter l’école anglaise⁴. Dans ces circonstances, les enfants dont les parents ont étudié en anglais dans le reste du Canada ou ailleurs dans le monde devront obligatoirement fréquenter les écoles françaises. Le gouvernement Lévesque proposera, éventuellement, une « politique de réciprocité » avec le reste du Canada : les enfants dont l’un des parents a étudié en anglais dans une autre province canadienne pourront avoir le droit d’étudier en anglais au

¹ Pierre Godin, *René Lévesque, l’espoir et le chagrin (1976-1980)*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2001, p. 152.

² Pierre Godin, *op. cit.*, p. 168-169 ; Josée Legault, *L’invention d’une minorité : Les Anglo-Québécois*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1992, p. 37.

³ Michael Behiels, *Canada’s Francophone Minority Communities: Constitutional Renewal and the Winning of School Governance*, Montréal & Kingston, McGill-Queen’s University Press, 2004, p. 39 ; Pierre Godin, *op. cit.*, p. 188.

⁴ Michael Behiels, *op. cit.*, p. 39 ; Pierre Godin, *op. cit.*, p. 174-175 et 182.

Québec, mais seulement si leur province d'origine offre l'enseignement public en français⁵. Adoptée au mois d'août 1977, cette Charte de la langue française sera connue sous le nom de la loi 101.

Tandis que l'élection du PQ et l'adoption de la loi 101 provoquent un sentiment d'effervescence nationaliste chez de nombreux Franco-Québécois, les anglophones du Québec, pour leur part, vivent plutôt ces événements comme un choc. En effet, comme nous le rappellent, entre autres, Louis Balthazar et Josée Legault, la communauté anglo-québécoise a eu tendance, avant 1976, à se percevoir comme faisant partie de la majorité anglophone du Canada⁶. Ainsi, les Anglo-Québécois ne s'identifiaient pas du tout comme Québécois et se définissaient uniquement comme Canadiens. Les événements politiques de 1976 et 1977 au Québec font véritablement prendre conscience aux anglophones de leur statut de minorité sur le territoire québécois⁷. Ce choc, combiné à la menace de séparation du Québec et au supposé traitement discriminatoire dont les anglophones seraient victimes sous le gouvernement péquiste, provoque un exode anglophone de la province : de 1976 à 1981, plus de 100 000 anglophones quittent le Québec, principalement pour l'Ontario⁸.

Un autre dossier important pour le gouvernement Lévesque au cours de son premier mandat est la tenue d'un référendum portant sur la souveraineté du Québec. Ce référendum, prévu pour le 20 mai 1980, demande aux Québécois s'ils acceptent de donner un mandat au gouvernement du Québec pour négocier une nouvelle entente constitutionnelle avec le Canada

⁵ Michael Behiels, *op. cit.*, p. 39 ; Pierre Godin, *op. cit.*, p. 216-217.

⁶ Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1986, p. 137 ; Josée Legault, *op. cit.*, p. 58.

⁷ Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 137 ; Josée Legault, *op. cit.*, p. 58-59.

⁸ Pierre Godin, *op. cit.*, p. 291. Mentionnons que cet exode anglophone peut aussi s'expliquer par des causes économiques : à partir de la fin des années 1970, le chômage devient extrêmement élevé à Montréal et la classe ouvrière anglophone voit disparaître ses emplois traditionnels dans les secteurs manufacturiers et des chemins de fer. (Voir Ronald Rudin, *The forgotten Quebecers: A history of English-speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 217.)

dans le but de former une « association d'États souverains »⁹. À quelques jours du vote, le Premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, saute à pieds joints dans la campagne référendaire en affirmant qu'il ne négocierait jamais avec les souverainistes en cas de victoire du « Oui » et qu'un vote pour le « Non » ne fermerait pas la porte au changement constitutionnel que les Québécois réclament : bien au contraire, Trudeau promet qu'un vote pour le « Non » conduirait à une réforme du fédéralisme canadien¹⁰. Peu de temps après l'échec de l'option souverainiste lors du référendum (le camp fédéraliste l'a emporté avec environ 60% des voix), Trudeau met en branle son processus de réforme constitutionnelle, réforme qui vise à rapatrier la constitution canadienne de Londres et y intégrer une Charte des droits et des libertés qui donnerait aux Canadiens, d'un océan à l'autre, un certain nombre de droits individuels fondamentaux. Cette charte, conformément à la vision trudeauiste du pays, reconnaîtrait également la dualité linguistique et le multiculturalisme, mais rejetterait le biculturalisme et la dualité nationale. L'objectif de Trudeau est ici de renforcer l'unité nationale canadienne et de faire en sorte que tous les Canadiens développent un sentiment d'appartenance au Canada basé sur des valeurs et des droits communs qui seraient clairement énoncés dans la charte¹¹.

Au cours des premières négociations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux entourant le rapatriement de la constitution canadienne, Trudeau fait face à une alliance interprovinciale de huit provinces (connue sous le nom de la « bande des huit »)¹², avec, en tête de liste, le Québec, dont le Premier ministre René Lévesque réclame, lors de ces

⁹ Pierre Godin, *op. cit.*, p. 482.

¹⁰ John English, *Trudeau : Regardez-moi bien aller! Tome 2 : 1968-2000*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2009, p. 439.

¹¹ Michael Behiels, *op. cit.*, p. 81. Voir aussi l'allocution faite par Trudeau au Sénat canadien en 1987 lors des débats entourant l'accord du lac Meech, citée dans Michael Behiels, *The Meech Lake primer: conflicting views of the 1987 Constitutional Accord*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1989, p. 68.

¹² Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé (1980-1987)*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2005, p. 136.

négociations, un droit de veto constitutionnel pour sa province¹³. Trudeau, jugeant les demandes du Québec excessives, met fin aux négociations et menace de rapatrier unilatéralement la constitution canadienne, sans aucun accord avec les provinces. Mais une décision de la Cour Suprême du Canada, qui statue que le rapatriement unilatéral de la constitution est légal mais « illégitime car contraire aux conventions¹⁴ », force Trudeau à retourner à la table de négociation avec les provinces¹⁵. Une nouvelle ronde de négociation constitutionnelle s'organise alors à Ottawa en novembre 1981, au cours de laquelle Trudeau et son ministre de la Justice, Jean Chrétien, réussissent à conclure, durant la nuit du 5 au 6 novembre, un accord secret avec toutes les provinces, sauf le Québec. De nombreux Québécois perçoivent cet événement, appelé la « nuit des longs couteaux », comme une trahison du gouvernement fédéral à leur endroit¹⁶. La constitution canadienne est finalement rapatriée au pays en avril 1982 et imposée au Québec, même s'il ne l'a pas signée¹⁷.

Alors que le monde politique québécois et canadien vit au rythme de la crise constitutionnelle, la période s'échelonnant de 1976 à 1982 chez le Canadien de Montréal est marquée par deux temps forts. D'une part, de 1976 à 1979, l'équipe connaît énormément de succès sur la glace, remportant quatre coupes Stanley d'affilée. Plusieurs joueurs francophones portent alors les couleurs de la Sainte-Flanelle (environ la moitié de l'équipe, l'autre moitié étant d'origine anglaise¹⁸) et un grand nombre d'entre eux, comme Guy Lafleur, Serge Savard, Yvan Cournoyer, Jacques Lemaire et Guy Lapointe, sont de grandes vedettes et contribuent largement

¹³ John English, *op. cit.*, p. 499-500.

¹⁴ Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé (1980-1987)*, *op. cit.*, p. 150-151. Voir aussi l'allocution de Trudeau dans Michael Behiels, *The Meech Lake primer: conflicting views of the 1987 Constitutional Accord*, *op. cit.*, p. 72.

¹⁵ John English, *op. cit.*, p. 487.

¹⁶ Robert Bothwell, *Une histoire du Canada*, traduit de l'anglais par Michel Buttiens, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009 [2006], p. 426.

¹⁷ Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Tome II : Le Québec depuis 1930 (Nouvelle édition révisée)*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1989, p. 430.

¹⁸ Précisons qu'une équipe de hockey est généralement composée de douze attaquants, six défenseurs, deux gardiens de but et deux ou trois réservistes (toutes positions confondues).

aux victoires du club. D'autre part, à partir de 1979 et 1980, la présence francophone au sein du Tricolore commence, cependant, à diminuer peu à peu¹⁹ : en d'autres mots, la formation commence à s'angliciser, tranquillement mais sûrement. En effet, plusieurs joueurs francophones de l'équipe quittent, à ce moment-là, vers d'autres cieux (soit en étant échangés à un autre club du circuit, soit en décidant de prendre leur retraite) et sont remplacés principalement par des anglophones, ce qui fait en sorte que le nombre de hockeyeurs francophones descend nettement sous la barre des 50% au sein de l'alignement. Cette défrancisation progressive mais rapide du club à partir du tout début des années 1980 s'accompagne aussi par un déclin de l'équipe sur la patinoire : le Canadien est alors beaucoup moins dominant que par le passé et connaît des moments relativement difficiles.

À la lumière de ces événements se déroulant simultanément dans l'arène politique et dans l'arène sportive, deux grands thèmes seront abordés dans ce chapitre. Nous exposerons et analyserons d'abord les différents symboles nationaux que les chroniqueurs sportifs montréalais ont voulu attribuer au Canadien de Montréal dans le contexte de la crise constitutionnelle. Par la suite, nous chercherons à comprendre les craintes de ces journalistes et chroniqueurs quant à ce qui pourrait venir altérer la valeur symbolique de cette équipe.

Le Canadien de Montréal en tant que symbole national

Un symbole national québécois

À prime abord, pour un certain nombre de chroniqueurs francophones, le Canadien de Montréal constituerait l'équipe nationale de la majorité francophone du Québec²⁰. En janvier 1981, alors que le joueur vedette québécois des Islanders de New York, Mike Bossy, vient

¹⁹ Jean-Pierre Augustin et Christian Poirier, « Les territoires symboliques du sport : le hockey comme élément identitaire du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, no. 1 (2000), p. 117.

²⁰ Voir Yves Létourneau, « Pour éviter que les Nordiques deviennent la coqueluche du Québec... », *La Presse*, 16 juin 1979, p. B3.

d'égaliser le record de 50 buts en 50 matchs établi par Maurice Richard lors de la saison 1944-1945, Yves Létourneau de *La Presse* avance que malgré les exploits remarquables de Bossy sur la patinoire, ce dernier ne ravira jamais la place qu'occupe Richard dans le cœur des Québécois, dont les prouesses ont largement dépassé le cadre purement sportif. En effet, d'après Létourneau, Maurice Richard « a incarné pour nous tous ce “quelqu'un” d'un peu spécial dont nous avons toujours considéré les exploits comme le prolongement de nous-mêmes, comme la preuve que nous aussi “nous étions capables”²¹ ». Lorsque le « Rocket » marquait un but, affirme Létourneau,

c'était pour nous, chaque fois, une vengeance contre toutes les humiliations quotidiennes que nous avions à subir. On n'affichait pas en français à l'époque; et il n'y avait pas un seul endroit public au centre-ville [de Montréal], restaurant, magasin, hôtel, où il était possible de parler notre langue. Nous étions les porteurs d'eau²².

À travers les prouesses de joueurs francophones comme Maurice Richard, le Canadien serait devenu, aux yeux de chroniqueurs tels que Létourneau, un prolongement de la nation francophone du Québec. Ce faisant, les Glorieux peuvent « venger[...]»²³ le « [b]on peuple du Québec²⁴ » « partout en Amérique²⁵ » lorsque « les mauvais jours [...] arriv[ent]»²⁶, pour reprendre les mots du coloré chroniqueur de *La Presse* Réjean Tremblay à l'aube de la saison 1977-1978. Par conséquent, chaque accomplissement du Tricolore sur la glace rejaillirait sur l'ensemble de la population franco-québécoise, ce qui lui permettrait d'atténuer les difficultés qu'elle peut vivre. Comme nous le rappelle Létourneau, cela a été particulièrement vrai dans la période qui a précédé la Révolution tranquille, l'élection du Parti Québécois et l'adoption de la loi 101, où la langue française et les francophones ont été, selon sa vision des choses, bafoués au

²¹ Yves Létourneau, « On admire Bossy... on se passionnait pour le Rocket », *La Presse*, 26 janvier 1981, p. D3.

²² *Ibid.*

²³ Réjean Tremblay, « Cournoyer retrouve ce plaisir à jouer », *La Presse*, 29 septembre 1977, p. B1.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*

Québec. Avant le mouvement d'affirmation nationale des Québécois, le CH a donc pu servir de baume pour leurs blessures et c'est à se demander si Létourneau ne voit pas dans les succès de cette équipe l'un des catalyseurs de l'affirmation nationale du peuple québécois : même s'il ne fait pas de liens explicites en ce sens dans sa chronique, nous pouvons tout de même comprendre que dans son esprit, le Canadien a donné une grande dose de confiance et de fierté aux Franco-Québécois. Mais toujours est-il que, selon ces chroniqueurs, le Canadien de Montréal constituerait un symbole national québécois, une équipe qui a su représenter dignement les Franco-Québécois²⁷. Pour tout dire, cette formation est vue comme étant, par extension, la nation québécoise elle-même.

D'après ces chroniqueurs, c'est grâce aux joueurs francophones que le Canadien a pu acquérir cette portée symbolique au Québec : le club a su incarner le peuple franco-québécois sur la patinoire surtout parce qu'il a aligné, dans son histoire, un nombre important de hockeyeurs de langue française. Aux dires de Tremblay, la présence francophone chez le Canadien aurait été à ce point importante dans son histoire qu'elle serait devenue, selon son interprétation, une tradition au sein de cette équipe. Cette « tradition française²⁸ », comme il l'appelle, aurait permis à la formation de se construire, au fil des ans, un « caractère francophone²⁹ » reconnu partout en Amérique³⁰.

Mais plus encore, l'importante délégation francophone qui a porté l'uniforme de la Flanelle au cours de son histoire aurait fait en sorte que les amateurs francophones se sont

²⁷ Réjean Tremblay, « Le Grand Serge amène avec lui un gros morceau de l'âme du Canadien », *La Presse*, 12 décembre 1981, p. H5.

²⁸ Réjean Tremblay, « Et la tradition française? », *La Presse*, Cahier des sports, 5 janvier 1982, p. 5.

²⁹ Réjean Tremblay, « "Flying Frenchmen" de plus en plus rares », *La Presse*, 3 mars 1977, p. B2.

³⁰ *Ibid.*

toujours reconnus dans cette équipe³¹. D'où la nécessité, pour ces journalistes, de « conserver cette “[F]rench flavour” au sein du Canadien³² ». Selon leur point de vue, une trop forte diminution du nombre de joueurs de langue française chez le Canadien rendrait l'identification de la population franco-québécoise beaucoup plus difficile à l'endroit du club. C'est parce que les Franco-Québécois sentent que le Tricolore est un reflet d'eux-mêmes, avec sa forte présence francophone, qu'il est devenu un symbole national québécois. C'est ainsi qu'en 1976, le journaliste Pierre Ladouceur conclut, après s'être entretenu avec certains partisans francophones réunis au Forum de Montréal lors d'un match du Tricolore,

que les Steve Shutt, Bob Gainey, Jim Roberts, Don Awrey et une douzaine d'autres anglophones chez le Canadien ne vaudraient jamais les hockeyeurs québécois. Même des joueurs anglophones de calibre supérieur tels que Ken Dryden et Pete Mahovlich ne réussissent pas à faire oublier les prouesses des Gilbert Perreault, Bernard Parent et autres³³.

C'est dans cette perspective que les gestes posés par la direction du club pour rehausser la présence francophone dans l'équipe, aussi rares soient-ils entre 1976 et 1982, sont accueillis favorablement par un bon nombre de journalistes sportifs francophones. Par exemple, en novembre 1977, après que le Canadien eut effectué une transaction majeure avec les Penguins de Pittsburgh, au cours de laquelle il a acquis les services de l'attaquant étoile Pierre Larouche en retour de Pete Mahovlich, François Lemenu du *Devoir* salue cet échange en affirmant que « sans jouer la corde nationaliste, le Canadien accueille [dans ses rangs] un joueur francophone, qui n'a jamais oublié le Québec³⁴ ».

³¹ Voir Bernard Brisset, « Les “frogs” sont menacés », *La Presse*, 4 octobre 1980, p. F2 et Réjean Tremblay, « Des châtaignes aux yeux bruns », *La Presse*, 11 octobre 1980, p. F4.

³² Réjean Tremblay, « “Flying Frenchmen” de plus en plus rares », *La Presse*, 3 mars 1977, p. B2.

³³ Pierre Ladouceur, « Une idée : des Québécois contre les Soviétiques », *La Presse*, 6 janvier 1976, p. E2. Inutile de préciser que Perreault et Parent sont deux joueurs vedettes francophones évoluant à l'extérieur de Montréal (Buffalo et Philadelphie, respectivement).

³⁴ François Lemenu, « Un coup de maître de Pollock », *Le Devoir*, 30 novembre 1977, p. 29.

Il va sans dire que dans l'optique où le Canadien de Montréal est perçu comme un symbole national québécois et comme l'équipe de la majorité francophone du Québec, toute forme de préjudice à l'endroit des joueurs francophones du club de la part de l'organisation serait particulièrement grave et inacceptable. À cet effet, certains journalistes diffusent, à l'époque, des accusations portées par des joueurs des Glorieux (accusations qu'un bon nombre de partisans du club considèrent comme étant véridiques, comme nous le verrons) selon lesquelles Scotty Bowman, l'entraîneur-chef de la formation de 1971 à 1979, favorisait, dans ses décisions, les hockeyeurs anglophones au détriment des francophones et que ce favoritisme était carrément une forme de racisme. Par exemple, en 1976, Réjean Tremblay rapporte les propos que le défenseur Pierre Bouchard a tenus à plusieurs médias électroniques dans lesquels il s'est plaint du peu de temps de glace que lui accordait Bowman, l'accusant, au passage, d'être « anti-canadien français³⁵ ». Pour Bouchard, le fait qu'il soit francophone expliquerait pourquoi Bowman l'utilisait si peu : son entraîneur préférerait faire jouer des anglophones (comme Bill Nyrop ou Don Awrey) plutôt que d'employer un francophone comme lui. Puis, au début de la saison 1978-1979, Bowman se fait également critiquer publiquement par plusieurs de ses joueurs à la suite de sa décision de rayer de l'alignement Mario Tremblay et Pierre Larouche lors d'un match à Chicago contre les Blackhawks. Réjean Tremblay rapporte que, dans le vestiaire du Tricolore, « les mots “racisme” et “injustice” sont apparus dans le décor³⁶ » lorsqu'il est venu le temps de parler du retrait de Larouche et de Tremblay. Certains joueurs du Canadien, mentionne Réjean Tremblay, jugent que les deux hockeyeurs francophones ont été traités injustement par Bowman et ses adjoints, Claude Ruel et Al MacNeil : ils jouaient tout de même du bon hockey depuis

³⁵ Réjean Tremblay, « Bowman continue de jaser, mine de rien... », *La Presse*, 26 mars 1976, p. B3.

³⁶ Réjean Tremblay, « Quand les langues se délient... », *La Presse*, 31 octobre 1978, p. C1.

quelques temps et ne méritaient certainement pas d'être laissés de côté pour ce match³⁷. Le « racisme » de Bowman serait donc la seule raison pouvant expliquer pourquoi Larouche et Tremblay ont dû s'incliner devant des joueurs anglophones moins talentueux comme Rick Chartraw ou encore Doug Risebrough, qui offriraient, au demeurant, une « performance médiocre³⁸ » selon l'évaluation de Réjean Tremblay. Il s'ensuit que ces reportages publiés dans les pages sportives de *La Presse* sous la plume de Tremblay relatent que les joueurs francophones de la Sainte-Flanelle sont victimes, à l'époque, de discrimination et de racisme à l'intérieur même de l'équipe par leur entraîneur.

Cette aversion de Bowman pour les francophones se manifesterait aussi, selon certains, à l'extérieur de la patinoire. En 1977, le journaliste Ronald King de *La Presse* souligne que

l'entraîneur du Canadien n'est pas causant quand on ne lui parle pas [a]nglais [...]. Son mépris pour les journalistes francophones n'est pas une légende [urbaine]. Certains confrères ont choisi de l'ignorer, d'autres, comme Réjean Tremblay, ont choisi de s'imposer, ce qui entraîne des relations où l'arrogance et les mesquineries servent de communication³⁹.

En janvier 1979, Réjean Tremblay rapporte également que Bowman a signé (avec 52 autres « éminentes personnalités ») une lettre enjoignant la chaîne de supermarché Steinberg d'enfreindre la loi 101 en ce qui concerne l'affichage unilingue français dans ses magasins⁴⁰, ce qui a fait dire, toujours selon ce que rapporte le chroniqueur, à un amateur lors d'une ligne ouverte à la radio que Bowman est un « maudit raciste⁴¹ ». D'après Tremblay, l'entraîneur du Canadien se serait « [mis] les pieds dans les plats⁴² » en signant cette lettre : son « geste politique

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Ronald King, « Scotty Bowman? Connais pas... », *La Presse*, 26 février 1977, p. C2.

⁴⁰ Réjean Tremblay, « L'art de se mettre les pieds dans les plats », *La Presse*, 10 janvier 1979, p. F1.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

[...] est évidemment malhabile [...] ; il a déjà [...] tellement de difficultés à se débarrasser d'une réputation de raciste et d'antifrancophone qui lui coll[e] aux flancs depuis des années⁴³ ».

En plus du racisme et de la francophobie de Scotty Bowman, certains journalistes relatent l'existence d'une division ethnique entre les joueurs francophones et anglophones du Canadien. Dans un reportage datant de la fin du mois de novembre 1976, Réjean Tremblay note que

la distinction entre les francophones et les anglophones n'a jamais été aussi marquée [chez le Canadien]. À l'exception de Larry Robinson, maintenant devenu un véritable leader au sein du club, et de Steve Shutt, les groupes sont de plus en plus homogènes : Français d'un bord, Anglais de l'autre⁴⁴.

Selon Tremblay, l'on retrouverait donc, au sein même du club, deux sociabilités distinctes fondées sur l'appartenance ethnolinguistique des joueurs, qui se mélangeraient très peu entre eux. Il arrive même parfois à des membres de ces « deux solitudes » du Tricolore d'entrer en conflit et de se quereller les uns avec les autres. C'est le cas, par exemple, de Mario Tremblay et de Pete Mahovlich qui, en novembre 1976, ont eu une violente altercation dans une chambre d'hôtel de Cleveland au cours de laquelle des coups ont été échangés⁴⁵. Il est tout de même curieux de constater, même si Réjean Tremblay n'en fait pas mention dans son reportage, que cet incident est survenu quelques jours seulement après l'élection du PQ du 15 novembre 1976 et a impliqué Mario Tremblay, l'un des rares souverainistes au sein de l'équipe⁴⁶, faut-il le préciser, qui s'est bagarré avec un coéquipier anglophone.

De façon générale, ce que nous pouvons retenir de tous ces reportages, c'est que, selon les observations de certains journalistes, les francophones et les anglophones semblent avoir beaucoup de difficulté à cohabiter ensemble chez le Canadien : il y aurait de la discrimination, du

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Réjean Tremblay, « On chiale... mais on gagne! », *La Presse*, 27 novembre 1976, p. C2.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Voir Mathias Brunet, *Mario Tremblay, le bagarreux*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1997, p. 82.

racisme, des divisions et des disputes au sein du club entre les membres des deux groupes ethnoculturels.

Un symbole national canadien

Par contre, certains journalistes anglophones n'interprètent pas le statut symbolique du Canadien de Montréal de la même façon que les journalistes francophones que nous venons d'étudier. En avril 1977, Tim Burke de la *Gazette* relate le passage de Maurice Richard à l'émission de télévision de Ron Gzowski sur les ondes de CBC, donnant ainsi l'occasion au chroniqueur de faire un retour sur les moments forts de la carrière du « Rocket », en particulier l'émeute de mars 1955 suivant sa fameuse suspension. Il est généralement admis, mentionne Burke, que « l'émeute Richard » a servi de prélude à la Révolution tranquille au Québec⁴⁷. Cependant, bien que la population franco-québécoise ait voulu faire de Richard un symbole national, ce dernier ne se serait jamais perçu comme tel, avance-t-il :

During a day-long interview at his home about four years ago, I had put the question to him and he said that national pride had nothing to do with the extraordinary extra effort he turned on in crucial games. "It was personal pride and team pride and just going out there to win," he said⁴⁸.

Pour Burke, la population franco-québécoise se trompe gravement en voulant faire de Maurice Richard et de l'ensemble de l'équipe du Canadien de Montréal un symbole national québécois : malgré ce qu'en pensent les amateurs francophones du club, le Tricolore et leurs grandes vedettes de langue française ne seraient pas les grands défenseurs du Québec et du Canada français.

Cette réfutation de la thèse voulant que le Canadien soit un symbole national québécois amène donc Burke à proposer une tout autre manière d'appréhender l'identité nationale de cette équipe. En raison du fait que, dans son histoire, les Glorieux ont toujours été formés de joueurs

⁴⁷ Tim Burke, « "Rocket" motivated by personal pride », *The Gazette*, 21 avril 1977, p. 23.

⁴⁸ *Ibid.*

francophones et anglophones, et ce de façon presque égale, le chroniqueur de la *Gazette* voit ce club comme étant le porteur d'une tradition de biculturalisme⁴⁹. Par conséquent, cette tradition de biculturalisme ferait du Tricolore un symbole national canadien, et non pas strictement québécois : en alignant des joueurs des deux principaux groupes culturels du Canada, le Canadien constituerait, aux yeux de Burke, une « institution⁵⁰ » qui incarnerait parfaitement la nation canadienne.

Pour Burke, Roger Doucet, l'interprète de l'hymne national canadien au Forum de Montréal, hymne qu'il chantait en français et en anglais, personnifierait, à lui seul, le caractère biculturel du Canadien de Montréal⁵¹. En outre, certains commentateurs pensent qu'en entonnant l'*Ô Canada*, Doucet ferait non seulement preuve de patriotisme canadien, mais qu'il ferait aussi œuvre utile pour son pays. Par exemple, Burke salue, en 1978, « [Doucet's] inextinguishable concern for the unity of this land⁵² » qu'il manifesterait à chaque fois qu'il chante l'*Ô Canada* au Forum et lors de différents ralliements politiques, amenant même Burke à qualifier Doucet de « most compleat Canadian I have ever known⁵³ ». Pour sa part, Edgar H. Lee, un lecteur, affirme, dans une lettre ouverte publiée dans la *Gazette* en décembre 1977, qu'en chantant « our national anthem like nobody else can⁵⁴ », le ténor du Forum aide à renforcer la fierté nationale canadienne et le sentiment d'appartenance au Canada⁵⁵. Mentionnant qu'il est « deeply troubled by what is

⁴⁹ Voir Tim Burke, « Leafs better forget Smythe's old chant », *The Gazette*, 2 mai 1978, p. 13.

⁵⁰ Tim Burke, « Forget bigotry in the Forum », *The Gazette*, 15 février 1980, p. 29. Voir aussi Tim Burke, « Don't forget Scotty what a job he did », *The Gazette*, 22 mai 1979, p. 33.

⁵¹ Tim Burke, « Forget bigotry in the Forum », *The Gazette*, 15 février 1980, p. 29.

⁵² Tim Burke, « Roger stands up for "rights and liberty" », *The Gazette*, 19 mai 1978, p. 17.

⁵³ *Ibid.* Dans cette chronique, Burke se porte à la défense de Doucet qui, lors d'un match des séries éliminatoires de 1978 disputé au Forum, a changé les paroles de l'*Ô Canada* (au lieu de dire « We stand on guard for thee », il a plutôt dit « We stand for rights and liberty »), sous les yeux du Premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, qui assistait à la rencontre.

⁵⁴ Edgar H. Lee, « Say a prayer when Roger sings anthem », *The Gazette*, 14 décembre 1977, p. 8.

⁵⁵ *Ibid.*

happening to our beloved Canada⁵⁶ », faisant directement référence ici à l'élection du PQ, qui menace l'avenir de la Confédération canadienne, Lee demande aux lecteurs de la *Gazette* qu'« [e]ach time Roger sings our anthem this winter, [...] say a little prayer with me that, regardless of race or tongue, we will try harder to live together in peace and harmony⁵⁷ ». Dans cette lettre, Lee prône donc clairement la bonne-entente entre les francophones et les anglophones. Comme nous le rappelle l'historien Robert Talbot, l'idéologie de la bonne-entente émane de la Ligue de la bonne-entente, fondée en 1916 par un groupe d'hommes d'affaires et de politiciens de l'Ontario et du Québec dans le but de favoriser un rapprochement et une réconciliation nationale entre les francophones et les anglophones du pays, dans un contexte de grandes tensions entre les deux groupes à la suite, notamment, de l'adoption du Règlement 17 en Ontario⁵⁸.

Même si la Ligue de la bonne-entente a, à toute fin pratique, disparu en 1930 en tant que mouvement structuré, l'idéologie qui sous-tendait ce mouvement a tout de même survécu. D'ailleurs, certains journalistes anglophones de l'époque tiennent un discours qui rappelle l'idéologie de la bonne-entente, eux qui sont d'avis que le Canadien de Montréal, grâce à son alignement biculturel, représenterait un puissant symbole de collaboration entre Canadiens anglais et Canadiens français. Ainsi, selon la perspective de ces journalistes, un fort climat de bonne-entente et d'harmonie régnerait dans le vestiaire du Canadien à l'époque entre les joueurs francophones et anglophones de la formation. À la veille de Noël 1977, le reporter de la *Gazette* Al Strachan avance que « [n]owhere is there a better example of French-English harmony than

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Robert Talbot, « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne-entente, 1916-1930 », *Mens*, vol. 8, no. 1 (2007), p. 69-70. Le Règlement 17 est une loi du gouvernement de l'Ontario adoptée en 1912 limitant grandement l'enseignement en français dans les écoles de la province.

the Montreal Canadiens⁵⁹ » puisque, selon ses observations, « the Canadiens have truly mastered something that is merely an ideal for most of the world. They have learned to enjoy – rather than fight over – the differences that their two cultures provide. They do not simply co-exist, they actually live together⁶⁰ ».

Il va sans dire que ces journalistes rejettent du revers de la main les allégations voulant qu'il existerait des problèmes ethniques entre les francophones et les anglophones chez le Canadien. Par exemple, Strachan affirme que « [f]or some reason, stories arise every so often asserting a major French-English rift on the Canadiens. [...] Those close to the scene know that no such acrimony exists⁶¹ ». Abondant dans le même sens que Strachan, Tim Burke soutient qu'« in my experience with the Canadiens, I had never seen anything that came remotely close to a “French-English” collision⁶² ». Lors du passage de Maurice Richard à l'émission de Ron Gzowski, Burke relate aussi les propos de l'ancien joueur étoile du Canadien selon lesquels « not only did he get along with his English teammates, he hung around with them. And during his 18 years with the Canadiens, he said, he never saw a squabble on the team that was based on racial conflict⁶³ ». Le chroniqueur de la *Gazette* se sert donc du témoignage de cet ancien joueur, qui a personnellement vécu les dynamiques dans le vestiaire du club, pour tenter de prouver hors de tout doute à ses lecteurs qu'il n'existerait aucun problème et aucune division ethnique au sein du Bleu-Blanc-Rouge⁶⁴. Que ces propos attestant l'existence d'une ambiance de bonne-entente chez le Canadien viennent de Maurice Richard, le héros des Québécois et des Canadiens français et

⁵⁹ Al Strachan, « Harmony on ice: Teamwork goes beyond the game itself », *The Gazette*, 24 décembre 1977, p. 13.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 14.

⁶¹ *Ibid.*, p. 13.

⁶² Tim Burke, « A vote for unity proves Canadiens class of the land », *The Gazette*, 10 février 1976, p. 21.

⁶³ Tim Burke, « “Rocket” motivated by personal pride », *The Gazette*, 21 avril 1977, p. 23. Dans le même ordre d'idées, Richard affirme aussi que « [m]y two best friends on the team were English (Doug Harvey and Ken Mosdell) ». (Voir Tim Burke, « Racial sniping mars Canadiens' success », *The Gazette*, 25 mai 1979, p. 51.)

⁶⁴ Mentionnons tout de même que Richard a évolué pour le Canadien à une autre époque, dans les années 1940 et 1950, avant la Révolution tranquille et l'arrivée du mouvement souverainiste québécois contemporain.

porteur de leur rêve de libération nationale face aux anglophones, serait d'autant plus révélateur dans l'esprit de Burke.

Mais qu'en est-il de ces fameuses querelles opposant francophones et anglophones qui ont défrayé les manchettes, comme celle entre Mario Tremblay et Pete Mahovlich? Ne viennent-elles pas prouver, au contraire, qu'il existe une forte dissension entre les deux solitudes de la formation et qu'elles ont, conséquemment, énormément de difficulté à cohabiter ensemble? À cela, les journalistes anglophones voyant le Canadien comme un symbole de bonne-entente répondent que oui, il est vrai que des joueurs francophones et anglophones du Tricolore peuvent, parfois, se disputer, mais qu'il serait faux de voir dans ces conflits anecdotiques la manifestation d'un profond désaccord entre les deux groupes ethnoculturels dans le vestiaire du club, car les causes de ces conflits ne peuvent, selon eux, se résumer à une question de langue, de culture et d'appartenance ethnique. C'est ainsi qu'en discutant de l'altercation Tremblay-Mahovlich, Strachan écrit qu'« [i]t was simply a fight between two men who lost their tempers at the same time. It was no more of a racial battle than the previous fight between two Canadiens – one in which the combatants were Serge Savard and Henri Richard⁶⁵ ». À cette affirmation, Burke rajoute que ce serait le contexte politique entourant cette bagarre entre Tremblay et Mahovlich (lire ici les résultats des élections du 15 novembre 1976) qui aurait fait en sorte que certains ont pu y voir un incident à teneur ethnique et une manifestation d'une profonde division entre francophones et anglophones chez le Canadien. En effet, le chroniqueur prétend qu'il est inévitable, compte tenu du fait que « times are tense⁶⁶ » depuis les derniers jours au Québec, que « some people tried to infer some political overtones from that hotel room fracas involving Pete

⁶⁵ Al Strachan, « Harmony on ice: Teamwork goes beyond the game itself », *The Gazette*, 24 décembre 1977, p. 13. Strachan fait ici référence à une altercation que Serge Savard et Henri Richard ont eue en 1972, où Richard a giflé Savard suite à des remarques désobligeantes. Pour plus d'informations à ce sujet, voir Philippe Cantin, *Serge Savard : Canadien jusqu'au bout*, Montréal, KO Éditions, 2019, p. 182-186.

⁶⁶ Tim Burke, « In December's cold grey, sports here on a downer », *The Gazette*, 2 décembre 1976, p. 45.

Mahovlich and Mario Tremblay⁶⁷ ». L'on comprend bien que, selon Burke, l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois aurait plongé la province dans un moment sombre, semant, au passage, tension et zizanie au sein de la population québécoise. Ainsi, l'élection du PQ inciterait à voir des conflits ethniques entre francophones et anglophones là où il n'y en aurait tout simplement pas. En d'autres termes, l'auteur laisse entendre que le PQ constituerait davantage la cause que la solution au problème de la coexistence entre les deux groupes et qu'avant son élection, tout allait pour le mieux dans la province.

Ces journalistes cherchent aussi à démentir les accusations selon lesquelles Scotty Bowman discriminerait les joueurs francophones de l'équipe et ferait preuve de racisme à leur endroit. Qualifiant ces accusations de complètement ridicules, Burke rappelle à ses lecteurs que Bowman est natif de Montréal et que « the only thing he is concerned with is bringing his native Montreal a championship⁶⁸ ». Burke pense donc que Bowman ne favorise d'aucune façon les joueurs anglophones de la formation, si bien que Strachan considère, de son côté, que Bowman personnifierait très bien le bon-ententisme qui régnerait, durant cette période, chez le Canadien, puisque « [h]e has no visible prejudice [...] and he's bilingual⁶⁹ ».

Pour Burke, les allégations voulant que l'on retrouverait, chez le Canadien, des problèmes et des tensions ethniques de toutes sortes entre les francophones et les anglophones ne seraient donc que des faussetés inventées par des partisans et des journalistes intolérants qui chercheraient, au fond, à créer des frictions entre les deux groupes⁷⁰. Malgré tout, le chroniqueur constate que les hockeyeurs évoluant pour le Tricolore n'ont été que très peu affectés par toutes ces rumeurs voulant qu'ils soient fortement divisés puisqu'en dépit de tout ce brouhaha, la

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Tim Burke, « Racial sniping mars Canadiens' success », *The Gazette*, 25 mai 1979, p. 51.

⁶⁹ Al Strachan, « Harmony on ice: Teamwork goes beyond the game itself », *The Gazette*, 24 décembre 1977, p. 13.

⁷⁰ Voir Tim Burke, « Racial sniping mars Canadiens' success », *The Gazette*, 25 mai 1979, p. 51.

cordialité et la solidarité ont toujours prédominé dans le vestiaire du club⁷¹. Sur ce point, Burke dit que

[s]ince their inception, the Canadiens themselves have succeeded in existing in the eye of a hurricane. While the public and the press infer all kinds of racial undercurrents behind the slightest ruction on the team, the team itself remains immune to the holding that goes outside the doors of the dressing room⁷².

Mais ces journalistes ne s'arrêtent pas là : ils soutiennent aussi que la composition biculturelle du Tricolore et l'harmonie qui en résulterait seraient au cœur même de ses performances remarquables sur la patinoire. C'est ainsi que Burke affirme qu'« [a]s custodians of the greatest sport heritage in the country, the Canadiens down through the decades have only profited from their French-English makeup⁷³ ». Pour le chroniqueur, l'union entre les anglophones et les francophones ferait la force et le Canadien en serait une preuve frappante. Allant dans le même sens que Burke, Strachan mentionne qu'en plus du fait que le Canadien symbolise « the true harmonious relation that we could all use⁷⁴ », l'équipe est aussi la meilleure au monde, ce qui l'amène à se demander : « Is it a mere coincidence⁷⁵? » Tout compte fait, ces journalistes cherchent à présenter la cohabitation entre les francophones et les anglophones chez le Canadien comme étant une réussite totale : non seulement les joueurs de ces deux groupes ethnoculturels s'entendent-ils à merveille, sans égard à leur origine ethnolinguistique, mais ce serait justement la présence biculturelle et cette harmonie interethnique qui seraient, selon leur perspective, la clé de voûte des victoires du club.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Tim Burke, « ‘Rocket’ motivated by personal pride », *The Gazette*, 21 avril 1977, p. 23.

⁷³ Tim Burke, « A vote for unity proves Canadiens class of the land », *The Gazette*, 10 février 1976, p. 21.

⁷⁴ Al Strachan, « Harmony on ice: Teamwork goes beyond the game itself », *The Gazette*, 24 décembre 1977, p. 14.

⁷⁵ *Ibid.*

Voilà pourquoi Burke avance, en mars 1977, que « the Canadiens in these troubled times stand out as the most eloquent testimonial to biculturalism⁷⁶ ». Dans le contexte de l'élection du Parti Québécois en 1976 et de la possibilité que le Québec se « sépare » du Canada, le Canadien de Montréal représenterait donc une lueur d'espoir pour certains journalistes anglophones, qui cherchent à faire de cette équipe un modèle pour prouver que les francophones et les anglophones sont capables de cohabiter en harmonie au Canada et que cette collaboration biculturelle peut être extrêmement profitable pour le pays. À cet égard, Burke mentionne que le Canadien constitue « a showcase of how the two cultures can excel when they exist together in harmony⁷⁷ ». En d'autres mots, ces journalistes croient que dans le contexte de la remise en question du fédéralisme canadien au Québec suite à l'élection du PQ, la coopération avec le reste du Canada serait préférable pour la province à la souveraineté et que le Tricolore illustrerait parfaitement ce qui leur semble une évidence : « As long as proud outfits like the Canadiens exist, we might, in the words of Sir John A. MacDonald, ‘‘hang together instead of hanging separately.’’⁷⁸ »

La symbolique du Canadien de Montréal en péril

La minorisation du fait français chez le Canadien de Montréal

Abordons maintenant les inquiétudes des chroniqueurs sportifs que nous avons étudiés en ce qui a trait à un possible changement de l'ordre des choses dans le vestiaire du club, lequel poserait une menace, à leurs yeux, à sa valeur symbolique. Tout d'abord, les chroniqueurs percevant le Canadien comme un symbole national québécois redoutent, à l'époque, une

⁷⁶ Tim Burke, « Best non-star wins just for fun », *The Gazette*, 18 mars 1977, p. 21. Voir aussi Tim Burke, « Forget bigotry in the Forum », *The Gazette*, 15 février 1980, p. 29.

⁷⁷ Tim Burke, « A vote for unity proves Canadiens class of the land », *The Gazette*, 10 février 1976, p. 21. Voir aussi Tim Burke, « Forget bigotry in the Forum », *The Gazette*, 15 février 1980, p. 29.

⁷⁸ Tim Burke, « A vote for unity proves Canadiens class of the land », *The Gazette*, 10 février 1976, p. 21. Voir aussi Tim Burke, « Tout le monde for Canada this night », *The Gazette*, 7 janvier 1978, p. 21. Cette dernière citation, que Burke attribue à John A. MacDonald, a en fait été plutôt prononcée par le politicien et l'intellectuel américain Benjamin Franklin lors de la signature de la Déclaration d'indépendance des États-Unis en 1776.

importante diminution de l'élément francophone au sein de l'équipe. Ces craintes commencent à surgir dans la presse montréalaise en 1977 et 1978, alors que le Canadien est au sommet de sa puissance et que la présence francophone est encore, somme toute, relativement importante dans la formation. Dans un article publié en mars 1977, Réjean Tremblay dresse un portrait assez sombre quant au futur francophone du club :

À Montréal, on chante encore la gloire des Guy Lafleur, Serge Savard, Yvan Cournoyer, Guy Lapointe, Jacques Lemaire et compagnie. Mais cette vieille garde francophone prend de l'âge et la réserve est presque nulle. Yvan Cournoyer a 33 ans, Jacques Lemaire, 32 ans, Serge Savard, 31 ans bientôt, Pierre Bouchard et Guy Lapointe, 29 ans avant le début de la prochaine saison, Réjean Houle, 27 ans... et de leur côté, Doug Jarvis, Doug Risebrough, Steve Shutt, Rick Chartraw, Bill Nyrop, Murray Wilson et Larry Robinson, tous âgés de 25 ans et moins. Et avec les Voyageurs⁷⁹, pour un Pierre Mondou et un Gilles Lupien au talent encore limité, on retrouve un Dave Elenbaas, un Paul Woods, un Gord McTavish, un Brian Engbloom, un [Chuck] Luska, un Peter Lee, tous aspirant à un poste avec les « Flying Frenchmen ». Déjà, il y a actuellement une majorité d'anglophones au sein du Canadien et d'ici six ans, cette majorité deviendra écrasante si Sam Pollock et Irving Grundman⁸⁰ ne trouvent pas un moyen de rapatrier quelques Québécois exilés aux États-Unis⁸¹.

Tremblay craint donc une forte minorisation des joueurs francophones chez le CH. Comme il le mentionnera dans une autre chronique, celle-là datant de 1978, le chroniqueur de *La Presse* voit venir à l'horizon une « baisse [importante] du nombre de Québécois chez le Canadien⁸² », ce qui fera en sorte « que la majorité de[s] [...] idoles [des Québécois]⁸³ » « parle[ront] l'autre langue⁸⁴ ». Même s'il n'en fait pas explicitement mention dans ses écrits, nous pouvons tout de même constater que les craintes exprimées par Tremblay par rapport à la présence francophone au sein du Tricolore s'apparent énormément à celles de certains nationalistes et souverainistes québécois, qui s'alarment du poids démographique décroissant des Québécois au sein de la

⁷⁹ Tremblay fait ici référence aux Voyageurs de la Nouvelle-Écosse, le club-école du Canadien.

⁸⁰ Sam Pollock est le directeur-général de l'équipe depuis 1964. Irving Grundman est son adjoint ; il succédera à Pollock en 1978.

⁸¹ Réjean Tremblay, « 'Flying Frenchmen' de plus en plus rares », *La Presse*, 3 mars 1977, p. B2. De façon similaire, voir aussi Réjean Tremblay, « Soyons calmes », *La Presse*, 22 novembre 1978, p. H1.

⁸² Réjean Tremblay, « Soyons calmes », *La Presse*, 22 novembre 1978, p. H1.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*

Confédération canadienne, ce qui les amènent à redouter une importante minorisation démographique des francophones au Canada et même, éventuellement, au Québec.

Pour un bon nombre de journalistes, « cette érosion du talent français chez le Canadien⁸⁵ » peut s'expliquer par le fait que depuis la nomination de Ronald Caron, surnommé « le Prof »⁸⁶, au poste de dépisteur-en-chef et de directeur du recrutement de l'équipe en 1974, les Glorieux repêchent très peu de joueurs francophones⁸⁷. En octobre 1980, Tremblay souligne que « le recrutement du Canadien depuis cinq ou six ans néglige [...] le Québec [...] en faveur de l'Ouest [canadien] et de l'Ontario⁸⁸ » : Caron semble donc favoriser, dans ses sélections au repêchage, ce que ces journalistes appellent les « Bœufs de l'Ouest⁸⁹ » au détriment des joueurs francophones évoluant dans la Ligue junior majeure du Québec (LHJMQ). D'ailleurs, nous constatons que cette tendance du Canadien à ignorer le talent francophone est particulièrement soulignée et décriée par le journaliste Bernard Brisset de *La Presse* après chaque séance de repêchage s'étant déroulée entre 1979 et 1982⁹⁰. Par exemple, lors du repêchage de 1980, au cours duquel le Canadien a laissé filer le prometteur Denis Savard au profit de Doug Wickenheiser, Brisset signale que le

⁸⁵ Réjean Tremblay, « “Flying Frenchmen” de plus en plus rares », *La Presse*, 3 mars 1977, p. B2.

⁸⁶ En raison du fait qu'il a déjà été professeur d'anglais, de latin et de géographie au Collège Saint-Laurent de Montréal.

⁸⁷ Réjean Tremblay, « Le Canadien est-il en train de s'asphyxier? », *La Presse*, 8 octobre 1980, p. E2. Petite précision : de sa création jusqu'en 1963, le Canadien a un quasi-monopole sur les joueurs québécois et francophones. À partir de 1963, un système de repêchage universel amateur est instauré, où chaque équipe peut sélectionner les joueurs juniors en attente d'accéder au statut professionnel. À ce moment-là, le Canadien a tout de même le droit de choisir les deux meilleurs espoirs francophones de chaque repêchage. Cette « option francophone » prendra fin en 1970. (Voir Jean-Pierre Augustin et Christian Poirier, *op. cit.*, p. 117 ainsi que Léandre Normand et Pierre Bruneau, *La glorieuse histoire des Canadiens. L'édition 100^e anniversaire*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2008, p. 325.)

⁸⁸ Réjean Tremblay, « Des châtaîns aux yeux bruns », *La Presse*, 11 octobre 1980, p. F4. De façon similaire, voir Bernard Brisset, « Les “frogs” sont menacés », *La Presse*, 4 octobre 1980, p. F2.

⁸⁹ Voir Réjean Tremblay, « Le Canadien est-il en train de s'asphyxier? », *La Presse*, 8 octobre 1980, p. E2. Il s'agit d'une expression utilisée couramment par des journalistes sportifs francophones servant à décrire un joueur de hockey natif de l'Ouest canadien ayant un potentiel offensif limité et dont le principal atout serait son imposant gabarit.

⁹⁰ Bernard Brisset, « Montréal et Québec ont boudé les juniors québécois », *La Presse*, 10 août 1979, p. B1 ; Bernard Brisset, « Doug Wickenheiser... sur mesure pour le Canadien », *La Presse*, 12 juin 1980, p. D2 ; Bernard Brisset, « Mark Hunter, une valeur sûre », *La Presse*, Cahier des sports, 11 juin 1981, p. 2 ; Bernard Brisset, « Seulement deux francophones », *La Presse*, Cahier des sports, 10 juin 1982, p. 5.

Tricolore n'a choisi, au cours de ce repêchage, qu'un seul « joueur aux racines francophones⁹¹ », soit Rémi Gagné (en prenant la peine de préciser, par la suite, que « John Chabot [...] est né à l'Île du Prince-Édouard et que Steve Penny, le gardien du Shawinigan, parle bien le français, mais est quand même un joueur d'extraction anglophone⁹² »). C'est dans ce contexte que le reporter postule qu'« [à] Montréal, l'élément francophone a pris un dur coup qui porte les observateurs à se demander si le Canadien veut préserver ou non son image [francophone]⁹³ ». Bien qu'en 1980, Tremblay n'ait pas cru que cette attitude du Canadien puisse représenter une forme quelconque de racisme⁹⁴, le chroniqueur change son discours du tout au tout en avril 1982, étrangement, soit quelques jours seulement après le rapatriement de la constitution canadienne à Ottawa par le gouvernement Trudeau. Il affirme, à ce moment-là, que les dépisteurs et l'ensemble de la direction du Canadien sont animés par des « préjugés racistes⁹⁵ » à l'endroit des joueurs francophones. Même si l'auteur ne fait pas explicitement mention du rapatriement dans sa chronique, il est tout de même curieux de noter que ce revirement de position se produit pratiquement au moment même où survient cet événement, qui, faut-il le rappeler, a laissé un goût amer dans la bouche de nombreux souverainistes et nationalistes québécois.

Toutefois, tel qu'expliqué plus haut, ce n'est véritablement qu'à partir de 1979 et 1980 qu'un fort mouvement de défrancisation et d'anglicisation commence à toucher le Canadien, suite à la retraite de quelques vétérans francophones du club (comme Yvan Cournoyer et Jacques Lemaire) et au départ de jeunes hockeyeurs tels que Daniel Geoffrion, Normand Dupont et Gilles Lupien. Face à cette diminution soudaine du nombre de joueurs francophones chez le Tricolore, l'animateur de radio Gilles Proulx (connu pour ses convictions souverainistes) rédige, en janvier

⁹¹ Bernard Brisset, « Doug Wickenheiser... sur mesure pour le Canadien », *La Presse*, 12 juin 1980, p. D2.

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Réjean Tremblay, « Le Canadien a oublié le Québec », *La Presse*, 3 octobre 1980, p. B2.

⁹⁵ Réjean Tremblay, « C'est Paul Dumont qui doit être fier », *La Presse*, Cahier des sports, 21 avril 1982, p. 5.

1981, une lettre ouverte, publiée à la fois dans *La Presse* et dans *Le Devoir*. Il débute en soulignant qu'à l'époque des « Flying Frenchmen » dans les années 1950 et 1960, où la formation montréalaise pouvait compter dans ses rangs sur des joueurs vedettes tels que Maurice et Henri Richard, Jean Béliveau, Bernard Geoffrion et Émile Bouchard, « le Canadien de Montréal était constitué d'une majorité francophone. Actuellement, à l'heure de la francisation [du Québec], l'équipe qui représente la deuxième ville française du monde compte 12 joueurs francophones contre 14 anglophones [...]»⁹⁶ ». Ainsi, pour Proulx, la minorisation de l'élément francophone chez le Canadien irait, d'une part, à l'encontre de l'histoire de l'équipe : en alignant si peu de joueurs francophones, le CH serait en train de s'éloigner, tranquillement, de son passé et de ses traditions. D'autre part, Proulx considère que la défrancisation du Tricolore serait, en fait, contraire aux mesures prises par le Parti Québécois depuis son élection, notamment la loi 101, qui cherchent à accroître et légitimer la place de la langue française dans la société québécoise. Ce faisant, l'animateur croit que le Canadien doit complètement changer de cap et se redonner un visage francophone, tout en prenant la peine de spécifier qu'

[i]l ne s'agit pas de condamner l'apport des Shutt, Napier, Langway, Gainey, Robinson et compagnie, puisque ces athlètes fournissent au tricolore une contribution inestimable. [...] Il ne s'agit pas d'éliminer les anglophones de Montréal [...], mais simplement de respecter les proportions démographiques de la métropole [...]. Par exemple, nous pourrions avoir au sein du tricolore au moins 14 joueurs francophones sur un total de 21 puisque Montréal est majoritairement française à 70%. [...] Et puis, ça redonnerait peut-être vie au Canadien de Montréal⁹⁷!

Grosso modo, nous constatons que Proulx veut que la composition ethno-linguistique du Canadien reflète l'esprit de la loi 101 : cette équipe doit ainsi, selon lui, rétablir l'équilibre en faveur du français pour qu'elle soit, tout comme le Québec, majoritairement francophone, sans pour autant éliminer l'apport anglophone au sein du club. Cela ferait retourner le CH à une époque où les joueurs de langue française étaient majoritaires dans la formation. Autrement dit, il souhaite que

⁹⁶ Gilles Proulx, « Le Canadien et les Nordiques sont trop peu francophones », *La Presse*, 12 janvier 1981, p. A7 et Gilles Proulx, « Une suggestion aux “Glorieux” et aux Nordiques », *Le Devoir*, 13 janvier 1981, p. 12.

⁹⁷ *Ibid.*

l'organisation du Canadien prenne des mesures concrètes pour contrer la minorisation francophone au sein de l'équipe et assurer la prédominance des francophones. Par ailleurs, dans le contexte où les performances de l'équipe commencent à décliner sur la glace, l'animateur pense qu'une hausse de la présence francophone chez le Canadien lui ferait retrouver le chemin de la victoire. Par conséquent, Proulx associe les succès passés du club à son aspect francophone⁹⁸, à la différence des journalistes anglophones que nous avons étudiés précédemment qui, comme nous l'avons vu, ont plutôt tendance à expliquer ses victoires par sa tradition de biculturalisme et de bon-entensime.

Le mouvement d'anglicisation qui a cours chez le Canadien est de nouveau décrié dans la presse montréalaise en juin 1981, à la suite de la nomination de Bob Berry derrière le banc de l'équipe en remplacement de Claude Ruel. Réagissant à cette annonce, le journaliste François Béliveau de *La Presse* affirme qu'

en embauchant Bob Berry à titre d'instructeur-chef, [le Canadien de Montréal] poursuit comme le gouvernement Trudeau le rêve d'un heureux mariage entre francophones et anglophones. Un rêve, puisque dans les faits, dans les petits mémos, la papeterie entre employés, les discussions entre joueurs et instructeurs, l'anglais prédominera. L'image extérieure toutefois, celle que le bureau des relations publiques véhiculera, aura un cachet de bilinguisme⁹⁹.

En clair, Béliveau associe symboliquement l'embauche de Berry par le Canadien aux politiques trudeauistes qui visent à renforcer l'unité nationale canadienne et à instaurer un climat de bonne-entente entre francophones et anglophones au pays, comme la Loi sur les langues officielles. Cependant, le journaliste croit que les francophones et la langue française font les frais de cette bonne-entente que l'on tente d'établir à la fois au Canada et chez le Tricolore. Voilà pourquoi

⁹⁸ Mentionnons que Proulx n'est pas le seul à penser ainsi. Voir notamment Bernard Brisset, « Les “fogs” sont menacés », *La Presse*, 4 octobre 1980, p. F2.

⁹⁹ François Béliveau, « Un coup de dés audacieux », *La Presse*, Cahier des sports, 4 juin 1981, p. 4.

Béliveau avance que l'organisation du Canadien aurait dû « faire l'impossible [...] [pour] choisir un instructeur francophone¹⁰⁰ ».

Une autre étape de la défrancisation du Canadien est franchie en décembre 1981, avec le départ du défenseur Serge Savard pour les Jets de Winnipeg¹⁰¹. Réjean Tremblay déplore ce départ amèrement :

De ces Québécois de la prestance et du prestige de Serge Savard, le Canadien, jadis la fierté de ce peuple qui s'écœure lentement mais inexorablement, n'en compte maintenant que très peu. Très, très peu. Trop peu. [...] On [trouve maintenant] sous la Sainte-Flanelle des Napier, Jarvis, Engblom, gentils, biens fins, mais tous interchangeable. Quelle tristesse pour une équipe qui représentait si bien les Québécois [...]¹⁰².

Vu que le Canadien compte maintenant sur un faible nombre de joueurs francophones dans ses rangs, Tremblay est d'avis que cette équipe incarne et symbolise, dorénavant, beaucoup moins bien la nation québécoise sur la glace que par le passé. C'est ainsi qu'en janvier 1982, à la suite d'un match du Canadien disputé à Buffalo où « il n'y avait que cinq “frogs” en uniforme¹⁰³ », Tremblay lance un cri du cœur à ses lecteurs, qui laisse transparaître son désarroi face à la défrancisation de la formation : « Le Canadien tel qu'on le connaissait, le Canadien en lequel se reconnaissaient tant de Montréalais, tant de Québécois, se meurt¹⁰⁴. » À l'évidence, le chroniqueur observe que le Canadien est en train de changer sous ses yeux¹⁰⁵ et que son passé et sa valeur symbolique sont en train de mourir. Pour reprendre l'analyse de Pierre Nora en lien avec son concept de lieu de mémoire, Tremblay voit qu'une rupture avec le passé et les traditions

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ Ayant pris sa retraite au terme de la saison précédente, Savard décide alors de revenir au jeu pour donner un coup de main à son ami John Ferguson, ancien coéquipier de Savard chez le Canadien dans les années 1960 maintenant devenu directeur-général des Jets. (Voir Philippe Cantin, *op. cit.*, p. 251-254.)

¹⁰² Réjean Tremblay, « Le Grand Serge amène avec lui un gros morceau de l'âme du Canadien », *La Presse*, 12 décembre 1981, p. H5.

¹⁰³ Réjean Tremblay, « Et la tradition française? », *La Presse*, Cahier des sports, 5 janvier 1982, p. 5.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ Réjean Tremblay, « C'est dans un avion, qu'on sent que le Canadien a changé », *La Presse*, Cahier des sports, 25 mars 1982, p. 5.

s'opère chez le Tricolore et cherche à empêcher cette mort en cristallisant la mémoire du CH dans ses écrits¹⁰⁶.

Cette baisse importante de l'élément francophone chez le Canadien conduit plusieurs commentateurs à juger que le caractère national québécois de cette équipe est en train de s'évaporer tout bonnement. En janvier 1980, à quelques mois du référendum, Georges Schwartz¹⁰⁷ écrit une lettre ouverte au *Devoir* dans laquelle il constate que plusieurs joueurs d'origine « Canadian¹⁰⁸ » et de « d'autres nationalités¹⁰⁹ » portent les couleurs du Tricolore. Après avoir souligné le fait que les autres équipes sportives professionnelles majeures au Québec (les Expos de Montréal au baseball et les Alouettes de Montréal au football) n'alignent pratiquement aucun joueur francophone, il mentionne qu'

[à] l'inverse de nombreux chefs d'état, soucieux de renforcer une indépendance fraîchement acquise, M. Lévesque aurait de la difficulté à se servir du sport professionnel pour promouvoir le prestige national, développer des solidarités politiques ou contribuer à la prise en main par le peuple de sa destinée [dans l'éventualité d'une victoire de l'option souverainiste lors du référendum]¹¹⁰.

Dans la conjoncture actuelle, Schwartz croit que le sport professionnel au Québec, y compris le Canadien, ne serait pas un moyen d'expression et d'affirmation nationale compte tenu du peu de francophones qui gravitent autour des équipes sportives professionnelles québécoises. Dans le contexte référendaire, le Canadien n'est plus vu par ces chroniqueurs comme les défenseurs de l'identité nationale québécoise.

¹⁰⁶ Voir l'introduction de cette thèse, qui explique en détail le concept de lieu de mémoire tel que défini par Nora. Le lecteur peut aussi consulter Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », dans : *Les lieux de mémoire. I : La République*. Paris, Éditions Gallimard, 1984, p. XVII.

¹⁰⁷ Immigrant d'origine française arrivé au Québec au début des années 1950, Georges Schwartz est un ancien joueur et entraîneur de soccer. Il est aussi un journaliste sportif pigiste notamment pour *La Patrie*, *La Presse*, *L'Actualité* et *Le Devoir*, en plus d'être un commentateur sportif à la télévision de Radio-Canada.

¹⁰⁸ Georges Schwartz, « Et la souveraineté sportive? », *Le Devoir*, 14 janvier 1980, p. 4.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

Face au déclin du fait français chez le Canadien et à la perte progressive de son caractère national québécois historique, ces chroniqueurs francophones cherchent à trouver une équipe qui pourrait, éventuellement, prendre sa place symbolique dans la société québécoise. Dès 1976, Pierre Ladouceur mentionne, avec ironie, qu'« [a]ujourd'hui, pour voir à l'œuvre les joueurs qui ont appris les rudiments du hockey chez nous, il nous faut attendre patiemment la visite d'équipes telles que les Sabres de Buffalo¹¹¹ ». En raison de la forte présence francophone dans son alignement, notamment son trio de joueurs vedettes francophones surnommé la « French Connection » (formé de Gilbert Perreault, Richard Martin et René Robert), les Sabres de Buffalo semblent donc avoir, à l'époque, une identité francophone plus prononcée que celle du Canadien, du moins selon certains journalistes.

Les Nordiques de Québec, une menace à l'hégémonie symbolique du Canadien

Mais l'équipe qui a le plus menacé l'hégémonie du Canadien dans le cœur du public québécois et dans son statut de symbole national québécois durant cette période est, sans aucun doute, les Nordiques de Québec. Quelques jours seulement après l'élection du gouvernement Lévesque en novembre 1976, Réjean Tremblay mentionne que

[t]ous ceux qui pensent que les plus réfractaires à l'idée d'un Québec indépendant se trouvent parmi les défavorisés pensionnés du gouvernement fédéral ou parmi la députation actuelle du Québec à Ottawa se trompent gravement. Les plus incrédules, les plus méprisants à la notion même d'indépendance telle que prônée par le nouveau gouvernement péquiste de René Lévesque ont pour nom Guy Lapointe, Yvan Cournoyer, Michel Larocque et évoluent pour le Canadien de Montréal¹¹².

Tout ceci fait dire au chroniqueur de *La Presse* : « [Q]uand Me Guy Bertrand rêve dans la Vieille Capitale d'une équipe nationale du Québec, il ferait mieux de reluquer du côté des Nordiques que du côté du Canadien¹¹³. » Il faut signaler que Tremblay fait ici référence au projet mis de l'avant par l'avocat d'allégeance souverainiste Guy Bertrand de créer, à l'occasion du tournoi

¹¹¹ Pierre Ladouceur, « Une idée : des Québécois contre les Soviétiques », *La Presse*, 6 janvier 1976, p. E2.

¹¹² Réjean Tremblay, « Quand les bien nantis se sentent visés... », *La Presse*, 23 novembre 1976, p. E1.

¹¹³ *Ibid.*

international de hockey de la Coupe Canada de 1976, une équipe nationale qui alignerait les meilleurs joueurs québécois, projet finalement abandonné après que les joueurs québécois du Canadien eurent refusé de l'appuyer et de l'endosser publiquement¹¹⁴. Selon le chroniqueur, le manque de patriotisme des hockeyeurs francophones de la formation montréalaise disqualifierait d'emblée le Tricolore comme l'équipe représentant le mieux les Québécois dans le monde du hockey. Par voie de conséquence, il croit que les Fleurdelisés, l'autre club de hockey professionnel québécois, seraient, *de facto*, « l'équipe nationale du Québec », même s'ils évoluent, à ce moment-là, dans une ligue professionnelle inférieure à la LNH (l'Association mondiale de hockey, l'AMH).

Les Nordiques s'attirent particulièrement la sympathie des chroniqueurs francophones montréalais à leurs premiers coups de patin dans la LNH en 1979. Au mois de juin, à la suite d'un repêchage spécial suivant la dissolution officielle de l'AMH et de l'admission des quatre dernières équipes de ce circuit dans la LNH (Nordiques de Québec, Oilers d'Edmonton, Jets de Winnipeg et Whalers d'Hartford), Tremblay constate qu'avec Marcel Aubut comme président, Maurice Fillion comme directeur-général et Jacques Demers comme entraîneur, les Nordiques ont « [u]n bureau de direction composé uniquement de francophones¹¹⁵ », « une première dans le sport professionnel majeur en Amérique du Nord¹¹⁶ ». Selon Tremblay, la situation des Nordiques est d'autant plus remarquable qu'à la même époque, chez le Canadien, les dirigeants du club sont tous anglophones « à l'exception de Ron Caron... un ancien professeur

¹¹⁴ Voir « Équipe Québec ne verra pas le jour : “Si jamais l'indépendance du Québec...” – Serge Savard », *La Presse*, 6 février 1976, p. B1 et John Robertson, « Hockey one area where hate never scores », *The Gazette*, 7 février 1976, p. 25.

¹¹⁵ Réjean Tremblay, « Un bureau de direction composé uniquement de francophones », *La Presse*, 4 juin 1979, p. B3.

¹¹⁶ *Ibid.*

d'anglais¹¹⁷ ». Le Tricolore est donc présenté comme étant à la traîne des Fleurdelisés en ce qui concerne la francisation de son administration. Ainsi, quelques jours après la tenue du repêchage spécial, à l'annonce du départ de l'entraîneur Scotty Bowman pour les Sabres de Buffalo, Yves Létourneau suggère fortement au Bleu-Blanc-Rouge d'imiter les Nordiques et de nommer un « gars de chez nous¹¹⁸ » comme instructeur, sans quoi « il se pourrait que la décision ne passe pas trop bien¹¹⁹ » auprès des amateurs. La propension du Canadien de « toujours regarder à l'ouest de Cornwall¹²⁰ pour trouver [son] entraîneur¹²¹ », qualifiée d'« hypocrite¹²² » et de « sectaire¹²³ » par le chroniqueur de *La Presse*, pourrait faire en sorte que « les Nordiques deviennent la coqueluche du Québec¹²⁴ ».

Puis, à la veille du premier duel entre le Canadien et les Nordiques en octobre 1979, disputé au Forum de Montréal, Bernard Brisset y va de ce commentaire :

Ça fait déjà quelques jours que je me gratte la tête à la recherche d'une façon originale de commencer mon texte au lendemain du premier affrontement Canadien-Nordiques. [...] [E]st-ce que je vais dire que d'étranges visiteurs à chandail bleu péquiste et à fleur de lys sont venus se faire remettre à leur place par les vaillants « glorieux » à la flanelle rouge libérale¹²⁵?

D'après Brisset, les Nordiques, en étant associé au PQ, seraient maintenant devenus les véritables porteurs de l'identité québécoise dans le monde du hockey, tandis que le Canadien, associé au PLQ, est perçu comme étant devenu le champion du « canadianisme ».

¹¹⁷ Réjean Tremblay, « Le Grand Serge amène avec lui un gros morceau de l'âme du Canadien », *La Presse*, 12 décembre 1981, p. H5.

¹¹⁸ Yves Létourneau, « Pour éviter que les Nordiques deviennent la coqueluche du Québec... », *La Presse*, 16 juin 1979, p. B3.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ Même si Cornwall est une ville ontarienne, il faut mentionner que son équipe de hockey junior (les Royaux) évolue, à l'époque, dans la LHJMQ.

¹²¹ Yves Létourneau, « Pour éviter que les Nordiques deviennent la coqueluche du Québec... », *La Presse*, 16 juin 1979, p. B3.

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Bernard Brisset, « Ça ne sera pas un massacre! », *La Presse*, 13 octobre 1979, p. D3.

Cette association symbolique entre les Fleurdelisés et l'identité nationale québécoise sera particulièrement renforcée à partir de janvier 1980, à la suite de la décision du Président Marcel Aubut d'imposer l'unilinguisme français au Colisée de Québec dans les annonces publiques¹²⁶. En ce qui concerne l'Ô Canada, *Le Devoir*, reprenant une dépêche de la Presse canadienne, rapporte que les Nordiques « ont trouvé une formule qui s'apparente drôlement à la politique de réciprocité préconisée par le gouvernement Lévesque dans le secteur de la langue d'enseignement avec les autres provinces canadiennes¹²⁷ » : l'hymne national sera chanté dans les deux langues au Colisée, à condition que l'équipe visiteuse fasse de même lorsqu'elle reçoit les Nordiques, sans quoi il sera chanté uniquement en français. En réaction à cette nouvelle, Tremblay affirme que

tranquillement, progressivement, les Nordiques s'imposent comme l'équipe des Québécois : uniforme bleu, fleur de lys, direction francophone, même les plus mordus fédéralistes francophones sont touchés par ces symboles nationalistes. [...] Et pendant ce temps-là, Roger Doucet devient un tout autre symbole au Forum...¹²⁸

Par conséquent, cette décision des Nordiques conduit certains observateurs à considérer l'équipe de la Vieille Capitale comme étant celle du nationalisme québécois, voire du souverainisme : l'on tente, d'ailleurs, de tracer un lien explicite entre cette nouvelle politique des Nordiques et la loi 101¹²⁹, d'autant que les Nordiques se sont drapés de symboles identitaires québécois, facilitant ainsi cette association symbolique. Et le Canadien, avec Roger Doucet qui chante l'hymne

¹²⁶ Réjean Tremblay, « Le français au Colisée... c'est aussi de l'excellent marketing! », *La Presse*, 11 janvier 1980, p. C1.

¹²⁷ La Presse canadienne, « Les Nordiques défient la LNH sur l'utilisation du français au Colisée », *Le Devoir*, 11 janvier 1980, p. 16.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Voir aussi Terry Gitersos, « Ça devient une question d'être maîtres chez nous » : *The Canadiens, Nordiques, and the Politics of Québécois Nationalism, 1979-1984*, Thèse de doctorat, Département de kinésiologie, University of Western Ontario, 2011, p. 153.

national canadien dans les deux langues, symboliserait dorénavant, d'après Tremblay, le bilinguisme dépassé du Canada¹³⁰.

D'autres vont encore plus loin. Dans une lettre ouverte publiée dans *Le Devoir* en février 1980, à quelques mois du référendum, faut-il le rappeler, Claire Léger, une lectrice, encourage l'organisation du Canadien à suivre l'exemple des Nordiques et à imposer l'unilinguisme français au Forum. Toutefois, Léger ne se fait pas d'illusions : elle sait très bien que le bilinguisme continuera d'être roi et maître au Forum puisque la minorité anglaise du Québec, très puissante et très influente, l'exige¹³¹. Et lorsque la minorité anglaise exige quelque chose

ça [l']obtient, parce qu[']elle] s'organise. Elle obtiendra davantage évidemment, la minorité anglaise, si le PLQ se retrouve au pouvoir à Québec [...]. Il[...] s'empresse[a] frénétiquement de rendre le Québec à ses vrais propriétaires. Le temps de quelques générations et si nous n'y prenons garde, nous aussi Québécois francophones nous [nous] retrouverons minoritaires [au Québec]¹³².

À ce moment-là, explique Léger, le Forum de Montréal deviendra essentiellement anglophone et « [l]es quelques-uns qui s'en plaindront ne seront plus des âmes nobles qui préconisent l'harmonie (en anglais) entre deux peuples fondateurs, mais des fomenteurs de trouble tout simplement¹³³ ». Pour Léger, il existerait un risque réel et imminent de minorisation des francophones au Québec, risque dû principalement à la minorité anglophone de la province qui, grâce au Parti Libéral du Québec, présenté comme un parti servant uniquement les intérêts des anglophones, pourrait prendre le contrôle du Québec et asseoir sa domination sur la province.

Face à cette menace, les Franco-Québécois doivent, d'après elle, s'affirmer et s'imposer, comme

¹³⁰ Camille Laurin a d'ailleurs donné publiquement son appui aux Nordiques dans leur démarche. (Voir *La Presse canadienne*, « Laurin n'en revient pas », *La Presse*, 13 février 1980, p. D6.) Les Nordiques ont également reçu l'appui du Comité québécois pour les régions linguistiques, un groupe d'hommes d'affaires anglo-montréalais. Dixit Ted Tilden, porte-parole du groupe : « Québec est aussi français que Toronto est anglais [...] et il semble aussi injuste et irréaliste d'exiger de l'anglais à Québec que du français à Toronto. Vouloir imposer la langue seconde là où cela n'est ni souhaité, ni nécessaire [...] crée des affrontements qui nuisent en fin de compte à l'utilisation des deux langues dans les régions du Canada où elles sont d'usage courant. » (Voir *La Presse canadienne*, « Un appui montréalais pour les Nordiques », *La Presse*, 14 janvier 1980, p. C2.)

¹³¹ Claire Léger, « Deux poids... », *Le Devoir*, 26 février 1980, p. 10.

¹³² *Ibid.*

¹³³ *Ibid.*

le font les Nordiques en imposant l'unilinguisme français au Colisée. Par conséquent, les Nordiques, et non le Canadien, sont présentés comme défendant l'identité québécoise en péril : au contraire, le Tricolore, en privilégiant le bilinguisme, est plutôt présenté comme un agent favorisant l'anglicisation du Québec.

Au final, ce qu'il faut retenir, c'est que le Canadien est dorénavant assimilé symboliquement au Canada par ces commentateurs : en raison de son anglicisation et de l'utilisation du bilinguisme dans son aréna, la formation montréalaise semble coupée de la portée nationale québécoise qui l'a tant défini au cours de son histoire. Les joueurs francophones du club ont même été présentés comme étant antipatriotiques. Pour leur part, les Nordiques sont représentés comme étant les nouveaux porteurs du nationalisme québécois. C'est pourquoi Tremblay affirme, en octobre 1981, que les amateurs de hockey francophones devront « tôt ou tard se tourner vers les Nordiques pour se reconnaître dans une équipe de hockey¹³⁴ ».

Un Canadien de Montréal principalement francophone?

Les chroniqueurs percevant le Canadien de Montréal comme un symbole national canadien craignent, de leur côté, que la composition ethnolinguistique de l'équipe ne soit plus biculturelle et qu'elle devienne principalement francophone, suite à un exode massif des anglophones du club. C'est ainsi que ces chroniqueurs sont fortement préoccupés par l'élection du Parti Québécois en novembre 1976 puisqu'ils sont persuadés que cet événement pourrait, à la longue, compromettre le caractère biculturel du Canadien en provoquant un exode anglophone. Dans une chronique au ton hautement humoristique et satirique datant d'avril 1977, Tim Burke s'amuse à faire une parodie de la situation politique québécoise de l'époque en le campant dans un décor sportif : il invente un scénario où une équipe de hockey québécoise imaginaire, appelée

¹³⁴ Réjean Tremblay, « La laine se fait rare », *La Presse*, Cahier des sports, 9 octobre 1981, p. 5.

les Pistolets, décide de se retirer d'une ligue appelée la Confederation Hockey League (CHL)¹³⁵. Après que les Pistolets eurent à nouveau terminé la saison en première place de la CHL, raconte Burke, le président de l'équipe, Laurin Lévesque, publie un manifeste, le « White Program », qui annonce ses intentions de quitter la ligue¹³⁶. L'auteur cherche donc à faire une caricature du mouvement souverainiste québécois : notons, d'abord, que le président des Pistolets porte le nom de deux des principaux ténors souverainistes de la fin des années 1970, soit le Premier ministre René Lévesque et le « père de la loi 101 », Camille Laurin. Relevons également le fait que Laurin Lévesque souhaite que son club se sépare d'une ligue dont la désignation évoque explicitement la Confédération canadienne. Dans sa chronique, Burke imagine une discussion téléphonique entre Laurin Lévesque et le président de la CHL, un dénommé Callum McCallum¹³⁷. Après avoir mentionné que son club a été exploité depuis trop longtemps¹³⁸, Lévesque explique à McCallum les raisons de son départ :

Levesque: “We want cultural purity. The ethnic composition of our team is holding us back.”

McCallum: “You mean the English-speaking players?”

Levesque: “They are ethnics now.”

McCallum: “Hell. Les Pistolets have always been about half English, half French.”

Levesque: “If we didn't have the ethnics, we would've won every year. They took the jobs away from good Quebecois players. Rhodesian ringers.”

McCallum: “That's not the way I read it. Isn't the success of Les Pistolets supposed to be due to a harmonious blend of talents and cultures?”

Levesque: “Hogwash! Our players have been inhibited by having to operate in a foreign milieu.”

McCallum: “Aren't your general manager, Hammy Hammock, and your coach, Toddy Boland, from Quebec, and aren't they bilingual, and aren't they the best in the league?”

Levesque: “We do not regard them as Quebecers. They are ethnic exploiters from the ghettos of Snowdon and Verdun.”¹³⁹

Évidemment, les Pistolets sont, dans le récit de Burke, une représentation fictive du Canadien de Montréal, une équipe dominante dont le succès peut s'expliquer par son alignement

¹³⁵ Tim Burke, « Once upon a time there was a team... », *The Gazette*, 7 avril 1977, p. 41.

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ Nous ne savons pas si ce nom est une référence directe à quelqu'un en particulier (comme pour le personnage de Laurin Lévesque). Il est possible que l'auteur ait voulu donner à ce personnage des noms anglophones communs, pour faire de lui un anglophone « typique ». Il se peut aussi que ce personnage soit une représentation fictive de Clarence Campbell, président de la LNH au moment où Burke écrit cette chronique en 1977.

¹³⁸ Tim Burke, « Once upon a time there was a team... », *The Gazette*, 7 avril 1977, p. 41.

¹³⁹ *Ibid.*

biculturel. De plus, les noms donnés au directeur-général et à l'entraîneur de ce club inventé (Hammy Hammock et Toddy Boland) ressemblent beaucoup à ceux qui occupent les mêmes fonctions, à cette époque, chez le Tricolore (Sam Pollock et Scotty Bowman). Et tout comme pour Pollock et Bowman, les personnages fictifs de Hammock et de Boland sont des Montréalais bilingues (natifs des quartiers de Snowdon et Verdun, respectivement) s'étant hissés au sommet de leurs professions respectives.

De façon générale, nous pouvons cependant constater que Burke cherche ici à tourner en ridicule le mouvement souverainiste québécois, dont il croit, à tort, qu'il est dominé par l'idéologie de la décolonisation. Précisons que l'idéologie de la décolonisation, apparue au Québec dans les années 1950 et 1960 et portée par des intellectuels tels que Pierre Vallières et Pierre Bourgault, des formations politiques comme le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et un organisme révolutionnaire clandestin comme le Front de libération du Québec (FLQ), tente de tracer un parallèle entre la situation du Québec et celle des peuples du Tiers-Monde assujettis au colonialisme : selon ce que défend cette pensée, les francophones du Québec auraient eux aussi été colonisés et exploités par une population étrangère, la population anglo-saxonne en l'occurrence, de sorte que la seule façon pour eux de mettre fin au joug colonial dont ils seraient victimes serait de créer un État québécois indépendant et socialiste¹⁴⁰. Les Anglo-Québécois sont donc représentés par ces intellectuels comme des exploiters. Mais il est important de souligner que l'idéologie de la décolonisation est, somme toute, minoritaire au sein du mouvement souverainiste québécois, et que sa version la plus radicale disparaît, pour une large part, avec le FLQ au lendemain de la crise d'Octobre (même si certains chroniqueurs

¹⁴⁰ Voir notamment Michel Bock, « De l'anti-impérialisme à la décolonisation : la transformation paradigmatique du nationalisme québécois et la valeur symbolique de la confédération canadienne (1917-1967) », *Histoire, économie & société*, vol. 36, no. 4 (2017), p. 44-45 et Jean-François Nadeau, *Bourgault*, Montréal, Lux Éditeur, 2007, p. 75-76. Voir aussi Sean Mills, *The Empire Within. Postcolonial thought and political activism in Sixties Montreal*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2010, 318 p., pour une fresque complète de l'idéologie de la décolonisation au Québec.

francophones y feront allusion, comme nous le verrons plus loin). Le Parti Québécois, principal vecteur du souverainisme québécois, est beaucoup plus modéré que les militants de la décolonisation¹⁴¹. Il faut relever, néanmoins, que lors de la campagne électorale provinciale de 1970, René Lévesque a lui-même qualifié les anglophones de Westmount de « Rhodésiens¹⁴² », les représentant ainsi comme les impérialistes britanniques en Afrique qui avaient exploité la population locale. Cet incident a amené plusieurs anglophones à croire que l'idéologie de la décolonisation s'était emparée du PQ et de l'ensemble du mouvement souverainiste. Burke, à l'évidence, se souvient de cette intervention du Premier ministre, car dans sa chronique, le personnage de Laurin Lévesque traite les joueurs anglophones des Pistolets de « Rhodésiens » et qualifie l'ensemble de la communauté anglophone du Québec « d'exploiteurs »¹⁴³.

Toujours est-il que dans cette chronique, l'auteur cherche à représenter le souverainisme québécois comme étant hostile envers les anglophones, pour ne pas dire carrément intolérant, raciste et anglophobe. Le souverainisme québécois et son principal véhicule, le PQ, y sont représentés comme étant les porteurs d'un nationalisme québécois ethnique cherchant à exclure les anglophones du Québec. En ce sens, il faut rappeler que Burke écrit sa chronique en avril 1977, soit quelques jours seulement après le dépôt du livre blanc de la Charte de la langue française (qui deviendra la loi 101) par le ministre Laurin et que plusieurs anglophones croient que cette loi est oppressive et discriminatoire à leur endroit, ne visant rien de moins que l'éradication complète de la langue et de la population anglaises au Québec¹⁴⁴. D'ailleurs, il semble évident que le « White Program » de Laurin Lévesque est une référence directe au livre blanc de Camille Laurin.

¹⁴¹ Pierre Godin, *René Lévesque, héros malgré lui (1960-1976)*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1997, p. 375.

¹⁴² Pierre Godin, *René Lévesque, héros malgré lui (1960-1976)*, *op. cit.*, p. 449 ; Josée Legault, *op. cit.*, p. 34.

¹⁴³ Mentionnons que cette chronique n'est pas la seule où Burke représente le souverainisme québécois comme étant dominé par l'idéologie de la décolonisation. Voir Tim Burke, « Westerners prove supremacy over East », *The Gazette*, 3 décembre 1980, p. 113.

¹⁴⁴ Pierre Godin, *René Lévesque, l'espoir et le chagrin (1976-1980)*, *op. cit.*, p. 292 ; Josée Legault, *op. cit.*, p. 46-47.

Dans une moindre mesure, certains joueurs anglophones du CH partagent aussi un point de vue semblable à celui de Burke par rapport au PQ et au souverainisme québécois en général. Le 16 novembre 1976, au lendemain de l'élection du gouvernement Lévesque, la journaliste Lilianne Lacroix de *La Presse* effectue un compte rendu du match que le Canadien a disputé la veille au Forum contre les Blues de St. Louis, en pleine soirée électorale. Dans son reportage, qui a comme sous-titre « Le Canadien et le PQ l'emportent¹⁴⁵ », Lacroix mentionne que, durant ce match, le tableau indicateur du Forum a été utilisé pour retransmettre les résultats électoraux et qu'une clameur s'est emparée de la foule après l'annonce, en première période, de l'avance du PQ sur les libéraux¹⁴⁶. Face à la tournure des événements, Jim Roberts, un joueur du Canadien qui assiste au match depuis la galerie de presse en raison d'une blessure, s'est autorisé à faire une petite blague : « De la manière que ça va là, [...] Bowman ferait mieux d'enlever [Ken] Dryden et de faire “goaler” [Michel] Larocque [le gardien de but auxiliaire du club] avant la fin du match¹⁴⁷. » Même s'il s'agit d'un commentaire empreint d'humour, il faut tout de même souligner que Roberts présente le PQ et le souverainisme québécois comme étant anti-anglophone¹⁴⁸.

D'après Burke, le fait qu'un parti souverainiste soit au pouvoir au Québec constituerait un véritable danger pour la population anglo-québécoise, ce qui pourrait, au final, inciter de nombreux joueurs anglophones du Canadien à vouloir quitter l'organisation pour fuir le gouvernement Lévesque. Ainsi, au terme de la saison 1976-1977, au cours de laquelle le Tricolore a connu l'une des meilleures saisons de son histoire et où il a remporté la coupe Stanley

¹⁴⁵ Lilianne Lacroix, « “On serait peut-être mieux de faire jouer Larocque” – Roberts », *La Presse*, 16 novembre 1976, p. B1.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ Propos de Roberts cités dans Lilianne Lacroix, « “On serait peut-être mieux de faire jouer Larocque” – Roberts », *La Presse*, 16 novembre 1976, p. B1.

¹⁴⁸ Dans son reportage, Lacroix rapporte aussi que les partisans du Canadien ont salué la victoire du PQ, annoncée au milieu de la troisième période, par une longue ovation.

face aux Bruins de Boston, le chroniqueur affirme que, malgré la très grande puissance de cette équipe sur la patinoire, un nuage noir flotte tout de même au-dessus de sa tête : « If the political situation continues to deteriorate in this province, Quebec government may succeed at something other NHL clubs have been vainly striving to do for decades: breaking up the Canadiens¹⁴⁹. » En effet, il constate que « [s]ince last November 15, [...] there is a feeling of uneasiness among the Canadiens' English personnel and their wives. [...] [T]hey're concerned about the ominous forecasts for the [English] minority in Quebec¹⁵⁰ ». Ceci conduit Burke à affirmer que

you can hardly expect Larry Robinson, from Metcalfe, Ont.; Steve Shutt, from Toronto; Murray Wilson, from Ottawa; Bob Gainey from Peterborough; Doug Risebrough, from southern Ontario; Doug Jarvis, from Brantford; Pete Mahovlich from Toronto; Rick Chartraw and Bill Nyrop, both Americans; and Ken Dryden, from Toronto – all to blithely accept second-class citizenship for the perpetuation of the Canadiens' dynasty¹⁵¹.

Burke conclut son article en mentionnant qu'« [i]t would be bitterly ironic if Quebec, in the name of cultural purity, succeeded in busting up the proudest examples we have of the two cultures performing in harmonious excellence¹⁵² ».

Le chroniqueur de la *Gazette* croit que le Parti Québécois, en voulant faire des Anglo-Québécois des citoyens de seconde classe, pourrait amener plusieurs hockeyeurs de langue anglaise du Canadien à fuir le Québec¹⁵³, comme bon nombre de leurs concitoyens, d'ailleurs. La composante anglophone de la formation serait ainsi réduite, ce qui ferait en sorte que le Canadien deviendrait alors principalement francophone. Comme nous savons que Burke croit que le Tricolore a pu connaître autant de succès dans son histoire uniquement parce qu'il a toujours aligné un mélange de joueurs anglophones et francophones, il s'ensuit qu'une importante

¹⁴⁹ Time Burke, « Politics lone shadow over Canadiens », *The Gazette*, 17 mai 1977, p. 15.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ Mentionnons tout de même que plusieurs joueurs anglophones du Canadien, dont Ken Dryden, Steve Shutt et Bob Gainey, ont démenti, quelques jours plus tard, ces allégations de Burke selon lesquelles ils pourraient songer à quitter le Québec en raison de la situation politique de la province. (Voir Réjean Tremblay, « Les Glorieux anglophones ne songent pas à l'exil », *La Presse*, 19 mai 1977, p. C2.)

diminution de l'élément anglophone au sein du club se traduirait, d'après lui, par de moins bonnes performances de l'équipe sur la glace. Lors d'un match de la finale de la coupe Stanley qui opposait le Canadien aux Rangers de New York en mai 1979, Burke rapporte avoir eu une discussion avec deux collègues francophones (un reporter et un photographe) à propos de la composition ethnolinguistique de l'équipe montréalaise :

“[The Canadiens would] be impossible to beat forever if they had their choice of players from Quebec,” exulted the reporter. “Just imagine... Perreault, Martin, Dionne, Bossy, guys like that with this team.” I said, “Yeah. But are you willing to give up players like Larry Robinson and Bob Gainey and Doug Jarvis and Brian Engblom and Rod Langway and Steve Shutt?” They both shrugged, and one of them said, “You would have to agree that it would be better if we had those great ones from Quebec who are playing from other teams.” Anybody who has the slightest appreciation of hockey couldn't disagree more. What they are saying is take out the fibre out of the team – and replace it with an incomplete offensive overload¹⁵⁴.

Dans cet extrait, Burke s'oppose fermement à l'idée défendue par ses homologues de langue française selon laquelle les très bons joueurs francophones seraient intrinsèquement meilleurs que les joueurs anglophones, ce qui signifie que, selon lui, un Canadien essentiellement francophone et fortement dépouillé de sa composante anglophone ne saurait être meilleur qu'un Canadien biculturel.

Il est intéressant de noter que, pour Burke, le risque de déclin qui guetterait le Tricolore dans l'éventualité où il abandonnait sa tradition de biculturalisme et qu'il réduirait l'élément anglophone de son alignement s'applique aussi à la société québécoise dans son ensemble. C'est ainsi qu'en février 1980, le ministre Camille Laurin exhorte le Canadien à imiter les Nordiques et à utiliser uniquement le français au Forum¹⁵⁵, ce qui soulève l'ire du chroniqueur de la *Gazette*. Après avoir traité Laurin de « cultural ayatollah¹⁵⁶ » – à peine quelques mois après la révolution iranienne qui a donné naissance à une république théocratique placée sous la gouverne de l'Ayatollah Khomeini – et rappelé qu'il a créé une loi intolérable (la loi 101) qui interdit aux

¹⁵⁴ Tim Burke, « Racial sniping mars Canadiens' success », *The Gazette*, 25 mai 1979, p. 51.

¹⁵⁵ « Laurin exhorte le Forum à utiliser exclusivement la langue française », *La Presse*, 14 février 1980, p. B1.

¹⁵⁶ Tim Burke, « Forget bigotry in the Forum », *The Gazette*, 15 février 1980, p. 29.

commerçants du West Island « [to] advertise [their] products in the language of 95 per cent of [their] clientele¹⁵⁷ », Burke affirme que cette tentative d'éliminer l'anglais au Forum « [is] the same kind of mentality dedicated to converting Montreal from a once great metropolis into a sickly, swollen Trois-Rivières¹⁵⁸ ». Burke croit donc qu'une diminution de l'anglais au Québec pourrait faire en sorte que la province deviendrait à l'image de Trois-Rivières : fortement francophone, certes, mais d'envergure simplement régionale. Selon Burke, les francophones auraient absolument besoin de l'aide des anglophones pour réussir¹⁵⁹, aussi bien au hockey que dans la société en général. Plus encore, l'auteur cherche à présenter le souverainisme québécois comme voulant étouffer la communauté anglo-québécoise. En effet, lorsque Burke traite Camille Laurin d'« Ayatollah culturel », il faut comprendre qu'à cette époque, Khomeini, d'obédience chiite, mène d'intenses purges ethniques contre la population musulmane sunnite. Il s'agit peut-être d'une simple forme d'enflure rhétorique, mais Burke laisse tout de même entendre que Laurin et les souverainistes, par la loi 101, cherchent à évincer la culture anglaise au Québec.

Ce n'est pas tout. Burke croit qu'en plus de la situation politique québécoise, le racisme de la population francophone du Québec pourrait aussi provoquer, éventuellement, un exode anglophone au sein même du Canadien. Ainsi, en mai 1979, quelques jours après la conquête de la coupe Stanley par le Tricolore, le chroniqueur de la *Gazette* affirme :

A grim irony of the enduring success of the Montreal Canadiens – the national showcase of biculturalism – is the racism it promotes along the way. As any Montrealer knows too well, racial emotions are stocked by every move – maybe even a stray syllable – involving French and English personnel in the Canadiens' organization. Where there is a decision involving a player, an appointment, a salary dispute, no matter what... you can expect an uproar. From the press, from the hot line shows, from a disgruntled element in the Forum. Only triumph, ultimate triumph, stills the catcall and the grumblings, but not for long. [...] Even in the wake of complete success, the qualms linger on, waiting to be ignited by the next decision that can be constructed by the negative mind as a "French-English thing."¹⁶⁰

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ Voir Terry Gittersos, *op. cit.*, p. 270 et 273.

¹⁶⁰ Tim Burke, « Racial sniping mars Canadiens' success », *The Gazette*, 25 mai 1979, p. 51.

Pour Burke, certains partisans francophones feraient preuve de « racisme¹⁶¹ » et d'anglophobie à l'endroit des joueurs anglophones de l'équipe. Pour appuyer ses dires, il prend notamment en exemple le cas d'une discussion entre des amateurs francophones qu'a entendue le journaliste Gilles Blanchard de *La Presse* dans les gradins du Forum lors de la deuxième partie de la série finale Canadien-Rangers. Il faut mentionner que lors de la rencontre précédente, le gardien Ken Dryden avait livré une performance difficile en allouant cinq buts et que Scotty Bowman avait prévu envoyer dans la mêlée Michel Larocque pour cette deuxième partie. Mais lors de la période d'échauffement, Larocque s'était fait blessé par un lancer de son coéquipier Doug Risebrough, obligeant Dryden à jouer le match. C'est dans ce contexte que Blanchard a entendu ce qui suit durant un entracte :

“You have to understand that the English are well organized... Bowman was stuck. He had to play Larocque... Risebrough solved his problem. Bang! Right in the forehead.” “Yeah,” Blanchard quotes the guy's pal, “but it'll be okay next year. Dryden's going to Russia¹⁶² – on the condition that Bowman'll go with Jarvis.”¹⁶³

Sans trop s'enfarger dans les fleurs du tapis, pour ainsi dire, Burke associe les propos de ces partisans francophones à une forme de racisme dirigé contre les anglophones. Dans la conclusion de son texte, l'auteur persiste et signe en mentionnant qu'« [i]t would be the saddest of all developments if, eventually, the Canadiens' dynasty was wrecked up, not by the opposition on the ice, but by the sometimes outrageous sentiments expressed by their fans¹⁶⁴ ». Par conséquent, le chroniqueur croit que le racisme dont seraient victime les joueurs anglophones du Canadien pourrait inciter plusieurs d'entre eux à quitter l'équipe, ce qui, comme nous l'avons vu précédemment, compromettrait, à ses yeux, la tradition d'excellence de l'équipe.

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² Ce passage fait référence à une rumeur voulant que Ken Dryden songerait à quitter le Canadien au terme de la présente saison pour aller jouer en URSS.

¹⁶³ Tim Burke, « Racial sniping mars Canadiens' success », *The Gazette*, 25 mai 1979, p. 51. Pour la version originale de cette citation, voir Gilles Blanchard, « Les partisans dans le “pitt” : “Ils s'tiennent eux autres” », *La Presse*, 16 mai 1979, p. D5.

¹⁶⁴ Tim Burke, « Racial sniping mars Canadiens' success », *The Gazette*, 25 mai 1979, p. 51.

Il est intéressant de souligner que cette chronique décriant le racisme des partisans francophones du *Canadien* est publiée quelques jours seulement après les élections fédérales de mai 1979, au cours desquelles les conservateurs de Joe Clark l'ont emporté de justesse contre les libéraux de Pierre Elliott Trudeau. Compte tenu du fait que Trudeau, le grand champion de l'unité nationale canadienne, est maintenant écarté, plusieurs pensent alors que le Québec se dirige tout droit vers l'indépendance¹⁶⁵. Est-ce que ce contexte a pu influencer Burke d'une quelconque façon? Se peut-il que le chroniqueur ait tenté de lancer un cri d'alarme contre le racisme et l'anglophobie dont feraient preuve les francophones du Québec lorsqu'il est question du *Canadien* de Montréal pour montrer ce qui pourrait attendre les anglophones du Québec une fois l'indépendance acquise? Il est permis de poser la question, surtout lorsque l'on connaît l'opinion de Burke à propos des souverainistes québécois¹⁶⁶.

Certains observateurs postulent même que le racisme des francophones du Québec se manifesterait aussi dans leur volonté que le *Canadien* aligne un plus grand nombre de joueurs francophones. Dans une lettre ouverte publiée dans *La Presse* en juin 1980, intitulée « Chroniqueurs sportifs racistes?¹⁶⁷ », G.B. Maughan, un lecteur anglophone, s'insurge contre « le racisme exprimé par quelques-uns de vos chroniqueurs sportifs¹⁶⁸ ». Prenant pour exemple un article de Bernard Brisset publié quelques jours plus tôt dans lequel il a reproché à l'organisation du *Canadien* de n'avoir repêché qu'un seul joueur « aux racines francophones¹⁶⁹ », Maughan ridiculise la crainte qu'a alors exprimée Brisset par rapport à la baisse du fait français chez le *Tricolore* :

¹⁶⁵ Pierre Godin, *René Lévesque, l'espoir et le chagrin (1976-1980)*, op. cit., p. 408.

¹⁶⁶ Finalement, le gouvernement minoritaire de Joe Clark sera renversé à la Chambre des communes quelques semaines plus tard et, lors d'une autre campagne électorale, cette fois tenue en février 1980, les libéraux de Trudeau remporteront une éclatante victoire, où ils remporteront, notamment, 74 des 75 sièges au Québec.

¹⁶⁷ G.B. Maughan, « Chroniqueurs sportifs racistes? », *La Presse*, 23 juin 1980, p. A7.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ Voir les notes 91 à 93 de ce chapitre.

[Q]u'est-ce qu[e] [Brisset] pense que le Canadien devrait faire – échanger Larry Robinson, gagnant de la Coupe Norris comme meilleur défenseur de la ligue pour n'importe quel autre joueur de langue française pour ainsi faire plaisir aux amateurs qui souffrent du même complexe d'infériorité que M. Brisset, ou [encore] demander à Larry Robinson de changer son nom pour Laurent Robitaille¹⁷⁰?

À l'instar de Burke, Maughan pense donc qu'une augmentation de la présence francophone chez le Canadien ne lui serait pas nécessairement profitable : l'organisation serait alors obligée de se départir d'excellents joueurs anglophones, comme Larry Robinson, simplement pour donner une place à un francophone dans la formation et il n'est pas garanti, qu'en fin de compte, ces joueurs francophones seraient meilleurs que les anglophones déjà en place. Et comme Burke croit que ceux qui souhaitaient augmenter la place du français au Québec sont racistes, Maughan croit que tous ceux qui réclament une plus forte présence francophone chez le Canadien feraient eux aussi preuve de racisme¹⁷¹.

Bilan partiel

En cette période où l'avenir constitutionnel du Québec et du Canada semble particulièrement incertain à la suite de l'élection du gouvernement du Parti Québécois le 15 novembre 1976, nous pouvons conclure que les débats portant sur le Canadien de Montréal dans la presse montréalaise ont souvent recoupé les débats portant sur la situation politique du Québec. Sous la plume des deux principaux antagonistes du débat, Réjean Tremblay de *La Presse* et Tim Burke de la *Gazette*, les discussions entourant la composition ethno-linguistique de l'équipe ont donc donné lieu à un débat beaucoup plus large faisant écho aux questions politiques,

¹⁷⁰ G.B. Maughan, « Chroniqueurs sportifs racistes? », *La Presse*, 23 juin 1980, p. A7.

¹⁷¹ Dans cette lettre, Maughan critique aussi Réjean Tremblay, qui s'en est pris à Phil Goyette (un ancien joueur du Canadien dans les années 1950) qui, lors de la cérémonie de la remise des trophées de la LNH tenue à Montréal quelques semaines plus tôt, avait débuté un discours en français et était passé à l'anglais en disant : « Now that I have pleased Mr. Lévesque... » Pour Maughan, Goyette aurait fait preuve « [d']amabilité et [de] politesse [en] s'adress[ant] [...] au public en anglais et en français ». Ce à quoi Tremblay répond : « Si Phil Goyette s'est senti obligé de parler en français à Montréal parce qu'il s'y sentait contraint par la Loi 101 et le gouvernement Lévesque, il n'a pas fait acte de politesse mais de colonisé; un homme devrait parler français à Montréal parce qu'il est francophone, par respect de ce qu'il est, par respect de ceux qui l'écoutent. » (Voir G.B. Maughan, « Chroniqueurs sportifs racistes? », *La Presse*, 23 juin 1980, p. A7.)

constitutionnelles, voire existentielles auxquelles étaient confrontés, à l'époque, les Québécois, tant anglophones que francophones. Ainsi, deux visions, correspondant à deux idéaux à atteindre à la fois pour le Québec et pour le Tricolore, se sont affrontés symboliquement dans les pages des journaux que nous avons étudiés.

D'une part, les journalistes francophones ont prôné la prédominance du français, sans toutefois appeler à l'élimination de l'anglais, soulignons-le. Pour eux, les francophones seraient capables de briller à tous les niveaux comme en ferait foi le Canadien, dont les succès passés et la renommée internationale s'expliqueraient, selon ces journalistes, par son caractère francophone. Compte tenu du fait que ces journalistes voient le Canadien comme un symbole national québécois, pour ne pas dire carrément un prolongement de la nation québécoise, il serait normal pour eux que ce club reflète les changements sociaux qui sont en train de se produire dans la province depuis l'élection du PQ et l'adoption de la loi 101. D'autre part, les journalistes anglophones ont plutôt défendu le bon-ententisme entre francophones et anglophones et, par-là, une certaine conception du Canada. D'après eux, le biculturalisme serait gage de succès pour le Canadien et pour le Québec et constituerait même le seul moyen pour les francophones de réussir. Tous ceux et celles qui réclament plus de français, que ce soit pour le CH ou encore pour le Québec, ne seraient rien de moins que racistes, intolérants et anglophobes. D'ailleurs, les craintes des Anglo-Québécois par rapport à la primauté de la langue et de la culture françaises et à un possible exode anglophone au Québec se sont transposées dans les écrits des chroniqueurs sportifs de langue anglaise portant sur le Canadien de Montréal. L'inquiétude de la communauté anglophone du Québec par rapport à leur minorisation politique et linguistique suite aux

événements de 1976 et 1977, tel qu'observée par Josée Legault¹⁷², s'est manifestée à travers les discussions des journalistes anglophones sur le Bleu-Blanc-Rouge.

Dans le chapitre suivant, nous verrons que ces débats se poursuivront après 1982, tout en s'adaptant aux changements provoqués, dans l'arène politique, par le déclin du nationalisme québécois et les conséquences du « beau risque » de René Lévesque, alors que, dans l'arène sportive, la période sera marquée par l'internationalisation de l'alignement du Canadien et par l'arrivée de nouveaux dirigeants francophones à sa tête.

¹⁷² Josée Legault, *op. cit.*, p. 48.

CHAPITRE II

DEUXIÈME PÉRIODE : LE CANADIEN DE MONTRÉAL ET LE QUÉBEC, ENTRE NATIONALISME ET MULTICULTURALISME, 1983-1989

Après l'échec du premier référendum sur la souveraineté du Québec en mai 1980 et surtout le rapatriement de la constitution canadienne en avril 1982, le sentiment national et la fierté nationaliste du peuple franco-québécois, si présents dans les années 1970, commencent à s'essouffler et à perdre de la vigueur. Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'une bonne partie de la population franco-québécoise a alors l'impression que le revers référendaire et la réforme constitutionnelle trudeauiste marquent la fin des possibles pour la nation québécoise¹. L'élan d'enthousiasme nationaliste provoqué par l'élection du Parti Québécois prend donc fin à partir de 1982 et est remplacé, chez de nombreux francophones du Québec, par une sorte de sentiment d'apathie face à la question nationale, qui s'échelonne jusqu'à la fin des années 1980. Constatant eux aussi le phénomène, certains membres du PQ, dont le chef René Lévesque, proposent même de mettre en veilleuse temporairement l'option souverainiste et de tendre la main au régime fédéral après la retraite politique de Pierre Elliott Trudeau en 1984, un épisode surnommé « le beau risque »².

Ces changements ont, évidemment, des répercussions sur la scène politique québécoise. Lors des élections provinciales québécoises de décembre 1985, le Parti Libéral du Québec, mené par Robert Bourassa, reprend le pouvoir face à un Parti Québécois en pleine déroute et fortement

¹ Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1986, p. 185.

² Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé (1980-1987)*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2005, p. 350. Bien entendu, cette proposition est loin de faire l'unanimité dans les rangs péquistes, certains indépendantistes, comme Jacques Parizeau, refusent d'y adhérer et démissionnent du parti peu de temps après.

divisé suite au « beau risque »³. Un an plus tôt, les électeurs canadiens ont élu le progressiste-conservateur Brian Mulroney à la tête du pays, grâce notamment au fort appui du Québec, où les conservateurs ont remporté 58 des 75 circonscriptions de la province⁴. Lors de la campagne électorale de 1984, Mulroney s'était engagé à créer « un nouveau consensus national [...] car il est évident que l'entente constitutionnelle [de 1981-1982] demeurera incomplète tant que le Québec n'y aura pas adhéré⁵ », de sorte que Bourassa se trouve maintenant face à un interlocuteur fédéral beaucoup plus ouvert que Trudeau aux demandes constitutionnelles québécoises. Le Premier ministre du Québec est donc dans un contexte favorable pour engager une nouvelle vague de négociations constitutionnelles, dans l'espoir de trouver un compromis acceptable pour le Québec afin qu'il puisse, enfin, apposer sa signature sur la constitution canadienne⁶. Bourassa trouve déplorable et humiliant que le Québec se soit fait imposé l'entente constitutionnelle de 1982 sans son consentement⁷ et veut que la province réintègre, de son propre gré, la Confédération canadienne. Toutefois, pour que le Québec signe un quelconque accord en ce sens, affirment Bourassa et ses ministres responsables du dossier constitutionnel, Gilles Rémillard et Claude Ryan, le gouvernement fédéral et les autres provinces canadiennes devront accepter cinq conditions, soit la reconnaissance du caractère distinct du Québec, l'obtention d'un droit de véto sur les futurs amendements constitutionnels, une plus grande autonomie en matière d'immigration, une participation à la nomination des juges à la Cour Suprême du Canada et

³ Michel Sarra-Bournet, « De Victoria à Charlottetown : le “bon sens” géopolitique de Robert Bourassa », dans : *Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille*, Guy Lachapelle et Robert Comeau (éd.), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 243.

⁴ Michael Behiels, *The Meech Lake primer: conflicting views of the 1987 Constitutional Accord*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1989, p. 467.

⁵ Cité dans Pierre Godin, *op. cit.*, p. 379.

⁶ Michel Sarra-Bournet, *op. cit.*, p. 243.

⁷ Jean-François Lisée, *Le Tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1994, p. 27.

l'instauration d'une limite au pouvoir du gouvernement fédéral de dépenser dans les champs de compétences provinciaux⁸.

C'est ainsi qu'en avril 1987, à la suite de discussions constitutionnelles entre tous les Premiers ministres canadiens, l'accord du lac Meech voit le jour. Cette entente, qui vise à amender la constitution canadienne pour y inclure le Québec, reconnaît, d'emblée, que cette province forme une « société distincte » à l'intérieur du Canada. De plus, les quatre autres revendications constitutionnelles du Québec sont concédées à toutes les provinces canadiennes⁹. Bien entendu, les fédéralistes asymétriques se réjouissent de cet accord, qui instaurerait un fédéralisme canadien plus décentralisé qui, aux dires de Bourassa, donnerait à la province « un contrôle plus grand sur son avenir¹⁰ » et « des outils supplémentaires pour son développement¹¹ ». Mais à la grandeur du Canada, l'entente est loin de faire l'unanimité : les souverainistes québécois jugent que les concessions faites à leur province ne sont pas suffisantes¹², tandis que les trudeauistes pensent que l'accord du lac Meech, en reconnaissant la dualité nationale et en affaiblissant le gouvernement fédéral, marque l'arrêt de mort de leur grand rêve canadien¹³. Mais tout n'est pas perdu pour les opposants de cette entente puisque, pour qu'elle soit effective, elle devra être ratifiée unanimement par le Parlement fédéral et les assemblées législatives provinciales dans un délai de trois ans, sans quoi elle tombera à l'eau.

⁸ Voir entre autres Michael Behiels, *op. cit.*, p. 29 et André Burelle, « Un louvoyeur qui gardait le cap », dans : Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille, *op. cit.*, p. 220.

⁹ Michael Behiels, *Canada's Francophone Minority Communities: Constitutional Renewal and the Winning of School Governance*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 251 ; John English, *Trudeau : Regardez-moi bien aller! Tome 2 : 1968-2000*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2009, p. 597.

¹⁰ Cité dans Michael Behiels, *The Meech Lake primer: conflicting views of the 1987 Constitutional Accord*, *op. cit.*, p. 9.

¹¹ *Ibid.*

¹² Pierre Godin, *op. cit.*, p. 525.

¹³ Michael Behiels, *The Meech Lake primer: conflicting views of the 1987 Constitutional Accord*, *op. cit.*, p. 43 ; John English, *op. cit.*, p. 598-599.

En plus du dossier constitutionnel en tant que tel, le dossier linguistique occupe aussi fortement le gouvernement Bourassa au cours de cette période. En effet, à la suite d'un jugement de la Cour Suprême du Canada qui invalide en partie la loi 101 en déclarant anticonstitutionnelles ses dispositions en ce qui concerne l'affichage unilingue français¹⁴, Robert Bourassa adopte, en 1988, la loi 178, une loi qui modifie la Charte de la langue française. Concrètement, cette nouvelle loi stipule que les commerces ont maintenant le droit d'afficher en anglais (ou dans toute autre langue), en autant que le français soit présent et prédominant¹⁵. La loi 178 abolit aussi la « clause Québec » de la loi 101 et la remplace par une « clause Canada » : dorénavant, tous les enfants dont les parents ont reçu leur éducation en anglais au Canada pourront, sans exception, fréquenter l'école anglaise au Québec. Pour s'assurer que cette nouvelle loi ne soit pas contestée devant les tribunaux, le gouvernement Bourassa a recours à la disposition dérogatoire (la fameuse « clause nonobstant ») de la Charte canadienne des droits et libertés, ce qui provoque un immense tollé au Canada anglais puisque plusieurs citoyens craignent que le Québec puisse, ainsi, violer librement l'esprit de la Charte¹⁶. Plusieurs Anglo-Canadiens et Anglo-Québécois perçoivent donc la loi 178, cette loi qui favorise toujours la langue française, comme étant une manifestation de l'intolérance de la majorité francophone de la province à l'endroit de ses minorités¹⁷.

Parallèlement à ce contexte politique, l'équipe du Canadien de Montréal continue, elle aussi, de se transformer au cours de la période allant de 1983 à 1989. Tout d'abord, nous pouvons noter que l'époque est marquée par l'arrivée de nouveaux dirigeants francophones au sein de l'organisation. En effet, à la toute fin de l'année 1982, le Franco-Québécois Ronald Corey est nommé à la présidence de l'équipe, en remplacement de Morgan McCammon. Après une autre

¹⁴ John English, *op. cit.*, p. 600.

¹⁵ Josée Legault, *L'invention d'une minorité : Les Anglo-Québécois*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1992, p. 52.

¹⁶ François Charbonneau, « Le meilleur pays au monde : le Canada comme idéal moral », *Argument*, vol. 7, no. 1 (2004-2005), pp. 39-58 ; Jean-François Lisée, *op. cit.*, p. 66. Voir aussi André Burelle, *op. cit.*, p. 221.

¹⁷ Josée Legault, *op. cit.*, p. 130.

élimination rapide du Canadien en série éliminatoires en avril 1983, Corey décide de faire un grand ménage en congédiant, coup sur coup, le directeur-général Irving Grundman, l'entraîneur-chef Bob Berry et le directeur du recrutement Ronald Caron. Comme successeur de Grundman, Corey fait appel à l'ancien joueur Serge Savard, devenant le premier francophone en plus de 50 ans à être nommé directeur-général du club¹⁸. Savard reconduit Berry à son poste d'instructeur du club, mais sera rapidement remplacé, au cours de la saison 1983-1984, par Jacques Lemaire. Les successeurs de Lemaire derrière le banc de l'équipe, Jean Perron (de 1985 à 1988) et Pat Burns (à partir de 1988), seront tous francophones¹⁹. Ainsi, au cours de cette période, le Tricolore cherche à donner un visage francophone à son administration.

Toutefois, la défrancisation de l'équipe sur la glace qui s'est amorcée durant la période précédente se poursuit et s'accélère même entre 1983 et 1989, où le nombre de joueurs francophones évoluant avec le Canadien varie entre quatre et sept, soit moins du tiers de l'alignement total du club. Plus encore, il faut relever, pendant cette période, la diversification ethnoculturelle grandissante des joueurs de la formation, qui accueille alors de plus en plus de hockeyeurs originaires non seulement des États-Unis, mais aussi, une première dans son histoire, de l'Europe (de la Suède et de la Tchécoslovaquie principalement). La composition ethnolinguistique de cette équipe s'internationalise donc entre 1983 et 1989. De surcroît, avec la retraite prématurée de Guy Lafleur en 1984, le Canadien ne compte plus de grands joueurs vedettes francophones dans ses rangs.

Dans ce chapitre, nous étudierons, toujours à la lumière du contexte politique et social qui prévaut au Québec à cette époque, les réflexions et les débats que ces phénomènes sportifs ont

¹⁸ Léandre Normand et Pierre Bruneau, *La glorieuse histoire des Canadiens. L'édition 100^e anniversaire*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2008, p. 418.

¹⁹ Mentionnons que Pat Burns est de descendance mixte : sa mère est francophone et son père anglophone (de descendance irlandaise).

suscités dans les journaux montréalais que nous avons sélectionnés. À la fin de ce chapitre, nous analyserons également une controverse causée par le retrait de la formation de Claude Lemieux, l'un des rares joueurs francophones de l'équipe, en prévision d'un match de la finale de la coupe Stanley de 1989 entre le Canadien de Montréal et les Flames de Calgary.

Le Parti Québécois et le Canadien de Montréal

Le Parti Québécois et la lutte contre la subordination des francophones du Québec

Cette période est aussi l'occasion pour certains chroniqueurs sportifs montréalais de faire un retour sur les années au pouvoir du Parti Québécois. Lors du dixième anniversaire de l'élection du gouvernement Lévesque en novembre 1986, Réjean Tremblay souligne, à sa façon, cet événement, qui a marqué, selon lui, « le sommet de la montée du nationalisme au Québec²⁰ ». Tremblay signale alors à ses lecteurs à quel point le Canadien, en particulier sa haute-direction, a changé du tout au tout en l'espace de dix ans : la langue française et les francophones occupent maintenant une place prépondérante au sein de l'organisation. Pour bien mesurer tout le chemin parcouru, le chroniqueur de *La Presse* rappelle qu'il y a dix ans, le Tricolore était dirigé par des anglophones et que les affaires courantes au sein de l'organisation se déroulaient, conséquemment, en anglais :

Au Forum, le 16 novembre [1976] au matin, la vie continuait son bonhomme de chemin. Les gouvernements de l'Union Nationale et du Parti Libéral avaient été battus sur les Bills 63 et 22 et comme la Loi 101 était encore bien loin dans l'esprit du docteur Camille Laurin, le deuxième étage bourdonnait comme à l'habitude. En anglais. Les patrons du Canadien s'appelaient Sam Pollock, Irving Grundman, Gerry Grundman, Barry McDonald et Scotty Bowman. Et ils s'adressaient à leurs subordonnés dans la langue de Red Fisher²¹. On faisait un effort pour les provinciaux de mon type qui baragouinaient trop mal l'anglais, mais le français était réservé aux porteurs d'eau²².

²⁰ Réjean Tremblay, « Dix ans plus tard, on se sent chez nous », *La Presse*, Cahier des sports, 16 novembre 1986, p. 5.

²¹ Red Fisher est un journaliste sportif qui couvre les activités du Canadien pour le *Montreal Star* depuis 1955. Lorsque le *Star* ferme ses portes en 1979, il joint les rangs de la *Gazette* et suit le Canadien pour le compte de ce journal jusqu'en 2012.

²² Réjean Tremblay, « Dix ans plus tard, on se sent chez nous », *La Presse*, Cahier des sports, 16 novembre 1986, p. 5. De manière similaire, Tremblay mentionne, lors du décès de René Lévesque en novembre 1987, qu'au moment

Non seulement le français était-il exclu, à toute fin pratique, de l'usage quotidien chez le Canadien à l'époque, mais Tremblay affirme qu'avant 1976, les francophones se trouvaient carrément en situation de subordination dans la hiérarchie décisionnelle de l'organisation.

Cependant, en novembre 1986, le chroniqueur constate que « [d]ix ans plus tard, les choses ont bien changé²³ » : des francophones, comme Ronald Corey et Serge Savard, sont maintenant à la tête du Canadien, si bien que « [c]'est en français que ça se passe²⁴ » maintenant au Forum. Tremblay rapporte ensuite les propos du directeur-général Serge Savard, qui soulève qu'

[a]ujourd'hui, tous nos meetings se tiennent en français surtout [...]. Tous les membres de la direction, à l'exception de Fred Stoer, sont francophones. La règle non écrite veut que chacun s'exprime dans sa langue. Nous nous adressons en français à Fred qui répond en anglais²⁵.

C'est pourquoi le chroniqueur avance que le Canadien a complètement « chang[é] d'âme²⁶ » depuis dix ans. Tous ces changements chez le Tricolore font dorénavant en sorte, selon Tremblay, qu'« on se sent chez nous, entre nous, [...] au Forum. Dix ans plus tard²⁷ ».

Pour Tremblay, cette francisation de l'administration et de la direction du CH peut être, en partie à tout le moins, attribuable au nationalisme québécois et à l'élection du Parti Québécois en 1976. C'est ainsi qu'il affirme que « la montée au pouvoir de M. Lévesque avait dérangé la

où il a commencé à suivre les activités du Canadien au milieu des années 1970, « on se sentait en danger » « si on ne parlait pas anglais dans les couloirs et officines du Forum ». (Voir Réjean Tremblay, « Le Forum avait fibré, hier il s'est recueilli », *La Presse*, Cahier des sports, 3 novembre 1987, p. 5.)

²³ Réjean Tremblay, « Dix ans plus tard, on se sent chez nous », *La Presse*, Cahier des sports, 16 novembre 1986, p. 5.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Propos de Savard cités dans Réjean Tremblay, « Dix ans plus tard, on se sent chez nous », *La Presse*, Cahier des sports, 16 novembre 1986, p. 5.

²⁶ Réjean Tremblay, « Dix ans plus tard, on se sent chez nous », *La Presse*, Cahier des sports, 16 novembre 1986, p. 5.

²⁷ *Ibid.*

quiétude²⁸ » de l'organisation du Canadien : d'après le chroniqueur, la victoire du PQ, en provoquant une vague d'« affirmation nationale des Québécois²⁹ » sans précédent, aurait obligé le Tricolore à s'ajuster face aux « choses [qui] changeaient au Québec³⁰ ». Bien que le PQ n'ait pris aucune mesure contraignante à l'endroit du Canadien pour qu'il embauche des dirigeants francophones au deuxième étage du Forum, Tremblay croit néanmoins que les mesures prises par cette formation politique auraient créé, symboliquement, une pression sociale pour que les francophones et la langue française occupent une plus grande place dans la société québécoise, ce qui aurait, dès lors, favorisé la montée au pouvoir de Corey, Savard et compagnie chez le Bleu-Blanc-Rouge. D'ailleurs, de nombreux journalistes, dont Ronald King de *La Presse*, ne peuvent s'empêcher de noter que le Canadien n'a pas été le seul à succomber à cette pression sociale puisque la quasi-totalité des entreprises québécoises ont, elles aussi, cherché à franciser leurs structures administratives : « Le Canadien aura finalement évolué comme la majorité des compagnies québécoises : les “frogs” occupent maintenant des postes de commande³¹. » À l'ère du « Québec Inc. », caractérisé par l'ascension fulgurante de l'entrepreneuriat québécois³², il est donc dans l'air du temps pour les Franco-Québécois de s'imposer en affaires.

Tremblay relève également que, selon ses observations, l'élection du Parti Québécois a eu une certaine influence au sein des joueurs du Canadien comme tels. Certes, le chroniqueur souligne que malgré tous les changements qui sont survenus au sein de l'équipe depuis 1976,

l'anglais demeure la langue collective dans les vestiaires. Tant à Montréal qu'à Québec. C'est en anglais que Scotty Bowman et Marc Boileau³³ s'adressaient à leurs joueurs, c'est en anglais que Jean Perron et

²⁸ Réjean Tremblay, « Le Forum avait fibré, hier il s'est recueilli », *La Presse*, Cahier des sports, 3 novembre 1987, p. 5.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Réjean Tremblay, « Au Forum, un certain soir de 76... », *La Presse*, Cahier des sports, 3 décembre 1985, p. 5.

³¹ Ronald King, « Que sont les frogs devenus? », *La Presse*, Cahier des sports, 24 janvier 1986, p. 2.

³² Voir Yves Bélanger, *Québec inc. L'entreprise québécoise à la croisée des chemins*, Montréal, Hurtubise HMH, 1998, 201 p.

³³ L'entraîneur-chef des Nordiques de Québec à la fin des années 1970, à l'époque où Bowman dirige le Canadien.

Michel Bergeron³⁴ le font dix ans plus tard. Et ça ne changera pas puisque les [joueurs] francophones se font de plus en plus rares chez le Canadien³⁵.

Mais le chroniqueur poursuit en mentionnant que

les dix ans du Parti Québécois ont quand même provoqué un changement important chez les joueurs [du Canadien]. Des types comme Eddie Mazur, Doug Harvey, Bert Olmstead, Tom Johnson³⁶ ont vécu des carrières à Montréal sans apprendre le français. Ce n'est plus le cas. Chez le Canadien, des types comme Bobby Smith, Bob Gainey ou Larry Robinson se débrouillent fort bien [en français]. D'autres, comme Ryan Walter, ont suivi des cours et sont capables de lire les journaux et de suivre le cours d'une conversation si les gens ne parlent pas trop vite³⁷.

Ces joueurs anglophones du CH de l'édition de 1986 cités par Tremblay semblent avoir suivi un chemin similaire à celui d'un de leur ancien coéquipier, l'Américain Alfie Turcotte³⁸, dont le père, Réal Turcotte, est un Québécois qui a émigré aux États-Unis dans les années 1960³⁹. En 1984, Bernard Brisset rapporte à ses lecteurs qu'Alfie Turcotte, unilingue anglophone, a fait part de ses intentions d'apprendre sous peu le français pour pouvoir, ainsi, « devenir bilingue⁴⁰ ». « Conscient du handicap que constitue pour lui le fait de ne pas pouvoir s'exprimer en français⁴¹ », Turcotte affirme alors : « Je suis conscient de l'importance pour moi de parler français à Montréal [...]»⁴². L'on voit bien que, selon tout ce qui est rapporté plus haut, la pression sociale en faveur d'une augmentation de l'espace occupé par la langue française au Québec déclenchée par l'accession au pouvoir du PQ a provoqué une certaine prise de conscience chez des porte-couleurs anglophones de la Sainte-Flanelle, plusieurs d'entre eux étant maintenant plus enclins à apprendre le français et à s'intégrer davantage à la société québécoise.

³⁴ Les instructeurs du Canadien et des Nordiques, respectivement, au moment où Tremblay écrit cette chronique en 1986.

³⁵ Réjean Tremblay, « Dix ans plus tard, on se sent chez nous », *La Presse*, Cahier des sports, 16 novembre 1986, p. 5.

³⁶ Tous des joueurs anglophones qui ont évolué avec le Canadien dans les années 1950.

³⁷ Réjean Tremblay, « Dix ans plus tard, on se sent chez nous », *La Presse*, Cahier des sports, 16 novembre 1986, p. 5.

³⁸ Premier choix au repêchage du Canadien en 1983, Turcotte a fait le saut directement avec le grand club après sa sélection, mais a été rétrogradé dans les ligues mineures en 1985. Il ne fait donc plus partie de l'équipe, à toute fin pratique, lorsque Tremblay écrit sa chronique en 1986.

³⁹ Bernard Brisset, « Turcotte veut devenir bilingue », *La Presse*, Cahier des sports, 2 mars 1984, p. 2.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Propos de Turcotte cités dans Bernard Brisset, « Turcotte veut devenir bilingue », *La Presse*, Cahier des sports, 2 mars 1984, p. 2.

Par ailleurs, les mesures du Parti Québécois auraient contribué à élargir la place occupée par les francophones et la langue française au Québec non seulement parce qu'elles ont permis de créer une pression sociale allant en ce sens, mais aussi parce qu'elles ont su donner espoir et confiance au peuple québécois en l'avenir et en leurs propres moyens. En décembre 1988, le journaliste Philippe Cantin de *La Presse* rapporte des propos tenus lors d'une conférence de presse par Jean Perron, l'ancien entraîneur-chef du Canadien, qui a, depuis peu, pris la barre des Nordiques de Québec. Perron affiche alors publiquement toute l'admiration qu'il voue à René Lévesque :

Des gars comme Michel Bergeron, Jacques Demers, Pierre Pagé, Jacques Martin et moi, nous n'avons pas pu profiter de l'exemple de grands coachs francophones [...]. Il n'y en avait pas quand nous étions jeunes. Même l'entraîneur du Canadien était un anglophone. Mais nous sommes de la génération qui a bénéficié des actions de René Lévesque, on a compris que nous pouvions être francophones et réussir⁴³.

De façon similaire, Perron déclare, à l'annonce du décès de l'ancien Premier ministre du Québec en novembre 1987, que Lévesque mérite le respect puisqu'« [a]vec lui, on sentait qu'on pouvait se tailler une place au soleil⁴⁴ » en tant que francophones. Par conséquent, Perron croit que les actions politiques de René Lévesque auraient ouvert des possibilités aux francophones et leur aurait fait gagner en assurance.

En définitive, ce qui semble se dégager des commentaires de ces observateurs et acteurs, c'est que selon eux, le nationalisme véhiculé par le Parti Québécois serait un moyen pour corriger une injustice nationale perpétrée contre les Franco-Québécois qui se manifesterait dans tous les domaines de la société, y compris dans le sport : la population francophone du Québec aurait été écartée des sphères d'influence et aurait été reléguée au bas de l'échelle sociale. Ces observateurs

⁴³ Propos de Perron cités dans Philippe Cantin, « L'héritage de René Lévesque », *La Presse*, Cahier des sports, 28 décembre 1988, p. 7.

⁴⁴ Propos de Perron cités dans Réjean Tremblay, « Le Forum avait fibré, hier il s'est recueilli », *La Presse*, Cahier des sports, 3 novembre 1987, p. 5. Quelques jours plus tard, Perron a été encore plus loin, en déclarant aux journalistes : « Je suis Canadien français, fier de l'être et patriote à mort [...]. » (Voir Gilles Blanchard, « Perron en prof de socio », *La Presse*, 7 novembre 1987, p. C1.)

et acteurs conçoivent donc le nationalisme québécois comme étant un outil pour améliorer leur sort et corriger l'inégalité du rapport de force qui lie francophones et anglophones à tous les niveaux de la société.

Le Parti Québécois et les anglophones

En revanche, ce ne sont évidemment pas tous les observateurs sportifs montréalais que nous avons étudiés qui applaudissent les actions du PQ. En avril 1983, le chroniqueur Tim Burke réagit avec humour à l'annonce du congédiement d'Irving Grundman, de Bob Berry et de Ronald Caron. Dans le style mordant qui le caractérise si bien, Burke affirme que le Canadien n'a pas le choix : pour calmer la grogne des partisans qui s'exprime suite à une autre élimination rapide de leur équipe favorite,

the new GM, coach and chief scout [of the Canadiens] have all to be French. Never mind the qualifications. Which reminds one of that joke that's been doing the rounds since Expo '67. Lifeguard lounging in deck chair while swimmer goes down for the third time. People at poolside scream at lifeguard to do something.
« I can't swim, » he protested
« How'd you get the job? »
« I'm bilingual⁴⁵. »

Quelques jours plus tard, Burke reviendra sur ce passage de sa chronique, qui a suscité plusieurs réactions négatives auprès de certains membres des médias montréalais⁴⁶ et même chez certains lecteurs de la *Gazette*. Répondant à ses détracteurs avec ironie, il mentionne que

[p]erhaps I was presumptuous in believing that, in today's context, a member of a shrinking minority would be allowed the luxury of a stale joke. [...] I guess I was presumptuous because I'd believe what our glorious leaders have been telling us repeatedly in the last four or five years: That, with Bill 101 and the language police and the withering English population and institutions, the majority at last felt secure and comfortable in its "homeland." If the indignant reaction to last Thursday's column is any indication, that

⁴⁵ Tim Burke, « Firings will not revive dynasty », *The Gazette*, 14 avril 1983, p. B11.

⁴⁶ Par exemple, Réjean Tremblay, en parlant de cette chronique de Burke, mentionne que « [c]'est de l'humour, de l'humour à la Tim Burke évidemment », tout en prenant la peine de spécifier à ses lecteurs que « [v]ous n'êtes surtout pas obligés de rire ». (Voir Réjean Tremblay, « Dickie Moore et la ronde folle des rumeurs... », *La Presse*, Cahier des sports, 4 mai 1983, p. 5.) *Le Devoir* n'est pas en reste non plus : le chroniqueur Gilbert Brunet affirme, avec humour et dérision, que « Burke nous a à l'œil », nous « [a]mateurs franco-montréalais de hockey » qui sommes des « [r]acistes invétérés ». (Gilbert Brunet, « Quelle mouche l'a piqué? », *Le Devoir*, 16 avril 1983, p. 8.)

objective has not been reached. How, otherwise, could so much umbrage be taken at a gibe from a member of a toothless, abandoned minority⁴⁷?

Selon l'argumentaire de Burke, le Parti Québécois, en voulant « sécuriser » la population francophone de la province et assurer la pérennité de sa langue et de sa culture, aurait, à coup d'arbitraire, cherché à étouffer la communauté anglo-québécoise. Pour ce faire, le PQ a adopté la loi 101, une loi jugée oppressive envers la population anglophone qui, selon ce qu'affirme le chroniqueur en mai 1983, aurait même des répercussions négatives chez le Canadien puisqu'elle dissuaderait de nombreux hockeyeurs anglophones de venir s'établir à Montréal, ceux-ci ne voulant pas subir la « répression⁴⁸ » de cette mesure. Pour s'assurer de la mise en œuvre de cette loi, le PQ a aussi instauré des « policiers de la langue », faisant référence aux inspecteurs de l'Office de la langue française (OLF). Burke compare d'ailleurs l'OLF à la « Gestapo⁴⁹ », elle qui oblige les propriétaires de commerces anglophones de la province, dont celui de la taverne Tupper à Montréal que le chroniqueur aime bien fréquenter, à afficher uniquement « *en français*⁵⁰ » dans leurs établissements. Non pas les victimes d'une forme d'injustice historique nationale en quête de réparation, les francophones sont plutôt représentés ici comme étant ceux qui perpétuent, à travers le PQ, des actes d'oppression à l'endroit des anglophones : depuis 1976, ce sont donc les Anglo-Québécois qui seraient victimes d'injustice, voire de persécution, dans la province.

Mais les dirigeants politiques souverainistes ne sont pas les seuls à faire subir un traitement inéquitable aux Anglo-Québécois à cette époque. Ainsi, il est rapporté, dans les pages sportives de la *Gazette*, que même l'organisation du Canadien de Montréal peut se mettre de la

⁴⁷ Tim Burke, « Firings column misunderstood », *The Gazette*, 20 avril 1983, p. G1.

⁴⁸ Tim Burke, « Savard knows what he wants », *The Gazette*, 5 mai 1983, p. D1.

⁴⁹ Tim Burke, « Tupper “tav” proves a real hockey forum », *The Gazette*, 15 janvier 1981, p. 39. La Gestapo désigne la police politique sous le régime nazi en Allemagne.

⁵⁰ Tim Burke, « Tupper “tav” proves a real hockey forum », *The Gazette*, 15 janvier 1981, p. 39.

partie, à l'occasion, et commettre des injustices à l'endroit des anglophones. En décembre 1984, à la suite de l'annonce de la retraite de Guy Lafleur et de la tenue d'une cérémonie spéciale en son honneur où l'on retirera son chandail, Burke se demande pourquoi une telle cérémonie n'a toujours pas été organisée pour Doug Harvey, l'excellent défenseur qui a été l'une des pierres angulaire des équipes du Tricolore qui ont remporté la coupe Stanley cinq fois d'affilée de 1956 à 1960. Interrogé par Burke à ce sujet, Harvey répond à brûle-pourpoint : « The only reason I can see is that I'm English⁵¹. » On laisse ainsi entendre que le nationalisme et le souverainisme québécois incitent la majorité, y compris les dirigeants du Canadien, à imiter le PQ et à agir de manière discriminatoire envers les anglophones.

Selon ce point de vue, toutes les injustices commises à l'endroit des anglophones depuis l'élection du Parti Québécois auraient, au final, incité une bonne partie de cette communauté à quitter le Québec. Durant les séries éliminatoires de 1989, au moment où le Canadien affronte les Bruins de Boston en deuxième ronde, le journaliste Michael Farber de la *Gazette* s'entretient avec Garry Galley, un Anglo-Québécois originaire de Greenfield Park qui porte, à l'époque, les couleurs des Bruins. Au cours de l'entretien, Galley confie qu'aux alentours de 1976, sa famille a déménagé à Ottawa, son père unilingue anglophone n'étant pas en mesure de s'adapter à la nouvelle réalité québécoise⁵². Galley spécifie, par la suite, que son père « never hated the French. But people had to get work and if you couldn't speak the language, it was tough⁵³ ». D'après ce qui est décrit ici, il serait devenu très difficile de vivre et de travailler en anglais au Québec en raison du PQ et du nationalisme québécois, et c'est cette perspective, et non pas une quelconque

⁵¹ Propos de Harvey cités dans Tim Burke, « Time to retire Harvey's No. 2 », *The Gazette*, 6 décembre 1984, p. D14.

⁵² Michael Farber, « Move saved Galley's game », *The Gazette*, 19 avril 1989, p. C1.

⁵³ *Ibid.*

haine envers la population et la culture françaises, qui expliquerait l'exode anglophone de la province.

Dans ce même article, Farber rapporte également à ses lecteurs que lors de ses conférences de presse, Pat Burns, le nouvel entraîneur du CH, répond d'abord aux questions des journalistes francophones, puis aux questions des journalistes anglophones (comme le veut le protocole non officiel) et que cela est très représentatif de ce qu'est devenu Montréal au fil des ans⁵⁴. Farber essaie donc d'exposer le fait que Montréal, en raison du PQ et de ses différentes mesures législatives, est devenue une ville essentiellement française, où les francophones ont dorénavant préséance sur les anglophones.

Récapitulons le point de vue de ces journalistes : le Parti Québécois et ses mesures jugées abusives et répressives auraient provoqué un affaiblissement de la population anglophone au Québec et un dépérissement de la culture anglaise dans la province et dans sa principale ville, Montréal (où est concentrée la majorité des Anglo-Québécois). Comme nous savons que Tim Burke est d'avis que la coopération biculturelle entre anglophones et francophones est le seul moyen pour le Québec et pour Montréal (de même que pour l'équipe de hockey du Canadien) de connaître la grandeur et la prospérité, il va sans dire que le chroniqueur de la *Gazette* croit que dans les circonstances actuelles, Montréal est sur une pente descendante, voire qu'elle est carrément en train de dépérir⁵⁵ : en ayant « éliminé » l'influence anglaise de la métropole québécoise, le PQ l'aurait donc fait régresser et relégué à un statut moindre, au point où elle se trouverait maintenant au seuil de la mort.

Burke tente même de tracer un parallèle entre ce qu'il perçoit comme le déclin de Montréal et celui que connaît, à cette époque, le Canadien de Montréal sur la glace. En septembre

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Voir Tim Burke, « Raise a glass as Toe's dies », *The Gazette*, 14 octobre 1983, p. D1, où le chroniqueur affirme que Montréal est « a dying city ».

1983, l'auteur affirme qu'en raison de ses déboires sur la patinoire, le Tricolore est devenu « a reflection of Montreal's all-round depressed state⁵⁶ ». Quelques mois plus tard, en plein cœur de la saison 1983-1984, l'une des pires de l'histoire de l'équipe, Burke relève à quel point Montréal et son équipe de hockey ont changé au cours des dernières années :

Montrealers have always boasted – correctly – that the Canadiens were a reflection of their city's soul: mystical, exciting, triumphant... the most glowing of all testimonials to the efficacy of the two cultures working in harmony. You don't hear any gloating now because the saddest part of it all is that the '83-84 Canadiens probably are as close a reflection as anything to Montreal in its *new reality*⁵⁷.

En d'autres mots, Burke croit que le Canadien est maintenant devenu un symbole de la nouvelle réalité de Montréal, c'est-à-dire le déclin de la métropole provoqué par le PQ et les injustices subies par les anglophones depuis la montée au pouvoir des souverainistes⁵⁸. Dans cette chronique, l'auteur érige donc le Bleu-Blanc-Rouge et la ville de Montréal en lieu de mémoire pour tenter d'empêcher la mort du passé glorieux de la ville et du club caractérisé, selon lui, par le biculturalisme et la bonne-entente. Même s'il n'en fait pas explicitement mention, nous pouvons nous demander si Burke n'attribue pas aussi le déclin du Canadien en partie au PQ et à la loi 101, qui auraient, selon ses dires, incité certains joueurs anglophones à écarter l'option de jouer pour la formation montréalaise. Dans ces conditions, le Tricolore est ainsi privé de joueurs qui auraient pu certainement aider l'équipe sur la glace.

Le chroniqueur sportif du *Devoir* Jean-Luc Duguay relate également, en mars 1985, que Mordecai Richler (un romancier et essayiste anglo-montréalais d'origine juive qui a, à de maintes occasions, pourfendu le souverainisme et le nationalisme québécois, empreints, selon lui, de racisme, de xénophobie et d'antisémitisme) s'en est pris au PQ de façon originale dans les pages

⁵⁶ Tim Burke, « Manic's feats an inspiration », *The Gazette*, 8 septembre 1983, p. C9.

⁵⁷ Tim Burke, « Canadiens stir a feeling of pity », *The Gazette*, 29 mars 1984, p. G1.

⁵⁸ Réjean Tremblay s'est d'ailleurs moqué de la posture de Burke, qui l'a caricaturée comme suit : « [L]e Canadien, au cours des dernières années, était plongé dans une grisaille et morosité semblable à Montréal, devenu un ghetto où les sbires de l'Office de la langue française chargés de faire respecter la "Bill One-O-One" font régner la terreur sur les honnêtes commerçants. » (Voir Réjean Tremblay, « Le Forum, le Vieux-Montréal, la brasserie Henri Richard... », *La Presse*, Cahier des sports, 4 mai 1984, p. 5.)

du *New York Times*, en prenant comme point d’ancrage l’internationalisation que connaît, à ce moment, l’alignement du Canadien. Cet article de Richler, intitulé « In Montreal, the *Flying Frenchmen* are no more », s’ouvre avec quelques observations générales à propos de la situation du fait français dans le vestiaire du Tricolore : le club aligne maintenant très peu de joueurs francophones et la relève semble, somme toute, assez mince⁵⁹. De plus, aucun joueur francophone de l’équipe ne semble avoir actuellement l’étoffe nécessaire pour succéder à Guy Lafleur, « le dernier des grands *Flying Frenchmen*⁶⁰ ». Richler voit dans tout cela une « certaine ironie politique⁶¹ » puisqu’en 1976, au moment où le PQ a pris le pouvoir, le Canadien était composé de plusieurs joueurs francophones. Depuis, affirme Richler (tel que paraphrasé par Duguay), « les Montréalais anglophones ont eu à subir les affres d’une législation linguistique “répressive et idiote” [lire ici la loi 101] et le PQ n’a reculé devant aucune bassesse pour faire du Québec une province française sans équivoque⁶² ». Mais pendant ce temps, alors que le reste de la province devenait de plus en plus française en raison des lois discriminatoires du PQ, le Canadien, pour sa part, a connu une évolution inverse en se défrancisant, à un point tel qu’aujourd’hui, « l’équipe compte cinq Américains, un adolescent tchèque, un Suédois et, dans des rôles de soutien, d’honnêtes travailleurs québécois (*a supporting cast of Québécois journeymen*)⁶³ ».

Richler trouve donc ironique que le PQ, en ayant fait souffrir la communauté anglophone de la province, ait francisé le Québec, mais qu’au même moment, le CH, lui, s’est plutôt défrancisé et internationalisé. La prochaine section de ce chapitre sera d’ailleurs dédiée à l’étude plus en profondeur de ce phénomène de l’internationalisation du Canadien.

⁵⁹ Jean-Luc Duguay, « Continuons le combat! », *Le Devoir*, 9 mars 1985, p. 40.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

« Des Flying Frenchmen à la Légion étrangère » : internationalisation et dénationalisation du Canadien de Montréal

Le Canadien de Montréal et le nationalisme québécois

Un premier groupe de journalistes et de commentateurs francophones, menés par l'infatigable Réjean Tremblay, réagissent avec déception et nostalgie à la défrancisation que connaît alors le Canadien. En 1989, Tremblay constate qu'

il y a [maintenant] moins de Québécois qu'avant dans l'uniforme du Canadien. [...] Ils sont moins nombreux et moins éblouissants qu'à certaines époques. L'époque des Aurèle Joliat, celle des Maurice Richard, celle des Jean Béliveau, celle, toute récente, des Guy Lafleur. [...] Les Pures Laines d'aujourd'hui ne portent plus le Canadien sur leurs épaules⁶⁴.

Cet extrait nous résume assez bien les changements observés, à cette époque, par ces journalistes en ce qui a trait à la composition ethnolinguistique du Tricolore, changements qu'a aussi relevés Mordecai Richler. Ces journalistes notent, d'abord, que la présence francophone diminue numériquement dans le vestiaire du Canadien. En novembre 1987, Tremblay affirme que « [j]amais, au cours des cinquante dernières années, les francophones n'ont été aussi peu nombreux dans l'uniforme du Canadien. Les Flying Frenchmen comme on pouvait encore les surnommer dans le temps⁶⁵ ». Il y a si peu de francophones chez le Tricolore à cette époque que Ronald King souligne, en 1986, avec une pointe d'humour, que même l'équipe de football des Concordes de Montréal a maintenant dans ses rangs davantage « de joueurs capables d'accorder d'entrevues en français⁶⁶ » que le Canadien. Il faut comprendre que les équipes de football de Montréal, les Alouettes et les Concordes⁶⁷, sont reconnues pour avoir aligné, dans leur histoire, très peu de joueurs francophones. Que la présence francophone soit maintenant plus importante

⁶⁴ Réjean Tremblay, « Grâce aux Pures Laine », *La Presse*, Cahier des sports, 4 mai 1989, p. 2.

⁶⁵ Réjean Tremblay, « Ils volent bas, les Flying Frenchmen », *La Presse*, Cahier des sports, 11 novembre 1987, p. 5. De façon similaire, voir Bernard Cyr, « Le Canadien ne compte plus de joueurs étoiles québécois dans ses rangs », *Le Devoir*, 19 septembre 1985, p. 26.

⁶⁶ Ronald King, « Que sont les frogs devenus? », *La Presse*, Cahier des sports, 24 janvier 1986, p. 2.

⁶⁷ Les Alouettes est le nom de l'équipe de football de Montréal de 1946 à 1982. En 1982, l'équipe change de nom pour les Concordes, jusqu'à la fin de leurs activités en 1987. Le football professionnel reviendra à Montréal en 1996, et la nouvelle équipe reprendra le nom des Alouettes.

chez les Concordes que chez le Canadien représenterait donc un renversement total de situation. Or, les joueurs francophones du Canadien ne diminuent pas seulement en nombre, mais aussi en qualité, particulièrement depuis la retraite de Guy Lafleur en 1984. À ce sujet, le journaliste Bernard Cyr du *Devoir* fait remarquer, à l'aube de la saison 1985-1986, que pour la première fois depuis des lustres, aucun joueur francophone « ne semble avoir les qualités nécessaires pour faire vibrer les amateurs du Québec⁶⁸ », « même s'il s'agit là d'honnêtes joueurs⁶⁹ ». Il souligne également le fait que les « chefs de file de l'équipe⁷⁰ » sont dorénavant le Suédois Mats Naslund et l'Américain Chris Chelios.

En somme, ces chroniqueurs sportifs considèrent que le Canadien de Montréal vit présentement en rupture avec son passé. Ainsi, ils jugent que le caractère francophone de cette équipe, qui l'a tant définie historiquement, est maintenant compromis. Il semble bien que ces journalistes aient eux aussi érigé le Tricolore en lieu de mémoire, pour revenir au concept de Nora, afin d'empêcher la disparition totale de l'identité francophone historique du club. En effet, ces journalistes croient que le caractère francophone du CH est agonisant. En faisant l'inventaire des nombreux surnoms donnés à cette équipe, Tremblay se rend compte qu'un d'entre eux, les « Flying Frenchmen », qui fait clairement allusion à l'image francophone de cette formation, risque prochainement de « mourir de sa belle mort, à moins que le repêchage de Serge Savard ne transforme le portrait linguistique de l'équipe⁷¹ ».

Dans un même ordre d'idées, ces commentateurs remarquent qu'au lieu d'avoir un visage francophone comme par le passé, l'alignement du Canadien est désormais de plus en plus

⁶⁸ Bernard Cyr, « Le Canadien ne compte plus de joueurs étoiles québécois dans ses rangs », *Le Devoir*, 19 septembre 1985, p. 26.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Réjean Tremblay, « Appelez-les Glorieux ou Habs », *La Presse*, Cahier des sports, 5 octobre 1989, p. 3.

international. En 1984, *La Presse* rapporte les propos du Premier ministre du Québec de l'époque, René Lévesque, qui, appelé à se prononcer sur la rivalité entre les deux équipes québécoises évoluant au sein de la LNH, le Canadien et les Nordiques de Québec, choisit d'« accord[er] son appui aux Nordiques⁷² » parce qu'il trouve « que les Nordiques ont une identité québécoise mieux affirmée que le Canadien qui, eux, ressemblent plus à une équipe internationale⁷³ ». Comme plusieurs chroniqueurs cités dans le chapitre précédent, Lévesque considère que les Fleurdelisés incarneraient dorénavant mieux la nation québécoise que la Sainte-Flanelle, cette dernière devenant de plus en plus une équipe sans identité nationale précise avec la diversification ethnolinguistique qu'elle connaît. Comme nous le rappellent Augustin et Poirier, les Nordiques peuvent compter, à cette époque, sur plusieurs joueurs francophones, dont le joueur vedette Michel Goulet, sans compter le charismatique Michel Bergeron derrière le banc de l'équipe⁷⁴. Tout ceci facilite l'association symbolique que certains acteurs comme Lévesque font, à ce moment-là, entre les Nordiques et la « québécoité »⁷⁵. Pour sa part, le chroniqueur Albert Brie du *Devoir* relève, en 1986, le « cosmopolitisme œcuménique règn[ant]⁷⁶ » chez le Canadien, ce qui lui fait dire : « Dans ces conditions, comment peut-on entonner sans se sentir ridicule, dans les gradins du Forum : “Halte-là! halte-là! Les Canadiens sont là?” On ferait tout aussi bien de

⁷² La Presse canadienne, « Après Corinne, au tour de René », *La Presse*, Cahier des sports, 27 janvier 1984, p. 4.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Jean-Pierre Augustin et Christian Poirier, « Les territoires symboliques du sport : le hockey comme élément identitaire du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, no. 1 (2000), p. 119.

⁷⁵ En 1986, Tremblay mentionne même qu'en raison des fleurs de lys et de la couleur bleu qui se trouvent sur l'uniforme des Nordiques, symboles qui « ont très bien servi l'organisation dans la montée nationaliste des années 70 », plusieurs Québécois voient « dans les Nordiques une équipe de “séparatistes” ». (Voir Réjean Tremblay, « Le mythe Lemaire survit », *La Presse*, Cahier des sports, 11 mars 1986, p. 5.) Voir aussi Réjean Tremblay, « Fleur de lys et foule amorphe », *La Presse*, Cahier des sports, 16 avril 1985, p. 5. Tremblay rapporte alors les propos de l'entraîneur-adjoint des Nordiques, Guy Lapointe (l'ancien défenseur du Canadien), qui affirme que les fleurs de lys sur le gilet des Nordiques, ces « symboles séparatistes », font en sorte que les arbitres (anglophones) de la LNH sont plus durs à l'endroit de l'équipe de la Vieille Capitale parce qu'ils se sentent agressés inconsciemment par ces symboles.

⁷⁶ Albert Brie, « Ma partisanerie », *Le Devoir*, 22 mai 1986, p. 8.

choisir “L’Internationale” des Soviétiques⁷⁷. » En outre, cette internationalisation amène Tremblay à décrire le Canadien comme étant « une équipe de mercenaires⁷⁸ » à l’image de l’équipe de baseball des Expos de Montréal⁷⁹, qui a toujours été composée presque exclusivement de joueurs étrangers.

Pour Tremblay, le fait que la défrancisation de l’équipe se poursuive à cette époque est d’autant plus inconcevable que tous ceux qui la dirigent sont maintenant francophones⁸⁰. Le chroniqueur mentionne qu’

[o]n dirait que pour la première fois [de son histoire], les [joueurs] [q]uébécois ne jouissent [plus] du préjugé favorable traditionnel qui leur ouvrait les portes du Forum. [...] À l’époque, les patrons s’appelaient Frank Selke, Sam Pollock puis Irving Grundman. [...] [M]ais les patrons [anglophones] de l’époque privilégiaient les p’tits francophones⁸¹.

Pour tenter d’expliquer cette situation, Tremblay émet l’hypothèse suivante :

Peut-être retrouve-t-on chez le Canadien le même phénomène provoqué par la prise du pouvoir du PQ et l’adoption de la Loi 101. Une fois sécurisé, on laisse tomber les défenses. C’est ce qui explique sans doute que la direction toute francophone du Canadien ne semble pas favoriser du tout l’apport du talent québécois au sein du Canadien. Puisque maintenant, on dirige tout à fait normalement les destinées de l’équipe, pourquoi donner un nananne supplémentaire aux amateurs⁸²?

En abandonnant la « discrimination positive⁸³ » à l’endroit des joueurs francophones que pratiquaient leurs prédécesseurs anglophones, la direction francophone actuelle du Canadien serait, d’après la perspective de Tremblay, responsable de la défrancisation et de la mort de l’identité historique du club, telle qu’il la conçoit.

Relevons également que, dans cet extrait, Tremblay cherche à tracer un parallèle entre l’attitude des dirigeants francophones du Canadien à l’endroit des joueurs québécois et l’attitude,

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Réjean Tremblay, « À bras raccourcis sur les Pure-Laine », *La Presse*, Cahier des sports, 16 mai 1989, p. 5.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Réjean Tremblay, « Ils volent bas, les Flying Frenchmen », *La Presse*, Cahier des sports, 11 novembre 1987, p. 5.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*

à cette époque, du peuple québécois à l'égard de sa langue et de sa culture. Ainsi, le chroniqueur considère que les politiques linguistiques adoptées par le Parti Québécois pendant le double mandat de René Lévesque (notamment la loi 101) ont sécurisé les Québécois, ce qui a fait en sorte qu'ils ne se préoccupent plus du tout, désormais, de la préservation de leur langue et de leur culture, croyant à tort que l'avenir du français est maintenant garanti dans la province. Selon Tremblay, une situation semblable se produirait chez le Canadien de Montréal : puisque la place des francophones a été assurée au sein de l'organisation par l'embauche de francophones à des postes décisionnels, cette direction toute francophone ne ressent plus la nécessité d'imiter leurs prédécesseurs et de faire des efforts pour donner une saveur française à l'équipe sur la patinoire. Pour Tremblay, ce serait donc en raison du fait que des francophones contrôlent maintenant l'administration du Tricolore que sa défrancisation s'est accélérée au cours des dernières saisons.

Il s'agit peut-être d'un hasard, mais il est intéressant, tout de même, de noter que ces constats émis par Tremblay s'apparentent aux conclusions du cinéaste Denys Arcand à propos des Québécois et du référendum de 1980 dans son film *Le confort et l'indifférence*⁸⁴. Ce film, datant de 1981, cherche à comprendre à chaud pourquoi les Québécois ont rejeté l'option souverainiste. Pour Arcand, le confort (économique) dont jouit le peuple québécois au sein de la Confédération canadienne l'a rendu indifférent aux arguments culturels des souverainistes et l'a donc incité à voter « Non » en 1980. Selon Tremblay, quelque chose de similaire se produirait chez le CH : compte tenu du fait que les francophones se sentent dorénavant confortables et en sécurité au sein de l'organisation en occupant les postes d'autorité, ces derniers se sentent indifférents face à la perte de l'image francophone de l'équipe sur la glace.

⁸⁴ Denys Arcand (réalisateur), *Le confort et l'indifférence* [Film], Office national du film, 1981, 109 minutes.

Or, Tremblay constate que les transformations que vit, à cette époque, le Canadien dans sa composition ethnolinguistique ne dérangent pas outre mesure la majorité des partisans du club. En effet, en mars 1986, le chroniqueur commente les résultats d'un sondage fait par la maison Sorecom commandé par la *Gazette, Le Soleil* et la station de radio CHRC. En sondant des amateurs de hockey d'âge adulte de la province, ce sondage révèle notamment que les deux joueurs du Tricolore les plus populaires sont des « étrangers », soit Mats Naslund et Larry Robinson⁸⁵. De plus, suite à la minute de silence organisée au Forum avant un match du Canadien pour souligner la mémoire de René Lévesque, décédé quelques jours plus tôt au début du mois de novembre 1987⁸⁶, Tremblay soutient que cet hommage « constitue sans doute un enterrement de première classe pour l'idéal que défendait M. Lévesque. Faut que la peur soit morte avant lui, sinon on n'aurait pas osé lui rendre hommage dans le Forum des “rouges”⁸⁷ ». Lorsque Tremblay parle du « Forum des “rouges” », il fait sans doute allusion au fait que les deux principaux dirigeants du Canadien de l'époque, Ronald Corey et Serge Savard, sont d'ardents fédéralistes et de grands défenseurs de l'unité canadienne dans le débat constitutionnel⁸⁸.

Pour Tremblay, l'indifférence des amateurs du Canadien par rapport à l'internationalisation et la défrancisation de l'alignement du club peut s'expliquer à la lumière de

⁸⁵ Réjean Tremblay, « Le mythe Lemaire survit », *La Presse, Cahier des sports*, 11 mars 1986, p. 5.

⁸⁶ Mentionnons que cette minute de silence se tient avant un match contre les Blues de St. Louis, la même équipe qui, par coïncidence, a affronté le CH au Forum le 15 novembre 1976.

⁸⁷ Réjean Tremblay, « Le Forum avait vibré, hier il s'est recueilli », *La Presse, Cahier des sports*, 3 novembre 1987, p. 5.

⁸⁸ Voir Philippe Cantin, « “Supporter les troupes et non la guerre : ridicule” », *La Presse, Cahier des sports*, 19 février 1991, p. 5. Dans sa biographie sur Serge Savard, le journaliste Philippe Cantin affirme que malgré ses convictions nationalistes, Savard est un « [f]édéraliste convaincu ». (Philippe Cantin, *Serge Savard : Canadien jusqu'au bout*, Montréal, KO Éditions, 2019, p. 13.)

la chute de la ferveur nationaliste au Québec. Ainsi, le chroniqueur tente d'analyser « la popularité des “autres”⁸⁹ » auprès des partisans du Tricolore à cette époque de cette façon :

Le sport, c'est une partie de notre société. Il y a dix ans, Lise Payette noircissait de monde le Mont-Royal⁹⁰. Une fleur de lys sur la fesse d'un jeans suffisait de le faire vendre. [...] Les idoles s'appelaient Vigneault, Charlebois, Leclerc et les gars de La Révolution française chantaient « Québécois, nous sommes Québécois » [...]. Les autres idoles avaient pour nom Lafleur, Lapointe, Savard, Tardif, Tremblay, Cloutier, Houle⁹¹. Et on se préoccupait beaucoup de la baisse de l'élément francophone chez le Canadien. Suffisait d'écrire deux paragraphes sur le sujet pour être invité à une émission d'affaires publiques dite sérieuse à Radio-Canada. C'est fini ce temps-là. Aujourd'hui, faites le test, vous n'êtes même plus capables de vendre un briquet décoré d'une fleur de lys. [...] Quant à l'idole moderne, elle s'appelle sans doute André-Philippe Gagnon, qui imite des chanteurs américains. Les autres idoles nous viennent de la Suède, de la Tchécoslovaquie ou des États-Unis. Et comme on est sans doute un peu moins colonisés et que l'ardeur nationaliste est plutôt au calme plat, ça ne dérange plus d'applaudir les mercenaires qu'on a les moyens de se payer⁹².

Il faut noter, dans cet extrait, que Tremblay exprime plus explicitement son adhésion à une certaine conception de l'idéologie de la décolonisation. Compte tenu que le chroniqueur considère, d'une part, que le nationalisme québécois permettrait aux Franco-Québécois de combattre l'injustice nationale historique commise à leur endroit et, d'autre part, que les Québécois sont encore « colonisés », il va sans dire qu'il pense que la chute du nationalisme au Québec pourrait être, au final, très nuisible pour la population québécoise en interrompant sa marche vers son autodétermination politique et sa libération nationale. En suivant les postulats de l'idéologie de la décolonisation que Tremblay évoque, nous pouvons deviner que selon lui, les Québécois sont encore colonisés parce qu'ils n'ont pas accédé à l'indépendance. Dans le contexte politique actuel, Tremblay ne croit tout simplement pas que l'indépendance du Québec, et donc la fin du joug colonial sur le territoire québécois, sera pour demain.

⁸⁹ Réjean Tremblay, « Le mythe Lemaire survit », *La Presse*, Cahier des sports, 11 mars 1986, p. 5.

⁹⁰ Tremblay fait ici référence à la fête de la St-Jean-Baptiste (la fête nationale des Canadiens français, puis des Québécois) de 1975, tenue au Mont-Royal à Montréal et organisée par l'animatrice de télévision Lise Payette (elle deviendra, plus tard, députée puis ministre dans le gouvernement Lévesque). C'est au cours de cette soirée que le chanteur Gilles Vigneault chantera, pour la première fois, *Gens du pays*, considéré comme l'hymne national non-officiel du Québec.

⁹¹ En plus de certains joueurs francophones du Canadien de la fin des années 1970, Tremblay rajoute à cette liste deux joueurs francophones qui évoluent, à cette même époque, avec les Nordiques de Québec (Marc Tardif et Réal Cloutier) dans l'AMH.

⁹² Réjean Tremblay, « Le mythe Lemaire survit », *La Presse*, Cahier des sports, 11 mars 1986, p. 5.

À la différence d'une bonne partie des partisans du CH, ces journalistes sont réellement préoccupés par le fait que le caractère francophone historique du Canadien agonise à cette époque. Cela est d'autant plus préoccupant pour eux que, d'après la vision de Tremblay, la décolonisation du Québec n'est pas encore complétée. C'est ainsi que Tremblay fait remarquer qu'en raison du fait que la présence francophone a toujours été importante au sein de l'alignement de ce club, le Canadien a su représenter, sur la scène sportive, le peuple canadien-français puis québécois⁹³. Plus encore, certains commentateurs continuent de concevoir cette équipe comme étant un symbole, voire le prolongement de la nation québécoise (canadienne-française). À l'occasion des célébrations entourant le 75^e anniversaire du Canadien en janvier 1985, *Le Devoir* rapporte les propos du président de l'équipe, Ronald Corey, qui « convient de l'importance de son équipe dans l'inconscient collectif de [la] population [canadienne-française et québécoise]⁹⁴ », car cette dernière aurait « compétitionné à travers [le Canadien] contre tout un continent qui parle une autre langue et qui appartient à une autre culture⁹⁵ ». Pour sa part, Jean-Luc Duguay avance, toujours dans le cadre de ce 75^e anniversaire, que, depuis ses origines, cette formation « a porté bien haut le flambeau québécois [...] et mis en relief notre originalité⁹⁶ ». En plus, le chroniqueur du *Devoir* affirme qu'

[a]u cours de son histoire, le Canadien a, à plusieurs reprises, incarné les aspirations du peuple québécois. En 1955, quinze ans avant la Crise d'octobre, des nationalistes ont provoqué une émeute parce que l'un des leurs, Maurice Richard, avait été injustement traité par un grand boss anglophone. Tous les Québécois se sont spontanément retrouvés dans le calvaire de cet homme, à jamais consacré héros national et mobilisateur des forces vives de la nation⁹⁷.

En raison du fait que le Tricolore a toujours aligné beaucoup de joueurs francophones, il a constitué, aux yeux de ces observateurs, un outil d'affirmation nationale pour les Québécois et les

⁹³ Réjean Tremblay, « Appelez-les Glorieux ou Habs », *La Presse*, Cahier des sports, 5 octobre 1989, p. 3.

⁹⁴ Guy Robillard, « Le Canadien célèbre ses 75 ans », *Le Devoir*, 12 janvier 1985, p. 29.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Jean-Luc Duguay, « Deux institutions fêtent leurs 75 ans », *Le Devoir*, 12 janvier 1985, p. 29.

⁹⁷ *Ibid.*

Canadiens français. Puisque cette équipe a connu beaucoup de succès dans son histoire grâce à l'apport non négligeable du talent francophone, Tremblay est d'avis qu'« une bonne partie du peuple québécois trouvait dans ses Glorieux la raison de se sentir un peu moins porteur d'eau⁹⁸ ». Selon Tremblay, le nationalisme (décolonisateur) québécois a su s'exprimer à travers le CH. C'est ainsi que, pour un grand nombre de Canadiens français et de Québécois, l'équipe a su représenter « a form of “compensation” for the economic and politic domination of English Canadians over [them] away from the hockey rink⁹⁹ ». Dans cette optique, le Canadien a donc un rôle symbolique, voire politique à jouer dans la société québécoise.

Toutefois, l'importante diminution du nombre de joueurs francophones chez le CH à cette époque fait en sorte que la symbolique nationale et politique que ces journalistes et ces commentateurs voyaient jusqu'alors dans cette équipe disparaît : avec la dilution du talent francophone dans la formation, il est, dès lors, beaucoup plus difficile pour les Franco-Québécois de se reconnaître dans cette équipe. Par voie de conséquence, il devient très ardu pour le Tricolore de venger symboliquement les injustices nationales que subiraient toujours le peuple québécois. C'est ainsi qu'en novembre 1987, alors qu'il ne reste plus que quatre hockeyeurs francophones chez le Canadien, Bernard Brisset affirme que, dans ce club, ils ne sont plus que « quatre à représenter toutes les aspirations d'un peuple¹⁰⁰ ». À vrai dire, ces journalistes jugent que le Bleu-Blanc-Rouge se dénationalise, c'est-à-dire que son caractère national québécois part en fumée, d'où les appels de Réjean Tremblay à la direction de l'équipe de ne pas laisser mourir ce caractère national. Par exemple, en septembre 1983, le chroniqueur demande aux dirigeants du

⁹⁸ Réjean Tremblay, « Ils volent bas, les Flying Frenchmen », *La Presse*, Cahier des sports, 11 novembre 1987, p. 5.

⁹⁹ Nous citons ici les propos du journaliste André Groult lors de son passage à l'émission *Le Point* à Radio-Canada, tel que rapporté dans Don MacPherson, « Les Canadiens are part of New Québec », *The Gazette*, 23 janvier 1986, p. B3. Cet article de MacPherson sera abordé et analysé plus loin dans notre travail.

¹⁰⁰ Bernard Brisset, « La délicate mission des “4” », *La Presse*, Cahier des sports, 20 novembre 1987, p. 2.

club de « repêche[r] quelques frogs de plus¹⁰¹ ». Tremblay demande donc à la direction du Canadien de regarnir l'élément francophone de la formation pour qu'elle puisse continuer de jouer son rôle symbolique et politique dans la société québécoise.

Le multiculturalisme, un impératif moral

Un deuxième groupe de journalistes sportifs montréalais se réjouit, pour sa part, de l'arrivée d'une plus grande diversité ethnoculturelle dans le vestiaire du Tricolore, laquelle ferait en sorte que « le temps des “Flying Frenchmen” est [maintenant] révolu¹⁰² ». Une bonne partie de ces journalistes croit donc, à l'instar de ses collègues cités préalablement, qu'en raison du fait que le Canadien aligne maintenant de moins en moins de joueurs francophones et de plus en plus d'Européens et d'Américains, le club est en train de s'éloigner de son passé et de rompre avec ses traditions. Dans *Le Devoir*, François Lemenu affirme, en 1984, que « [l]e Canadien a désormais un “look” international¹⁰³ ». Un peu moins de deux ans plus tard, le chroniqueur Don MacPherson de la *Gazette*, suite aux prouesses offensives du Suédois Mats Naslund depuis le début de la saison en cours (il est le quatrième meilleur pointeur de la LNH au moment où MacPherson écrit son article), fait ce constat :

This year, Naslund's high scoring has clearly established himself as the heir to Guy Lafleur, Jean Beliveau and Maurice Richard as the star of the Canadiens. But unlike his predecessors, Naslund is not a French-speaking Quebecer. In fact, neither are most of his teammates. Of 25 players listed in the team's scoring standings this week, only seven are French-speaking; aside from English-Canadians, the list includes another Swede, a Czech and several Americans. The Flying Frenchmen of yesteryears are no more, and the team name no longer stands, as it once did, for French-Canadians¹⁰⁴.

¹⁰¹ Réjean Tremblay, « Le Canadien ne peut convaincre ses anglos? Alors qu'il repêche quelques “frogs” de plus », *La Presse*, 3 septembre 1983, p. D5.

¹⁰² Richard Héту, « La page est maintenant tournée, maintenant au travail! », *La Presse*, Cahier des sports, 28 novembre 1984, p. 2.

¹⁰³ François Lemenu, « La fierté a retrouvé son équipe : le Canadien! », *Le Devoir*, 9 octobre 1984, p. 26.

¹⁰⁴ Don MacPherson, « Les Canadiens are part of New Québec », *The Gazette*, 23 janvier 1986, p. B3. De façon similaire, voir aussi Bernard Cyr, « Le Canadien, une sorte de légion étrangère », *Le Devoir*, 11 décembre 1985, p. 19.

Cependant, pour d'autres, le processus d'internationalisation que vit le Canadien ne serait pas un changement aussi drastique que certains pourraient le croire et ne viendrait pas chambouler totalement ses traditions. C'est dans cette perspective que durant la saison 1985-1986, Bernard Cyr rapporte les paroles de l'entraîneur du club Jean Perron au sujet de la pluralité ethnoculturelle que l'on retrouve maintenant dans son équipe :

Que le Canadien soit devenu un lieu de rassemblement de groupes ethniques importe peu aux partisans, en autant qu'il gagne plus souvent qu'à son tour. « Et avant que les Européens arrivent [dans] la Ligue nationale, le Canadien gagnait avec un mélange de francophones et d'anglophones », a souligné Perron¹⁰⁵.

Au fond, Perron pense que le multiculturalisme qui se développe chez le Tricolore ne serait qu'un simple prolongement du biculturalisme qui aurait, jusque-là, défini son histoire.

Mais toujours est-il qu'à la différence de certains de leurs confrères comme Réjean Tremblay, ce deuxième groupe de journalistes et de commentateurs accueille favorablement ces changements, qui font en sorte que l'alignement du Canadien devient multiethnique. Par exemple, Richard Héту de *La Presse*, futur journaliste de politique américaine et envoyé spécial aux États-Unis, note que

[d]ans le vestiaire du Canadien, il y a 8 Américains (dont un d'ascendance grecque)¹⁰⁶, 7 Canadiens anglais, 7 Canadiens français, 2 Suédois et 1 Tchèque. Les fils de Noé, qui décidèrent de construire la Tour de Babel, y seraient en terrain connu. [...] Polyglottes, les Glorieux sont devenus au fil des saisons une belle mosaïque du genre humain¹⁰⁷.

Loin de décrier l'internationalisation que connaît le Canadien de Montréal à cette époque, ces chroniqueurs cherchent plutôt à célébrer et à faire l'éloge de sa diversité culturelle nouvelle, elle qui, selon leur perspective, permettrait au club de gagner. C'est ainsi qu'en janvier 1986, quelques mois seulement avant que cette formation remporte sa première coupe Stanley depuis

¹⁰⁵ Bernard Cyr, « Le Canadien, une sorte de légion étrangère », *Le Devoir*, 11 décembre 1985, p. 19.

¹⁰⁶ Héту fait ici référence au défenseur Chris Chelios, né à Chicago de parents d'origines grecques.

¹⁰⁷ Richard Héту, « Le Canadien tire profit de son mélange ethnique », *La Presse*, Cahier des sports, 11 décembre 1985, p. 5.

1979, MacPherson souligne qu'« [a]fter a number of lean years, the Canadiens are once again among the better teams in the NHL, and their return to prominence has more or less coincided with the increased number of European and American players¹⁰⁸ ». *Le Devoir* aussi se permet de vanter, sous la plume du chroniqueur sportif François Lemenu, les mérites qu'apporterait la pluralité ethnoculturelle chez le Canadien. Après avoir constaté que nous étions bien « loin de l'époque des "Flying Frenchmen"¹⁰⁹ » chez le Bleu-Blanc-Rouge compte tenu de la présence grandissante de « joueurs d'outre-frontière¹¹⁰ » dans la formation, Lemenu soutient que « c'est avec cet heureux mélange de joueurs provenant du Canada, des États-Unis, de la Suède et de la Tchécoslovaquie que le Tricolore peut espérer revenir cette saison parmi le peloton de tête [du circuit]¹¹¹ ».

Plus encore, ces chroniqueurs considèrent que la diversité culturelle est salutaire non seulement pour une équipe sportive comme le Canadien, mais aussi, de façon plus large, pour la société en général. Sur ce point, Héту affirme que « [d]e la même façon que la diversité culturelle est un facteur de force pour un peuple, le Canadien tire profit du mélange ethnique de son équipe¹¹² ». Pour sa part, Jean Perron avance (tel que rapporté par Bernard Cyr)

qu'il s'agit d'un avantage de compter dans sa formation des joueurs de diverses origines. Selon Perron, le multiculturalisme est ce qui fait la force d'un peuple et aussi celle d'une équipe de hockey. « Comporter des joueurs de différentes cultures est un atout intéressant. Au niveau de la stratégie, chacun a des antécédents différents et tout le monde en profite. [...] Ça élargit les horizons »¹¹³.

À prime abord, il pourrait sembler étrange, voire contradictoire, que Perron fasse ici l'apologie du multiculturalisme (concept largement associé aux politiques du gouvernement Trudeau), lui qui,

¹⁰⁸ Don MacPherson, « Les Canadiens are part of New Québec », *The Gazette*, 23 janvier 1986, p. B3.

¹⁰⁹ François Lemenu, « Le visage de la LNH a bien changé en vingt ans », *Le Devoir*, 9 octobre 1984, p. 26.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² Richard Héту, « Le Canadien tire profit de son mélange ethnique », *La Presse*, Cahier des sports, 11 décembre 1985, p. 5.

¹¹³ Bernard Cyr, « Le Canadien, une sorte de légion étrangère », *Le Devoir*, 11 décembre 1985, p. 19. Voir aussi David Johnston, « Tremblay says Canadiens looser group under Perron », *The Gazette*, 11 décembre 1985, p. C3.

précédemment dans ce chapitre, s'est prononcé en faveur du nationalisme québécois et de son principal chef de file, René Lévesque¹¹⁴. Toutefois, il est possible que Perron utilise ici le mot « multiculturalisme » simplement comme synonyme de « diversité ethnoculturelle », étant donné que le concept de multiculturalisme est devenu hégémonique dans le vocabulaire politique canadien et que plusieurs ont pu venir à confondre ces deux notions¹¹⁵. Il ne faut donc pas nécessairement conclure que Perron adhère au multiculturalisme en tant que mode particulier de régulation politique de la diversité ethnoculturelle tel que conçu et appliqué par les trudeauistes. Il ne s'agit que d'une hypothèse, Perron n'ayant pas produit de réflexion détaillée sur le sujet, mais si cela s'avérait être le cas, les propos de l'entraîneur du Canadien pourraient illustrer le fait que le nationalisme québécois n'est pas incompatible ou hostile à la diversité ethnoculturelle, contrairement à ce que plusieurs anti-nationalistes prétendent.

Tout de même, d'après ce que nous décrivent ces chroniqueurs, nous pouvons comprendre que, selon leur vision des choses, le Canadien pourrait parfaitement incarner les finalités du multiculturalisme canadien, en ce sens qu'il s'agit d'une équipe composée d'individus aux origines diverses et dont le ciment de la coexistence est le partage de valeurs communes¹¹⁶ : Hétu rapporte que tous les joueurs du CH, peu importe leur langue ou leur origine ethnique, sont préoccupés par une seule et même chose, soit la victoire, et que tous poussent dans la même direction pour atteindre cet objectif¹¹⁷. Hétu fait aussi remarquer à ses lecteurs, un peu comme les journalistes anglo-montréalais qui ont vu le Tricolore comme un symbole bon-ententiste lors de

¹¹⁴ Voir les notes 43 et 44 de ce chapitre.

¹¹⁵ D'ailleurs, de nombreux adeptes du multiculturalisme considèrent qu'une remise en cause du multiculturalisme équivaut à une attaque contre la diversité culturelle. Mais, comme nous le rappelle Danic Parenteau, le multiculturalisme n'est qu'un modèle parmi tant d'autres d'inclusion et d'intégration sociale de la diversité. Voir Danic Parenteau, « Critiques du multiculturalisme canadien », *L'Action nationale*, vol. 100, no. 3 (2010), p. 39-40.

¹¹⁶ François Charbonneau, *op. cit.*

¹¹⁷ Voir Richard Hétu, « Quatre langues mais une seule préoccupation », *La Presse*, Cahier des sports, 11 décembre 1985, p. 5.

la période précédente (1976-1982), « que les frictions dues à la diversité des cultures¹¹⁸ » sont pratiquement inexistantes au sein du club. L'expérience du Canadien montrerait donc que la coexistence entre plusieurs groupes ethnoculturels en provenance de partout au monde est possible, que différentes ethnies peuvent vivre et connaître du succès ensemble dans l'harmonie.

Étant donné que le multiculturalisme serait un gage de réussite, tant pour le Canadien de Montréal que pour la société, certains de ces chroniqueurs cherchent à tourner la page sur l'héritage francophone mourant des Glorieux pour, ainsi, passer à autre chose et mieux profiter du « moment » multiculturel qu'est en train de vivre cette équipe. C'est ainsi qu'en septembre 1985, Héту, en empruntant une phrase au magazine *The Hockey News*, écrit : « Les "Flying Frenchmen" sont morts, vive la Légion étrangère¹¹⁹ ! » Avec cette phrase au ton humoristique, le journaliste annonce la mort du passé et de l'identité francophones du club : le Canadien n'est plus dorénavant une équipe avec un visage francophone comme par le passé, mais il « ressemble [plutôt] de plus en plus à [une] Légion étrangère¹²⁰ ». En sachant que le reporter de *La Presse* voit d'un œil favorable la dénationalisation de la formation montréalaise, nous pouvons nous demander si Héту ne cherche pas ici à enterrer au plus vite ce qu'il perçoit comme l'exclusivité ethnique du CH pour que le club puisse se tourner pleinement vers la pluralité ethnoculturelle.

De son côté, MacPherson croit que les changements survenus dans l'alignement du Canadien, et surtout la manière dont les partisans francophones du club y réagissent, pourraient traduire une tendance sociale plus large en train de s'étendre à l'ensemble de la population

¹¹⁸ Richard Héту, « Le Canadien tire profit de son mélange ethnique », *La Presse*, Cahier des sports, 11 décembre 1985, p. 5.

¹¹⁹ Richard Héту, « Des Flying Frenchmen à la Légion étrangère », *La Presse*, Cahier des sports, 20 septembre 1985, p. 4.

¹²⁰ *Ibid.* Héту n'est pas le seul journaliste montréalais, à cette époque, à qualifier le Canadien de « Légion étrangère » (ou « Foreign legion »). Voir aussi Tim Burke, « Series wrapup almost perfect », *The Gazette*, 17 avril 1985, p. H1 et Bernard Cyr, « Le Canadien, une sorte de légion étrangère », *Le Devoir*, 11 décembre 1985, p. 19.

franco-québécoise. C'est ainsi qu'en parlant de Mats Naslund, la nouvelle vedette offensive du club, le chroniqueur de la *Gazette* affirme qu'« a 26-years old immigrant from Timra, Sweden, [...] is rapidly becoming a symbol of some of the changes in Quebec society [...] »¹²¹. Dans cet article, MacPherson discute d'un reportage diffusé à l'émission de télévision *Le Point* à Radio-Canada, au cours duquel l'animateur Pierre Nadeau soutenait que « the general acceptance by French-speaking Quebecers of the “internationalization” of the Canadiens [i]s a sign of the new openness of Quebec society to people who were formerly considered outsiders¹²² ». En effet, Nadeau a découvert (un peu comme le sondage de Sorecom cité par Réjean Tremblay viendra le confirmer quelques semaines plus tard) que

most French-speaking Quebecer couldn't care less about the Canadiens' changing identity because the team is winning. [...] [T]he callers to the [radio] program[s] said it no longer matter to them whether Canadiens' star players are French-speaking. “As a French-Canadian, a Quebecer,” said one typical caller, “I get as much of pleasure out of Naslund scoring a goal as I did when Lafleur scored one. One thing that's sure is that Montreal is a cosmopolitan city and I think there's room on its team for players from all over the world, as long as they have the talent and as long as the team wins. That's the important thing.”¹²³

Le fait que la plupart des amateurs du Tricolore acceptent, de manière générale, l'internationalisation de leur équipe favorite serait un signe que le multiculturalisme et l'ouverture à la diversité culturelle sont en passe de supplanter le nationalisme, et *a fortiori* le nationalisme décolonisateur dans la société québécoise. D'après MacPherson, ce ne sont pas les Québécois francophones qui auraient subi une injustice historique dans la province, mais bien ceux qui sont considérés comme des « étrangers », les anglophones oui, mais aussi l'ensemble des minorités ethnoculturelles, lesquelles auraient été historiquement exclues de la société québécoise par la majorité francophone. C'est dans cette logique que Tim Burke affirme qu'au Québec, les anglophones et tous ceux qui ne sont pas francophones « de souche » sont rejetés et ne sont pas considérés comme de « vrais » Québécois, au point d'être catégorisés par les

¹²¹ Don MacPherson, « Les Canadiens are part of New Québec », *The Gazette*, 23 janvier 1986, p. B3.

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*

francophones comme étant « *les autres*¹²⁴ ». Dans un ordre semblable d'idées, au moment de la retraite de Guy Lafleur, Burke déplore que Chris Chelios, malgré son immense talent et le fait qu'il soit, sans aucun doute, l'un des meilleurs joueurs du club, ne puisse jamais occuper la place qu'a occupée Lafleur dans le cœur des Québécois, n'étant pas un francophone, et étant, de surcroît, un Américain d'origine grecque¹²⁵. Par conséquent, les groupes minoritaires au Québec auraient été historiquement marginalisés, ce qui ferait d'eux des victimes d'une injustice « nationale » perpétrée par la majorité francophone de la province. Ces injustices commises par les francophones à l'endroit des minorités ethnoculturelles au Québec se manifesteraient aussi, selon certains, au sein de l'équipe du Canadien de Montréal. En 1988, plusieurs membres de la communauté italienne de Montréal s'insurgent contre le fait qu'un des leurs, Sergio Momesso, est régulièrement laissé de côté par l'instructeur Jean Perron. En entrevue à Réjean Tremblay, Enrico Bertoni, un restaurateur d'origine italienne, va même jusqu'à décrier le « racisme des dirigeants du Canadien contre Sergio Momesso¹²⁶ ». Après avoir rappelé que les Italo-Montréalais ne sont plus des « émigrés¹²⁷ » mais bien des « Canadiens¹²⁸ », Bertoni stipule qu'« [o]n ne veut pas de passe-droit [...]. On veut [juste] qu'un des nôtres soit traité avec justice¹²⁹ ». Face à ces injustices vécues par les minorités au Québec à tous les niveaux de la société, les Franco-Québécois auraient, selon ce point de vue, le devoir moral d'adopter le multiculturalisme, pour que la société québécoise soit plus juste et plus inclusive¹³⁰.

¹²⁴ Tim Burke, « French-Canadian players an endangered species in NHL? », *The Gazette*, 29 mai 1985, p. H1.

¹²⁵ Tim Burke, « Dogged Carbonneau personifies these hard-working Habs », *The Gazette*, 28 novembre 1984, p. F1.

¹²⁶ Propos de Bertoni cités dans Réjean Tremblay, « La communauté italienne défend “son fils” », *La Presse*, Cahier des sports, 13 janvier 1988, p. 5.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ Mentionnons que selon le politologue François Charbonneau, le multiculturalisme a su s'imposer au Canada anglais depuis les années 1960 (suite à la montée du séparatisme québécois et de l'éclatement de l'identité *Canadian* à la *British*) et serait même devenu, depuis les années 1990, la manière dominante d'appréhender le Canada. Pour Charbonneau, cette conception du Canada serait, aux yeux de ses adhérents, un « idéal moral », c'est-à-dire « une conception particulière du bien [...] qu'il serait souhaitable de voir imitée ». (Voir François Charbonneau, *op. cit.*)

Pour MacPherson, l'ouverture des partisans québécois aux « étrangers », comme Mats Naslund, qui portent l'uniforme de la Sainte-Flanelle pourrait être une indication qu'un nouvel ordre social fondé sur le multiculturalisme est sur le point d'émerger au Québec, où toutes les minorités pourront, enfin, se sentir chez elles suite à la disparition d'un nationalisme québécois qu'il estime lui-même « ethnique ». Il est intéressant de noter que cette chronique de MacPherson, et la plupart des autres articles qui célèbrent la diversité culturelle chez le Canadien d'ailleurs, sont publiés quelques jours seulement après les élections provinciales québécoises de décembre 1985, qui, rappelons-le, ont couronné les Libéraux de Robert Bourassa et ont surtout été marquées par la déconfiture du Parti Québécois. Ces élections semblent être venues confirmer, dans l'esprit de certains, que le Québec entrait dans une nouvelle phase politique et que l'option souverainiste était en chute libre dans l'électorat de la province. C'est comme si ces chroniqueurs célébraient, en quelque sorte, la « mort » du souverainisme dans la province en faisant l'éloge du multiculturalisme.

En fin de compte, nous relevons qu'entre 1983 et 1989, les chroniqueurs anglo-montréalais semblent s'éloigner du biculturalisme/bon-ententisme pour épouser, plutôt, les prémisses idéologiques du multiculturalisme canadien. Mais à la différence du biculturalisme/bon-ententisme, que seuls des anglophones ont défendu, quelques journalistes et commentateurs francophones ont aussi adopté une posture multiculturaliste.

« À bras raccourcis sur les Pure-Laine » : la direction du Canadien et le traitement des joueurs francophones du club

Pour finir, analysons maintenant un débat qui fait rage dans les pages des journaux montréalais étudiés en mai 1989, alors que le Canadien affronte les Flames de Calgary en finale de la coupe Stanley, concernant l'attitude de la direction du Canadien à l'égard des joueurs

francophones du club. À l'aube du deuxième match de cette série finale, l'entraîneur-chef du Canadien, Pat Burns, choisit de rayer de sa formation Claude Lemieux, l'un des rares francophones à porter l'uniforme de la Flanelle en 1989, entre autres parce que, lors du match précédent, il a obtenu une pénalité coûteuse en feignant une blessure. En réaction à cette décision, Réjean Tremblay écrit une chronique intitulée « À bras raccourcis sur les Pure-Laine », qui critique fortement le retrait de Lemieux. Ce texte coup de poing fait grand bruit partout au Canada, causant une tempête médiatique.

« Deux poids deux mesures selon qu'on parle la bonne langue? »

Dans sa chronique, Tremblay défend l'idée selon laquelle l'incident Burns-Lemieux serait un exemple frappant du fait que la direction du club, soit Pat Burns, Serge Savard et leurs adjoints, traite mal leurs joueurs francophones¹³¹ et qu'elle « éprouve des problèmes à [les] diriger¹³² ». Dans l'esprit de Tremblay, il est clair que les dirigeants francophones du Canadien discriminent les joueurs de langue française de l'équipe et avantagent les joueurs anglophones, c'est-à-dire ceux natifs du Canada anglais et des États-Unis. En effet, le chroniqueur constate que la direction est excessivement dure à l'endroit des joueurs francophones de l'équipe : elle les critique souvent dans les médias et à la moindre petite faute (sur ou hors glace), ils sont sévèrement réprimandés et punis. Les anglophones, pour leur part, « ont la paix et sont vantés à tour de bras¹³³ » : même lorsqu'ils font des erreurs, la direction les critique que très rarement et laisse généralement passer la faute. C'est ainsi que malgré le fait que Lemieux n'aurait, selon l'évaluation du chroniqueur, pas « plus mal joué¹³⁴ » que d'autres joueurs anglophones de l'équipe tels que Mike Keane, Brian Skrudland ou encore Mike McPhee, seul Lemieux a écopé.

¹³¹ Réjean Tremblay, « À bras raccourcis sur les Pure-Laine », *La Presse*, Cahier des sports, 16 mai 1989, p. 5.

¹³² Réjean Tremblay, « Être différent est devenu une tare », *La Presse*, Cahier des sports, 17 mai 1989, p. 5.

¹³³ Réjean Tremblay, « À bras raccourcis sur les Pure-Laine », *La Presse*, Cahier des sports, 16 mai 1989, p. 5.

¹³⁴ *Ibid.*

Tremblay souligne donc que « les Pure-Laine sont rares à porter la Flanelle et qu[e la direction] est très vite à leur tomber dessus¹³⁵ », ce qui l’amène à se questionner si, chez le Tricolore, il n’y aurait pas « [d]eux poids deux mesures selon qu’on parle la bonne langue¹³⁶ ».

C’est pourquoi le chroniqueur de *La Presse* est d’avis que l’instructeur et le directeur-général du *Canadien* devraient se demander s’ils ont « la bonne approche avec leurs compatriotes¹³⁷ ». À cet égard, Tremblay s’interroge à savoir « pourquoi la direction du *Canadien* leur tombe toujours à bras raccourcis? On leur demande de sauver la Flanelle quand elle est embourbée. Vos bras fatigués vous tendent le flambeau... allez les porteurs d’eau en attendant qu’on vous laisse humiliés sur la patinoire¹³⁸! » À cela, il ajoute : « Rien de pire qu’un colonisé pour cogner sur la tête d’un autre colonisé. Faudrait pas que ce soit le cas chez le *Canadien*¹³⁹. » Le chroniqueur conclut son texte en demandant à Burns et Savard de « sacre[r] [...] patience aux Pure-Laine¹⁴⁰ ». À la lumière de ce qui précède, nous pouvons constater que les dirigeants francophones du *Canadien* sont implicitement représentés par Tremblay comme des « rois nègres ». Précisons que ce concept, popularisé par le chroniqueur du *Devoir* André Laurendeau en 1958, sert à décrire, dans un contexte colonial, les élites d’un peuple colonisé qui s’insèrent dans le système de domination coloniale et qui profitent alors de leur situation privilégiée pour exploiter leurs semblables¹⁴¹. Compte tenu que de nombreux intellectuels nationalistes québécois des années 1950 et 1960 ont défendu l’idée selon laquelle le Québec a lui aussi été victime de colonisation, ce concept de « roi nègre » a servi à décrire, dans le contexte québécois, les élites

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ Voir Michel Bock, « De l’anti-impérialisme à la décolonisation : la transformation paradigmatique du nationalisme québécois et la valeur symbolique de la confédération canadienne (1917-1967) », *Histoire, économie & société*, vol. 36, no. 4 (2017), p. 45.

québécoises, qui auraient opprimé le peuple québécois en légitimant la domination « étrangère »¹⁴². Même si Tremblay n'utilise pas lui-même cette expression, nous pouvons tout de même comprendre que, pour lui, les décideurs du Canadien sont des « rois nègres » puisqu'ils exploitent et humilient des compatriotes « porteurs d'eau ».

Pour Tremblay, le mauvais traitement des joueurs francophones du Canadien de la part de la direction du club est d'autant plus grave que, selon lui, les joueurs francophones, malgré leur faible nombre et le fait qu'ils ne soient pas de grandes vedettes, sont encore essentiels aux succès du club. Quelques semaines avant l'incident Burns-Lemieux, alors que le Tricolore affronte les Flyers de Philadelphie en demi-finale, Tremblay soutenait que lorsqu'« on commence à s'inquiéter de la survie de la Flanelle, alors rien ne vaut un quatuor de Pures Laines pour reprendre le flambeau et le porter bien haut¹⁴³ ». Soulignons que Tremblay écrit ce passage au lendemain du deuxième match de cette série, où le Canadien s'est relevé d'une défaite lors de la rencontre précédente et a créé l'égalité dans la série grâce à la performance exceptionnelle de tous les joueurs francophones du club. C'est dans ce contexte qu'il remarque que, lorsque

le Canadien est menacé, même en 1989 alors que le talent est moins évident, alors, [les joueurs francophones] entendent l'appel des anciens [C]anadiens. C'est peut-être un hasard. C'est sûrement un hasard. Mais hier, le Canadien devait absolument gagner. [...] Richer, Desjardins, Carbonneau ont marqué les buts, Patrick Roy a protégé le fort et la Flanelle est de retour dans la série¹⁴⁴.

Dans cet extrait empreint de romantisme, le chroniqueur de *La Presse* affirme que les joueurs francophones de la formation, en « entendant l'appel des anciens Canadiens », sont, encore en 1989, les principaux architectes des victoires du Tricolore. Il s'ensuit que Tremblay ne partage pas le point de vue de journalistes tels que Don MacPherson, Richard Héту et François Lemenu qui, rappelons-le, ont plutôt tendance à associer les succès contemporains du club à « l'heureux

¹⁴² *Ibid.*, p. 45.

¹⁴³ Réjean Tremblay, « Grâce aux Pures Laine », *La Presse*, Cahier des sports, 4 mai 1989, p. 2.

¹⁴⁴ *Ibid.*

mélange » des cultures au sein de son vestiaire. Pour Tremblay, c'est l'élément francophone de l'équipe qui lui permettrait de triompher de ses adversaires, d'où la raison pour laquelle le mauvais traitement des joueurs francophones du Canadien lui paraît si dramatique : les francophones « sauvent la Flanelle quand elle est embourbée » mais, en retour, ils sont discriminés par leurs patrons qui sont, comble de malheur, de la même origine ethnoculturelle qu'eux.

Suite aux vives réactions que suscitent sa chronique, Tremblay jugera bon, le lendemain, d'apporter quelques clarifications. Après avoir remis les pendules à l'heure en mentionnant qu'il n'a jamais traité la direction du Canadien de raciste (contrairement à ce qu'ont prétendu certains journalistes qui ont commenté sa chronique)¹⁴⁵, Tremblay réexplique, avec d'autres mots, le problème qu'il perçoit au sein de l'équipe :

[I]l est évident que tant Savard que Burns, et avant lui Perron, ont [...] de la misère à reconnaître que Richer, Lemieux, Carbonneau vivent une spécificité devenue difficile à vivre dans le hockey, même et surtout à Montréal ; qu'ils ont un héritage culturel différent des anglophones qui forment maintenant la très grande majorité de l'équipe et qu'ils doivent être respectés pour ce qu'ils sont, des athlètes et des hommes ayant des qualités, une origine et une formation différentes¹⁴⁶.

Il poursuit en écrivant que

[c]'est devenu terriblement difficile d'être un francophone et de porter les couleurs du Canadien. Avant, même si les patrons étaient anglophones, la majorité des joueurs étaient francophones. Ils imposaient ce qu'ils étaient. [...] Le Canadien était les Glorieux, les *Flying Frenchmen*, ils étaient différents, aimés et respectés comme tels dans le hockey [...]. Mais Guy Carbonneau, Stéphane Richer, Claude Lemieux, Éric Desjardins et Patrick Roy sont devenus minoritaires. Le Canadien est à l'image du Canada. Les « Pure-Laine » sont de plus en plus minoritaires et on leur demande de prendre le pas des autres. Quitte à les étouffer. Être différent et l'exprimer devient une tare qu'il faut corriger¹⁴⁷.

Par conséquent, Tremblay note que, chez le Canadien, les joueurs francophones s'ethnicisent : ils sont passés, au fil des ans, d'un statut majoritaire au sein de l'équipe à celui d'une minorité et, qui plus est, d'une minorité parmi tant d'autres. Le chroniqueur remarque, par

¹⁴⁵ Réjean Tremblay, « Être différent est devenu une tare », *La Presse*, Cahier des sports, 17 mai 1989, p. 5.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ *Ibid.*

ailleurs, que les quelques hockeyeurs francophones toujours à l'emploi du CH doivent maintenant s'assimiler, ou, à tout le moins, taire leur spécificité nationale pour être pleinement acceptés dans la formation. Dans ces circonstances, Tremblay croit que le Canadien de Montréal représente, dès lors, un microcosme du Canada, où le multiculturalisme marginalise de plus en plus les francophones, en plus d'exercer, par le fait même, des pressions sur eux pour qu'ils délaissent leurs différences nationales et se fondent dans la « normalité » sociétale anglo-saxonne. Tremblay porte, de ce fait, un jugement très défavorable sur le multiculturalisme canadien comme modèle de gestion de la diversité culturelle, qui chercherait, d'après lui, à « banaliser¹⁴⁸ », voire éliminer les différences des Franco-Québécois¹⁴⁹. L'on peut dire que, pour Tremblay, le multiculturalisme canadien s'apparenterait, en quelque sorte, au *melting pot* américain, c'est-à-dire qu'il s'agirait d'un modèle d'intégration sociale qui vise l'homogénéisation de la société et l'assimilation des groupes minoritaires à la majorité.

Mais dans l'esprit de Tremblay, les francophones ne seraient pas, chez le Canadien, qu'une simple minorité parmi tant d'autres : ils auraient besoin, selon lui, d'une forme de reconnaissance particulière au sein de l'équipe. Tremblay tient donc un discours étrangement similaire à celui des autorités gouvernementales québécoises lors des négociations constitutionnelles avec le gouvernement fédéral et les autres provinces du pays. Que ce soit en 1980 et 1981, lors des pourparlers entourant le rapatriement de la constitution canadienne, ou encore en 1987, lors des négociations entourant l'accord du lac Meech, le gouvernement québécois a toujours cherché à obtenir un statut particulier pour le Québec (droit de veto constitutionnel, reconnaissance d'une « société distincte », etc.) compte tenu de la singularité nationale de la population québécoise par rapport au reste du pays. En bref, la vision de Tremblay

¹⁴⁸ Jean-François Lisée, *op. cit.*, p. 109.

¹⁴⁹ Pierre Godin, *op. cit.*, p. 75.

de la situation des francophones chez le Canadien ressemble à celle des différents gouvernements québécois à propos des francophones du pays au moment des négociations constitutionnelles, c'est-à-dire qu'il s'agit, dans les deux cas, d'une minorité nationale en quête d'un statut particulier.

Les critiques de Réjean Tremblay

Bien entendu, ce ne sont pas tous les chroniqueurs et les observateurs sportifs montréalais qui partagent le point de vue de Tremblay. Dans *Le Devoir*, Jean-Luc Duguay affirme qu'il n'est « pas d'accord dans l'ensemble¹⁵⁰ » avec le jugement du « Bleuet nationaliste¹⁵¹ » : il trouve, notamment, que « le coach a pris une bonne décision en ne [...] faisant pas jouer [Lemieux]¹⁵² ». En contrepartie, Duguay s'étonne aussi de « la publicité incroyable dont ont joui ces 13 paragraphes d'un océan à l'autre¹⁵³ ». Tout ce tapage médiatique autour de la chronique de Tremblay en provenance du Canada anglais¹⁵⁴ a dérangé le chroniqueur sportif du *Devoir* :

Voici l'auteur de *Lance et compte*, devenu le Pierre Lambert de la plume¹⁵⁵, sollicité par ses confrères, traduisant son article (quel beau petit fait révélateur!) dans les conférences de presse improvisées, se faisant demander s'il était vrai, effectivement, qu'au royaume de la loi 178, le fascisme, fût-il « anti-french » [...], pénétrait jusque dans l'enceinte du Forum, ce prétendu no-man's land de la politique¹⁵⁶.

Duguay termine sa chronique en synthétisant son point de vue sur toute cette affaire :

Tout ça me laisse un très désagréable arrière-goût. Me trouble notamment cette impression qu'ont certains Québécois d'avoir été eux-mêmes floués parce qu'un porteur de la Sainte-Flanelle n'a pas été jugé apte à aider l'équipe. Il y a là un raccourci que je trouve dérangeant. De même, je trouve très désolant que le reste du pays se plaise à monter en épingle 13 paragraphes en en faisant une querelle entre « French »¹⁵⁷.

¹⁵⁰ Jean-Luc Duguay, « Après l'Affaire », *Le Devoir*, 20 mai 1989, p. B12.

¹⁵¹ *Ibid.* Spécifions que Tremblay est natif de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, reconnue pour sa production de bleuets.

¹⁵² Jean-Luc Duguay, « Après l'Affaire », *Le Devoir*, 20 mai 1989, p. B12.

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ Notons que la presse anglo-canadienne a largement diffusé et commenté (négativement) les propos de Tremblay. (Voir Ronald King, « La presse anglophone du côté de Burns », *La Presse*, Cahier des sports, 18 mai 1989, p. 4.)

¹⁵⁵ Pierre Lambert est l'un des personnages de la série de Tremblay *Lance et compte*. (Voir la note 144 de l'introduction.)

¹⁵⁶ Jean-Luc Duguay, « Après l'Affaire », *Le Devoir*, 20 mai 1989, p. B12.

¹⁵⁷ *Ibid.*

Il s'agit, somme toute, d'une critique assez modérée de la chronique de Tremblay.

Cependant, d'autres chroniqueurs et commentateurs y vont d'une critique beaucoup plus virulente et acerbe du texte de Tremblay. Dans une lettre ouverte publiée dans la *Gazette*, un lecteur qualifie ses accusations d'« absurdes¹⁵⁸ », postulant, par la suite, que ce « so-called “sports columnist” for *La Presse* [...] will be laughed at by knowledgeable hockey fans from here to Moscow¹⁵⁹ ». Ce type d'argumentaire fait écho, en quelque sorte, à une autre critique du papier de Tremblay dans la *Gazette*, cette fois sous la plume du journaliste Michael Farber. Après avoir avancé que les allégations du chroniqueur de *La Presse* sont complètement « outlandish¹⁶⁰ » et « surreal¹⁶¹ », Farber demande à ses lecteurs : « Do you actually believe an organization presided by Ronald Corey, run by Savard and assisted by Jacques Lemaire and Andre Boudrias would allow a Quebec coach of Irish-French extraction who was raised five minutes from the Forum to discriminate against a francophone^{162?} » Pour Farber, il est totalement inconcevable que les dirigeants du Canadien puissent être des « rois nègres ». Dans ces circonstances, il est donc impensable, selon la perspective de ces deux observateurs, que les hockeyeurs francophones du Tricolore puissent être victime d'une quelconque forme de discrimination, de surcroît par des décideurs qui sont, eux aussi, des Québécois et des francophones. Par conséquent, les accusations de Tremblay sont, pour eux, complètement illogiques, saugrenues et même loufoques, au point d'en être risibles.

Dans son papier, Farber rappelle également le fait que Claude Lemieux a entretenu des relations extrêmement difficiles et tendues avec tous ses entraîneurs sans exception, et ce depuis

¹⁵⁸ R. Schwartz, « Tremblay draws laughter for discrimination charges », *The Gazette*, 28 mai 1989, p. C2.

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ Michael Farber, « Bigotry charge unfair to Burns », *The Gazette*, 17 mai 1989, p. G1.

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² *Ibid.*

au moins le junior¹⁶³. Ainsi, le journaliste de la *Gazette* croit que si Burns et Lemieux ont présentement du mal à s'entendre, ce n'est aucunement de la faute de Burns. Voilà pourquoi Farber affirme que l'instructeur du Tricolore, contrairement à ce que Tremblay a défendu dans son texte, ne peut être raciste, que ces accusations sont injustifiées¹⁶⁴. Farber rapporte donc à ses lecteurs que Tremblay a accusé Burns de racisme, un mot qui n'a, précisons-le, jamais été utilisé par le chroniqueur.

Il s'ensuit que pour ces observateurs, Tremblay aurait fait beaucoup de bruit pour rien au sujet de l'incident Burns-Lemieux et de la situation générale des joueurs francophones chez le CH. Si bien que pour certains d'entre eux, le chroniqueur ne pourrait faire autrement que de cacher un motif politique pour faire si grand cas d'une affaire, somme toute, assez banale. Dans une lettre ouverte publiée dans *La Presse*, Pierre Dermine, un lecteur, fait remarquer que « le bout de l'oreille nationaliste [de Réjean Tremblay] ne manque pas de percer chaque fois que les circonstances lui en offrent le prétexte¹⁶⁵ » et que les accusations qu'il a portées dernièrement contre Pat Burns (et l'ensemble de la direction du club) n'en sont que le plus récent exemple. Ce commentaire de Dermine ressemble, d'une certaine manière, à celui du capitaine du Canadien de l'époque, Bob Gainey, qui, questionné par les journalistes au sujet de la chronique de Tremblay, a répondu que, selon lui, « Réjean Tremblay utilise sa position de chroniqueur pour promouvoir ses idéaux. Il devrait peut-être déménager à la page éditoriale ou à la section politique¹⁶⁶ ». Il ressort que, d'après eux, le chroniqueur de *La Presse* aurait instrumentalisé toute cette affaire pour faire l'avancement du nationalisme québécois.

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ Pierre Dermine, « Du sport à l'éditorial », *La Presse*, 25 mai 1989, p. B2.

¹⁶⁶ Voir notamment Ronald King, « "Tremblay devrait déménager à la section politique" – Gainey », *La Presse*, Cahier des sports, 17 mai 1989, p. 4. Le journaliste sportif de la *Gazette* Red Fisher a qualifié ce commentaire de Gainey de tout à fait raisonnable. (Red Fisher, « Flames get night's sleep before flight east », *The Gazette*, 18 mai 1989, p. C2.)

Qui plus est, certains commentateurs pensent que cette chronique de Tremblay, empreinte de nationalisme québécois, pourrait, en fait, dénoter son intolérance à l'endroit des anglophones. C'est à tout le moins ce que semble penser le caricaturiste de la *Gazette* Aislin (Terry Mosher de son vrai nom) qui, quelques jours après la parution du fameux texte de Tremblay, publie la caricature suivante dans les pages éditoriales du quotidien anglo-montréalais :



Figure 1 : Caricature de Terry Mosher (alias Aislin) réagissant à la chronique de Réjean Tremblay sur l'incident Burns-Lemieux (*The Gazette*, 18 mai 1989, p. B2).

Pour Aislin, les propos qu'a tenus Réjean Tremblay (représenté gesticulant à la droite de l'image) dans sa chronique, associés ni plus ni moins à de l'anglophobie, seraient répréhensibles : tout comme les joueurs de hockey qui commettent une infraction lors d'une rencontre, le chroniqueur est pénalisé par un arbitre pour ce qu'il a avancé dans son papier¹⁶⁷. D'autant plus que, selon le

¹⁶⁷ Ce que laisse entendre cette caricature, c'est que Tremblay a cherché à décrier, dans sa fameuse chronique, le fait que chez le Canadien, un entraîneur anglophone (Pat Burns qui, tel que mentionné plus haut, est issu d'un mariage mixte) discrimine et persécute ses joueurs francophones. Bref, Aislin semble croire que Tremblay s'est plaint d'un cas de ségrégation commise par un anglophone à l'endroit d'un francophone. Mais comme nous avons pu le voir précédemment, ce n'est pas exactement ce qu'a voulu dire Tremblay dans son papier, lui qui voit plutôt dans toute cette histoire le cas d'un « colonisé (francophone) qui cogne sur la tête d'un autre colonisé (francophone aussi) ». D'ailleurs, ce n'est pas seulement Burns, mais bien l'ensemble de la direction francophone du Canadien (et même le

caricaturiste de la *Gazette*, ce ne serait pas la première fois que Tremblay tiendrait ce genre de propos jugés anglophobes. Ainsi, comme nous avons pu le voir tout au long de ce travail, Tremblay a tendance à mélanger la politique au sport (ou *vice versa*) dans ses écrits et à laisser clairement transparaître de fortes convictions nationalistes, voire souverainistes. Mais pour Aislin, le nationalisme québécois que véhicule Tremblay dans ses chroniques pourrait représenter, selon lui, une forme d'anglophobie, ce qui est cohérent avec la vision qu'ont, à cette époque, un certain nombre Anglo-Québécois à propos du nationalisme québécois (pensons seulement à Tim Burke par exemple).

En laissant retomber la poussière sur toute cette affaire entourant Claude Lemieux et l'article de Réjean Tremblay, Dermine cite, à la fin de sa lettre ouverte, un autre commentaire fait par Bob Gainey qui, aux dires du lecteur, serait « parfaitement sensé[...] et bien équilibré[...] »¹⁶⁸. C'est ainsi qu'en réponse à la chronique de Tremblay, Gainey a aussi affirmé que « [d]epuis mon arrivée chez le Canadien, l'équipe a toujours eu un mélange de francophones et d'anglophones (parmi les dirigeants comme parmi les joueurs). Nous avons eu du succès parce que chacun est jugé selon ses performances »¹⁶⁹. Dermine renchérit sur ces propos en disant que

ce jugement [de Gainey], dans le contexte de contestation linguistique que nous connaissons, pourrait servir d'exemple et de leçon à bon nombre de nos nationalistes. L'équipe du Canadien me semble révéler ce qui pourrait être l'harmonie qu'on souhaiterait voir régner entre nos deux communautés nationales. Des jeunes hommes s'y côtoient apparemment sans grand problème et sans chercher d'inutiles complications (ce sont les journalistes qui en créent)! Des joueurs anglophones y ont appris à s'exprimer fort convenablement en français, et les francophones sont devenus de bons bilingues, le tout sans coercition, sans loi 101 ou 178, par simple contact, par habitude et par communion d'intérêts¹⁷⁰.

Dans le contexte de l'adoption de la loi 178 par le gouvernement Bourassa et de sa contestation par la communauté anglo-québécoise, Dermine croit que le Canadien de Montréal pourrait

prédécesseur de Burns derrière le banc du Tricolore, Jean Perron) qui sont visés par les accusations du chroniqueur de *La Presse*.

¹⁶⁸ Pierre Dermine, « Du sport à l'éditorial », *La Presse*, 25 mai 1989, p. B2.

¹⁶⁹ Propos de Gainey cités dans Pierre Dermine, « Du sport à l'éditorial », *La Presse*, 25 mai 1989, p. B2.

¹⁷⁰ Pierre Dermine, « Du sport à l'éditorial », *La Presse*, 25 mai 1989, p. B2.

représenter un symbole de bon-ententisme, en ce sens qu'il s'agirait d'une équipe où les francophones et les anglophones vivent en harmonie les uns avec les autres. Pour Demine, l'exemple du Tricolore viendrait prouver que le Québec n'a pas besoin de lois jugées restrictives pour protéger le français, et que la tolérance et l'ouverture face à l'autre, comme celles que l'on retrouverait chez le Bleu-Blanc-Rouge, seraient amplement suffisantes. Par ce commentaire, Demine cherche à mettre au jour la futilité, d'après lui, du nationalisme québécois.

Bilan partiel

Comme dans le chapitre précédent, les débats portant sur le Canadien de Montréal dans la presse de la métropole québécoise entre 1983 et 1989 se sont entrecroisés avec les débats politiques sur le Québec et son avenir constitutionnel. Par contre, durant cette période, un nouveau pôle, celui du multiculturalisme, est venu s'ajouter aux eux autres présents dans le premier chapitre (nationalisme et bon-ententisme) et complexifier la question. Cet ajout a, définitivement, orienté les principaux questionnements des chroniqueurs sportifs montréalais durant cette période. Ainsi, ces derniers ont débattu, notamment, du nationalisme québécois et du multiculturalisme et laquelle de ces deux options garantissait le mieux la justice au Québec, autrement dit laquelle des deux était la plus à même de répondre au problème des inégalités qui sévissent dans la province. D'une part, le nationalisme québécois se veut un engagement politique nécessaire pour combattre l'injustice historique commise contre le peuple franco-québécois, tandis que, d'autre part, l'ouverture à la diversité culturelle et le multiculturalisme ont été présentés comme un impératif moral pour empêcher l'exclusion des minorités et les protéger contre les dérives « sectaires », pour ainsi dire, du nationalisme et du souverainisme québécois. D'ailleurs, cette dichotomie nationalisme-multiculturalisme s'est répercutée également dans leurs discussions entourant le Canadien de Montréal et ses succès sur la patinoire, en ce sens que

chacun d'entre elle a été présentée, par leurs sympathisants, comme garante de la victoire. Parallèlement à tout cela, d'autres enjeux reliés de très près à cette problématique générale ont été abordés et débattus par les chroniqueurs que nous avons étudiés. Par exemple, ils se sont demandés si les francophones du Québec ont été victimes d'une injustice nationale, ou bien s'ils n'ont pas été plutôt responsables d'injustices à l'endroit de la communauté anglophone et, de façon plus large, des minorités ethnoculturelles de la province. De plus, ils se sont questionnés sur le nationalisme québécois, à savoir si ce dernier permet de combattre ou bien, au contraire, de créer des injustices au Québec (lesquelles seraient, ultimement, très nuisibles pour la société québécoise, en la privant du savoir-faire anglophone). Finalement, certains journalistes se sont aussi demandés si le multiculturalisme était un modèle efficace de gestion de la diversité culturelle permettant de renforcer la société par la reconnaissance des différences individuelles, ou bien s'il n'était pas plutôt un moyen pour étouffer le caractère national des Québécois au sein de la Confédération canadienne.

Bien qu'entre 1983 et 1989, la ferveur nationaliste semble être au point mort au Québec, nous verrons que le nationalisme québécois connaîtra un regain de vie suite aux échecs des accords du lac Meech et de Charlottetown, ce qui pavera directement la voie pour la tenue d'un second référendum sur la question de la souveraineté du Québec en octobre 1995. Tout ceci se répercutera dans la scène sportive, où les débats sur le Canadien de Montréal dans la presse montréalaise se recentreront sur la question du nationalisme québécois, dans un contexte marqué par la hausse de la présence francophone dans le vestiaire du Tricolore et par les nombreuses controverses de nature linguistiques autour de ce club survenues lors de la campagne référendaire de 1995.

CHAPITRE III

TROISIÈME PÉRIODE : LE CANADIEN DE MONTRÉAL AU TEMPS DE LA REPRISE DU NATIONALISME QUÉBÉCOIS, 1989-1995

À l'aube de l'échéance du 23 juin 1990 pour sa ratification par le Parlement fédéral et l'ensemble des Assemblées législatives provinciales canadiennes, l'accord du lac Meech semble, pour le moins, compromis. En effet, à la suite de l'adoption, en 1988, de la loi 178 par le gouvernement Bourassa, une majorité de Canadiens anglais sont maintenant clairement opposés à l'accord constitutionnel, jugeant que le Québec violait, avec cette loi, l'esprit de la charte de 1982, et qu'il serait donc risqué de lui donner une plus grande autonomie politique¹. Un fort vent « anti-Québec » souffle alors au Canada anglais, particulièrement en Ontario : à Sault-Sainte-Marie et à Brockville, certains citoyens vont même jusqu'à brûler et à piétiner des drapeaux du Québec². À quelques semaines de la date butoir, deux provinces, le Manitoba et Terre-Neuve, n'ont toujours pas signé l'accord. Malgré les efforts de dernière minute de Brian Mulroney pour sauver l'entente, un député provincial manitobain du Nouveau Parti Démocratique (NPD) d'origine autochtone, Elijah Harper, réussit à bloquer le débat et le vote sur l'accord de l'Assemblée législative du Manitoba, déplorant que Meech n'aide en rien, selon lui, la cause des Premières Nations du Canada³. La législature manitobaine est, de ce fait, incapable d'entériner l'accord dans le délai prescrit, marquant ainsi son arrêt de mort.

¹ Jean-François Lisée, *Le Tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1994, p. 66.

² E.-Martin Meunier, « Sur la présumée filiation Groulx/Maurras : contexte politique, enjeu national et écriture de l'histoire », dans : *Charles Maurras et l'étranger. L'étranger et Charles Maurras*, études réunies par Olivier Dard et Michael Grunewald, Berne, Peter Lang SA, 2009, p. 128.

³ Michael Behiels, *Canada's Francophone Minority Communities: Constitutional Renewal and the Winning of School Governance*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 281.

Au Québec, l'échec de l'accord du lac Meech provoque un regain de vie du sentiment national québécois. En effet, plusieurs Québécois se sentent humiliés par le rejet de cette entente (qu'une bonne majorité d'entre eux appuyait, pensant qu'il s'agissait-là du minimum acceptable pour que leur province demeure à l'intérieur du cadre fédéral⁴), l'interprétant comme un refus du Canada anglais d'accepter et de respecter leur spécificité nationale⁵. Ce faisant, au cours des semaines et des mois suivant juin 1990, l'appui à la souveraineté du Québec explose dans la population québécoise, dépassant même la barre des 60%⁶. À Ottawa, dans la foulée du revers de Meech, le ministre de l'Environnement du gouvernement Mulroney, Lucien Bouchard, claque la porte du Parti Progressiste-Conservateur et fonde le Bloc Québécois, un parti souverainiste cherchant à défendre les intérêts des Québécois au Parlement fédéral⁷.

Face à cette montée fulgurante de l'appui au souverainisme au Québec, le Premier ministre de la province, Robert Bourassa, cherche à gagner du temps et à se donner un nouveau rapport de force avec Ottawa⁸. À cet effet, Bourassa surfe intentionnellement sur la vague souverainiste qui déferle alors sur le Québec : au lendemain de l'échec de Meech, il déclare, dans un célèbre discours prononcé à l'Assemblée nationale, que quoiqu'en dise le Canada anglais, le Québec est « une société distincte, libre et capable d'assumer son destin⁹ ». Peu de temps après, Bourassa met aussi en branle une commission non partisane sur l'avenir constitutionnel du Québec, la commission Bélanger-Campeau, dont le rapport, publié en 1991, enjoint au gouvernement du Québec de tenir un référendum sur la souveraineté du Québec au plus tard à

⁴ Robert Bothwell, *Une histoire du Canada*, traduit de l'anglais par Michel Buttiens, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009 [2006], p. 450.

⁵ Michael Behiels, *op. cit.*, p. 281 ; Jean-François Lisée, *op. cit.*, p. 119.

⁶ E.-Martin Meunier, *op. cit.*, p. 128 ; Jean-François Lisée, *op. cit.*, p. 77.

⁷ E.-Martin Meunier, *op. cit.*, p. 128.

⁸ Michael Behiels, *op. cit.*, p. 287 ; Jean-François Lisée, *op. cit.*, p. 440.

⁹ Cité notamment dans Michael Behiels, *op. cit.*, p. 288 et E.-Martin Meunier, *op. cit.*, p. 128.

l'automne 1992¹⁰. Selon certains analystes, Bourassa cherche, avec tout ceci, à mettre de la pression sur le gouvernement fédéral en vue de remettre en branle le processus de réforme constitutionnelle avec le reste du pays et n'envisageait pas vraiment la souveraineté, contrairement à ce que plusieurs citoyens québécois ont cru alors¹¹. La stratégie de Bourassa fonctionne puisqu'en août 1992, après une nouvelle ronde de négociations constitutionnelles, l'accord de Charlottetown voit le jour. Sommairement, rappelons que cette entente ressemble, à plusieurs égards, à l'accord du lac Meech, en ce sens qu'elle instaure une fédération canadienne plus décentralisée et reconnaît le caractère distinct de la société québécoise, en plus de donner des concessions aux Autochtones (reconnaissance de leurs droits politiques) et à l'Ouest canadien (Sénat élu)¹². Afin d'être ratifiée, l'entente est soumise à un référendum pancanadien tenu au mois d'octobre 1992, finalement rejetée par une majorité de Québécois et de Canadiens¹³.

C'est dans ce contexte politique, alors que l'option souverainiste a le vent dans les voiles après la mort de Meech et de Charlottetown, que resurgissent, dans la production historique de l'époque, des accusations de xénophobie et d'antisémitisme portées contre le nationalisme canadien-français. C'est ainsi qu'au début des années 1990, des chercheuses, telles qu'Esther Delisle et Catherine Pomeyrols, s'appliquent à démontrer que les intellectuels nationalistes au Québec durant l'entre-deux guerres (notamment Lionel Groulx, l'un des idéologues du nationalisme canadien-français, et le journal *Le Devoir*) ont prôné une doctrine d'extrême-droite

¹⁰ Jean-François Lisée, *op. cit.*, p. 349. En juin 1991, le gouvernement Bourassa adopte aussi la loi 150, qui se veut une traduction juridique du rapport de la commission Bélanger-Campeau. (Jean-François Lisée, *Le Naufrageur. Robert Bourassa et les Québécois, 1991-1992*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1994, p. 53.)

¹¹ Dans l'essai en deux tomes de Jean-François Lisée que nous avons cité dans ce travail (*Le Tricheur et Le Naufrageur*), l'auteur avance que Bourassa a sciemment trompé les Québécois en leur faisant croire que la souveraineté était une option pour le Québec après l'échec de l'accord du lac Meech.

¹² Michael Behiels, *op. cit.*, p. 315.

¹³ Précisons que deux référendums simultanés se tiennent, au Canada, sur l'accord de Charlottetown : un pour le Québec, et un autre pour le reste du Canada (pris en charge par le gouvernement fédéral), deux référendums où Charlottetown est défait.

xénophobe et antisémite, au point d'en être apparentée, ni plus ni moins, au nazisme¹⁴. En 1992, l'auteur Mordecai Richler se met lui-aussi de la partie en postulant, dans un essai devenu best-seller intitulé *Oh Canada! Oh Quebec! Requiem for a Divided Country* portant sur la situation politique au Québec et au Canada, que « [f]rom the beginning, French-Canadian nationalism has been badly tainted by racism¹⁵ ». Il est important de souligner que ces accusations ne sont pas nouvelles. En 1956, par exemple, l'historien Michael Kelway Oliver a tenté de prouver l'existence d'une filiation intellectuelle entre Lionel Groulx et Charles Maurras, chantre de l'extrême-droite et de l'antisémitisme en France au début du XX^e siècle, thèse qui sera finalement publiée en 1991¹⁶. Pour le sociologue E.-Martin Meunier, cette réapparition de ces accusations au début des années 1990 aurait une « fonction sociopolitique¹⁷ » particulière dans le contexte de cette nouvelle phase de la crise constitutionnelle canadienne : il s'agirait, pour ces chercheurs et polémistes, de montrer que de par ses racines idéologiques historiques, le nationalisme québécois contemporain serait foncièrement xénophobe et intolérant. En d'autres termes, il s'agirait de délégitimer le discours nationaliste québécois, au moment où celui-ci est à nouveau en pleine ascension dans la province.

Pour revenir à la conjoncture politique proprement dite, il faut noter que les réformes constitutionnelles ratées du duo Mulroney-Bourassa et la hausse du nationalisme québécois provoquent un changement drastique du paysage politique canadien et québécois. Après l'élection, en 1993, des libéraux de Jean Chrétien à la tête du Canada, le Parti Québécois,

¹⁴ Voir Gary Caldwell, « La controverse Delisle-Richler. Le discours sur l'antisémitisme au Québec et l'orthodoxie néo-libérale au Canada », *L'Agora*, vol. 1, no. 9 (1994), pp. 17-26.

¹⁵ Mordecai Richler, *Oh Canada! Oh Quebec! Requiem for a Divided Country*, Toronto, Penguins Books, 1992, p. 81.

¹⁶ E.-Martin Meunier, *op. cit.*, p. 125 et 129. Une fois publiée sous forme de monographie, le manuscrit d'Oliver contient également, en annexe, une lettre qu'a reçue l'auteur au moment du dépôt de sa thèse en 1956, envoyée par nul autre que Pierre Elliott Trudeau, qui y cautionne les résultats et les conclusions de la thèse.

¹⁷ E.-Martin Meunier, *op. cit.*, p. 392.

maintenant dirigé par l'indépendantiste Jacques Parizeau, reprend le pouvoir au Québec en 1994. Tout est alors en place pour la tenue d'un second référendum sur la souveraineté du Québec, finalement prévu pour le 30 octobre 1995. Partisan d'une rupture en bonne et due forme avec le Canada, Parizeau doit tout de même mettre de l'eau dans son vin afin d'assurer la victoire référendaire. À cette fin, il conclut une alliance stratégique avec Mario Dumont, chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ)¹⁸, et Lucien Bouchard du Bloc Québécois et promet qu'en cas de victoire au référendum, le camp souverainiste négociera un nouveau « partenariat économique et politique avec le Canada¹⁹ » avant toute proclamation d'indépendance du Québec. Malgré tout, les sondages du début de campagne référendaire sont peu encourageants pour l'option souverainiste, incitant Parizeau à remettre les rênes du camp du « Oui » à Bouchard, un personnage plus charismatique et plus modéré²⁰. L'arrivée du chef du Bloc Québécois au-devant de la scène permet aux souverainistes de remonter la pente dans les intentions de vote et d'espérer remporter la victoire lors du référendum. Mais c'est plutôt une défaite crève-cœur qui attend les souverainistes le 30 octobre : ces derniers, recueillant 49% du suffrage populaire, perdent le référendum par à peine 30 000 voix. Abattu par les résultats, Parizeau déclare, dans son discours de défaite, que le référendum a été perdu en raison « de l'argent et des votes ethniques²¹ », renforçant ainsi la perception de certains tenants du fédéralisme canadien que le mouvement souverainiste québécois est raciste et xénophobe²².

¹⁸ Un parti nationaliste formé principalement de libéraux provinciaux québécois déçus et désillusionnés après l'échec de l'accord du lac Meech.

¹⁹ Tiré de Robert Bothwell, *op. cit.*, p. 462.

²⁰ Il faut mentionner qu'avant de faire le saut avec les Conservateurs au fédéral à la fin des années 1980, Bouchard a milité pour le Parti Québécois dans les années 1970 et 1980 et a appuyé le « beau risque » de René Lévesque, option que Parizeau a rejetée, comme nous l'avons vu précédemment.

²¹ Cité dans Robert Bothwell, *op. cit.*, p. 463.

²² François Charbonneau, « Le meilleur pays au monde : le Canada comme idéal moral », *Argument*, vol. 7, no. 1 (2004-2005), pp. 39-58.

Pendant ce temps, l'équipe du Canadien de Montréal continue de subir certaines transformations dans sa composition ethnolinguistique. L'arrivée de jeunes hockeyeurs francophones repêchés et développés par le Canadien au cours des années précédentes, combiné à certaines transactions du directeur-général Serge Savard qui amènent des joueurs francophones à Montréal, dont les vedettes Denis Savard en 1990 et Vincent Damphousse en 1992, provoquent une augmentation de la présence francophone dans le vestiaire du club à cette époque : tout au long de la période couverte entre 1989 et 1995, environ la moitié des joueurs de cette équipe (et même parfois un peu plus) sont francophones. Les nombreux joueurs francophones de l'équipe contribuent largement à la 24^e conquête de la coupe Stanley du Canadien en 1993, en particulier le gardien de but Patrick Roy, dont les performances spectaculaires durant ces séries éliminatoires confirment son statut de grande vedette du club.

La discussion journalistique entourant la re francisation partielle de l'équipe sera, bien évidemment, abordée dans de ce dernier chapitre. Nous nous pencherons aussi sur la façon dont les journalistes montréalais que nous avons étudiés ont abordé le Canadien de Montréal pendant la campagne référendaire de 1995 à travers différentes crises de nature ethnolinguistique survenues dans l'entourage du club à ce moment-là.

De nouveaux joueurs francophones chez le Canadien

Le Canadien de Montréal, « l'équipe de chez nous »

Dès la fin du camp d'entraînement de l'équipe en 1989, le journaliste Guy Robillard du *Devoir* fait remarquer à ses lecteurs qu'un nouveau changement dans la composition ethnolinguistique du Canadien est en train de s'opérer : l'équipe est maintenant « de plus en plus

francophone²³ » compte tenu qu'« il y a [maintenant] autant de Québécois francophones²⁴ » que de joueurs non francophones dans son alignement. Après la période de défrancisation et d'internationalisation partielle qu'a vécue le CH à partir de la fin des années 1970 et qui s'est échelonnée tout au long des années 1980, le journaliste du *Devoir* note donc que le club est en passe de renouer, tranquillement, avec son caractère francophone que l'on croyait, jusqu'à tout récemment, disparu à tout jamais. Voilà pourquoi Réjean Tremblay se réjouit du phénomène, dont il estime qu'il pourrait bien marquer « le retour des "Flying Frenchmen"... En Bleu, Blanc, Rouge... avec une dominance de bleu²⁵! »

Cette présence francophone accrue dans le vestiaire du Canadien est vue d'un très bon œil par un grand nombre de reporters et de chroniqueurs de langue française, elle qui ferait en sorte, selon eux, que la population franco-québécoise peut s'identifier et se reconnaître pleinement, comme avant, dans ses Glorieux. En avril 1990, Yves Létourneau souligne qu'avec l'arrivée de ces nouveaux joueurs francophones au Forum, « je ne parv[ie]ns p[lus] aussi facilement à me sentir de glace devant l'évolution de l'équipe²⁶ », expliquant cette réaction émotive par « "l'appel de la race" » comme dirait le Chanoine Groulx²⁷ ». Ainsi, en 1990, un peu avant que la pensée de Lionel Groulx soit attaquée et entachée par les travaux d'Esther Delisle et de Catherine Pomeyrols, Létourneau peut encore se permettre de se référer au Chanoine sans se faire taxer de xénophobie et de racisme. Quelques mois plus tôt, Philippe Cantin a écrit, de son côté, qu'étant donné que le Canadien compte dorénavant sur plusieurs joueurs qui « représentent [la]

²³ Guy Robillard, « Patrick Roy s'offre un beau cadeau », *Le Devoir*, 6 octobre 1989, p. 20.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Réjean Tremblay, « Serge Savard : Plus chatouilleux, de moins en moins patient », *La Presse*, Cahier des sports, 10 septembre 1989, p. 9.

²⁶ Yves Létourneau, « Trop, c'est trop », *La Presse*, Cahier des sports, 8 avril 1990, p. 5.

²⁷ *Ibid.*

communauté [québécoise]²⁸ », cette équipe s'est rapprochée des « autochtones²⁹ », terme employé par le journaliste pour désigner non pas les Amérindiens, mais bien les francophones du Québec.

En raison de cette hausse significative de l'élément francophone au sein de l'équipe, la Sainte-Flanelle n'est plus, désormais, assimilée symboliquement au Canada comme elle a pu l'être lors des périodes abordées dans les chapitres précédents. En fait, ces journalistes considèrent que grâce à son fort contingent francophone, l'équipe est, de nouveau, très représentative de la nation québécoise. Alors que le Tricolore affronte les Islanders de New York durant les séries éliminatoires de 1993, Ronald King décrit l'arrivée de l'équipe montréalaise à New York avant le troisième match de cette série :

L'autobus du Canadien arrive et les joueurs en descendent lentement. [...] [Ç]a se passe en français surtout. Carbonneau, Desjardins, Lebeau, Damphousse, Dionne, Brunet, Dufresne, Daigneault, Brisebois, Bélanger, Roberge, Roy, Racicot, Savard... comme dans l'annuaire téléphonique de Montréal ou de Québec. [...] Puis voici le reste de l'état-major [...] qui descend de ses limousines. Savard, Lemaire, Boudrias, Demers, Laperrière, Thiffault, Allaire, Lapointe... l'annuaire téléphonique de St-Bruno³⁰.

Précisons que Saint-Bruno est le lieu de résidence du directeur-général Serge Savard, ce qui explique pourquoi King cherche à faire un rapprochement entre cette ville et la direction du club. Mais ce qui se dégage de cet extrait, c'est que pour le journaliste de *La Presse*, le Canadien serait, dès lors, redevenu un véritable symbole national québécois puisqu'il peut maintenant compter sur plusieurs joueurs et dirigeants d'origine franco-québécoise.

King note toutefois une différence majeure entre les joueurs francophones du Canadien des années 1990 et ceux d'autrefois :

²⁸ Philippe Cantin, « Les Expos ont droit à leur part d'affection », *La Presse*, Cahier des sports, 15 décembre 1989, p. 5.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Ronald King, « Frog power », *La Presse*, 22 mai 1993, p. H1.

Les Flying Frenchmen, comme on les appelle encore à New York, volent moins vite qu'avant mais ils sont beaucoup plus français. Cette génération de hockeyeurs québécois est différente de celles qui l'ont précédée. Dans le passé, plusieurs Glorieux avaient honte de leur langue et cherchaient à se transformer en Américains ou en Canadiens. [...] Carbonneau et sa bande parlent français partout, très à l'aise, fiers de leur héritage. Un jeune homme comme Éric Desjardins n'aura jamais l'ombre d'une parcelle de honte à affirmer tout haut qu'il est Québécois, francophone et différent du reste du continent³¹.

En clair, King affirme que, contrairement à plusieurs de leurs prédécesseurs, les hockeyeurs de langue française qui portent les couleurs du Tricolore à cette époque sont « fiers de leur culture³² » et qu'ils « n'ont plus [de] complexes de colonisés³³ ». Le journaliste pense donc que le Canadien est maintenant plus représentatif que jamais de la population franco-québécoise et de sa spécificité nationale³⁴.

Par ailleurs, Cantin croit que le Canadien peut être extrêmement représentatif des Franco-Québécois à cette époque puisque l'équipe « travaille en français³⁵ ». Lors d'une rencontre du début de la saison 1992-1993 disputée au Colisée de Québec qui oppose le Tricolore aux Nordiques, le journaliste de *La Presse* rapporte un moment de ce match qui a particulièrement retenu son attention :

Nous sommes en première période et le Canadien est en avantage numérique. Éric Desjardins s'empare du disque derrière son filet et relance l'attaque. Devant son but, Patrick Roy crie à ses coéquipiers : « Vingt-cinq secondes! » En signifiant à ses camarades combien de temps restait à cette supériorité numérique, le gardien du Canadien ne faisait qu'effectuer son boulot. Ce qui est intéressant, c'est qu'il se soit exprimé en français. Les Glorieux sont en effet la seule équipe de la LNH à travailler d'abord et avant tout dans la langue de la majorité des Québécois³⁶.

Il est important de mentionner qu'alors que le Tricolore est en mesure de se rapprocher symboliquement du peuple québécois en regarnissant l'élément francophone de sa formation au début des années 1990, leurs grands rivaux, les Nordiques de Québec, vivent, pour leur part, un

³¹ *Ibid.*

³² Ronald King, « Une belle génération », *La Presse*, Cahier des sports, 31 janvier 1991, p. 4.

³³ *Ibid.*

³⁴ Dans cet article de King écrit dans le cadre de la confrontation entre le Canadien et les Islanders en 1993, le journaliste fait aussi remarquer qu'Al Arbour, l'entraîneur des Islanders natif de Sudbury, « s'exprime très bien dans notre langue, mieux que certains Montréalais de longue date ». King lance donc ici une petite pointe aux anglophones unilingues de la métropole québécoise qui n'ont pas pris la peine d'apprendre la langue de la majorité.

³⁵ Philippe Cantin, « Le Canadien travaille en français! », *La Presse*, Cahier des sports, 4 octobre 1992, p. 1.

³⁶ *Ibid.*

phénomène diamétralement opposé, c'est-à-dire qu'ils se défrancisent et se dénationalisent. En effet, contrairement à leurs premières années dans la LNH, où la présence francophone a toujours été assez importante au sein de cette équipe, les Nordiques connaissent une diminution significative du nombre de joueurs francophones dans leur alignement à partir de la toute fin des années 1980³⁷. En juin 1990, quelques jours seulement avant l'échec de l'accord du lac Meech, les Nordiques vont même jusqu'à embaucher un entraîneur-chef unilingue anglophone, Dave Chambers, en remplacement du populaire Michel Bergeron³⁸. De plus, Tremblay signale, en 1991, que l'organisation des Nordiques étudie présentement la possibilité d'apporter certains changements à leur uniforme, dans lequel l'on retrouverait moins de fleurs de lys et plus de rouge³⁹. Tout ceci conduit plusieurs journalistes, bien évidemment, à noter que les Fleurdelisés sont en train de perdre leur saveur nationale québécoise. Par exemple, François Béliveau constate, en 1991, que les Nordiques ne soulèvent plus « l'intérêt "patriotique" »⁴⁰ comme avant. Dans ces circonstances, ces journalistes sont d'avis que les Nordiques ne sont plus le club qui symbolise le mieux la nation québécoise, comme par les saisons précédentes, et que ce titre symbolique revient dorénavant au Canadien. C'est ainsi qu'au moment de la nomination de

³⁷ Jean-Pierre Augustin et Christian Poirier, « Les territoires symboliques du sport : le hockey comme élément identitaire du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, no. 1 (2000), p. 119. Parallèlement à cette défrancisation, les Nordiques connaissent aussi énormément d'ennuis sur la patinoire, l'équipe étant exclue des séries éliminatoires de 1988 à 1992.

³⁸ D'ailleurs, la situation entourant l'accord du lac Meech a des échos jusqu'à la conférence de presse officialisant l'embauche de Dave Chambers. Lors de cette conférence de presse, le nouvel entraîneur des Fleurdelisés déclare (en anglais) : « Je suis Canadien. J'estime que le Québec représente une partie fondamentale du Canada. Et je souhaite que les premiers ministres qui discutent présentement de l'accord du Lac Meech pensent comme moi. [...] J'espère que le Québec demeurera au sein de la fédération canadienne. Mais s'il se sépare, je resterai ici. » (Voir Philippe Cantin, « Du caractère et de la vitesse... », *La Presse*, Cahier des sports, 6 juin 1990, p. 3.) Pour sa part, Irene Chambers, la conjointe de Dave, mentionne aux journalistes que « [l]es Québécois ne doivent pas penser que les gens qui ont piétiné leur drapeau en Ontario représentent la majorité de la population [...]. Ce sont plutôt des extrémistes. » (Voir Philippe Cantin, « Irene aime le Québec », *La Presse*, Cahier des sports, 6 juin 1990, p. 9.) Et quelques jours plus tard, à l'annonce de l'embauche de Jacques Martin comme entraîneur associé des Nordiques, *Le Devoir* mentionne « qu'en langage de "lac Meech", Chambers et Martin sont des partenaires égaux mais [...] le premier a obtenu un droit de véto de Pagé [...] ». (Voir Mario Leclerc, « Jacques Martin avec les Nordiques », *Le Devoir*, 13 juin 1990, p. 19.)

³⁹ Réjean Tremblay, « La magie de l'uniforme », *La Presse*, Cahier des sports, 14 février 1991, p. 5.

⁴⁰ François Béliveau, « Au temps de Tardif, Cloutier et des Racers... », *La Presse*, Cahier des sports, 24 octobre 1991, p. 4.

Chambers à la tête de l'équipe de la Vieille Capitale en juin 1990, Cantin affirme, après avoir rappelé que « [t]out au long de leur histoire, les Nordiques ont joué à fond la carte du nationalisme québécois⁴¹ », que ces derniers ne peuvent plus prétendre être, comme à leurs débuts,

l'équipe de chez nous. Ce flambeau, longtemps le symbole de leur identité, appartient désormais au Canadien. Dans l'imaginaire populaire, les Glorieux, ce sont Ronald Corey, Serge Savard, Pat Burns, Guy Carbonneau, Patrick Roy, Stéphane Richer. Qui aurait pu prévoir pareille mutation il y a dix ans⁴²?

Mais pour ces journalistes, une forte présence francophone chez le Canadien (et par extension, chez les Nordiques aussi) est essentielle non seulement pour des raisons de représentativité (autrement dit, des raisons politiques), mais aussi pour des raisons de performance. En novembre 1993, quelques mois après la conquête de la coupe Stanley par le Tricolore, Cantin se demande : « [L]e Canadien aurait-il gagné la Coupe Stanley, en juin dernier, si ses dirigeants et ses joueurs n'avaient pas été aussi solidement branchés sur la réalité culturelle de leur milieu⁴³? » Pour Cantin, il paraît donc fondamental que le Canadien aligne un grand nombre de francophones pour qu'il puisse connaître du succès sur la patinoire. Au surplus, ce n'est pas un simple hasard, d'après la perspective du journaliste de *La Presse*, si le Canadien est, à cette époque, une équipe fortement francophone et gagnante, tandis que les Nordiques sont, pour leurs parts, non francophones et perdants. N'oublions pas aussi qu'au moment où Cantin fait ces observations, le nationalisme et le souverainisme ont la cote dans la province.

Pour certains chroniqueurs, cette augmentation du nombre de hockeyeurs francophones chez le Tricolore est d'autant plus réjouissante que les francophones leur paraissent être victimes

⁴¹ Philippe Cantin, « La compétence ou la fleur de lis », *La Presse*, 2 juin 1990, p. H1.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Philippe Cantin, « Une visite au pays des Nordiques : “Des gars comme Serge Savard et Rogatien Vachon peuvent dire merci aux Nordiques” – Marius Fortier », *La Presse*, Cahier des sports, 18 novembre 1993, p. 2.

de discrimination à travers la LNH⁴⁴. À cet effet, King fait remarquer, lors du repêchage de 1989, que « les *frogs* [ne sont] pas particulièrement bienvenus dans la ligue Nationale. [...] À part les Nordiques et le Canadien, les 19 autres équipes préfèrent snober le Québec le plus possible⁴⁵ ». Pour King, cette situation peut s'expliquer assez facilement : ces formations « n'aiment pas devoir “intégrer” un athlète qui ne parle pas toujours [l'anglais]⁴⁶ ». Ainsi, puisqu'à l'exception du Canadien et des Nordiques, toutes les équipes de la LNH sont basées soit aux États-Unis, soit au Canada anglais, les dirigeants et les dépisteurs de ces équipes (qui sont très majoritairement anglophones) préféreraient privilégier les joueurs qui parlent leur propre langue et celle de la très grande majorité de leurs partisans.

Le collègue de King à *La Presse*, Réjean Tremblay, ne passe pas par quatre chemins pour décrire et décrier l'injustice que doivent endurer les joueurs francophones rêvant d'évoluer dans la LNH. Dans un article publié en décembre 1989, il affirme que

[I]es jeunes Québécois de la Ligue junior majeure du Québec subissent la même discrimination que les Noirs américains dans leurs disciplines sportives. S'ils ne sont pas meilleurs que leurs compatriotes de l'Ontario ou de l'Ouest, on les laisse de côté. Aux States, à valeur égale, on prend le Blanc ; au Canada, on choisit l'Anglo. [...] Les p'tits gars de la LHJMQ sont des nègres blancs⁴⁷.

En faisant ce parallèle entre les athlètes franco-québécois et afro-américains, le chroniqueur cherche à appliquer les postulats de l'idéologie de la décolonisation dans le monde du sport. D'ailleurs, lorsque Tremblay qualifie les joueurs de la LHJMQ de « nègres blancs », il fait clairement allusion au titre d'un livre écrit par l'un des principaux idéologues du mouvement de

⁴⁴ De façon similaire, voir les accusations de Guy Lafleur, qui affirme que les joueurs francophones et québécois sont « désavantagés dans la LNH ». (La Presse canadienne, « Lafleur se vide le cœur », *Le Devoir*, 20 novembre 1992, p. A6.) Dans cet article, l'on fait également référence au fait que Lafleur s'était prononcé, quelques semaines plus tôt, en faveur de l'accord de Charlottetown, quelques jours seulement avant qu'il ne soit soumis à un référendum populaire. (Voir Réjean Tremblay, « Pourquoi critiquer Lafleur? », *La Presse*, Cahier des sports, 1^{er} octobre 1992, p. 5.)

⁴⁵ Ronald King, « Toutes les équipes snobent le Québec le plus possible, sauf le Canadien et les Nordiques », *La Presse*, 17 juin 1989, p. F1.

⁴⁶ Ronald King, « Des francophones à bon marché », *La Presse*, Cahier des sports, 21 septembre 1989, p. 5.

⁴⁷ Réjean Tremblay, « Gilles Courteau : L'indignation contrôlée d'un jeune président », *La Presse*, Cahier des sports, 17 décembre 1989, p. 8.

la décolonisation du Québec dans les années 1960, Pierre Vallières, intitulé *Nègres blancs d'Amérique*. Dans cet ouvrage, Vallières tente de faire un rapprochement entre le sort des francophones du Québec et celui des Afro-Américains : il constate que, depuis la colonisation du Nouveau Monde au XVII^e siècle par les puissances impérialistes européennes, ces deux peuples ont toujours été « exploités⁴⁸ » et considérés comme « de[s] citoyens de deuxième classe⁴⁹ ». Somme toute, Vallières croit, dans les années 1960, que les Franco-Québécois sont un peuple aussi colonisé que peut l'être la population noire des États-Unis. Comme nous savons que Tremblay considère que les Québécois forment toujours un peuple colonisé dans les années 1980 (car n'ayant toujours pas accédé à l'indépendance), la discrimination envers les joueurs francophones dans le monde du hockey pourrait donc constituer, dans son esprit, une autre forme d'injustice nationale subie aux mains de la population anglo-saxonne de l'Amérique du Nord.

Mais la hausse de la présence francophone chez le Canadien durant cette période montre, selon certains chroniqueurs, que la direction de ce club, à la différence de leurs homologues à travers le circuit, ne pratique aucune forme de discrimination à l'endroit des hockeyeurs francophones lorsque vient le temps de composer leur formation. Au contraire, King note que l'organisation du Canadien a plutôt « favorisé les francophones [au cours des dernières années], notamment lors des repêchages⁵⁰ ». C'est ainsi qu'en faisant le bilan du travail de Serge Savard lors des séances de repêchage depuis sa nomination au poste de directeur-général du club en 1983, le journaliste de *La Presse* Michel Marois s'aperçoit « avec satisfaction que Savard

⁴⁸ Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Éditions Parti pris, 1968, p. 26.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 26.

⁵⁰ Ronald King, « Savard et compagnie blâment les médias un peu facilement », *La Presse*, Cahier des sports, 27 septembre 1991, p. 5.

privilégie les jeunes Québécois⁵¹ » dans ses choix puisque depuis son entrée en poste, le Canadien est l'équipe de la LNH qui a repêché le plus de joueurs francophones⁵².

En revanche, plusieurs commentateurs trouvent qu'à la différence du Canadien, les Nordiques ne favorisent aucunement le talent francophone à cette époque, et donc qu'ils ne prennent aucune action concrète pour aider, dans la mesure du possible, les joueurs originaires du Québec victimes de discrimination⁵³. En 1991, Létourneau n'est pas particulièrement tendre à l'endroit de la direction des Fleurdelisés lorsqu'il affirme, en commentant les déboires de l'équipe de la Vieille Capitale, que

ce qu'il y a de plus pénible dans la façon d'administrer cette équipe, c'est que les responsables du recrutement et la direction générale n'ont jamais semblé comprendre que les Nordiques jouent dans une ville presque uniquement francophone. Pourtant ils s'acharnent, année après année, à lui refiler du « bœuf de l'Ouest et de l'Ontario ». À fortes doses en plus⁵⁴.

Pour appuyer ses dires, le chroniqueur prend pour exemple les sélections des Nordiques lors de la dernière séance de repêchage (celle de juin 1990), qui ont été supervisées, soit dit en passant, par deux Québécois francophones (le nouveau directeur-général Pierre Pagé et le directeur du recrutement Pierre Gauthier). Lors de ce repêchage, les Nordiques ont surtout sélectionné des joueurs en provenance de l'Ouest canadien, de l'Ontario, de l'URSS et même un de Terre-Neuve, amenant Létourneau à se demander, au passage, si ce Terre-Neuvien ne serait pas, par hasard, un « disciple de Clyde Wells⁵⁵ ».

Rappelons que Wells, Premier ministre de Terre-Neuve depuis 1989 et l'un des critiques les plus virulents de l'accord du lac Meech en raison de la clause qui faisait du Québec une

⁵¹ Michel Marois, « “Nous avons commis quelques erreurs, mais il faut être satisfait de nos choix de repêchage” », *La Presse*, 9 février 1991, p. H1.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Voir les propos de Gilles Courteau (le commissaire de la LHJMQ) à ce sujet dans Réjean Tremblay, « Gilles Courteau : L'indignation contrôlée d'un jeune président », *La Presse*, Cahier des sports, 17 décembre 1989, p. 8.

⁵⁴ Yves Létourneau, « Connaissez-vous les “Quouaybec Nordics”? », *La Presse*, Cahier des sports, 10 février 1991, p. 6.

⁵⁵ *Ibid.*

société distincte⁵⁶, est honni par plusieurs Québécois à cette époque : il est l'un des responsables de l'échec de cette entente constitutionnelle (Terre-Neuve a été, avec le Manitoba, la seule province canadienne à ne pas l'avoir entériné) en ayant renié l'engagement qu'il a fait à Brian Mulroney, quelques semaines avant l'échéance du 23 juin 1990, de tenir coûte que coûte un vote sur cet accord à l'Assemblée législative de Terre-Neuve⁵⁷. Voyant que, de toute façon, le Manitoba n'allait pas signer l'entente avant la date limite en raison de l'obstruction parlementaire d'Elijah Harper, Wells a finalement décidé de ne pas tenir le vote, prétextant l'inutilité du geste⁵⁸. Le nouveau chef du Parti Libéral du Canada, Jean Chrétien, trudeauiste convaincu et grand pourfendeur, lui aussi, de l'accord du lac Meech, l'en a d'ailleurs remercié⁵⁹. Faut-il rappeler que Létourneau fait cette remarque sur Clyde Wells quelques mois seulement après l'échec de Meech, alors que les blessures provoquées par ce fiasco sont encore vives au Québec.

Le point de vue anglophone

Il va sans dire que les chroniqueurs et les commentateurs sportifs anglophones de la métropole québécoise ont une perspective toute autre de ce qui se déroule, à ce moment-là, chez le Bleu-Blanc-Rouge. En avril 1990, alors que le Tricolore croise le fer avec les Bruins de Boston en séries éliminatoires, Michael Farber de la *Gazette* constate qu'un nombre élevé de joueurs de cette édition des Bruins sont natifs de la ville même de Boston, ce qui l'amène à dire :

Isn't what team sport was supposed to be? Our block vs. your block? Our neighbourhood vs. your neighbourhood? Our town against your town? [...] If Boston is playing Montreal, let Bostonians play Montrealers. Montreal knows this. The Canadiens didn't become, in Mordecai Richler's lyric phrase, a spiritual necessity because they merely won Stanley Cups. They became part of the culture because they were us. The players came from your neighbourhoods. You might have known their aunts, had your newspapers delivered by their cousins. Not all of them, or most of them, but enough of them. Doug

⁵⁶ Michael Behiels, *The Meech Lake primer: conflicting views of the 1987 Constitutional Accord*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1989, p. 474.

⁵⁷ Jean-François Lisée, *Le Tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, op. cit., p. 19.

⁵⁸ Michael Behiels, *Canada's Francophone Minority Communities: Constitutional Renewal and the Winning of School Governance*, op. cit., p. 281.

⁵⁹ Jean-François Lisée, *Le Tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, op. cit., p. 37-38.

Harvey, Yvan Cournoyer, Jacques Lemaire, Gilles Tremblay, Henri Richard, Claude Provost... they were all from just down the street⁶⁰.

Ce discours de Farber à propos du Canadien de Montréal comporte, à l'évidence, de nouveaux éléments puisqu'il privilégie une conception « communautaire » ou « locale » et non pas strictement « nationale » (quelle que soit la nation que l'on préfère, le Québec ou le Canada) de l'équipe. C'est dans cette optique que le journaliste croit que, malgré la présence franco-québécoise grandissante au sein de cette formation, cette dernière devrait aligner un plus grand nombre de joueurs « locaux », c'est-à-dire montréalais au sens strict, alors qu'elle n'inclut qu'un seul joueur (Jean-Jacques Daigneault) originaire de la région métropolitaine au moment de la parution de cet article⁶¹.

Dans un autre ordre d'idées, alors que le Canadien affronte les Nordiques en lever de rideau des séries de 1993, le Sénateur Hartland de Montarville Molson, président et copropriétaire du Tricolore de 1957 à 1964, explique au journaliste François Béliveau de *La Presse* ce que signifie et symbolise le Canadien pour lui :

Cette équipe, le Canadien, représente pour moi et sans doute pour tous les Québécois, beaucoup plus qu'un club de hockey. C'est une longue histoire de fierté et de loyauté, un club qui représente l'esprit national... [...] L'équipe a toujours été un vrai mélange de nos deux réalités, les anglophones et les francophones. Dans le vestiaire, c'est comme un petit Canada où chacun travaille dans la même direction, dans l'unité. Ça doit être la preuve que ça peut marcher si on veut, au Canada⁶².

Dit autrement, le Sénateur Molson est d'avis que le CH représente un symbole bon-ententiste. Toutefois, ce qui est important de relever à propos de l'interprétation du Sénateur Molson, et de celle proposée plus haut par Farber d'ailleurs, c'est qu'il s'agit là, somme toute, de deux points de vue assez marginaux chez les observateurs sportifs anglo-montréalais entre 1989 et 1995.

⁶⁰ Michael Farber, « Homegrown talent thrives in Boston », *The Gazette*, 25 avril 1990, p. C2.

⁶¹ *Ibid.* Il faut spécifier, tout de même, qu'un bon nombre des grandes vedettes québécoises qui ont porté les couleurs du Canadien dans son histoire n'étaient pas natives de Montréal en tant que tel, notamment Jean Béliveau (Trois-Rivières), Guy Lafleur (Thurso) et Patrick Roy (Québec).

⁶² Propos du Sénateur Molson cités dans François Béliveau, « Le Sénateur Molson : “Une longue histoire de fierté et de loyauté” », *La Presse*, Cahier des sports, 23 avril 1993, p. 6.

À vrai dire, l'approche prédominante chez les commentateurs sportifs anglophones lorsqu'il est le temps de traiter du Canadien de Montréal à cette époque est de signaler et de décrier ce qu'ils considèrent comme étant la xénophobie du nationalisme québécois et de la population francophone du Québec. Soulevons, d'entrée de jeu, que ces accusations sont, au fond, analogues à celles portées, au même moment, par des intellectuels et des auteurs tels qu'Esther Delisle et Mordecai Richler. Par ailleurs, les accusations de ces observateurs sportifs peuvent aussi se comprendre à la lumière de la radicalisation du discours public anglo-québécois après l'adoption de la loi 178⁶³, discours qui, aux dires de Josée Legault, dénonce de plus en plus le caractère soi-disant xénophobe de la société québécoise et l'intolérance du nationalisme qui l'aurait engendré⁶⁴.

Le premier qui se plaint, dans les pages sportives des quotidiens montréalais que nous avons étudiés, du climat de xénophobie qui régnerait à Montréal et au Québec à cette époque est en fait un ancien joueur du Tricolore, Chris Chelios, qui a été échangé aux Blackhawks de Chicago au mois de juin 1990 en retour de Denis Savard. En novembre 1990, Michel Marois rapporte, dans *La Presse*, une entrevue que Chelios a accordée au quotidien *Chicago Sun-Times*, dans laquelle il affirme que, lors de son séjour à Montréal, il a été « agacé par le nationalisme québécois⁶⁵ ». Ainsi, l'ancien défenseur du Canadien déclare :

Pour les séparatistes, [...] rien de ce que vous faites ne peut changer quoi que ce soit : vous n'avez aucune chance d'être accepté par eux lorsque vous n'êtes pas francophones. C'est une honte, ils ne nous aiment pas simplement parce que nous sommes anglophones. Je n'ai rien contre les gens qui sont fiers de leur race mais l'attitude des nationalistes rendait la situation difficile⁶⁶.

⁶³ Voir Josée Legault, *L'invention d'une minorité : Les Anglo-Québécois*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1992, 282 p.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 130.

⁶⁵ Michel Marois, « Chelios agacé par les “séparatistes” », *La Presse*, 10 novembre 1990, p. H2.

⁶⁶ Propos de Chelios cités dans Michel Marois, « Chelios agacé par les “séparatistes” », *La Presse*, 10 novembre 1990, p. H2.

Chelios associe donc assez clairement le nationalisme québécois à une forme de xénophobie et de racisme qui favoriserait l'exclusion des non-francophones.

Après Chelios, l'entraîneur-chef Pat Burns accorde, en mai 1992, une entrevue à Michael Farber dans laquelle il se vide le cœur sur les difficultés qu'il vit derrière le banc du Canadien et dénonce, lui-aussi, « l'intolérance » des francophones. Pour mettre les choses en contexte, Burns explique d'abord à Farber qu'il vit une situation délicate à chaque fois qu'il doit prendre une décision au sujet de la composition de son alignement :

Whether you believe it yourself or not, if you take two guys that are equal – and I mean equal – if you take the French player, the English (players) are going to be offended. And if you take the English guy, the French media, the French public and the French players are going to be offended⁶⁷.

Plus loin dans l'article, Burns en rajoute en disant qu'« if you take an English guy out, you worry about what it'll do to the chemistry of the team. If you take the French guys out, it's hell on Earth⁶⁸ ». Burns affirme donc que les partisans et les médias francophones sont particulièrement sévères à son endroit, eux qui ont tendance à le critiquer lorsqu'il décide d'écarter un joueur francophone au détriment d'un anglophone dans sa formation⁶⁹. Ainsi, certains d'entre eux ont accusé l'instructeur de ne pas donner une véritable chance à Stephan Lebeau, un jeune attaquant souvent laissé de côté malgré son énorme potentiel, de se faire valoir⁷⁰. Sans oublier, bien entendu, l'énorme controverse provoquée par le retrait de Claude Lemieux durant les séries de 1989⁷¹. Toutes ces critiques conduisent même Pat Hickey de la *Gazette* à soutenir, lors du bilan

⁶⁷ Propos de Burns cités dans Michael Farber, « Burns walk language tightrope », *The Gazette*, 9 mai 1992, p. G1.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Voir à ce sujet Stuart Cowan, « Coach needed break from media scrutiny, Canadiens say », *The Gazette*, 30 mai 1992, p. C2 et Pat Hickey, « Demers fulfils his dream », *The Gazette*, 12 juin 1992, p. B5.

⁷⁰ Voir Réjean Tremblay, « Le fable du sauveur... et du coupable », *La Presse*, Cahier des sports, 27 avril 1990, p. 5 et Philippe Cantin, « Lebeau, pour son jeu excitant », *La Presse*, Cahier des sports, 29 avril 1990, p. 2. L'ancien joueur vedette du Canadien, Stéphane Richer, a lui aussi porté des accusations semblables à l'endroit de Burns, peu de temps après son échange aux Devils du New Jersey en 1991, accusant Burns d'éprouver des problèmes avec les joueurs francophones du club, en particulier Stephan Lebeau. (Voir Herb Zurkowsky, « Richer talks... and talks... and », *The Gazette*, 4 novembre 1991, p. C1.)

⁷¹ Voir le chapitre précédent.

de fin de saison du DG Serge Savard en 1992, que « the French-language media [...] have made Burns's line-up selections a part of the constitutional debate⁷² ». Mais il est intéressant, tout de même, de mentionner que, durant la période couverte dans ce troisième chapitre, certains journalistes sportifs francophones se défendent de réclamer l'utilisation des joueurs francophones du club uniquement en raison de leur origine ethnolinguistique. Par exemple, en ce qui concerne Stephan Lebeau, Philippe Cantin affirme, en avril 1990, que « [l]'origine ethnique n'a pourtant rien à voir avec le désir des gens de voir Lebeau dans la formation. [...] Si les gens ont voulu voir Lebeau, c'est parce qu'il a du talent et qu'il joue du hockey excitant⁷³ », ce qui l'amène à dire que « Lebeau s'appellerait Joe Smith, il serait originaire de Sault-Ste-Marie que les amateurs réclameraient aussi fort sa présence⁷⁴ ». Soulevons que quelques semaines avant que Cantin fasse ce commentaire, la ville de Sault-Sainte-Marie s'est déclarée unilingue anglophone et s'est opposée publiquement à la politique des services bilingues du Premier ministre ontarien, David Petersen, en réponse à la loi 178 du gouvernement du Québec et son caractère supposément raciste et discriminatoire envers la population anglophone de la province⁷⁵. Dans ce contexte, le choix de la ville de Sault-Sainte-Marie par l'auteur n'est pas anodin, comme s'il veut dire que les partisans du CH sont tellement emballés par le talent de Lebeau que ce dernier viendrait d'une ville qui bafoue les droits des francophones que cela ne ferait aucune différence pour eux.

Ceci étant dit, Burns écorche, par la suite, les partisans et les médias francophones dans l'entretien qu'il accorde à Farber, les accusant de xénophobie. Aux dires de l'instructeur du

⁷² Pat Hickey, « Habs' appetite needs stimulus », *The Gazette*, 12 mai 1992, p. D1.

⁷³ Philippe Cantin, « Lebeau, pour son jeu excitant », *La Presse*, Cahier des sports, 29 avril 1990, p. 2.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Jean-François Lisée, *Le Tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, op. cit., p. 44. Tel qu'expliqué plus haut, certains citoyens de cette ville vont même, quelques jours avant l'échec de l'accord du lac Meech, piétiner et brûler des drapeaux du Québec pour exprimer leur colère contre les Franco-Québécois.

Canadien, les anglophones du club sont dépréciés par la population francophone du Québec, à un point tel que

[there is] a lot of good English players [who] want out [of Montreal]. [...] I think it's getting worse than it's ever been. You hear fans in the stands yelling "Go ahead you, play your English guys." If a power play doesn't work, they'll yell "See, you have all English guys on the power play." I only see the English-French thing getting worse. I'm homegrown from Quebec. But I guess the next coach will have to be another homegrown, but with a francophone name⁷⁶.

Dans ce passage, Burns présente donc les Franco-Québécois comme étant animés de sentiments chauvins et xénophobes. Leur xénophobie serait telle, selon Burns, que ce dernier se demande à voix haute, dans cet entretien, s'il ne serait pas mieux que le Canadien ne soit composé uniquement que de joueurs francophones⁷⁷. Même un Québécois avec un nom et des racines anglophones comme Burns lui-même n'échappe pas à la xénophobie et au racisme des Franco-Québécois, ce qui l'amène à conclure, un peu comme Farber l'a lui-même fait la veille de cette entrevue⁷⁸, que son éventuel successeur devra obligatoirement être un francophone « pure-laine » du Québec.

D'ailleurs, cet entretien avec Farber n'est pas la seule fois où Burns dépeint la population francophone du Québec comme étant xénophobe et chauvine. Quelques mois plus tôt, Réjean Tremblay a rapporté les propos qu'avait tenus l'entraîneur du CH au lendemain d'un match disputé contre les Red Wings à Détroit, au cours duquel il avait laissé sur le banc deux de ses joueurs francophones, Denis Savard et Sylvain Turgeon. Questionné à ce sujet par un journaliste de Détroit, Burns avait répondu (avec humour) que « [q]uand tu assois sur le banc un joueur [francophone] dans une ville française, il y a toujours une grosse tempête chez les fans. Ce sera l'heure de la pendaison pour moi demain. Ma maison est probablement en train de brûler

⁷⁶ Propos de Burns cités dans Michael Farber, « Burns walk language tightrope », *The Gazette*, 9 mai 1992, p. G1.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Voir Michael Farber, « Canadiens stinking to high heaven », *The Gazette*, 8 mai 1992, p. F1.

présentement...⁷⁹ », déclaration qui fait les manchettes de plusieurs journaux aux États-Unis et au Canada. Dans sa chronique quotidienne, Tremblay déplore les paroles malhabiles de Burns puisque, d'après lui, « ce genre de clichés ne fait que renforcer des préjugés déjà trop solidement ancrés chez nos amis d'en face [lire ici les Canadiens anglais et les Américains]⁸⁰ ».

Bien entendu, ces observateurs anglophones croient que les Anglo-Québécois sont les principales victimes collatérales de la xénophobie du nationalisme et de la population francophone du Québec, eux qui auraient à endurer leur sectarisme jusque dans le choix de la toponymie de Montréal. C'est ainsi qu'en 1990, Michael Farber réagit à l'annonce du comité de toponymie de la ville de Montréal que des rues du secteur Pointe St-Charles porteront les noms de Frank Selke et de Dick Irvin, respectivement directeur-général du Canadien de 1946 à 1964 et entraîneur-chef du club de 1940 à 1955. Bien que Farber applaudisse cette décision, qui permet d'honorer « the anglophone contribution to the development of the Montreal Canadiens⁸¹ », il est tout de même conscient du fait que cette annonce « is not going to slow the tide of revisionist history⁸² » qui déferle sur la métropole québécoise. En effet, il avance que

[t]he history of Montreal has been rewritten in recent decades, and it has been rewritten on street signs. English-sounding names have been smudged, rubbed out by a hambourgeoisie that fights its street battle with signs and not rocks. Craig and Maplewood vanished, Burnside and Western were consolidated to improve our French face, St. James turned into St. Jacques, and Dorchester became Rene Levesque almost before the body was cool. By its own guidelines, the toponymy committee is supposed to wait at least a year to honor the deceased, but Montreal fell all over itself to derrick Dorchester⁸³.

⁷⁹ Propos de Burns cités dans Réjean Tremblay, « Petite game à double face », *La Presse*, Cahier des sports, 13 octobre 1991, p. 2.

⁸⁰ Réjean Tremblay, « Petite game à double face », *La Presse*, Cahier des sports, 13 octobre 1991, p. 2.

⁸¹ Michael Farber, « Hockey greats are immortalized », *The Gazette*, 18 septembre 1990, p. E1.

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.* Par ailleurs, Farber note ironiquement qu'à l'instar de René Lévesque, Doug Harvey, l'ancien défenseur du Canadien, a été lui-aussi exempté du règlement voulant que l'on doive attendre un an après la mort d'un individu pour nommer un endroit en son honneur, lui qui a vu un aréna du quartier Notre-Dame-de-Grâce nommé à sa mémoire peu de temps après son décès en décembre 1989, ce qui fait dire à Farber que « Harvey and Levesque have something in common after all ».

Conséquemment, le journaliste de la *Gazette* pense que les nationalistes cherchent à éradiquer l'anglais de Montréal, et ce jusque dans sa toponymie.

Au final, ce qui ressort de ces commentaires à propos de la xénophobie à Montréal et au Québec à cette époque, c'est que les anglophones n'y auraient carrément plus leur place. C'est ainsi qu'à la toute fin du mois de mai 1992, après que Pat Burns eut démissionné de son poste d'entraîneur-chef du Canadien et qu'il eut été engagé derrière le banc des Maple Leafs de Toronto, Farber y va de cette réflexion : « There was one more fed-up anglophone Montrealer who slipped out of town and headed down the 401 yesterday, looking for a new career opportunity and a happier work environment⁸⁴. » Le départ de Burns vers Toronto est donc présenté ici comme le départ d'un autre Anglo-Montréalais fuyant les « affres », en quelque sorte, du nationalisme québécois. Face à la xénophobie et au racisme des francophones du Québec, les anglophones de la province n'auraient ainsi d'autres solutions que de faire comme Burns, soit de partir et d'aller s'installer dans un environnement plus accueillant. Le discours de ces commentateurs sportifs reflète très bien le discours public au sein de la communauté anglo-québécoise à cette époque, tel qu'analysé par Legault : l'on y affirme que les anglophones sont rejetés au Québec par les francophones et que, face à ce rejet, ils n'ont guère le choix que de faire leurs valises⁸⁵.

Comme si cela n'est pas encore suffisant et que ses lecteurs lui demandent d'en rajouter, Farber se sert du repêchage de juin 1992 tenu au Forum de Montréal pour illustrer ce qu'il considère comme étant la xénophobie des francophones du Québec. Dans un article publié à la fin du mois de décembre 1992, lequel fait un retour sur l'année sportive, le journaliste de la *Gazette* revient sur ce repêchage, pendant lequel les partisans du Canadien réunis au Forum pour

⁸⁴ Michael Farber, « Burns and Toronto: why he had to go », *The Gazette*, 30 mai 1992, p. A1.

⁸⁵ Josée Legault, *op. cit.*, p. 86-87.

assister à cette séance ont hué les sélections de leur équipe favorite à partir de la deuxième ronde puisqu'elle a retenu surtout des joueurs d'origine européenne et très peu de Québécois⁸⁶. Mais les huées des amateurs se sont surtout fait entendre lors de la onzième et dernière ronde du repêchage, alors que le Canadien a repêché un joueur japonais nommé Hiroyuki Miura, même si un certain nombre d'espoirs québécois n'avaient toujours pas été réclamés. Philippe Cantin a d'ailleurs qualifié cette décision du Tricolore de terriblement « bête⁸⁷ » puisqu'« elle a fait mal à des gens qui ont grandi dans l'amour de la Flanelle⁸⁸ ».

Dans son bilan de l'année, Farber associe l'attitude des partisans du Canadien présents au Forum lors de ce repêchage à de la xénophobie, puisqu'il affirme qu'« [a]t last Quebec and Don Cherry find common grounds⁸⁹ ». Il faut préciser que Don Cherry, ancien entraîneur-chef des Bruins de Boston dans les années 1970, était un commentateur vedette à l'émission *Hockey Night in Canada* sur les ondes de CBC depuis 1981. Cherry est surtout reconnu pour avoir tenu, à de nombreuses reprises, des propos jugés racistes et xénophobes, particulièrement à l'endroit des joueurs européens et francophones⁹⁰, ce qui lui a fallu les foudres de nombreux observateurs au fil des ans. À cet égard, Réjean Tremblay accuse Cherry, en 1993, de tenir « des propos réactionnaires, fascistes et racistes⁹¹ » et de « di[re] tout haut ce que les “rednecks” ontariens et westerners pensent tout bas⁹² ». Étant donné que « Cherry a bavé et bave sur les Russes, les Suédois, les Frogs et tout ce qui n'est pas purement “wasp”⁹³ », Tremblay croit que Cherry peut

⁸⁶ Michael Farber, « The best of 1992 », *The Gazette*, 26 décembre 1992, p. F1.

⁸⁷ Philippe Cantin, « Et l'amour de la Flanelle dans tout ça? », *La Presse*, Cahier des sports, 21 juin 1992, p. 3.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ Michael Farber, « The best of 1992 », *The Gazette*, 26 décembre 1992, p. F1.

⁹⁰ Tony Patoine, « On est Canayen ou ben on l'est pas. Hockey, nationalisme et identité au Québec et au Canada », dans : *La vraie dureté du mental : Hockey et philosophie*, Normand Baillargeon et Christian Boissonot (éd.), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 14-15.

⁹¹ Réjean Tremblay, « Bouffon, réactionnaire, fasciste et raciste », *La Presse*, Cahier des sports, 23 mai 1993, p. 5.

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*

représenter « le symbole redneck par excellence dans l'autre solitude⁹⁴ ». Dans l'esprit de Farber, les amateurs francophones du Canadien auraient donc fait preuve de xénophobie lors de cette séance de repêchage en huant les joueurs « étrangers », comme Hiroyuki Miura, sélectionnés par l'équipe, tout comme peut le faire Don Cherry avec ses paroles incendiaires.

Soulignons que certains observateurs de la scène sportive de langue française adoptent, eux-aussi, une posture similaire. C'est le cas de l'éditorialiste de *La Presse* Alain Dubuc, reconnu d'ailleurs pour ses positions fédéralistes et son opposition à la souveraineté du Québec⁹⁵, qui soulèvera, lors de l'épopée du CH vers la coupe Stanley en 1993, le « nationalisme primaire » des Québécois. Dans une série de correspondances avec le rédacteur-en-chef du *Toronto Star*, John Honderich, où les deux hommes échangent généralement de l'actualité politique, Dubuc décide de discuter plutôt de hockey avec son interlocuteur torontois, au moment le Canadien vient tout juste de se qualifier pour la finale de la coupe Stanley et que les Maple Leafs affrontent les Kings de Los Angeles en demi-finale. Dubuc constate, d'emblée, que les succès du Tricolore enthousiasment les Montréalais et les Québécois : « [Q]uand la Banque nationale du Canada paie une pleine page de publicité pour dire "Merci Jacques" (pas Parizeau, Demers⁹⁶) ; quand les gens parlent plus de la partie de la veille que du débat linguistique, on peut conclure que de puissantes forces sont à l'œuvre⁹⁷. » L'éditorialiste de *La Presse* souhaite sincèrement que les

⁹⁴ *Ibid.* À force de jouer avec le feu, Cherry a fini par se brûler, lui qui a été congédié de sa tribune en novembre 2019 pour des propos jugés xénophobes et racistes à l'endroit des immigrants canadiens qui, selon ses dires, manqueraient de patriotisme en ne portant pas le coquelicot lors des cérémonies entourant le Jour du Souvenir.

⁹⁵ Jean-François Lisée, *Le Tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, op. cit., p. 243-244. Dubuc se décrit comme étant un fédéraliste autonomiste néolibéral. Voir Alain Dubuc, *À mes amis souverainistes*, Montréal, Voix parallèles, 2008, 232 p.

⁹⁶ Jacques Demers, le successeur de Pat Burns derrière le banc du Canadien depuis 1992.

⁹⁷ Alain Dubuc, « Good luck, you need it... », *La Presse*, 29 mai 1993, p. A1.

Maple Leafs viennent à bout des Kings et affrontent le Canadien en finale, une série dont « l'intérêt déborderait largement du hockey proprement dit⁹⁸ ». En effet, Dubuc pense que

cette série réveillerait certainement les jalousies que chaque ville manifeste face à l'autre. Le clivage français-anglais referait surface. Il serait d'autant plus évident que les Maple Leafs restent une équipe dont la composition anglophone défie les lois statistiques, tandis que le Canadien a retrouvé ses racines d'antan en alignant onze joueurs francophones⁹⁹.

Pour tirer la pipe à son camarade de Toronto, Dubuc affirme également que, selon lui, les Maple Leafs auraient bien peu de chances de gagner contre le Canadien s'ils s'affrontent en finale, mais en prenant soin d'ajouter que « je peux me tromper, comme je l'ai d'ailleurs fait en prédisant une victoire du "oui" au référendum¹⁰⁰ » d'octobre dernier sur l'accord de Charlottetown. Mais en raison de la teneur hautement politique que prendrait cette éventuelle confrontation Montréal-Toronto, Dubuc croit que « cela amènerait les Québécois francophones, peu importe leurs opinions, à exprimer leur nationalisme primaire, tout comme cela ramènerait un réflexe anti-français en Ontario¹⁰¹ ». À travers de commentaire, nous pouvons noter des variations idéologiques par rapport à la question nationale à l'intérieur d'un même journal : le positionnement de Réjean Tremblay, par exemple, sur ces enjeux n'est pas le même que celui qu'exprime Dubuc ici.

Le Canadien de Montréal au moment du référendum de 1995

Pour terminer, nous nous intéresserons à la façon dont le Canadien de Montréal et sa situation ethnolinguistique ont été abordés pendant la campagne référendaire de 1995. Deux événements particuliers survenus dans l'entourage du Tricolore à l'aube du référendum de 1995 donnent lieu à des débats enflammés dans la presse : l'incident que les journalistes ont

⁹⁸ *Ibid.*, p. A2.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*

rapidement baptisé « l’Affaire Mike Keane » et la nomination de nouveaux dirigeants francophones à la tête du Canadien.

Mais avant toute chose, il importe de contextualiser quelque peu ces événements. Débutons par « l’Affaire Mike Keane ». En septembre 1995, quelques jours seulement après qu’un joueur des Expos de Montréal, Mike Lansing, eut crié « Shut that crap! » à une agente de bord d’Air Canada qui donnait des directives en français¹⁰², le Manitobain Mike Keane est nommé capitaine du Canadien¹⁰³. Questionné alors par le journaliste Mathias Brunet de *La Presse* sur ses intentions d’apprendre le français, le nouveau capitaine unilingue anglophone de la Sainte-Flanelle répond candidement : « Je ne parle pas français et je ne suis pas un porte-parole. Tout le monde parle anglais ici. Je ne vois pas le problème¹⁰⁴. » Le moindre que l’on puisse dire, c’est que cette déclaration provoque un immense tollé dans les médias montréalais, à quelques semaines seulement, rappelons-le, de la tenue du référendum. Au lendemain de la publication de ces propos, Serge Savard, accompagné de tous les joueurs du club et de l’ensemble de la direction, défend bec et ongles son joueur lors d’une conférence de presse en déclarant : « Je pourrais dire qu’il va suivre des cours de français, [mais] ça changerait quoi? On demande d’abord à Mike Keane d’être un leader¹⁰⁵. » Le directeur-général du Canadien affirme aussi qu’« [i]l ne faut pas mélanger sport et politique. Mike Keane est le meilleur candidat au poste de capitaine ; qu’il ne parle pas français ne pose aucun problème¹⁰⁶ ». Pour sa part, Keane présente des excuses en mentionnant qu’il n’a pas eu l’intention de heurter qui que ce soit et qu’« [i]l n’y

¹⁰² Brian Myles, « *Wake up, capitaine Keane!* », *Le Devoir*, 14 septembre 1995, p. A10.

¹⁰³ Keane succède ainsi à Kirk Muller, échangé en avril 1995 aux Islanders de New York. Il faut mentionner qu’au moment de sa nomination au poste de capitaine du club en août 1994, Muller, un unilingue anglophone, avait promis d’apprendre le français.

¹⁰⁴ Propos de Keane cités dans Mathias Brunet, « Keane, le nouveau capitaine : pourquoi apprendre le français? », *La Presse*, Cahier des sports, 12 septembre 1995, p. 2.

¹⁰⁵ Propos de Savard cités dans Mathias Brunet, « “Je pourrais dire qu’il va suivre des cours de français, ça changerait quoi?” », *La Presse*, Cahier des sports, 14 septembre 1995, p. 3.

¹⁰⁶ Propos de Savard cités dans Michel Marois, « Le Canadien, tel qu’en lui-même », *La Presse*, Cahier des sports, 15 septembre 1995, p. 7.

avait rien de politique dans [s]es propos¹⁰⁷ ». Devant Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale française, qui est, tout à fait par hasard, en visite à ce moment-là au Forum accompagné du vice-premier ministre du Québec Bernard Landry, le nouveau capitaine du Canadien lui adresse même quelques mots de français (« bonjour, comment ça va? »)¹⁰⁸. Malgré tout, dans l'esprit de nombreux journalistes et partisans, le mal est déjà fait.

Mais les controverses ne s'arrêtent pas là chez le Canadien dans les jours qui précèdent le référendum. Après un début de saison 1995-1996 très laborieux (quatre défaites consécutives en lever de rideau), le président Ronald Corey décide de faire un grand ménage à la direction du club, un peu comme il l'a fait en 1983, au moment de son arrivée à la tête de l'organisation. Ainsi, en octobre 1995, Corey congédie le directeur-général Serge Savard, ses adjoints André Boudrias et Carol Vadnais, de même que l'entraîneur Jacques Demers¹⁰⁹. En remplacement de Savard et de Demers, Corey confie les rênes de l'équipe à Réjean Houle et à Mario Tremblay. Quelques semaines plus tard, au mois de décembre 1995, Houle se départira du gardien Patrick Roy à la suite d'un incident survenu lors d'un match disputé au Forum contre les Red Wings de Détroit avec l'entraîneur Mario Tremblay, qui a refusé de remplacer le cerbère vedette du Canadien malgré la dégelée qu'a subie l'équipe lors de ce match¹¹⁰. Roy sera finalement échangé

¹⁰⁷ Propos de Keane cités dans Mathias Brunet, « “Je vais sûrement essayer d'apprendre le français” », *La Presse*, Cahier des sports, 14 septembre 1995, p. 3.

¹⁰⁸ Voir Mathias Brunet, « “Je pourrais dire qu'il va suivre des cours de français, ça changerait quoi?” », *La Presse*, Cahier des sports, 14 septembre 1995, p. 3 et Brian Myles, « *Wake up*, capitaine Keane! », *Le Devoir*, 14 septembre 1995, p. A10.

¹⁰⁹ Léandre Normand et Pierre Bruneau, *La glorieuse histoire des Canadiens. L'édition 100^e anniversaire*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2008, p. 494. Le congédiement de Savard, Demers et compagnie a des échos jusqu'à un rallye politique du camp du « Oui » à Gatineau. En prenant la parole, Jacques Parizeau affirme alors : « Mes amis, nous vivons ce soir un cataclysme! C'est quelqu'un prenant pour le Canadien qui vous le dit. J'ai bien peur qu'aux nouvelles, il n'y en ait que pour ça : Savard, Boudrias et Demers qui sont renvoyés, c'est beaucoup. » (Voir Philippe Cantin, *Serge Savard : Canadien jusqu'au bout*, Montréal, KO Éditions, 2019, p. 426.)

¹¹⁰ Léandre Normand et Pierre Bruneau, *op. cit.*, p. 491-492. Roy a finalement été remplacé après neuf buts accordés. Humilié, Roy a alors affirmé à Ronald Corey qu'il venait de disputer son dernier match dans l'uniforme du Canadien.

à l'Avalanche du Colorado quelques jours après l'incident en compagnie, ironiquement, de Mike Keane.

L'affirmation nationale québécoise

Un premier groupe de journalistes et de commentateurs montréalais profitent des événements survenus dans l'entourage du Tricolore pendant la campagne référendaire de 1995, en particulier « l'Affaire Mike Keane », pour réaffirmer le caractère national de l'équipe et, plus largement, de la population québécoise. Dès le lendemain de la parution de l'article de Mathias Brunet faisant état des commentaires du nouveau capitaine du Canadien, le directeur des pages sportives de *La Presse*, Michel Blanchard, donne le ton en affirmant que « Mike Keane, [...] originaire de Winnipeg, après des années passées à Montréal, n'a pas le droit d'ignorer ce qui se passe au Québec et de se montrer aussi méprisant envers la majorité des Québécois et de plus de la moitié de ses coéquipiers¹¹¹ ». Pour Blanchard, « Mike Keane doit être remercié sur-le-champ¹¹² », c'est-à-dire qu'il doit carrément être destitué de son poste de capitaine, puisqu'« [i]l est tout à fait inadmissible, voire outrageant, que le “C” du capitaine soit confié à un anglophone qui s'obstine à ne pas apprendre le français sous le prétexte que tout le monde au Forum comprend la langue de la minorité¹¹³ ». De son côté, Réjean Tremblay adopte une position très similaire à celle de Blanchard en affirmant que Keane a fait preuve « [d]'ignorance et [d]e mépris [...] envers la majorité des Québécois qui parlent la langue officielle¹¹⁴ ». Dans une lettre ouverte publiée dans *La Presse*, Jean-Claude Parent, un lecteur, exprime lui aussi sa colère face à l'attitude de Mike Keane : « En tant que Québécois, j'ai reçu une insulte en me faisant dire par le

¹¹¹ Michel Blanchard, « Le Canadien vient de poser un geste carrément inacceptable », *La Presse*, Cahier des sports, 13 septembre 1995, p. 3.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ Réjean Tremblay, « L'affaire Keane : les vrais coupables sont Corey, Savard et Demers », *La Presse*, Cahier des sports, 14 septembre 1995, p. 5.

“nouveau” capitaine des Canadiens que ma langue n’est pas assez importante pour qu’il l’apprenne¹¹⁵. » En substance, ces commentateurs décrivent les propos jugés offensants de Mike Keane à l’égard de la langue et de la culture de la nation québécoise. Ce faisant, ils croient que les paroles méprisantes du hockeyeur manitobain démontreraient, en fait, son incompréhension de la réalité québécoise. C’est pourquoi le journaliste du *Devoir* Brian Myles appelle le nouveau capitaine du Tricolore à se réveiller (« *Wake up, capitaine Keane*¹¹⁶! »), et à se rendre compte de la gravité de son discours.

Aux yeux de certains, cette affirmation nationale québécoise dans le contexte des propos de Keane et du référendum qui approche à grands pas est d’autant plus nécessaire que des menaces pèsent sur la nation québécoise quant à sa survie. C’est ainsi que Myles rapporte que lors de sa visite au Forum avec Philippe Séguin, Bernard Landry a été appelé à commenter cette polémique :

Quand on a demandé à M. Landry ce qu’il pense du raisonnement selon lequel on n’a pas à parler français puisque tout le monde parle anglais, il a répondu que « c’est ce qui pourrait entraîner l’extinction culturelle du Québec » et donné l’exemple des francophones à l’extérieur du Québec qui disparaissent à un rythme de 50% par génération¹¹⁷.

Landry croit donc qu’en raison des risques d’assimilation qui pèsent sur le peuple québécois, son affirmation nationale doit aller jusqu’à obtenir l’indépendance politique, afin de protéger convenablement son identité culturelle et nationale.

Tout comme Bernard Landry, Réjean Tremblay profite, lui aussi, de ce débat entourant « l’Affaire Mike Keane » pour exposer clairement ses convictions souverainistes. En effet, dans l’une de ses chroniques, Tremblay se fait passer pour un journaliste français, nommé Jean-Pierre Dupont, qui couvre, pour le compte d’un quotidien parisien fictif (le *Paris-Matin*), la visite de

¹¹⁵ Jean-Claude Parent, « Une insulte », *La Presse*, Cahier des sports, 20 septembre 1995, p. 2.

¹¹⁶ Brian Myles, « *Wake up, capitaine Keane!* », *Le Devoir*, 14 septembre 1995, p. A10.

¹¹⁷ *Ibid.*

Philippe Séguin au Québec. En prenant le rôle de ce journaliste qui s'adresse à un public français, Tremblay explique, de façon humoristique bien entendu, la « bombe politique¹¹⁸ » qui a explosé dans l'entourage du Canadien de Montréal lors du passage de Philippe Séguin en sol québécois :

À cause du conflit entre les francophones et les anglophones, les dirigeants du Montreal Canadien Hockey Club, qu'on appelle au Québec, le Canadien de Montréal, n'ont pas voulu prendre le risque de nommer un francophone au poste de capitaine de l'équipe. Même s'ils parlent bien l'anglais, les francophones du club gardent quand même un accent et on ne voudrait sans doute pas froisser la majorité anglophone de Montréal en leur imposant la vulgarité d'un anglais mal articulé. Les lois canadiennes sont très pointilleuses quand il s'agit de protéger les maîtres anglophones de la province¹¹⁹.

Relevons donc que, malgré le ton humoristique et hautement ironique de cet extrait, Tremblay cherche ici à exposer les torts du fédéralisme canadien, présenté comme étant un système politique permettant d'institutionnaliser la servitude des francophones du Québec.

En plus de Mike Keane lui-même, la direction du CH est, elle aussi, écorchée par certains journalistes dans toute cette histoire : en tolérant les déclarations du nouveau capitaine de l'équipe, elle « donner[ait] raison à tous ceux qui continuent de vivre au Québec “en anglais”, sans aucune considération pour le fait français¹²⁰ », selon l'avis de Michel Marois. Katia Gagnon, journaliste à La Presse canadienne, rapporte, dans un article paru dans *Le Devoir*, qu'au lendemain des propos sur une possible « extinction culturelle du Québec », Bernard Landry s'est de nouveau prononcé et a, cette fois-ci, « blâm[é] sévèrement la direction du club de hockey qui devrait “donner l'exemple” en exigeant que le capitaine de l'équipe puisse s'exprimer en français¹²¹ ». Ainsi, Landry affirme :

Je trouve que le club de hockey Le Canadien va directement à l'encontre de notre effort pédagogique d'intégration des immigrants quand il permet à un de ses joueurs d'occuper une fonction imminente dans une des institutions les plus prestigieuses du Québec sans parler la langue, alors qu'il est depuis huit ans dans ce lieu¹²².

¹¹⁸ Réjean Tremblay, « Une bombe politique au Forum... », *La Presse*, Cahier des sports, 17 septembre 1995, p. 5.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ Michel Marois, « Les Glorieux ont-ils oublié leur passé? », *La Presse*, Cahier des sports, 15 septembre 1995, p. 7.

¹²¹ Katia Gagnon, « Landry blâme le Canadien », *Le Devoir*, 15 septembre 1995, p. A4.

¹²² Propos de Landry cités dans Katia Gagnon, « Landry blâme le Canadien », *Le Devoir*, 15 septembre 1995, p. A4.

Le Canadien, en tant que « personne coopérative¹²³ » dit Landry, « a le devoir d’inciter ceux qui viennent ici à parler la langue du lieu¹²⁴ ». Pour le vice-premier ministre du Québec, les dirigeants du Tricolore, en tolérant et en endossant les propos de Keane, enverraient un très mauvais message aux immigrants : ils laisseraient sous-entendre qu’il n’est pas nécessaire d’apprendre le français lorsque l’on vient s’installer au Québec. Autrement dit, Landry croit que l’organisation du Canadien mine les efforts du PQ et des nationalistes québécois pour faire du français la langue publique de la province. De façon similaire, Tremblay avance que

[I]es propos de Keane sont inexcusables parce qu’ils reprennent mot pour mot les arguments défendus par les immigrants que nous recevons et qui refusent d’apprendre le français malgré la loi 101 sous prétexte « qu’ici tout le monde parle anglais ». Si une organisation aussi prestigieuse que le Canadien de Montréal laisse son capitaine parler de la sorte [...], pas surprenant alors que la cause du fait français dans l’île de Montréal soit presque désespérée à moyen terme¹²⁵.

En somme, le chroniqueur de *La Presse* est d’avis que « l’Affaire Mike Keane » et la réaction des patrons du Tricolore face au discours du hockeyeur manitobain illustre très bien les défis que posent de la survie de la culture franco-québécoise à Montréal, où la population anglophone, allophone et immigrante est très élevée, comparativement au reste du Québec.

L’on comprend que, pour ces journalistes, cette controverse entourant Mike Keane est d’autant plus inacceptable en raison de la portée politique et nationale qu’a le Canadien de Montréal dans la société québécoise. Au lendemain de toute cette histoire, Marois sent le besoin de réaffirmer l’importance symbolique et politique que continue d’avoir le Canadien, encore aujourd’hui, pour la nation québécoise :

Plus que Mike Keane, Serge Savard a commis un grave impair, [lors de sa conférence de presse], en prétendant contre toute logique que le Canadien n’avait rien à voir avec la politique. On est bien loin de l’époque de Maurice Richard, de l’émeute de 1955, de la rivalité Montréal-Toronto des années 1960.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Réjean Tremblay, « L’affaire Keane : les vrais coupables sont Corey, Savard et Demers », *La Presse*, Cahier des sports, 14 septembre 1995, p. 5.

N'empêche, le Canadien garde aujourd'hui une valeur symbolique dont les dimensions politiques sont indéniables¹²⁶.

Tremblay fait même rappeler à ses lecteurs qu'au-delà des frontières du Québec, la population francophone de tout le Canada s'identifie puissamment aux Glorieux, qui constitueraient donc « une équipe qui a valeur de symbole pour tout le Canada français¹²⁷ ». En cette période référendaire, nous notons que Tremblay, ce chroniqueur aux fortes convictions souverainistes, semble laisser transparaître, dans cet extrait, une certaine préoccupation par rapport aux minorités francophones hors-Québec¹²⁸. Le CH aurait donc l'obligation de nommer des gens qui soient en mesure de s'exprimer en français aux postes qui représentent et symbolisent l'organisation nationale qu'est le Canadien afin qu'elle puisse respecter son statut symbolique auprès de la nation québécoise/canadienne-française.

Mais en nommant un capitaine unilingue anglophone, le Tricolore serait en train de s'écarter de sa mission nationale, une mission fortement enraciné dans son histoire. Voilà pourquoi Marois décrie, à la lumière de l'incident Mike Keane et du support sans borne que l'organisation montréalaise lui a offerte, un « manque de conscience historique et politique chez le Canadien¹²⁹ », ce qui l'amène à se demander si les Glorieux n'ont pas carrément « oublié leur passé[...]»¹³⁰ et à affirmer que « les “Glorieux” d'aujourd'hui [ne sont] tous que de bien pâles copies de ceux d'hier¹³¹ ». En définitive, le Canadien de Montréal et la nation québécoise vivraient un problème similaire à cette époque, c'est-à-dire qu'ils risqueraient, tous les deux, de perdre leur identité nationale.

¹²⁶ Michel Marois, « Les Glorieux ont-ils oublié leur passé? », *La Presse*, Cahier des sports, 15 septembre 1995, p. 7.

¹²⁷ Réjean Tremblay, « L'affaire Keane : les vrais coupables sont Corey, Savard et Demers », *La Presse*, Cahier des sports, 14 septembre 1995, p. 5.

¹²⁸ Quelques mois plus tôt, Tremblay a même été plus loin encore, en affirmant que « le Canadien a toujours été l'équipe des Canadiens-français d'Amérique ». (Voir Réjean Tremblay, « Un vrai capitaine », *La Presse*, 22 avril 1995, p. G4.)

¹²⁹ Michel Marois, « Les Glorieux ont-ils oublié leur passé? », *La Presse*, Cahier des sports, 15 septembre 1995, p. 7.

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ *Ibid.*

Le point de vue fédéraliste : entre réconciliation et « ligne dure »

Les événements se déroulant dans l'entourage du Canadien durant la campagne référendaire de 1995 donnent aussi l'occasion à certains journalistes montréalais de véhiculer des opinions fédéralistes. Nous pouvons déceler deux grandes tendances chez ces journalistes.

D'une part, certains d'entre eux adoptent une posture fédéraliste que nous pourrions qualifier de « modérée », c'est-à-dire qu'ils se montrent à l'écoute des revendications des nationalistes québécois modérés comme Robert Bourassa, dans le but de favoriser la réconciliation nationale. C'est ainsi que dans la foulée de la controverse suscitée par les propos de Mike Keane, Alain Dubuc décrie, lui aussi, le mépris dont aurait fait preuve le hockeyeur manitobain à l'endroit de la population québécoise. Mais pour Dubuc, le mépris du nouveau capitaine du Canadien se serait manifesté non seulement par ces commentaires, mais aussi par le fait qu'il est toujours incapable de communiquer en français malgré toutes les années qu'il a passées au Québec. En effet, l'éditorialiste de *La Presse* souligne que « Mike Keane est Canadien. Il vient du Manitoba, où le français existe. Il évolue au sein du Canadien depuis 1988, après avoir été deux ans à Sherbrooke¹³². Neuf ans au Québec sans parler français, c'est gênant¹³³ ». En substance, Dubuc affirme que ce serait la moindre des choses que de demander à ceux qui viennent s'établir au Québec d'apprendre le français ; ce serait même la condition *sine qua non* d'une intégration réussie à la société québécoise. Pour Dubuc, il ne serait donc pas déraisonnable de vouloir faire du français la langue commune au Québec puisque, comme il le rappelle lui-même, le Québec est « une province très majoritairement francophone¹³⁴ ». L'éditorialiste pense également, tout comme ses collègues francophones cités préalablement, que

¹³² Avant d'évoluer avec le Canadien de Montréal, Mike Keane a aussi passé quelque temps avec son club-école qui, au milieu des années 1980, était basé à Sherbrooke.

¹³³ Alain Dubuc, « Le “captain” », *La Presse*, 14 septembre 1995, p. B2.

¹³⁴ *Ibid.*

le Canadien de Montréal a le devoir de refléter cette réalité sociale. En effet, Dubuc avance que le CH est beaucoup plus qu'une simple équipe de hockey : il s'agirait, selon lui, d'« une institution qui, à ce titre, a un certain nombre d'obligations¹³⁵ ». D'après Dubuc, le Tricolore, en raison de sa portée symbolique au Québec, aurait donc l'obligation d'avoir un visage francophone pour qu'il puisse symboliser fidèlement la communauté québécoise.

À quelques semaines du référendum, certains fédéralistes anglophones s'insurgent à leur tour contre Mike Keane. Dans un éditorial, la *Gazette*¹³⁶ fustige le manque de jugement et de tact du nouveau capitaine du Canadien et de Mike Lansing des Expos :

[I]t is not just francophones here who might have been offended [by their comments], but many non-francophones as well. French is not crap. It is as integral a part of Montreal as Mount Royal itself. To show disrespect for the language of the majority of Quebecers is to show disrespect for the community as a whole¹³⁷.

Pour nous aider à mieux comprendre cet extrait, référons-nous au sociologue Fernand Dumont qui, dans son ouvrage *Raisons communes*, fait une distinction entre les concepts de « communauté politique » et « communauté nationale ». Pour Dumont, la communauté nationale (ou la nation) se fonde sur une « référence commune », c'est-à-dire le partage d'un « héritage historique » commun par un groupe d'individus, tandis que la communauté politique se trouve à être, essentiellement, l'État¹³⁸. Sous cet angle, nous pouvons comprendre que cet éditorial de la *Gazette* laisse entendre que les Anglo-Québécois font partie d'une communauté politique québécoise, et qu'à l'intérieur de celle-ci se trouve une majorité (francophone) qui a des revendications nationales qui ne sont pas déraisonnables. Notons à quel point ce point de vue contraste avec le ton revanchard et acerbe employé par Tim Burke au début de cette thèse, lui qui,

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ Spécifions que les éditoriaux de ce journal, à l'exception de ceux provenant des lecteurs, ne sont généralement jamais signés.

¹³⁷ « Put a jock on it », *The Gazette*, 13 septembre 1995, p. B2.

¹³⁸ Voir Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1995, pp. 51-73.

rappelons-le, associait toute forme de revendication et d'affirmation nationale québécoise au racisme et à l'anglophobie. Nous sommes donc à même de constater le chemin parcouru par la presse anglophone tout au long de la crise constitutionnelle par rapport à l'acceptation de la réalité québécoise¹³⁹.

Cette volonté de réconciliation entre les communautés francophone et anglophone du pays s'exprime surtout sous la plume de Jack Todd de la *Gazette*. Quelques jours avant le référendum, le chroniqueur sportif se plaint du traitement donné par le journaliste Al Strachan du *Toronto Sun* aux nominations de Réjean Houle et de Mario Tremblay à la tête du Canadien. D'emblée, Todd affirme sans détour qu'« Al Strachan is the kind of man who makes you want to vote “oui”¹⁴⁰ ». Strachan (un ancien journaliste de la *Gazette* dans les années 1970) est, depuis quelques temps, souvent à Montréal pour effectuer des reportages sur le Canadien, écrit Todd.

Pity he didn't learn anything while he was here. After Rejean Houle and Mario Tremblay were introduced as the new GM and head coach of the Canadiens last Saturday, they held the majority of their press conferences in French. To Strachan, that was a shock. We're a little unsure what color the sky is in Strachan's world, but it must be special. Strachan, who used to work here, finds it bizarre that the coach and GM of the Canadiens speak French at their press conferences. When the Maple Leafs hire a new coach, apparently, the press conference is 50-50 – half English, half French, right Al? Of course it isn't. Toronto is English, Montreal is French. The majority of the journalists covering the Canadiens speak French. The majority of the press conferences around the team are held in French. The only appalling thing is that there are still some unilingual anglophone journalists around who whine if the French portion of the press conference goes on a little long. Seems it's easier to bitch than to learn¹⁴¹.

Todd poursuit sa tirade contre Strachan en relevant un passage de son article dans lequel il soutient qu'avec la nomination de Houle et de Tremblay, le Canadien chercherait consciemment à se donner un visage francophone afin d'exploiter la vague nationaliste et souverainiste qui

¹³⁹ Soulignons qu'en réaction à cet éditorial de la *Gazette*, Réjean Tremblay soutient que le journal anglo-montréalais est probablement « apeuré[...] des réactions négatives que pourrait provoquer cette terrible inconscience de la part d'un Canadien, éduqué au Manitoba et qui vit à Montréal depuis des années sans avoir appris douze mots de français ». (Voir Réjean Tremblay, « L'affaire Keane : les vrais coupables sont Corey, Savard et Demers », *La Presse*, Cahier des sports, 14 septembre 1995, p. 5.)

¹⁴⁰ Jack Todd, « Beyond absurd », *The Gazette*, 26 octobre 1995, p. D3.

¹⁴¹ *Ibid.*

déferle sur le Québec. Qualifiant ces accusations de « ridiculous¹⁴² », le chroniqueur de la *Gazette* se demande par la suite : « [W]hat is wrong with Montreal having a French hockey team anyway? Most Montreal anglos have long since learned to make their accommodations with the French fact in Montreal, so it's doubly irritating when an interloper like Strachan comes to town and gets it all wrong¹⁴³. » Todd termine sa chronique en avançant que

Strachan's comments go beyond the absurd. It's like criticizing Pat Burns for speaking English in Toronto. [...] There was one touching moment at the Forum last night, the moment where they began to play the Canadian national anthem and the entire crowd stood as one in thunderous applause. That moment was about tolerance and understanding. Maybe it was even about trying to see the other person's point of view, being willing to learn his language. It was not about making tension where there is none or stirring the pot just to get reactions¹⁴⁴.

Le ton mordant et virulent qu'emploie Todd à l'endroit de Strachan est particulièrement frappant. Il faut comprendre que le chroniqueur de la *Gazette* écrit ce papier à quelques jours seulement du référendum, alors que l'option souverainiste est en avance dans les sondages et semble avoir le vent en poupe. Il écrit, d'ailleurs, sa chronique à la veille du fameux rassemblement fédéraliste de Montréal, surnommé le « love-in », au cours duquel de nombreux Canadiens, pris de panique par la remontée de l'option souverainiste dans les sondages suite à l'entrée en scène de Lucien Bouchard dans la campagne référendaire, sont venus exprimer leur patriotisme canadien et démontrer leur attachement au Québec¹⁴⁵. Clairement, Todd reproche à Strachan de venir jeter de l'huile sur le feu, à un moment des plus critiques où le pays semble au bord du démantèlement. C'est ainsi que dans un autre texte, publié le lendemain du référendum, le chroniqueur de la *Gazette* commente la victoire serrée du « Non » en affirmant que « [t]he arrogance of anglos like Toronto columnist Al Strachan, who complained last week because the

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ Robert Bothwell, *op. cit.*, p. 463.

Canadiens hold the greater part of their press conferences in French, very nearly cost us our country¹⁴⁶ ».

À l'évidence, Todd a la ferme conviction que la survie du Canada passe nécessairement par une réconciliation nationale entre les francophones et les anglophones du pays. Pour y arriver, il soutient que la population canadienne-anglaise doit être plus ouverte et plus tolérante à l'endroit des Québécois et de leurs revendications nationales légitimes. Ainsi, dans sa chronique écrite au lendemain du référendum, l'auteur mentionne que

[t]he massive turnout of Canadians from out west who poured into Montreal last week in an unprecedented show of affection for Quebec¹⁴⁷ may or may not have had some impact on the election. It did prove [however] that Canadians are at least willing to try, that Preston Manning¹⁴⁸ and Al Strachan do not speak for all of us, that Canada today should be willing to grant this province the constitutional veto and distinct society status it must have¹⁴⁹.

Tout comme Brian Mulroney, Todd pense qu'il faut satisfaire les demandes constitutionnelles des nationalistes québécois modérés pour éviter la souveraineté du Québec¹⁵⁰. De façon générale, les propos de Todd (de même que ceux de l'équipe éditoriale de la *Gazette*) illustrent une observation faite par l'historien John English dans sa biographie de Pierre Elliott Trudeau, selon

¹⁴⁶ Jack Todd, « Soul-searching: It's time to meet friends halfway », *The Gazette*, 31 octobre 1995, p. C9.

¹⁴⁷ Todd fait directement référence ici au « love-in » de Montréal.

¹⁴⁸ Le chef du Reform Party du Canada.

¹⁴⁹ Jack Todd, « Soul-searching: It's time to meet friends halfway », *The Gazette*, 31 octobre 1995, p. C9.

¹⁵⁰ Voir Jack Todd, « Oui vote could send Expos packing, but Habs will stay », *The Gazette*, 30 octobre 1995 p. E1 et Jack Todd, « Soul-searching: It's time to meet friends halfway », *The Gazette*, 31 octobre 1995, p. C9. Fait intéressant à noter : Todd mentionne qu'au referendum de 1980, il a voté « Oui », lui qui comprenait toujours la question nationale québécoise, à ce moment-là, selon la perspective de ses amis souverainistes qu'il a rencontrés lorsqu'il est venu étudier à Trois-Rivières dans les années 1970 pour éviter d'être enrôlé dans l'armée américaine (lui qui est natif du Nebraska) pour la guerre du Vietnam. Mais au fil du temps, affirme-t-il, alors qu'il prenait en âge et qu'il commençait à fonder une famille, la stabilité économique est devenue primordiale pour lui, d'où la raison pour laquelle il s'oppose maintenant à la souveraineté du Québec. (Voir Jack Todd, « Soul-searching: It's time to meet friends halfway », *The Gazette*, 31 octobre 1995, p. C9.)

laquelle un bon nombre d'Anglo-Québécois en sont venus, au fil du temps, à mieux accepter le caractère francophone du Québec¹⁵¹.

D'autre part, des chroniqueurs montréalais adoptent plutôt une posture fédéraliste prônant la « ligne dure » avec les nationalistes et les souverainistes québécois, c'est-à-dire qui rejette catégoriquement toute forme d'accommodation possible avec eux sous prétexte qu'ils ne seraient animés que d'un seul objectif, détruire le Canada tel qu'on le connaît. Ainsi, dans toute la controverse entourant Mike Keane, Don MacPherson de la *Gazette* est l'un des rares à se porter à la défense du nouveau capitaine du CH. Selon le chroniqueur,

Keane had not gone so far as Mike Lansing of the Expos [...]. All Keane did was tell a reporter he saw no need to learn French because everybody at the Forum spoke English. That may have been politically naive or even insensitive of Keane, who was raised in Winnipeg, but it also happens to be the truth. Even in Quebec, English is the working language of the National Hockey League. And nobody is more aware of this fact of life than the gentlemen of Quebec's sporting press, who nevertheless leaped at this excuse to pillory Keane, already a favouring whipping boy of theirs as an English Canadian player of only modest skill¹⁵².

Il poursuit en disant que « what's especially disturbing about "l'Affaire Keane" is how sovereignists politicians tried to exploit it to make language an issue in the referendum campaign¹⁵³ ». Pour appuyer ses dires, le chroniqueur prend en exemple Bernard Landry, qui « went completely over the top¹⁵⁴ » en tentant de tracer un parallèle entre le raisonnement de Keane sur la nécessité de parler le français et une possible extinction culturelle du peuple québécois. MacPherson présente donc les politiciens souverainistes comme étant dangereux et manipulateurs, eux qui sont prêts à instrumentaliser des événements banals, comme l'incident entourant Mike Keane, pour faire avancer leur cause et assurer la victoire référendaire. Lorsqu'il

¹⁵¹ John English, *Trudeau : Regardez-moi bien aller! Tome 2 : 1968-2000*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2009, p. 360. Voir aussi Ronald Rudin, *The forgotten Quebecers: A history of English-speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 285.

¹⁵² Don MacPherson, « An ugly tempest », *The Gazette*, 16 septembre 1995, p. B5.

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ *Ibid.*

conclut son texte en mentionnant qu'« it might not be the sovereignists' last word on language [...] before the vote on Oct. 30¹⁵⁵ », il laisse également entendre que d'autres enjeux linguistiques du genre pourraient être récupérés par les souverainistes durant la campagne référendaire pour inciter la population québécoise à voter « Oui ».

Non seulement les souverainistes sont-ils fourbes, selon MacPherson, mais la cause qu'ils défendent serait dangereuse et nuisible pour l'avenir du Québec. C'est du moins ce qu'il semble affirmer en décembre 1995, alors que Réjean Houle est sur le point de se départir de Patrick Roy après la prise de bec qu'a eue ce dernier avec son nouvel entraîneur Mario Tremblay. MacPherson voit dans ce qu'il appelle la « saga Patrick Roy » un mauvais vaudeville qui pourrait ressembler à ce que le Québec devra endurer s'il décidait d'emprunter la voie de l'indépendance : d'après lui, la souveraineté du Québec a le potentiel d'être aussi catastrophique et destructrice pour le Québec que le divorce qui est en train de se produire, chez le Canadien, entre Patrick Roy et l'organisation¹⁵⁶. Dans ces circonstances, MacPherson pense que les fédéralistes doivent combattre les souverainistes et ne leur accorder aucune concession pour préserver l'unité nationale canadienne.

Entre ces deux postures fédéralistes se trouve Maurice Richard, l'ancienne gloire du CH devenu chroniqueur. Dans la chronique dominicale hebdomadaire qu'il tient à *La Presse*, Richard commente « l'Affaire Mike Keane » en affirmant que « [d]ans le cadre où il évolue, c'est-à-dire dans le vestiaire du Canadien et sur la patinoire, Keane n'a pas à utiliser le français avec ses coéquipiers¹⁵⁷ ». Richard rappelle à ses lecteurs qu'il est absolument nécessaire pour un joueur francophone voulant faire carrière dans la LNH de savoir parler l'anglais (« pour [qu'il puisse]

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ Voir Don MacPherson, « Roy saga yields lesson for Canada », *The Gazette*, 6 décembre 1995, p. B3.

¹⁵⁷ Maurice Richard, « Dans le cadre où il évolue, Keane n'a pas à utiliser le français avec ses coéquipiers », *La Presse*, Cahier des sports, 17 septembre 1995, p. 7.

être en mesure de se débrouiller autour du circuit¹⁵⁸ »), mais que l'apprentissage du français est beaucoup moins important pour les joueurs anglophones, même ceux évoluant pour le Canadien. C'est pourquoi le « Rocket » constate que très peu d'anglophones chez le Tricolore se sont initiés, au fil du temps, à la langue de Molière : « À ma connaissance, les joueurs anglophones du Canadien qui ont appris le français ou qui ont tenté de le faire sont peu nombreux. Même Doug Harvey ou Kenny Reardon¹⁵⁹ qui s'étaient installés à Montréal. [...] Bob Gainey et Larry Robinson constituent de rares exceptions¹⁶⁰. ».

Mais Richard affirme aussi, dans cette même chronique, qu'« [i]l y a toujours eu, depuis que je me souviens, une moitié francophone et une moitié anglophone chez le Canadien¹⁶¹ ». Le « Rocket » semble donc voir le Tricolore comme étant le porteur d'une tradition de biculturalisme, ce qui signifie que nous pouvons déduire qu'il voit cette équipe de hockey comme un symbole bon-ententiste canadien. Nous ne voulons pas donner une trop grande interprétation politique aux propos de Richard, qui semble adopter une posture apolitique, mais nous pouvons tout de même déceler, dans ce qu'il écrit, une forme de fédéralisme qui se situerait quelque part entre la posture de la « réconciliation nationale » et celle de la « ligne dure ». Toutefois, ce qui se dégage particulièrement ici, c'est que, pour Richard, le CH ne serait pas le symbole national québécois que d'autres voient en lui. Même que dans ces chroniques, il ne se présente pas lui-même, comme il l'a fait précédemment, comme un symbole national québécois. En 1990, l'ancien joueur du Canadien réagit à la nouvelle voulant que Radio-Canada prépare une série télé sur sa vie qui serait scénarisée par son biographe Jean-Marie Pellerin. Dans ce scénario, affirme Richard, « Pellerin n'y est pas très tendre pour les Anglais. Il prétend qu'ils n'ont pas été très

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ Deux coéquipiers de Richard chez le Canadien dans les années 1940 et 1950.

¹⁶⁰ Maurice Richard, « Dans le cadre où il évolue, Keane n'a pas à utiliser le français avec ses coéquipiers », *La Presse*, Cahier des sports, 17 septembre 1995, p. 7.

¹⁶¹ *Ibid.*

corrects avec moi¹⁶² », tout en prenant soin de préciser que « je n'ai jamais dit ça! C'est l'opinion de Pellerin. Je suis bien d'accord quand on dit que le peuple québécois s'est rangé derrière moi lorsque j'ai été suspendu par Clarence Campbell en 1955, mais les Anglais ne m'ont jamais rien fait de mal¹⁶³ ». Il est tout de même assez ironique que ces points de vue viennent de Maurice Richard lui-même, celui que plusieurs considèrent, rappelons-le, comme étant un « catalyseur du mouvement d'affirmation nationale des Canadiens français¹⁶⁴ » dans les années 1950.

Bilan partiel

Durant cette troisième et dernière phase de la crise constitutionnelle canadienne, qui a vu la reprise en force du nationalisme québécois et la montée en flèche de l'appui à la souveraineté, le tout ayant culminé avec la tenue d'un second référendum en 1995, les chroniqueurs sportifs montréalais que nous avons étudiés ont surtout débattu, à travers le *Canadien* de Montréal, du nationalisme québécois et si le Québec doit, ou non, embrasser cette idéologie. Ainsi, d'une part, des chroniqueurs (presque exclusivement francophones) ont avancé que la société québécoise se doit de l'adopter. Par contre, ces chroniqueurs ne s'entendent pas entièrement sur la manière dont ce nationalisme devrait s'exprimer, à savoir si le nationalisme des fédéralistes asymétriques est suffisant, ou si les Québécois doivent aller encore plus loin et opter pour la souveraineté, traduisant ainsi très bien l'ambivalence d'une bonne partie de la population québécoise à ce sujet. D'autre part, un autre groupe de chroniqueurs et commentateurs (surtout anglophones) veut plutôt l'écarter complètement comme option valable pour la société québécoise, en cherchant, entre autres choses, à mettre au jour ce qu'il considère comme son caractère xénophobe et raciste.

¹⁶² Maurice Richard, « Les Anglais m'ont toujours bien traité », *La Presse*, Cahier des sports, 21 octobre 1990, p. 9.

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ Suzanne Laberge et Alexandre Dumas, « L'affaire Richard/Campbell : un catalyseur de l'affirmation des Canadiens français », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no. 2 (2003), p. 31.

Comme dans les deux chapitres précédents, les débats entourant le Tricolore dans la presse montréalaise entre 1989 et 1995 ont donc renfermé des débats politiques portant sur l'avenir du Québec. Les chroniqueurs sportifs que nous avons étudiés ont donc débattu, à leur manière, des questions constitutionnelles qui ont secoué la société québécoise à ce moment-là.

CONCLUSION

PROLONGATION

De nombreux historiens et chercheurs en sciences sociales ont démontré, dans leurs travaux, que l'équipe de hockey du Canadien de Montréal a su acquérir, depuis sa création en 1909, une portée symbolique, voire politique, pour certains Québécois, tant pour la majorité francophone que pour la minorité anglophone de la province¹. Dans ces circonstances, notre thèse de maîtrise avait pour but de déterminer si le Canadien a pu devenir un enjeu politique dans l'espace public montréalais, plus précisément dans trois journaux de la métropole québécoise (*La Presse*, *Le Devoir* et la *Gazette*), au cours de la crise constitutionnelle canadienne, qui s'échelonne de l'élection du Parti Québécois de René Lévesque en 1976 jusqu'au second référendum sur la souveraineté du Québec en 1995. Pour ce faire, nous avons tenté de voir si les débats entourant la composition ethnolinguistique du Canadien ont pu avoir, à cette époque, une dimension politique et, plus encore, si ces discussions ont pu recouper les débats qui se déroulaient, au même moment, sur l'avenir politique et constitutionnel de la société québécoise. Par conséquent, nous voulions savoir si la crise constitutionnelle canadienne a pu avoir un impact et des répercussions dans d'autres « champs sociaux », pour reprendre le concept du sociologue Pierre Bourdieu², que celui du champ politique et, ainsi, mesurer l'influence qu'il a pu avoir à l'intérieur d'une des composante du champ de la culture populaire, soit celle du sport. Autrement dit, notre objectif était d'étudier la crise constitutionnelle canadienne à travers le prisme du hockey.

¹ Voir l'introduction de cette thèse.

² Voir la note 123 de l'introduction.

Nos recherches nous permettent de dresser quelques constats. Tout d'abord, nous avons pu voir que le Canadien de Montréal est devenu, au cours de la période étudiée, un lieu de mémoire tel que défini par l'historien Pierre Nora. En effet, un bon nombre de chroniqueurs sportifs, tant francophones qu'anglophones, sont inquiets (pour des raisons différentes, il faut le préciser) par rapport à la disparition de la symbolique et de l'identité historique de ce club (telles qu'ils les conçoivent), ce qui fait en sorte qu'ils ont cherché à « figer », en quelque sorte, le passé de l'équipe dans leurs écrits pour qu'il puisse continuer à exister dans le présent. D'une part, plusieurs journalistes francophones, menés par Réjean Tremblay de *La Presse*, ont redouté la perte de ce qu'ils concevaient comme le passé francophone du Canadien, suite à l'anglicisation et l'internationalisation que connaît l'alignement du club dans les années 1970 et 1980. D'autre part, plusieurs journalistes anglophones, particulièrement Tim Burke de la *Gazette*, ont plutôt craint la fin de ce qu'ils concevaient comme le passé biculturel de l'équipe, qui pourrait être provoqué par le nationalisme québécois et son caractère prétendument raciste et xénophobe. En fait, les seuls journalistes montréalais qui ne se sont pas inquiétés par rapport aux changements qui survenaient dans la formation montréalaise de cette époque sont ceux qui voulaient, justement, rompre avec le passé, c'est-à-dire ceux qui ont fait l'éloge de la diversité ethnoculturelle et du multiculturalisme. Il faut noter, également, que les craintes exprimées par les chroniqueurs étudiés en ce qui concerne le Canadien semblent avoir été amplifiées par la crise constitutionnelle canadienne.

D'ailleurs, un autre point à soulever est que nous avons pu remarquer que les débats portant sur le Canadien de Montréal et sa composition ethnolinguistique dans les journaux étudiés ont été un microcosme des débats qui se déroulaient, au même moment, dans l'arène politique et constitutionnelle québécoise et canadienne concernant l'avenir politique et

constitutionnel du Québec. Ces débats sur le Canadien sont donc devenus un prétexte, pour ces journalistes, pour débattre aussi, en même temps, de la situation constitutionnelle du Québec. En d'autres termes, ces chroniqueurs sportifs ont débattu, dans leurs écrits, du passé, du présent et de l'avenir non seulement de la formation du CH, mais aussi de la société québécoise. Nous pouvons donc affirmer que les débats entourant le Canadien sont devenus un prétexte pour débattre de l'avenir constitutionnel du Québec, parfois implicitement, mais souvent très explicitement. En effet, les opinions politiques des chroniqueurs étudiés ont fortement teinté leur lecture du passé et du présent du Tricolore. Ainsi, la question nationale québécoise a servi de « filtre », en quelque sorte, pour ces chroniqueurs, qui ont interprété ce qui se déroule au sein de cette équipe selon leur propre point de vue et selon leur conception des choses.

Notre travail comporte, bien évidemment, certaines limites. Ainsi, notre thèse se concentre exclusivement sur les débats qui ont eu lieu dans ce que le philosophe Jürgen Habermas appelle l'espace public³. Qui plus est, seule une fraction de l'espace public montréalais, soit la presse, a été prise en compte dans notre étude. Et encore là, seuls trois journaux de la métropole québécoise, et non pas l'ensemble de la presse montréalaise, ont été retenus pour ce travail. En outre, il aurait pu être intéressant d'inclure certains quotidiens que nous avons choisi d'écarter, notamment *Le Journal de Montréal*. Cependant, il est important de souligner que nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, mais que nous cherchons plutôt à présenter une étude de cas à partir de trois sources (dont deux en particulier) afin de sonder un certain imaginaire et comprendre la manière dont le sport a pu être mobilisé à des fins politiques lors de la crise constitutionnelle canadienne. Bien entendu, notre thèse ne dit pas tout, mais elle permet, tout de même, de révéler un certain nombre de perspectives.

³ Voir les notes 140 et 141 de l'introduction.

Selon nous, la pertinence de notre démarche tient au fait qu'elle a pu mettre en lumière le rôle de la presse comme organe de transmission d'idées au sein de l'espace public. En effet, même si les chroniqueurs sportifs que nous avons étudiés ne sont ni des intellectuels, ni des acteurs politiques au sens propre, ils ont quand même pu présenter et simplifier, en quelque sorte, certaines idées politiques auprès d'un public élargi. Compte tenu de la place privilégiée qu'occupe le Canadien dans la culture populaire au Québec, et que, de ce fait, les chroniqueurs qui discutent de cette équipe peuvent rejoindre un grand nombre de gens, nous pouvons poser l'hypothèse qu'une partie de la population québécoise a développé ses propres opinions politiques en lisant notamment des textes comme ceux que nous avons analysés dans notre thèse. Ces chroniqueurs sont donc devenus des « relais politiques », si l'on veut, en permettant de transmettre des idées politiques au-delà des milieux habituellement réservés aux élites politiques et intellectuelles. Autrement dit, ces journalistes sont devenus des « caisses de résonance » en diffusant les principales idées politiques en vogue à cette époque au Québec au sujet de la crise constitutionnelle canadienne, ce qui leur a permis d'agir comme un chaînon entre la masse et les élites. Pour tout dire, notre thèse de maîtrise a permis de comprendre comment peuvent circuler les idées politiques au sein d'une société ainsi que le rôle central que jouent l'espace public, et en particulier les journaux, dans la circulation de ces idées.

Peu de temps après le référendum perdu de 1995, le nationalisme québécois vit une profonde remise en question, conséquence partiellement attribuable au célèbre discours de défaite du Premier ministre Jacques Parizeau, qui, rappelons-le, a imputé la défaite de la cause souverainiste à « l'argent et aux votes ethniques ». Suite à cela, les nationalistes cherchent à se rapprocher davantage des communautés ethnoculturelles de la province et à leur « [o]uvrir le

cercle de la nation [québécoise]⁴ », pour reprendre l'expression de l'historien nationaliste Gérard Bouchard. En d'autres mots, l'on tente, peu de temps après le référendum de 1995, de redéfinir le souverainisme québécois pour faire une plus grande place à la diversité ethnoculturelle au sein de la nation québécoise. À travers un concept comme « l'interculturalisme »⁵, qui vise à ce que « la culture nationale [québécoise] [...] se nourri[sse] – mais en français – de divers apports [ethnoculturels]⁶ », les souverainistes cherchent à intégrer et à inclure autrement les minorités ethniques dans la société québécoise, sans pour autant délaisser la spécificité culturelle et nationale du Québec. Dans ces circonstances, il serait intéressant de poursuivre la réflexion que nous avons amorcée dans notre thèse en se demandant si les journalistes et les chroniqueurs sportifs couvrant le *Canadien de Montréal* ont, à l'instar des nationalistes québécois, eux aussi adopté une vision plus inclusive de la diversité ethnoculturelle au cours des années suivant la crise constitutionnelle canadienne, dans un contexte où, depuis le tournant des années 2000, l'alignement du Tricolore est plus multiethnique que jamais. Par ailleurs, nous pourrions nous demander si le ton plus conciliant que nous avons observé chez certains chroniqueurs anglo-québécois à la toute fin du conflit constitutionnel au sujet de la population franco-québécoise s'est maintenu chez les journalistes anglophones dans les années suivant 1995.

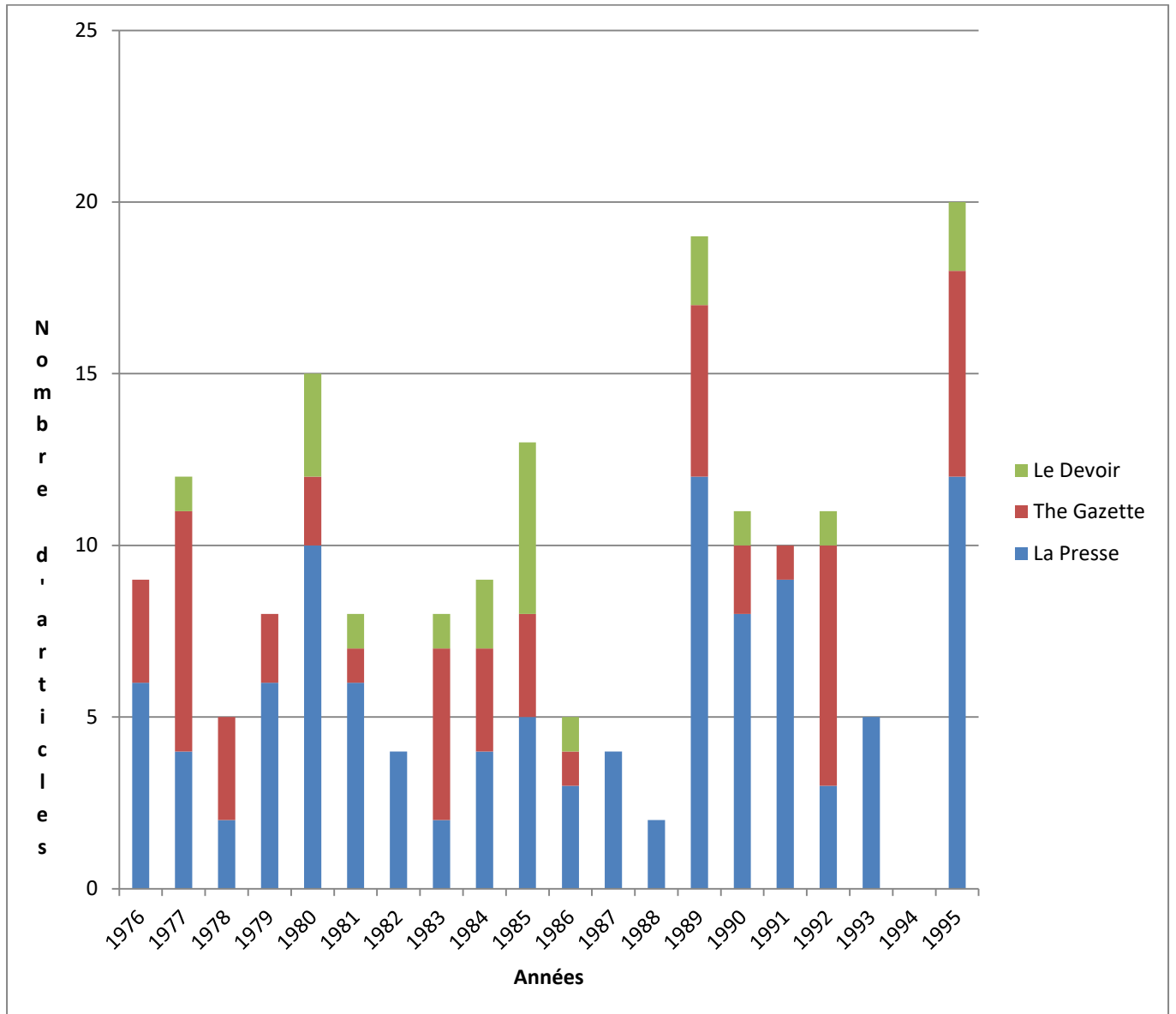
⁴ Gérard Bouchard, « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité », *L'Action nationale*, vol. 87, no. 4 (1997), pp. 107-137.

⁵ Concept développé dans les années 1970, mais ayant pris beaucoup d'ascendant à partir des années 1990 grâce aux travaux de Bouchard, notamment.

⁶ Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 119.

ANNEXE A

GRAPHIQUE #1 : NOMBRE D'ARTICLES RETENUS SELON L'ANNÉE DE PARUTION ET DU JOURNAL



ANNEXE B

**TABLEAU #1 : NOMBRE D'ARTICLES RETENUS SELON L'ANNÉE DE PARUTION
ET DU JOURNAL**

	<i>La Presse</i>	<i>The Gazette</i>	<i>Le Devoir</i>	Total
1976	6	3	0	9
1977	4	7	1	12
1978	2	3	0	5
1979	6	2	0	8
1980	10	2	3	15
1981	6	1	1	8
1982	4	0	0	4
1983	2	5	1	8
1984	4	3	2	9
1985	5	3	5	13
1986	3	1	1	5
1987	4	0	0	4
1988	2	0	0	2
1989	12	5	2	19
1990	8	2	1	11
1991	9	1	0	10
1992	3	7	1	11
1993	5	0	0	5
1994	0	0	0	0
1995	12	6	2	20
Total	107	51	20	178

BIBLIOGRAPHIE

Études

ACHBAR, Mark. *Manufacturing consent: Noam Chomsky and the Media. The companion book to the award-winning film by Peter Wintonick and Mark Achbar*. Montréal/ New York, Black Rose Books, 1994, 264 p.

AIRD, Robert. *Histoire politique du comique au Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2010, 264 p.

AIRD, Robert. *L'histoire de l'humour au Québec de 1945 à nos jours*. Montréal, VLB Éditeur, 2004, 164 p.

AUGUSTIN, Jean-Pierre et Christian POIRIER. « Les territoires symboliques du sport : le hockey comme élément identitaire du Québec ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, no. 1 (2000), pp. 104-127.

BALTHAZAR, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, L'Hexagone, 1986, 212 p.

BASTIEN, Frédéric. *La Bataille de Londres : Dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 2013, 476 p.

BEAUCHAMP, Pierre-Luc. « La série du siècle de 1972 : un catalyseur de l'identité canadienne? ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, no. 2 (2014), pp. 77-91.

BEHIELS, Michael. *Canada's Francophone Minority Communities: Constitutional Renewal and the Winning of School Governance*. Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, 438 p.

BEHIELS, Michael. *The Meech Lake primer: conflicting views of the 1987 Constitutional Accord*. Ottawa, University of Ottawa Press, 1989, 564 p.

BÉLANGER, Anouk. « Le hockey au Québec, bien plus qu'un jeu : analyse sociologique de la place centrale du hockey dans le projet identitaire des Québécois ». *Loisir et société/ Society and Leisure*, vol. 19, no. 2 (1996), pp. 539-557.

BÉLANGER, Yves. *Québec inc. L'entreprise québécoise à la croisée des chemins*. Montréal, Hurtubise HMH, 1998, 201 p.

BISSONNETTE, Lise. « Préface – Une œuvre de liberté ». Dans : *Le Devoir, reflet du Québec au 20^e siècle*, Robert Lahaise (éd.), Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1994, pp. 9-13.

BLACK, François. *Habitants et glorieux : les Canadiens de 1909 à 1960*. Laval, Éditions Mille-Îles, 1997, 143 p.

BOCK, Michel. « De l'anti-impérialisme à la décolonisation : la transformation paradigmatique du nationalisme québécois et la valeur symbolique de la confédération canadienne (1917-1967) ». *Histoire, économie & société*, vol. 36, no. 4 (2017), pp. 28-53.

BOTHWELL, Robert. *Une histoire du Canada*. Traduit de l'anglais par Michel Buttiens, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009 [2006], 548 p.

BOUCHARD, Gérard. « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité ». *L'Action nationale*, vol. 87, no. 4 (1997), pp. 107-137.

BOURDIEU, Pierre. *Propos sur le champ politique*. Lyon, Les Presses Universitaires de Lyon, 2000, 110 p.

BRETON, Raymond. « From Ethnic to Civic Nationalism. English Canada and Quebec ». *Ethnic and Racial Issues*, vol. 11, no. 1 (1986), pp. 85-102.

BRUNET, Mathias. *Mario Tremblay, le bagarreur*. Montréal, Éditions Québec Amérique, 1997, 308 p.

BURELLE, André. « Un louvoyeur qui gardait le cap ». Dans : *Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille*, Guy Lachapelle et Robert Comeau (éd.), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, pp. 216-229.

BUTTERWORTH, Michael. « Fox Sport, Super Bowl XLII, and the Affirmation of American Civil Religion ». *Journal of Sport & Social Issues*, vol. 32, no. 3 (2008), pp. 318-323.

CALDWELL, Gary. « La controverse Delisle-Richler. Le discours sur l'antisémitisme au Québec et l'orthodoxie néo-libérale au Canada ». *L'Agora*, vol. 1, no. 9 (1994), pp. 17-26.

CANTIN, Philippe. *Serge Savard : Canadien jusqu'au bout*. Montréal, KO Éditions, 2019, 487 p.

CARIGNAN, Marie-Ève et Claude MARTIN. « Analyse de statistiques historiques sur le lectorat du quotidien québécois *Le Devoir* de 1910 à 2000 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 70, no. 3 (2017), pp. 55-79.

CHARBONNEAU, François. « Le meilleur pays au monde : le Canada comme idéal moral ». *Argument*, vol. 7, no. 1 (2004-2005), pp. 39-58.

CORNELLIER, Louis. *Lire le Québec au quotidien : petit manuel critique et amoureux de journalisme québécois à l'usage de ceux qui souhaitent bien lire les quotidiens d'ici*. Montréal, Éditions Varia, 2005, 159 p.

DI FELICE, David. *The "Rocket Riot": A Socio-Historical Examination of Sports, Culture and the Construction of Symbolic Identities*. Thèse de maîtrise, Département d'histoire, Queen's University, 1999, 228 p.

DUBOIS, Laurent. *The Soccer Empire: The World Cup and the Future of France*. Los Angeles, University of California Press, 2010, 329 p.

DUBUC, Alain. *À mes amis souverainistes*. Montréal, Voix parallèles, 2008, 232 p.

DUMONT, Fernand. *Raisons communes*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1995, 255 p.

ENGLISH, John. *Trudeau : Citoyen du monde. Tome 1 : 1919-1968*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2006, 539 p.

ENGLISH, John. *Trudeau : Regardez-moi bien aller! Tome 2 : 1968-2000*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2009, 749 p.

FELTEAU, Cyrille. *Histoire de La Presse. Tome II : Le plus grand quotidien français d'Amérique, 1916-1984*. Montréal, Les Éditions La Presse, 1984, 284 p.

FERRETI, Lucia. « Les directeurs du *Devoir* et l'opinion : élection, langue et Constitution ». Dans : *Le Devoir, reflet du Québec au 20^e siècle*, Robert Lahaise (éd.), Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1994, pp. 99-110.

FRENETTE, Yves. « Les éditoriaux de *La Presse*, 1934-1936 : une défense de la démocratie libérale ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, no. 3 (1979), pp. 451-462.

GAUVREAU, Michael. *The hand of God: Claude Ryan and the fate of Canadian Liberalism, 1925-1971*. Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2017, 678 p.

GITERSOS, Terry. « "Ça devient une question d'être maîtres chez nous" : *The Canadiens, Nordiques, and the Politics of Québécois Nationalism, 1979-1984*. Thèse de doctorat, Département de kinésiologie, University of Western Ontario, 2011, 404 p.

GITERSOS, Terry. « Labour, *Francophonization* and National Identity in Hockey's Battle of Québec, 1980-1983 ». Dans : *The Same but Different: Hockey in Québec*, Jason Blake et Andrew C. Holman (éd.), Montréal, McGill University Press, 2017, pp. 114-135.

GODIN, Pierre. *René Lévesque, héros malgré lui (1960-1976)*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1997, 732 p.

GODIN, Pierre. *René Lévesque, l'espoir et le chagrin (1976-1980)*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 2001, 631 p.

GODIN, Pierre. *René Lévesque, l'homme brisé (1980-1987)*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 2005, 604 p.

GRUNEAU, Richard et David WHITSON. *Hockey Night in Canada: Sport, Identities and Cultural Politics*. Toronto, Garamond Press, 1993, 312 p.

HABERMAS, Jürgen. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Traduit de l'allemand par Marc Launay, Paris, Payot, 1993 [1962], 324 p.

HARVEY, Jean. « Whose Sweater is This? The Changing Meanings of Hockey in Québec ». Dans : *Artificial Ice: Hockey, Culture and Commerce*, David Whitson et Richard Gruneau (éd.), Peterborough, Broadview Press, 2006, pp. 29-52.

HAYDAY, Matthew. *Bilingual Today, United Tomorrow. Official Languages in Education and Canadian Federalism*. Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, 258 p.

HOBSBAWM, Eric. *Nations et nationalismes depuis 1780*. Traduit de l'anglais par Dominique Peters, Paris, Gallimard, 2001 [1990], 384 p.

KOONYADITSE, Oshebeng Alphie. *The politics of South Africa football*. Johannesburg, African Perspective Publishing, 2010, 174 p.

LABERGE, Suzanne et Alexandre DUMAS. « L'affaire Richard/Campbell : un catalyseur de l'affirmation des Canadiens français ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no. 2 (2003), pp. 30-44.

LAFOREST, Guy. « L'esprit de 1982 ». Dans : *Le Québec et la restructuration du Canada (1980-1992). Enjeux et perspectives*, Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (éd.), Sillery, Septentrion, 1991, pp. 147-164.

LAFORREST, Guy. *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*. Sillery, Septentrion, 1992, 265 p.

LAPIERRE, Emmanuel. *À toi pour toujours? Le Canadien de Montréal comme enjeu national d'une guerre culturelle*. Mémoire de maîtrise, Département d'histoire, Université de Montréal, 2011, 114 p.

LAPIERRE, Emmanuel. « La Soirée du Hockey in Montréal: National Stakes in a Cultural War ». Dans : *The Same but Different: Hockey in Québec*, Jason Blake et Andrew C. Holman (éd.), Montréal, McGill University Press, 2017, pp. 62-84.

LAPIERRE, Emmanuel. « Nationalisme culturel et performance dans l'histoire du Canadien de Montréal. Une étude de cas (1926-2012) ». *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 15, nos. 1-2 (2012), pp. 317-335.

LAPOINTE-GAGNON, Valérie. « De l'atteinte de l'égalité entre les "deux peuples fondateurs" : débats sur le bilinguisme à la commission Laurendeau-Dunton, 1963-1971 ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, no. 2 (2018), pp. 91-113.

LAPOINTE-GAGNON, Valérie. « Les origines intellectuelles de la commission Laurendeau-Dunton : de la présence d'une volonté de dialogue entre les deux peuples fondateurs du Canada au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, 1945-1965 ». *Mens*, vol. 14-15, nos. 1-2 (2014), pp. 131-173.

LAPOINTE-GAGNON, Valérie. *Panser le Canada : Une histoire intellectuelle de la Commission Laurendeau-Dunton*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 2018, 413 p.

LEGAULT, Josée. *L'invention d'une minorité : Les Anglo-Québécois*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1992, 282 p.

LINTEAU, Paul-André et al. *Histoire du Québec contemporain. Tome II : Le Québec depuis 1930 (Nouvelle édition révisée)*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1989, 834 p.

LISÉE, Jean-François. *Le Tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1994, 580 p.

LISÉE, Jean-François. *Le Naufrageur. Robert Bourassa et les Québécois, 1991-1992*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1994, 716 p.

MARCIL, Olivier. *La raison et l'équilibre. Libéralisme, nationalisme et catholicisme dans la pensée de Claude Ryan au Devoir (1962-1978)*. Montréal, Éditions Varia, 2002, 292 p.

MARTEL, Marcel. *Le Canada français : récit de sa formation et de son éclatement, 1850-1967*. Ottawa, Société d'histoire du Canada, 1998, 35 p.

McROBERTS, Kenneth. *Un pays à refaire. L'échec des politiques constitutionnelles canadiennes*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1999, 485 p.

MEUNIER, E.-Martin. « Sur la présumée filiation Groulx/Maurras : contexte politique, enjeu national et écriture de l'histoire ». Dans : *Charles Maurras et l'étranger. L'étranger et Charles Maurras*, études réunies par Olivier Dard et Michael Grunewald, Berne, Peter Lang SA, 2009, pp. 117-134.

MILLS, Sean. *The Empire Within. Postcolonial thought and political activism in Sixties Montreal*. Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2010, 318 p.

MIVILLE, Serge. « À quoi sert au Canadien français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone? » *Représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la « rupture » du Canada français*. Thèse de maîtrise, Département d'histoire, Université d'Ottawa, 2012, 246 p.

NADEAU, Jean-François. *Bourgault*. Montréal, Lux Éditeur, 2007, 606 p.

NEMNI, Max. « Le “dés” accord du Lac Meech et la construction de l'imaginaire symbolique des Québécois ». Dans : *Le Québec et la restructuration du Canada (1980-1992). Enjeux et perspectives*, Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (éd.), Sillery, Septentrion, 1991, pp. 165-198.

NORA, Pierre. « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux ». Dans : *Les lieux de mémoire. I : La République*. Paris, Éditions Gallimard, 1984, pp. XVII-XLII.

NORA, Pierre. « Présentation ». Dans : *Les lieux de mémoire. I : La République*. Paris, Éditions Gallimard, 1984, pp. VII-XIII.

NORMAND, Léandre et Pierre BRUNEAU. *La glorieuse histoire des Canadiens. L'édition 100^e anniversaire*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2008, 826 p.

PARENTEAU, Danic. « Critiques du multiculturalisme canadien ». *L'Action nationale*, vol. 100, no. 3 (2010), pp. 36-46.

PATOINE, Tony. « On est Canayen ou ben on l'est pas. Hockey, nationalisme et identité au Québec et au Canada ». Dans : *La vraie dureté du mental : Hockey et philosophie*, Normand

Baillargeon et Christian Boissonot (éd.), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, pp. 9-26.

PÉPIN, Élise. « Hockey sur glace et construction identitaire au Canada ». *Études canadiennes/Canadian Studies*, no. 65 (2008), pp. 41-55.

PERRON, Gilles. « La chanson québécoise. De l'*Osstidcho* à aujourd'hui ». *Québec français*, no. 145 (2007), pp. 54-56.

PERRON, Gilles. « Les valeurs collectives dans la chanson québécoise ». *Québec français*, no. 147 (2007), pp. 30-32.

ROCHE, Maurice. *Sport, popular culture and identity*. Chelsea, Meyer & Meyer, 1998, 224 p.

RODRIGUEZ ORTEGA, Vincente. « Soccer, nationalism and the media in contemporary Spanish society: La Roja, Real Madrid & FC Barcelona ». *Soccer & Society*, vol. 17, no. 4 (2016), pp. 628-643.

ROY, Bruno. « Des airs d'Octobre ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no. 1 (2002), pp. 62-81.

RUDIN, Ronald. *The forgotten Quebecers: A history of English-speaking Quebec, 1759-1980*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 315 p.

SARRA-BOURNET, Michel. « De Victoria à Charlottetown : le "bon sens" géopolitique de Robert Bourassa ». Dans : *Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille*, Guy Lachapelle et Robert Comeau (éd.), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, pp. 238-247.

TALBOT, Robert. « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne-entente, 1916-1930 ». *Mens*, vol. 8, no. 1 (2007), pp. 67-125.

VALOIS-NADEAU, Fannie. *Quand le cœur a ses raisons. Analyse de la construction mythique du Club de Hockey le Canadien de Montréal*. Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, 2009, 148 p.

Autre matériel utilisé

AQUIN, Hubert. « La fatigue culturelle du Canada français ». *Liberté*, vol. 42, no. 23 (1962), pp. 299-325.

RICHLER, Mordecai. *Oh Canada! Oh Quebec! Requiem for a Divided Country*. Toronto, Penguins Books, 1992, 277 p.

TRUDEAU, Pierre Elliott. « La nouvelle trahison des clercs ». *Cité libre*, vol. 13, no. 46 (1962), pp. 3-16.

TRUDEAU, Pierre Elliott. *Le fédéralisme et la société canadienne-française*. Montréal, Éditions HMH, 1967, 227 p.

VALLIÈRES, Pierre. *Nègres blancs d'Amérique*. Montréal, Éditions Parti pris, 1968, 543 p.

Sources étudiées

Le Devoir (1976-1995)

La Presse (1976-1995)

The Gazette (1976-1995)